



**COMMUNE
DE SAINT-SULPICE**

RAPPORT DE GESTION

2 0 1 4

Rapport
de la Municipalité de Saint-Sulpice
au Conseil communal
sur la gestion de l'exercice 2014

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions :

- de la loi sur les communes du 28 février 1956 (art. 93 c),
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes,
- du règlement du Conseil communal de Saint-Sulpice du 17 mai 2006,

la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport sur sa gestion pendant l'année 2014, ainsi que les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2014.

***Les comptes, accompagnés des commentaires de la Municipalité,
sont présentés séparément.***

SOMMAIRE

CONSEIL COMMUNAL	1
Composition du bureau	3
Liste des membres	3
Mutations	4
Sommaire des décisions	4
Commissions permanentes	6
Sortie annuelle	7
Rencontre amicale entre Autorités de Préverenges et Saint-Sulpice	7
Remise des pouvoirs du Bureau	7
MUNICIPALITÉ	9
Préambule	11
Composition de la Municipalité	12
Répartition des dicastères	12
Tableau des préavis de la Municipalité	13
Visite préfectorale	15
Activités diverses	15
Bureau intermunicipal	16
Associations, ententes et collaborations intercommunales	17
Composition des commissions municipales	18
ADMINISTRATION GÉNÉRALE CONTRÔLE DES HABITANTS PAROISSES	19
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	21
Personnel communal	22
Activités du Greffe municipal	23
Jeunes citoyens	23
Registre civique	24
Votations / Élections	24
Initiatives et référendums	25
Affaires militaires	25

CONTRÔLE DES HABITANTS	26
Population du district de l'Ouest lausannois	26
Répartition de la population de Saint-Sulpice	26
Mutations	27
Relevé des diverses nationalités dans la souche de la population	27
Répartition des permis pour étrangers	28
Cartes d'identité	28
PAROISSES	29
Église de Saint-Sulpice	29
Pèlerins de St-Jacques de Compostelle	29
Les orgues	29
Statistique des confessions	29
Paroisse protestante d'Ecublens – Saint-Sulpice	30
Communauté catholique de Saint-Sulpice	31
Paroisse catholique romaine (Paroisse de Renens et environs)	32
Paroisse de langue allemande de Villamont	32
Communauté israélite de Lausanne et du Canton de Vaud	32
FINANCES POLICE DES CONSTRUCTIONS AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE TRANSPORTS PUBLICS	33
FINANCES	35
Remarques générales	35
Attribution de la perte	35
Trésorerie	36
Amortissements	36
État de la dette communale	36
Organe de contrôle	36
Estimation fiscale des immeubles	36
Résultat du compte de fonctionnement	37
POLICE DES CONSTRUCTIONS / AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	38
Remarques générales	38
Statistique du logement	38
Contrôle des citernes	39
Plan de quartier « En Champagny Sud »	40
Zone du Laviau	40
Commission communale de salubrité	40

TRANSPORTS PUBLICS	41
tl - Transports publics de la région lausannoise	41
MBC/TPM – Transports de la région Morges – Bière – Cossonay	41
Cartes journalières CFF	42
Compagnie Générale de Navigation sur le Lac Léman / CGN	42
Navia – Projet de navette automatique	42

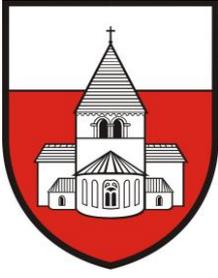
INSTRUCTION PUBLIQUE BÂTIMENTS COMMUNAUX ROUTES – ÉCLAIRAGE PUBLIC ÉPURATION

43

INSTRUCTION PUBLIQUE	45
Conseil de l'établissement scolaire primaire et secondaire de Chavannes-près-Renens et de Saint-Sulpice	45
Etablissement primaire et secondaire de Chavannes-près-Renens et de Saint-Sulpice	46
Effectif des classes de l'établissement	46
Corps enseignant de Saint-Sulpice	47
Unité d'Accueil pour Ecoliers (UAPE)	47
Bibliothèque	48
Santé scolaire	48
Chalet « Les Alouettes » Morgins	49
Transport des élèves	50
Association du Passeport-vacances de la Région lausannoise (APVRL)	51
Conférence des municipaux en charge des écoles de l'Ouest lausannois	51
BÂTIMENTS COMMUNAUX	52
ROUTES - ÉCLAIRAGE PUBLIC	53
ÉPURATION	54
Entente intercommunale Mèbre-Sorge	54

POLICE - SERVICE DU FEU - PROTECTION CIVILE VOIRIE - DOMAINES – GESTION DES DÉCHETS SOCIÉTÉS LOCALES ET SPORTIVES	55
POLICE	57
Juggers Sécurité	59
Registre des chiens	59
Contrôles de la qualité hygiénique des eaux des plages	59
Préposé agricole	59
Naturalisations	59
Port de la Venoge et port Tissot	60
SERVICE DU FEU	61
PROTECTION CIVILE	61
VOIRIE	62
Service de voirie	62
DOMAINES	63
Places – Parcs – Promenades	63
Cimetière	63
Vigne	63
Exploitation du bateau faucardeur	64
GESTION DES DÉCHETS	65
Généralités	65
Taxe au sac	65
Récupération des matières	65
Déchets divers	66
Déchets toxiques ménagers	66
Distribution gratuite de sacs poubelle taxés	66
SOCIÉTÉS LOCALES ET SPORTIVES	67
USL – Union des Sociétés Locales	67
St-Sulpice-Sport FC	67
Section des Samaritains	68
Société de Tir	68
Abbaye des Lacustres	70
Société de Gymnastique	70
Chœur d'hommes « La Riveraine »	70
Tennis Club Saint-Sulpice - TCSS	71
Jeunesse de Saint-Sulpice	72

AFFAIRES CULTURELLES TOURISME SÉCURITÉ SOCIALE	73
AFFAIRES CULTURELLES	75
Journal « Le Serpeliou »	75
Œuvres d'art de la commune	75
Théâtre Kléber-Méleau	75
Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise	76
« Morges-sous-Rire »	76
ZigZag Théâtre	76
Loi sur les écoles de musiques (LEM)	76
TOURISME	76
Société de développement	76
Nuitées hôtelières	78
Manifestations et réunions organisées à Saint-Sulpice	78
SÉCURITÉ SOCIALE	83
ARASOL – Association régionale pour l'action sociale dans l'Ouest lausannois	83
Conférence des municipaux responsables des affaires sociales de l'Ouest lausannois	83
Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois	84
Plateforme logement	84
APREMADOL – Association pour la Prévention et le Maintien à Domicile dans l'Ouest lausannois	85
AJESOL - Association pour l'Accueil de Jour des Enfants du Sud-Ouest lausannois	85
Nonagénaires	85
Sortie des Aînés	85
CONCLUSIONS GÉNÉRALES	86



CONSEIL COMMUNAL

CONSEIL COMMUNAL

Au cours de l'année 2014, le Conseil communal s'est réuni à quatre reprises sous la direction de son président 2013-2014, M. Nicolas **Weber**, et à trois reprises sous la direction de son nouveau président, M. Benito **Quintas** pour 2014-2015.

COMPOSITION DU BUREAU AU 30.06.2014

Président	M.	Weber	Nicolas
1 ^{er} Vice-président	M.	Quintas	Benito
2 ^{ème} Vice-président	M.	Brandt	Pierre-Yves
Scrutateurs	Mme	Willi	Corinne
	M.	Bochud	Thierry
Scrutateurs-suppléants	Mme	Borel	Chantal
	M.	Piller	René
<i>Secrétaire</i>	<i>M.</i>	<i>Giroud</i>	<i>Daniel (*)</i>
<i>Huissier</i>	<i>M.</i>	<i>Groubel</i>	<i>Fabio (*)</i>

COMPOSITION DU BUREAU AU 31.12.2014

Président	M.	Quintas	Benito
1 ^{er} Vice-président	M.	Brandt	Pierre-Yves
2 ^{ème} Vice-présidente	Mme	Willi	Corinne
Scrutateurs	Mme	Borel	Chantal
	M.	Piller	René
Scrutateurs-suppléants	Mme	Probst	Claude
	M.	Hirsch	Hans-Jörg
<i>Secrétaire</i>	<i>M.</i>	<i>Giroud</i>	<i>Daniel (*)</i>
<i>Huissier</i>	<i>M.</i>	<i>Groubel</i>	<i>Fabio (*)</i>

(*) = hors Conseil communal

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL AU 31.12.2014

Affolter Markus	Gardet Frédéric	Pache Rémy
Bähni Philippe	Gillot Maguy	Panzera Marcel André
Beck Thomas	Glauser Cédric	Parent Christine
Berner Roxane	Grzelak-Guidon Madeleine	Piller René
Bochud Thierry	Gygax Rolf	Poli Adriana
Borel Chantal	Hanlon David	Probst Claude
Brandt Pierre-Yves	Hirsch Hans-Jörg	Quintas Benito
Bryois Daniel	Hunziker Daniel	Ribeiro Hugo
Burrus Diane	Jindra Froehlich Helena	Richards Stephen
Chappuis Olivier	Jungen Jean-Michel	Rodriguez Carlos
Clerc Laurent	Kaaser-Moser Alice	Romanzini Florence
Corminboeuf Anne	Lambercy Laurence	Ruegg Olivier
Del Boca Pierre	Le Blanc Denyse	Spaccapietra Stefano
Devaud Ghislaine	Lehmann Christian	Walpen René
Dijamatovic Yves	Lévy Francis	Weber Nicolas
Diserens Monique	Liechti Bernard	Wessner René
Dubuis Etienne	Matthey Olivier	Will Jean-Pierre
Equy Jacques	Moser Jean-Louis	Willi Corinne
Fankhauser Carmen	Mouvet Laurent	Wirth Paul

MUTATIONS AU SEIN DU CONSEIL COMMUNAL

Il y a eu une démission au sein du Conseil communal au cours de l'année 2014, celle de M. Serge **Montagner** au 31 mai 2014. Celui-ci n'a pas pu être remplacé, la liste des suppléants étant désormais épuisée. L'effectif du Conseil communal au 31.12.2014 était donc de 57 membres.

SOMMAIRE DES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Au cours des sept séances tenues durant l'année 2014, les décisions suivantes ont été prises :

Séance du 5 mars 2014

Présidence : M. Nicolas WEBER

Effectif : 58 membres

Présents : 49 membres

Le Conseil communal a décidé :

- de nommer M. Serge **Montagner** à la Commission permanente d'épuration et M. Olivier **Chappuis** au Conseil intercommunal de l'Organisme régional de protection civile de Lausanne-Ouest, en remplacement de M. André **Borel**, décédé;
- d'adopter le règlement communal sur les transports scolaires.

Séance du 30 avril 2014

Présidence : M. Nicolas WEBER

Effectif : 58 membres

Présents : 50 membres

Le Conseil communal a décidé :

- de nommer M. Thomas **Beck** à la Commission permanente d'épuration, Mme Ghislaine **Devaud** au Conseil intercommunal de l'Organisme régional de protection civile de Lausanne-Ouest, et Mme Madeleine **Grzelak-Guidon** à la Commission permanente de recours en matière d'informatique, tous trois en remplacement de M. Serge **Montagner**, démissionnaire;
- de prendre acte du préavis no 01/14 comme réponse de la Municipalité à la motion Laurent Mouvet et consorts, telle qu'elle lui a été soumise par le Conseil communal et d'inviter la Municipalité à conclure une convention avec un tiers pour la mise à disposition des toits du complexe scolaire des Pâquis contre le paiement d'un loyer, charge à ce tiers de réaliser, maintenir et exploiter une installation photovoltaïque sur lesdits toits ;
- d'accorder à la Municipalité des crédits complémentaires au budget 2014 pour le renforcement du personnel communal représentant au total une augmentation de charges de CHF 120'000.-.

Séance du 18 juin 2014

Présidence : M. Nicolas WEBER

Effectif : 57 membres

Présents : 47 membres

Le Conseil communal a décidé :

- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 200'000.- TTC pour l'agrandissement de la terrasse de l'Auberge communale, sise à la rue du Centre 59 ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 643'000.- pour la réfection de la rue du Centre Ouest – requalification étape 2 « En Champagny » - avec réfection du trottoir Sud ;
- d'approuver les comptes communaux de l'exercice 2013, ainsi que le bilan et de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2013 ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 450'000.- pour l'acquisition et la constitution d'une servitude portant sur 14 places de parc intérieures dans l'immeuble « Domaine du Village » de la rue du Centre 76.

Séance du 25 juin 2014

Présidence : M. Nicolas WEBEREffectif : 57 membresPrésents : 47 membres

Le Conseil communal a :

- renouvelé son Bureau pour 2014-2015 comme suit :

Président	M.	Benito	Quintas
1 ^{ère} Vice-président	M.	Pierre-Yves	Brandt
2 ^{ème} Vice-présidente	Mme	Corinne	Willi
Scrutateurs	Mme	Chantal	Borel
	M.	René	Piller
Scrutateurs-suppléants	Mme	Claude	Probst
	M.	Hans-Jörg	Hirsch

- procédé à la nomination de la Commission de gestion et des finances pour 2014-2015, comme suit :

Mmes	Roxane	Berner
	Carmen	Fankhauser
MM.	Yves	Dijamatovic
	Pierre	Del Boca
	Etienne	Dubuis
	Bernard	Liechti
	Nicolas	Weber

Séance du 3 septembre 2014

Présidence : M. Benito QUINTASEffectif : 57 membresPrésents : 48 membres

Le Conseil communal a décidé :

- d'autoriser l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge à entreprendre les travaux de réhabilitation du collecteur Mèbre, sur le territoire de la commune de Chavannes-près-Renens, sur le secteur 4 de la Blancherie/Concorde et d'allouer à la commission de ladite entente le crédit nécessaire de CHF 395'000.- ;

Séance du 29 octobre 2014

Présidence : M. Benito QUINTASEffectif : 57 membresPrésents : 38 membres

Le Conseil communal a décidé :

- d'adopter le règlement sur le contrôle des habitants ;
- d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2015.

Séance du 3 décembre 2014

Présidence : M. Benito QUINTASEffectif : 57 membresPrésents : 44 membres

Le Conseil communal a décidé :

- d'approuver le préavis municipal relatif à la souscription de deux cents parts sociales de CHF 500.- de la société coopérative de l'Ouest SCHO – Les Balcons du Léman ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 105'000.- pour la réfection de la place de jeux du Débarcadère ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 95'000.- pour l'acquisition, la virtualisation de serveurs informatiques et du transfert des services actuels sur la nouvelle infrastructure ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 2'700'000.- pour la rénovation du bâtiment des Crêtes, rue du Centre 60 ;

- d'adopter : le budget communal 2015 tel que présenté par la Municipalité, les budgets des ententes intercommunales « Chalet les Alouettes à Morgins » et « Concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge », ainsi que le budget du service intercommunal de défense contre l'incendie et de secours « SDIS Chamberonne ».

COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL COMMUNAL AU 31.12.2014

Gestion et finances (nommée chaque année)			Immobilière (nommée pour la législature)		
Mmes	Berner	Roxane	MM	Glauser	Cédric
	Fankhauser	Carmen		Gygax	Rolf
MM	Del Boca	Pierre		Matthey	Olivier
	Dijamatovic	Yves		Moser	Jean-Louis
	Dubuis	Etienne		Pache	Rémy
	Liechti	Bernard		Panzera	Marcel André
	Weber	Nicolas		Rodriguez	Carlos
Recours en matière d'impôts (nommée pour la législature)			Recours en matière d'informatique (nommée pour la législature)		
Mme	Burrus	Diane	Mmes	Jindra Froehlich	Helena
MM	Beck	Thomas		Grzelak-Guidon	Madeleine
	Glauser	Cédric	MM	Lehmann	Christian
	Piller	René		Wessner	René
	Wessner	René		Will	Jean-Pierre
Épuration (nommée pour la législature)			Laviau (nommée pour la législature)		
MM	Beck	Thomas	Mme	Diserens	Monique
	Bryoïs	Daniel	MM	Bryoïs	Daniel
	Chappuis	Olivier		Dubuis	Etienne
	Glauser	Cédric		Gardet	Frédéric
	Ribeiro	Hugo		Gygax	Rolf
	Rodriguez	Carlos			
	Ruegg	Olivier			
Conseil intercommunal de l'Association régionale pour l'action sociale (ARASOL) (nommée pour la législature)			Conseil intercommunal de l'Association « Sécurité dans l'Ouest lausannois » (nommée pour la législature)		
Mmes	Probst	Claude	Mme	Grzelak-Guidon	Madeleine
	Romanzini	Florence	M.	Panzera	Marcel André
Conseil intercommunal de l'Organisme régional de protection civile de Lausanne-Ouest (nommée pour la législature)			Conseil d'Etablissement de La Planta		
Mme	Devaud	Ghislaine	Mme	Willi	Corinne
MM	Chappuis	Olivier			
	Moser	Jean-Louis			

SORTIE DU CONSEIL COMMUNAL

Tradition bien établie à la fin de l'été, la sortie annuelle des Autorités a eu lieu cette année le samedi 6 septembre. C'est par une belle journée ensoleillée qu'elle s'est déroulée pas bien loin de chez nous.

Pour premier arrêt, le dépôt et centre de gestion du trafic des Transports Lausannois de Perrelet à Renens, où nos autorités ont eu l'occasion de découvrir la complexité et les difficultés des transports publics pour maintenir les horaires. Le café et les croissants ont été servis au réfectoire des TL, au dernier étage du bâtiment, offrant ainsi aux participants un moment pour profiter d'une magnifique vue sur l'Ouest Lausannois.

Après cette halte dans le chef-lieu de notre district, cap sur le chef-lieu de notre canton pour une visite guidée de l'Hôtel de Ville de Lausanne par groupes, qui a été très appréciée. Les explications des guides sur l'architecture et l'histoire du bâtiment étaient fort intéressantes et furent une découverte pour nombre de participants. Par la suite, les conseillers ont été reçus dans la salle du conseil communal de Lausanne par la Municipale Mme Florence Germond et la matinée a pris fin avec un apéritif offert par la Ville de Lausanne dans la Salle des Pas Perdus de l'Hôtel de Ville.

Le repas de midi, servi au restaurant du Musée Olympique, a été suivi d'une visite du musée avec la découverte du nouveau concept de cet édifice pour une grande majorité des conseillers présents. Au terme de la visite, un bus TL était censé reconduire tout le monde à Saint-Sulpice mais quelques-uns ont préféré le bateau et les plus sportifs ont profité de l'après-midi ensoleillée pour rentrer à pied.

Pour terminer la journée et comme le veut la tradition, l'incontournable raclette, accompagnée cette fois-ci de jambon ibérique, a été servie au carnotzet communal pour ceux qui ont eu la possibilité de prolonger d'une manière décontractée ce moment d'échange et de discussion durant la soirée.

Benito Quintas, Président du Conseil communal

RENCONTRE AMICALE ENTRE AUTORITÉS DE PRÉVERENGES ET SAINT-SULPICE

Cette année encore, la traditionnelle rencontre amicale entre les Conseils communaux de Préverenges et de Saint-Sulpice a été organisée sous la forme d'une compétition individuelle au « Bowling Le Miami » à Echandens, le mercredi 4 juin 2014. Des prix ont été remis aux meilleurs compétiteurs.

Les participants ont ensuite pris un repas sur place, au restaurant de l'établissement.

REMISE DES POUVOIRS DU BUREAU

La remise officielle des pouvoirs du Bureau du Conseil communal a eu lieu le lundi 30 juin 2014. Cette cérémonie a été suivie d'un apéritif au carnotzet communal et d'un repas à l'auberge « Le St-Sulpice ».

- Cette page est vierge pour permettre d'assurer une concordance de pagination -



MUNICIPALITÉ

MUNICIPALITÉ

PRÉAMBULE

Dans la soirée du 11 juin 2014, la grue du chantier de la nouvelle école s'effondrait, provoquant le décès de l'un des deux experts présents afin de vérifier l'engin suite à la découverte d'un dysfonctionnement. Ce tragique accident a profondément affecté la Municipalité et toute la commune. Je remercie les personnes présentes sur les lieux du drame pour l'engagement extraordinaire dont ils ont fait preuve.

Il a fallu rapidement mettre en place des mesures provisoires en collaboration avec l'entreprise adjudicataire afin de permettre, dans un premier temps, le déroulement serein de l'enquête tout en assurant la reprise du chantier et son avancement dans des conditions de sécurité accrues, notamment pour les habitants du quartier et les enfants scolarisés dans les bâtiments proches.

Tout au long du second semestre, la Municipalité a régulièrement pris des nouvelles et rendu visite au second expert, grièvement blessé dans cet accident. Après de longs mois d'hospitalisation et malgré un pronostic vital engagé, il est aujourd'hui hors de danger et, comme il l'a lui-même déclaré (Journal de Morges le 29 janvier 2015) « *Je m'en suis bien sorti, mais je ne remonterai jamais plus sur une grue* ». Face à cette tragédie, la solidarité municipale a été précieuse pour répondre à l'urgence et au travail supplémentaire que ce drame a engendré.

Dans son rapport 2013, mon prédécesseur relève les complications administratives liées à la modification du règlement du Plan d'Extension Partiel (PEP) « Centre Village » pour une utilisation rationnelle de l'immeuble des Crêtes après sa rénovation. Il concluait ainsi « Il s'ensuit que ce dossier sera toujours d'actualité en 2014 ». Tel a bien été le cas !

Parallèlement aux démarches très difficiles menées avec le Service du Développement Territorial (SDT), la Municipalité, par souci de rapidité et d'efficacité, a décidé d'avancer dans les études des travaux à réaliser afin de présenter au Conseil un budget détaillé et des plans précis, présentant un bon équilibre entre les espaces affectés au logement et ceux prévus pour la zone administrative. Ces locaux tiennent compte des besoins actuels et futurs liés au développement rapide de notre Commune. Le 3 décembre 2014, à une très forte majorité, le Conseil a accordé un crédit de CHF 2'700'000 pour la rénovation du bâtiment des Crêtes.

Au chapitre des réalisations de développement, la Municipalité a réaménagé le secteur ouest de la Rue du Centre, entre la RC1 et le Chemin du Laviau, pour tenir compte des profonds changements intervenus sur le site « En Champagne », consécutifs au remplacement des bâtiments « Castolin » par des constructions destinées essentiellement à l'habitation. Une extension importante du village dans cette zone ne pouvait se faire sans une réfection de la route avec la pose d'un éclairage économique et moderne.

Quant à l'axe ouest d'entrée du village, cette nouvelle route est pourvue d'un trottoir élargi, bordé d'une végétation esthétiquement agréable, sécurisant de surcroît le cheminement des piétons le long du talus surplombant la forêt et la promenade du Chemin du Bois.

Qui dit développement dit nombre croissant de véhicules automobiles. En vue de répondre à l'augmentation de la demande en places de parc au centre village, la Municipalité, par le biais d'une servitude, s'est assuré l'usage de 14 places de parc intérieures supplémentaires dans le bâtiment « Domaine du Village », sis à la Rue du Centre 76.

Le développement démographique de la Commune s'est encore accéléré au cours des deux dernières années. En effet, si à fin 2009 la population de Saint-Sulpice passait le cap des 3000 habitants, il a fallu quatre ans pour qu'elle augmente de 10 %, atteignant 3301 habitants au 31 décembre 2012. Deux ans plus tard seulement, elle avait encore augmenté de 10 % puisqu'au 31 décembre 2014 la Commune comptait plus de 3700 Serpeliouis. Cette évolution a non seulement engendré des besoins accrus en locaux administratifs mais également amené la Municipalité à devoir renforcer le personnel administratif pour absorber un surplus important de travail tout en maintenant une gestion de qualité.

Une gestion efficace qui passe également par le renouvellement d'un parc informatique frappé d'obsolescence, ce qui est le cas pour Saint-Sulpice. La Municipalité a donc soumis à fin 2014 un préavis au Conseil pour le changement de logiciels et l'acquisition de nouveaux serveurs, dont le remplacement interviendra en 2015.

Sur le plan politique, le projet du nouveau règlement du Conseil communal a été soumis en 2014 au Service des Communes et du Logement de l'Etat de Vaud pour examen. Son approbation par le Conseil devra intervenir avant la fin juin 2015 pour être opérationnel au début de la prochaine législature. Ce nouveau règlement doit tenir compte, entre autres, de la votation du 4 septembre 2011 et l'acceptation de l'initiative parlementaire imposant l'élection du conseil communal à la proportionnelle dans les communes de plus de 3000 habitants.

Saint-Sulpice devra donc, pour la première fois de son histoire, élire ses conseillères et conseillers communaux selon le système de la proportionnelle, ce qui nécessite la création d'un parti politique. C'est ainsi qu'à la fin 2014 s'est créé à Saint-Sulpice le premier groupe politique sous la dénomination de « Saint-Sulpice Ensemble ». D'autres partis feront certainement leur apparition en 2015.

Afin de renseigner les électrices et les électeurs de notre Commune, peu habitués au mode d'élection à la proportionnelle pour les élections communales, la Municipalité organisera en 2015 une soirée d'information afin que chacune et chacun puisse se familiariser avec ce nouveau système et voter en pleine connaissance de ses droits.

En conclusion de ce bref aperçu des activités de l'année 2014 et des perspectives ouvertes pour l'année 2015, la Municipalité tient à exprimer sa reconnaissance aux deux présidents du Conseil communal. Elle adresse également ses remerciements aux membres des diverses commissions et à l'ensemble des membres du Conseil communal pour la sagesse de leurs décisions, sans oublier le personnel communal qui œuvre sans relâche pour qu'il fasse bon vivre à Saint-Sulpice.

Alain Clerc
Syndic

COMPOSITION DE LA MUNICIPALITÉ AU 31.12.2014

Syndic	M.	Alain	Clerc
Vice-syndic	M.	Jean-Pierre	Jaton
Membres	Mme	Anne	Merminod
	MM	Yves	Allemann
		Jean-Paul	Meyer

Au cours de l'année 2014, la Municipalité a tenu 44 séances ordinaires (le lundi à 16 heures) et a participé aux 7 séances tenues par le Conseil communal. Elle a, en outre, été représentée dans les séances tenues par des commissions communales ou des délégations diverses au niveau intercommunal, régional ou cantonal.

RÉPARTITION DES DICASTÈRES AU 31.12.2014

Responsable	Secteur	Secteur (remplacement)
M. Alain CLERC , Syndic	Administration générale Finances Service de voirie Domaines	<i>Transports publics Aménagement du territoire Police des constructions Bâtiments communaux</i>
M. Jean-Pierre JATON , Municipal	Police des constructions Aménagement du territoire Bâtiment communaux Transports publics	<i>Administration générale Service de voirie Domaines</i>
M. Yves ALLEMANN , Municipal	Instruction publique Routes Epuration Eclairage public	<i>Affaires sociales Accueil de jour des enfants Police Service du feu Protection civile</i>
M. Jean-Paul MEYER , Municipal	Police Service du feu Protection civile Service informatique Sociétés locales Tourisme	<i>Routes Epuration Eclairage public Finances Paroisses Affaires culturelles et Société de développement</i>
Mme Anne MERMINOD . Municipale	Affaires sociales Accueil de jour des enfants Affaires culturelles et Société de développement Paroisses	<i>Instruction publique Tourisme Service informatique Sociétés locales</i>

TABLEAU DES PRÉAVIS DE LA MUNICIPALITÉ

N°	Année 1996	Exécution	Crédit accordé	Dépenses au 31.12.14
01/96	Demande d'un crédit pour l'introduction de la gestion par informatique du cadastre et des réseaux communaux	Terminé	167'000.00 + 53'000.00	Voir sous 11/05
N°	Année 2002	Exécution	Crédit accordé	Dépenses au 31.12.14
17/02	Ouverture d'une ligne de crédit supplémentaire de Fr. 1'000'000.-	En cours	--	--
N°	Année 2004	Exécution	Crédit accordé	Rembours. au 31.12.14
10/04	Octroi d'un prêt au Tennis-club de Saint-Sulpice	En cours	300'000.00	39'000.00
N°	Année 2005	Exécution	Crédit accordé	Dépenses au 31.12.14
11/05	Demande d'un crédit complémentaire de Fr. 53'000.- pour l'introduction de la gestion par informatique du cadastre et des réseaux communaux (complémentaire au PM no 1/96)	Terminé	167'000.00 + 53'000.00	138'467.00
12/05	Demande d'un crédit de Fr. 15'000.- pour le financement d'une étude de faisabilité d'un projet de salle polyvalente (motion Y. Allemann, E. Golaz et consorts du 07.03.2001)	En cours	15'000.00	--
N°	Année 2010	Exécution	Crédit accordé	Dépenses au 31.12.14
07/10	Convention entre la Commune de Saint-Sulpice et l'Etat de Vaud pour la réalisation d'un giratoire sur la route cantonale RC 1 au débouché du chemin du Pâqueret, hors traversée de localité	En cours	345'600.00	0.00
10/10 10/12	Entente intercommunale Crissier – Ecublens - Saint-Sulpice Chalet Les Alouettes, Morgins – Assainissement énergétique – Demande de crédit	En cours	174'000.00 20'000.00	183'065.43
14/10	Demande d'un crédit pour le drainage et divers travaux de réfection du bâtiment du 14 Avril	Terminé	70'000.00	28'580.00
17/10	Route Cantonale RC1a - Requalification du tronçon avenue Forel- Carrefour Pré-Fleuri - Installation d'un éclairage public – Demande de crédit	Terminé	82'500.00	100'793.00
N°	Année 2011	Exécution	Crédit accordé	Dépenses au 31.12.14
07/11	Installation d'une UAPE et d'une bibliothèque provisoires dans la zone d'utilité publique	En cours	600'000.00	597'416.00
08/11	Réhabilitation du collecteur intercommunal Mèbre à Chavannes-près-Renens, secteur Mouline	En cours	364'000.00	0.00
09/11	Demande d'autorisations générales	En cours	--	--
10/11	Compétences financières de la Municipalité pour des crédits complémentaires : a) au budget de fonctionnement b) dans le cas d'engagements légaux	En cours	--	--
11/11	Autorisation générale de plaider	En cours	--	--
12/11	Demande d'un crédit de Fr. 153'000.- pour la réfection de l'éclairage du parc du Russel	Terminé	153'000.00	90'637.00
15/11	Demande d'un crédit de Fr. 1'234'000.- pour diverses réfections au chemin des Chantres	En cours	1'234'000.00	885'841.00
17/11	Fixation de plafonds en matière d'emprunts et de risques pour cautionnements pour la législature 2011-2016	En cours	--	--

N°	Année 2012	Exécution	Crédit accordé	Dépenses au 31.12.14
01/12	Autorisation générale d'engager des dépenses pour crédits d'étude	En cours	--	--
02/12	Réhabilitation du collecteur intercommunal Mèbre-Sorge, à Renens, secteur Préfaully/Blancherie	En cours	1'365.00	1'086.00
03/12	Demande d'autorisation d'entreprendre les démarches en vue d'une modification du PEP Centre Village et demande d'un crédit d'étude de Fr. 70'000.- pour la rénovation du bâtiment rue du Centre 60	En cours	70'000.00	61'635.00
04/12	Demande d'un crédit de Fr. 180'000.- pour la création de deux arrêts de bus à la route de Vallaire et la modification d'un arrêt de bus à la rue du Centre	Terminé	180'000.00	169'433.00
05/12	Demande d'un crédit de Fr. 220'000.- pour le réaménagement de la rue du Centre : 1 ^{ère} étape	En cours	220'000.00	175'745.00
07/12	Règlement communal relatif aux émoluments administratifs et aux contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et des constructions (RTPC)	En cours	--	--
10/12	Entente intercommunale Crissier-Ecublens-Saint-Sulpice Chalet Les Alouettes, Morgins – Assainissement énergétique – Demande de crédit complémentaire	voir 10/10	20'000.00	--
14/12	Demande d'un crédit de Fr. 260'000.- pour l'assainissement de la station de pompage des eaux usées de la Chamberonne	En cours	260'000.00	174'398.00

N°	Année 2013	Exécution	Crédit accordé	Dépenses au 31.12.14
01/13	Demande d'un crédit de Fr. 287'000.- pour la réhabilitation du collecteur d'eaux usées au chemin du Marquisat et travaux in situ	En cours	287'000.00	165'227.00
08/13	Demande d'un crédit de Fr. 450'000.- pour l'installation de conteneurs provisoires au collège des Pâquis	En cours	535'000.00	589'350.00
10/13	Demande d'un crédit de Fr. 22'000'000.- pour la construction d'un nouveau complexe scolaire au chemin des Pâquis	En cours	21'500'000.00	11'340'466.00
11/13	Demande d'un crédit de Fr. 305'000.- pour : - la réfection de la chaussée à la rue du Centre devant la Maison de Commune - la réfection du carrefour rue du Centre / chemin des Chantres	En cours	305'000.00	304'589.00
13/13	Demande d'un crédit de Fr. 739'000.- pour la requalification du tronçon de la Route Cantonale RC1A – Avenue Forel – Giratoire de Dorigny (Etape 2)	En cours	739'000.00	315'959.00
14/13	Demande d'un crédit de Fr. 431'000.- pour l'assainissement des collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées et l'enfouissement des lignes aériennes au chemin du Roz	En cours	431'000.00	272'377.00
15/13	Réaménagement des parcelles 163 et 164	En cours	--	--
19/13	Budget 2014	En cours	--	--

N°	Année 2014	Exécution	Crédit accordé	Dépenses au 31.12.14
01/14	Réponse de la Municipalité à la motion Laurent Mouvet & consorts : réalisation d'une installation photovoltaïque sur les toits du nouveau complexe scolaire des Pâquis	Terminé	--	--
02/14	Demande d'un crédit complémentaire de CHF 120'000.- pour le renforcement du personnel communal	Terminé	120'000.00	
03/14	Demande d'un crédit de CHF 200'000.- pour l'agrandissement de la terrasse de l'auberge communale	En cours	200'000.00	4'703.00
04/14	Demande d'un crédit de CHF 643'000.- pour la réfection de la rue du Centre Ouest / Requalification étape 2 « En Champagny » avec réfection du trottoir sud	En cours	643'000.-	149'978.00
05/14	Demande d'un crédit de CHF 550'000.- pour la constitution d'une servitude d'accès et d'usage de 14 places de parc intérieures dans l'immeuble « Domaine du Village » de la rue du Centre 76	En cours	450'000.-	150'756.00

N°	Année 2014	Exécution	Crédit accordé	Dépenses au 31.12.14
06/14	Réhabilitation du collecteur intercommunal Mèbre-Sorge à Chavannes-près-Renens, secteur Blancherie/Concorde	En cours	1'383.00	
07/14	Règlement communal fixant le tarif des émoluments du contrôle des habitants	Terminé	--	--
08/14	Achat de parts sociales dans la Société coopérative d'habitation de l'Ouest – SCHO 2 « Les Balcons du Léman"	En cours	100'000.00	--
09/14	Adoption d'un règlement communal relatif à l'octroi de subvention pour les études musicales	En cours	--	--
10/14	Impôts communaux – Arrêté d'imposition pour l'année 2015	En cours	--	--
11/14	Demande d'un crédit de CHF 105'000.- pour la réfection de la place de jeux du Débarcadère	En cours	105'000.00	
12/14	Demande d'un crédit de CHF 189'000.- pour le changement de logiciel, acquisition et virtualisation de serveurs informatiques	En cours	95'000.00	
13/14	Demande d'un crédit de CHF 2'700'000.- pour la rénovation du bâtiment des Crêtes rue du Centre 60	En cours	2'700'000.00	34'950.00
14/14	Budget 2015	En cours	--	

VISITE PRÉFECTORALE

Le lundi 24 novembre 2014, conformément aux dispositions de l'article 141 de la loi sur les communes, Madame Anne **Marion Freiss**, Préfète du district de l'Ouest lausannois, a procédé à l'inspection annuelle de la commune.

A cette occasion, les différents registres communaux et documents mentionnés ci-après ont été reconnus comme régulièrement tenus et observés.

1. Les registres des procès-verbaux :
 - a) de la Municipalité
 - b) du Conseil communal
 - c) des votations et élections
2. Les registres :
 - a) civique (rôle des électeurs)
 - b) des inhumations
 - c) des commerçants
3. Le contrôle des habitants et des étrangers
4. L'onglet de la correspondance
5. Le casier sanitaire des eaux et le PGEE (Plan général d'évacuation des eaux)
6. Le fichier de contrôle des citernes
7. Le dossier des titres et créances
8. La comptabilité de l'année écoulée

Indépendamment des obligations qui lui sont imposées par la loi, Mme la Préfète s'est entretenue avec le Syndic, le Secrétaire, la Boursière, les Conseillers municipaux et le Président du Conseil communal sur les affaires courantes de la commune ainsi que sur les projets d'avenir.

ACTIVITÉS DIVERSES

LAUSANNE REGION

Saint-Sulpice fait partie de l'association Lausanne Région, qui regroupe 29 communes de la région lausannoise et dont le président est M. Gustave Muheim, Syndic de la Commune de Belmont-sur-Lausanne.

UNION DES COMMUNES VAUDOISES (UCV)

Notre commune fait partie de cette association qui regroupe 286 communes sur les 318 que compte le canton.

Une délégation de la Municipalité a participé, le samedi 24 mai 2014 à Montreux, à la 105^{ème} assemblée générale des délégués de l'UCV.

Délégués du district de l'Ouest lausannois à l'UCV au 31.12.2014

<i>Présidente du Comité :</i>	Mme Claudine Wyssa	Syndique de Bussigny
<i>Membres du Conseil des 50 :</i>	Mme Marianne Huguenin	Syndique de Renens
	M. Georges Cherix	Syndic de Villars-Ste-Croix
	M. André Gorgerat	Syndic de Chavannes-près-Renens
	M. Pierre Kaelin	Syndic d'Ecublens
<i>Groupe des Villes :</i>	M. Michel Tendon	Syndic de Crissier
	Mme Marianne Huguenin	Syndique de Renens
	Mme Claudine Wyssa	Syndique de Bussigny
	M. Alain Gilliéron	Syndic de Prilly
	M. André Gorgerat	Syndic de Chavannes-près-Renens
<i>Groupe Bourgs et villages :</i>	M. Pierre Kaelin	Syndic d'Ecublens
	M. Michel Tendon	Syndic de Crissier
	M. Georges Cherix	Syndic de Villars-Ste-Croix

ASSOCIATION DE COMMUNES VAUDOISES (AdCV)

Membre de l'UCV, la Commune de Saint-Sulpice fait également partie de l'Association de Communes Vaudoises (AdCV), qui regroupe 70 communes vaudoises et dont l'objectif principal est de contribuer à sauvegarder et à développer les compétences et l'autonomie communales.

BUREAU INTERMUNICIPAL

Le Bureau Intermunicipal, regroupant Mesdames et Messieurs les Syndics de Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice, Villars-Sainte-Croix, s'est réuni en 2014 :

- 4 fois sous la présidence de Mme Marianne **Huguenin**, Syndique de Renens
- 3 fois, sous la présidence de M. Georges **Cherix**, Syndic de Villars-Ste-Croix

Ci-dessous, les objets discutés par le Bureau Intermunicipal :

- LHC-LNA – Frais de sécurité liés aux matches de la saison 2013-2014 en LNA + éventuelle exonération du Club pour la dite saison
- Cap sur l'Ouest Lausannois 2014 – Organisation et retour/Bilan sur cette manifestation – Renouveau pour 2016
- Musée informatique BOLO
- Théâtre Kléber-Méleau - Succession de M. Mentha – Informations sur les démarches en cours, création d'une fondation, budgets, etc.
- Contrôle énergétique dans les bâtiments – Création d'un formulaire attestant que tous les travaux ont été exécutés conformément au dossier de mise à l'enquête et au permis de construire
- Infrastructures sportives dans l'Ouest Lausannois
- Motion Kappeler
- SDOL : - Développement stratégique du SDOL
- Budget 2015
- SDOL-PALM-TL – Informations diverses (financement axes forts, etc.)
- IIC : - Approbation des comptes + rapport d'activité 2013
- Approbation Budget 2015
- VéloPass – Décision sur les Fr. 10'000.- versés par la Commune de Prilly en 2013
- Compétences demandées aux communes dans le cadre des écoles primaires et secondaires
- Piscine Olympique
- Système de contrôle interne (SCI) général ou financier dans les communes (mise en place)
- Fixation nouvelle date pour une séance entre les syndics et les députés

La 2^{ème} partie de la séance BI du 12 février 2014, a été consacrée au point LHC-LNA, en présence des représentants de PoOuest, MM. Frédéric Schaer et Michel Farine, concernant la facturation au Club LHC pour l'année 2013.

La 2^{ème} partie de la séance BI du 04 avril 2014, a été consacrée à une rencontre annuelle entre les syndics de l'Ouest Lausannois et les députés de l'Ouest Lausannois et à laquelle a été invitée Mme la Préfète Anne Marion Freiss. Il a été débattu notamment des points suivants : Imposition des entreprises / Relation Canton-Communes / Desserte Gare de Renens / Tram Ligne Place de l'Europe – Villars-Ste-Croix / Lois diverses avec incidences sur les communes / Campus Santé + Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver en 2020 / Cap sur l'Ouest Lausannois 2014, etc.

La séance Budget SDOL 2015, budget de fonctionnement et budget-cadre des chantiers d'études, a eu lieu le 12 juin 2014, de 12h.00 à 14h00, dans les locaux du SDOL, en présence de Mme Ariane Widmer, Cheffe du SDOL.

ASSOCIATIONS, ENTENTES ET COLLABORATIONS INTERCOMMUNALES**Délégué(s) de la Municipalité au 31.12.2014**

ADIL (Association des Intérêts de Lausanne)	M. Jean-Paul Meyer
AJESOL (Association pour l'Accueil de Jour des Enfants du Sud-Ouest Lausannois)	Mme Anne Merminod
APREMADOL (Association pour la Prévention et le Maintien à Domicile dans l'Ouest Lausannois)	Mme Anne Merminod
ARASOL (Association Régionale pour l'Action Sociale dans l'Ouest Lausannois)	Mme Anne Merminod
BI (Bureau intermunicipal de l'Ouest lausannois)	M. Alain Clerc
CIP (Caisse Intercommunale de Pensions)	M. Alain Clerc M. Jean-Paul Meyer
COH (Commission de coordination de l'aménagement de l'Ouest lausannois et des Hautes Ecoles)	M. Jean-Pierre Jaton M. Alain Clerc
Comité du chalet "Les Alouettes" Morgins	M. Yves Allemann
Commission des Services industriels	M. Yves Allemann
Commission d'estimation fiscale des immeubles	M. Jean-Pierre Jaton
Conférence des municipaux en charge des affaires sociales	Mme Anne Merminod
Conférence des municipaux en charge des écoles (CMEOL)	M. Yves Allemann
Conseil d'établissement de La Planta	M. Yves Allemann
Entente intercommunale Mèbre et Sorge	M. Yves Allemann
ERM (Epuración Région Morgienne)	M. Yves Allemann
FERL (Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise)	M. Jean-Paul Meyer
Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise	Mme Anne Merminod
Lausanne Région	M. Alain Clerc
ORPC (Office Régional de la Protection Civile)	M. Jean-Paul Meyer
OTV (Office du Tourisme Vaudois)	M. Jean-Paul Meyer
PALM (Projet d'agglomération Lausanne-Morges)	M. Jean-Pierre Jaton
Police de l'Ouest lausannois – Sécurité dans l'Ouest lausannois	M. Jean-Paul Meyer
SDIS Chamberonne (Collaboration Ecublens, Chavannes, Saint-Sulpice)	M. Jean-Paul Meyer
SDOL (Schéma directeur de l'Ouest lausannois)	M. Jean-Pierre Jaton M. Alain Clerc
STEP (Station d'épuration de Vidy)	M. Yves Allemann
tl (Transports publics de la région lausannoise)	M. Jean-Pierre Jaton
Triage forestier intercommunal de la Venoge	M. Alain Clerc
VALORSA SA - Société pour la gestion des déchets du périmètre Ouest	M. Alain Clerc

COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES AU 31.12.2014**Commission du feu intercommunale**

	M.	Jean-Paul	Meyer	Municipal
	M.	Pierre	Mosimann	

Commission de salubrité

Président	M.	Alain	Clerc	Syndic
Membres	M.	Jean-Pierre	Jaton	Municipal
	M.	Bernard	Liechti	Médecin
	M.	Michel	Cottier	Police du feu
	M.	Jean	Mundler	Architecte conseil

Commission des naturalisations

Membres	Mmes	Anne	Merminod	Municipale
		Carmen	Fankhauser	Conseillère communale
		Corinne	Willi	Conseillère communale
	M	Etienne	Dubuis	Conseiller communal



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Alain CLERC

CONTRÔLE DES HABITANTS

Alain CLERC

PAROISSES

Anne MERMINOD

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

L'année 2014 a principalement été marquée par le changement de secrétaire municipal et la fermeture du poste de ville de la Police de l'Ouest lausannois.

Ce dernier changement a permis de repenser l'aménagement des locaux et le bureau ainsi libéré a été aménagé pour accueillir le nouvel adjoint technique. Dans un premier temps, le bureau des constructions était prévu dans le bâtiment des Crêtes, où un responsable des constructions a travaillé pendant un mois. Le bâtiment n'étant plus chauffé depuis son projet de rénovation, il a été entièrement libéré à la fin de l'automne.

Les engagements et mutations au niveau du personnel en cours d'année ont induit quelques petites adaptations.

- A la suite du départ de l'agente en information documentaire (AID), le poste a été mis au concours par l'Etat de Vaud. Les contrats de la bibliothécaire mixte scolaire et publique et de l'AID sont passés sous l'égide de la DGEO dans le courant de l'année.
- L'équipe de l'UAPE a accueilli une nouvelle éducatrice de la petite enfance à 50 % à la rentrée d'août.
- La collaboratrice à temps partiel de la réception du greffe a été mutée au contrôle des habitants.
- Une personne a été engagée à plein temps pour la remplacer à ce poste et s'occuper de la réception téléphonique et au guichet, des locations de salles et refuge, de la vente des titres de transport, du contrôle des cartes de vote, du registre des entreprises, etc.

Outre ces tâches variées et multiples et celles décrites ci-dessous, les missions générales du greffe municipal restent les mêmes :

- Faciliter le fonctionnement, la réflexion et la prise de décisions de la Municipalité
- Assurer l'état-major de la Municipalité
- Assurer le flux d'informations entre et au sein des échelons de la Commune
- Gérer les relations avec le Conseil communal
- Organiser les votations et élections
- Gérer les clés ainsi que les salles et locaux communaux
- Traiter les demandes de naturalisation
- Délivrer les actes officiels
- Assurer la conservation des archives communales
- Gérer les relations avec les sociétés locales
- Conduire la gestion et le développement du portail internet communal
- Mettre en place des processus simplifiés
- Tenir à jour différents registres

A la fin de l'année, l'élaboration d'un plan de classement et de gestion des documents, avec l'appui d'une archiviste professionnelle, a été priorisé afin de permettre sa mise en place en 2015.

L'amélioration des outils informatiques a fait l'objet d'une étude et de mises à jour avec le Service informatique de Prilly. Une chance de pouvoir compter sur ce service compétent par convention.

La procédure de recrutement d'un adjoint technique pour s'occuper de la police des constructions, service dont la charge administrative ne cesse de s'accroître, a enfin abouti. Cette personne en charge du suivi des constructions et des chantiers viendra enrichir les rangs du personnel en janvier 2015.

Quant au service du personnel, il a pris congé de l'apprenti horticulteur paysagiste qui a réussi son CFC, à qui il est souhaité plein succès pour la suite de sa carrière. Un auxiliaire de voirie et de conciergerie a été engagé en CDD, puis reconduit. Le poste de sacristain remplaçant a été repourvu en début d'année. Enfin, pour terminer, quelques auxiliaires d'encadrement pour la cantine et une remplaçante à l'UAPE, en raison d'un congé maternité, ont été recrutées. Il est souhaité beaucoup de plaisir à ces employés dans l'exercice de leur activité.

PERSONNEL COMMUNAL – EFFECTIF AU 31.12.2014**Administration**

Nom	Prénom	Fonction	Entrée en fonction
<u>Greffe municipale</u>			
Jordan	Elisabeth	Secrétaire municipale	22.04.2014
Rota	Marie-Claire	Employée d'administration	01.05.1999
Winkelmann	Jocelyne	Employée d'administration	01.05.1995
Mayerat	Valérie	Employée d'administration	01.09.2014
<u>Bourse communale</u>			
Pittolaz	Sandrine	Boursière communale (à 80 %)	01.05.2007
Zurcher	Philippe	Boursier communal adjoint (à 80 %)	01.09.2013
<u>Contrôle des habitants</u>			
Miauton	Amandine	Préposée au Contrôle des habitants	06.01.2013
Clavel	Cécile	Employée d'administration (à 50 %)	07.01.2013

Voirie

Nom	Prénom	Fonction	Entrée en fonction
Rouge	Claude-Alain	Chef service voirie	01.06.2010
Boubekeur	Nadir	Employé voirie	01.09.2006
Cesaro	Roberto	Employé voirie	01.10.2012
Matthey-de-l'Endroit	Mickaël	Employé voirie	01.12.2011
Schudel	Alfred	Employé voirie	16.06.1997
Tschanz	Patrick	Employé voirie	04.08.2008
Meier	Nils	Employé voirie (à 70 %) CDD	19.05.2014
Métral	Pierre-André	Employé voirie (à 50 %)	01.06.1998

Conciergerie / intendance

Nom	Prénom	Fonction	Entrée en fonction
Nascimento	Alberto	Responsable de conciergerie	15.11.2010
Meier	Nils	Concierge (à 30 %) CDD	19.05.2014
Sameiro de Jesus da Silva	Maria	Concierge (à 70 %)	27.08.2012
Stauffer	Sylvain	Concierge de l'Eglise romane (à 35 %)	13.12.2013

UAPE / Unité d'Accueil pour Ecoliers « La Plage des Pirates »

Nom	Prénom	Fonction	Entrée en fonction
Faye	Elina	Directrice d'UAPE (à 80 %)	01.02.2014
Delapraz	Corinne	Educatrice de l'enfance (à 50 %)	18.08.2014
Ruegger	Katia	Educatrice de l'enfance (à 65 %)	16.08.2012
Ganoun	Anna Maria	Auxiliaire (à 55 %)	01.10.2013
Grognoz	Yolande	Assistante socio-éducative (à 75 %)	01.08.2013
Güntert	Céline	Auxiliaire (à 65 %)	01.08.2013
Constantin	Cédric	Auxiliaire (à 12,5 %) CDD	01.11.2012

ACTIVITÉS DU GREFFE MUNICIPAL

Le Greffe a assumé les nombreuses tâches qui sont les siennes en tant qu'organe administratif de coordination pour l'exécution des décisions municipales. Outre le secrétariat municipal, il exécute les divers travaux administratifs en relation avec l'activité de la Municipalité et du Conseil communal.

Liste non exhaustive des différentes tâches incombant au Greffe :

<i>Municipalité</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • Correspondance • Procès-verbaux Municipalité et séances diverses • Ouverture et acheminement du courrier • Réception des appels téléphoniques • Service technique, police des constructions • Administration du personnel communal • Rédaction, impression et tenue à jour des règlements communaux • Tenue à jour des lois • Statistiques • Gestion et mise à jour du site internet communal • Service d'information au public par courriel et sms • Avis de décès et registre des inhumations 	<ul style="list-style-type: none"> • Archives • Procédures de naturalisation • Etablissement des actes de mœurs • Economat • Gestion des ports de la commune (Venoge et Tissot) • Ventes (cartes journalières CFF et CGN, passeports vacances et permis de pêche), macarons de parcage • Locations (Salle du Conseil, Foyer paroissial des Pâquis, Espace 52, Refuge du Laviau et abonnements au porteur CGN) • Liaisons avec les autres services • Relations avec les sociétés locales
<i>Votations – Elections</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • Tenue à jour du registre civique • Transferts des fichiers électroniques à l'Etat par le biais de l'application « Girôle » • Enregistrement des votes reçus par correspondance • Contact avec les électeurs en cas de vote susceptible d'être invalidé et/ou de carte incomplète • Gestion des mutations des électeurs en cours de scrutin (départs, arrivées) • Contrôle des signatures lors d'initiatives et de référendums 	
<i>Conseil communal</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction et tirage des préavis et du rapport de gestion de la Municipalité • Envoi des documents aux membres du Conseil • Tirage des procès-verbaux • Etablissement et tirage de l'ordre du jour 	

JEUNES CITOYENS

En 2014, 36 jeunes Suissesses et Suisses de notre commune ont obtenu leur majorité civique et ont accédé ainsi au rang de citoyennes et citoyens à part entière sur les plans communal, cantonal et fédéral.

Avec 80 autres jeunes gens du même âge, de nationalité étrangère, ils ont été conviés à la traditionnelle réception des « nouveaux citoyens », organisée en leur honneur au carnotzet municipal le jeudi 11 décembre 2014.

C'est autour d'une fondue chinoise, préparée et servie par le restaurant « Le Skipper », qu'ils ont eu l'occasion de dialoguer en toute simplicité avec des membres des autorités.

11 personnes sur les 116 invitées ont répondu favorablement à l'invitation de la Municipalité et pris part à cette manifestation.

REGISTRE CIVIQUE

La tenue du registre civique incombe au Greffe, sur la base des informations reçues du Contrôle des habitants.

Avec le système VOTELEC, l'électeur peut voter en toute confidentialité par correspondance depuis chez lui ou se déplacer le dimanche du scrutin au bureau de vote, entre 10h et 11h, muni du matériel officiel qui lui a personnellement été adressé. Avant chaque votation/élection, le registre des électeurs actualisé est transmis par messagerie électronique au Canton, lequel adresse à chaque électeur le matériel ad hoc (carte d'électeur à usage unique, bulletin(s) de vote, enveloppe de vote et enveloppe de transmission). La carte d'électeur doit impérativement être complétée par la date de naissance et la signature du votant.

Le nombre des votes qui ne sont pas pris en compte à cause de la signature manquante ou de la date de naissance manquante, incomplète ou croisée avec celle du conjoint, est constant. Dans la mesure du possible, le Greffe a pris contact avec les personnes concernées par téléphone pour les inviter à venir corriger leur erreur avant le vendredi midi précédant le scrutin. Cette démarche a ainsi permis de valider de nombreux votes qui, sinon, auraient été déclarés nuls.

VOTATIONS / ÉLECTIONS

L'assemblée de commune a été convoquée à 4 reprises en 2014 pour des votations ou élections.

Date	Votation	Elect. inscrits	Votants	Particip. (%)	Bulletins valables	Oui	Non	Blanc
09.02.14 	Votations fédérales concernant : Arrêté fédéral portant règlement du financement et de l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF)	1721	1154	67.05	1137	845	292	17
	Initiative populaire « Financer l'avortement est une affaire privée – Alléger l'assurance-maladie en radiant les coûts de l'interruption de grossesse de l'assurance de base »	1721	1157	67.23	1144	132	1012	10
	Initiative populaire « Contre l'immigration de masse »	1721	1154	67.05	1129	434	695	24
18.05.14 	Votations fédérales concernant : Arrêté fédéral concernant les soins médicaux de base (contre-projet direct à l'initiative populaire « Oui à la médecine de famille », qui a été retirée)	1731	1164	67.24	1139	1015	124	24
	Initiative populaire « Pour que les pédophiles ne travaillent plus avec des enfants »	1731	1161	67.07	1134	795	339	26
	Initiative populaire « Pour la protection de salaires équitables (Initiative sur les salaires minimums) »	1731	1162	67.13	1138	221	917	20
	Loi fédérale sur le fonds d'acquisition de l'avion de combat Gripen	1731	1164	67.24	1136	442	694	28
18.05.14 	Votation cantonale concernant : Initiative populaire « Sauver Lavaux » et contre-projet du Grand Conseil	1731	1126	65.05	1082	-	-	16
		oui		non		sans réponse		
	Suffrages initiative	338		721		23		
	Suffrages contre-projet	736		296		50		
		initiative		contre-projet		sans réponse		
	Suffrages question subsidiaire	283		763		36		

Date	Votation	Elect. inscrits	Votants	Particip. (%)	Bulletins valables	Oui	Non	Blanc
28.09.14 	Votations fédérales concernant : Initiative populaire « Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration ! »	1765	1104	62.55	1081	344	737	23
	Initiative populaire « Pour une caisse publique d'assurance-maladie »	1765	1104	62.55	1096	522	574	8
30.11.14 	Votations fédérales concernant : Initiative populaire « Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires (abolition des forfaits fiscaux) »	1760	1124	63.86	1107	282	825	15
	Initiative populaire « Halte à la surpopulation – Oui à la préservation durable des ressources naturelles » (Ecopop)	1760	1124	63.86	1116	174	942	7
	Initiative populaire « Sauvez l'or de la Suisse (Initiative sur l'or) »	1760	1119	63.58	1102	163	939	16

INITIATIVES ET RÉFÉRENDUMS

Liste des signatures pour des initiatives et référendums contrôlées en 2014 par le Greffe :

Objet	Contrôlées	Valables
Référendum fédéral "Contre l'arrêté du 27.09.2013 portant approbation de l'accord FACTA entre la Suisse et les Etats-Unis"	51	51
Initiative populaire fédérale "Pour un financement équitable des transports"	63	55
Initiative populaire fédérale (initiative sur la réparation) "Réparation de l'injustice faite aux enfants placés de force et aux victimes de mesures de coercition prises à des fins d'assistance"	52	46
Initiative populaire cantonale "Pour alléger les primes d'assurance-maladie"	68	66
Initiative populaire fédérale "Oui à la protection de la sphère privée"	164	151
Initiative populaire fédérale "Pour la sécurité alimentaire"	8	7
Initiative populaire cantonale "Pour le remboursement des soins dentaires"	56	49
Référendum fédéral « NON à la nouvelle redevance Billag »	22	22
Référendum fédéral « NON au 2 ^e tube du Gothard »	19	19

AFFAIRES MILITAIRES

Sur décision du Conseil d'Etat, depuis le 1^{er} janvier 1998, le travail des chefs de section a été centralisé à Lausanne au Département de la sécurité et de l'environnement (DSE), bâtiment administratif de la Pontaise (BAP).

Stand de tir intercommunal de Colombier-sur-Morges

Tous les tirs 2014 ont été organisés au stand de tir intercommunal de Colombier-sur-Morges, comme ils l'ont été depuis 1991. 11'443 cartouches ont été tirées, ce qui représente une location de Fr. 6'865.80 (60 cts/cartouche).

CONTRÔLE DES HABITANTS

La statistique annuelle de la population des communes est établie par le Service cantonal de recherche et d'information statistiques (SCRIS). Les chiffres officiels présentent des écarts avec ceux établis par le contrôle des habitants (CH) car, parmi les effectifs des résidents étrangers, seuls ceux qui sont détenteurs d'un permis d'établissement ou d'un permis de séjour annuel sont pris en compte.

La statistique annuelle établie par le SCRIS est utilisée pour la classification des communes, entre autres dans les calculs des péréquations intercommunales.

2014 : 3'463 (*)	2013 : 3'378	2012 : 3'301	2011 : 3'277	2010 : 3'218
-------------------------	--------------	--------------	--------------	--------------

POPULATION DU DISTRICT DE L'OUEST LAUSANNOIS AU 31.12.2014 SELON LE SCRIS

	<i>Suisses</i>	<i>Etrangers</i>	<i>Total</i>
Bussigny-près-Lausanne	5'211	2'997	8'208
Chavannes-près-Renens	3'466	3'703	7'169
Crissier	4'208	3'199	7'407
Ecublens	6'613	5'568	12'181
Prilly	6'994	4'830	11'824
Renens	9'942	10'365	20'307
Saint-Sulpice	2'117	1'346	3'463
Villars-Sainte-Croix	509	164	673
Total	39'060	33'172	71'232

La population de la commune de Saint-Sulpice représente environ 4,86 % de celle du district.
Cette proportion atteint environ 5,42 % pour les Suisses et 4,05 % pour les étrangers.

RÉPARTITION DE LA POPULATION DE SAINT-SULPICE AU 31.12.2014 SELON CH

				<u>31.12.2013</u>	
Bourgeois	:	153	4,3 %	142	4,2 %
Vaudois	:	944	26,6 %	925	27,1 %
Confédérés	:	1'028	28,9 %	980	28,7 %
Population suisse	:	2'125	59,8 %	2'047	60,0 %
Population étrangère	:	1'606	40,2 %	1'366	40,0 %
Total général	:	3'731	100 %	3'413	100 %

Hommes		Femmes		Total
< 18 ans	18 ans et +	< 18 ans	18 ans et +	
320	1'623	281	1'507	3'731

(*) Différence entre les chiffres de la commune et ceux du SCRIS due au fait que ce dernier ne prend pas en considération les données suivantes :

- Permis L < 1 an
- Les fonctionnaires internationaux (DFAE)
- La population d'asile (N et F)

MUTATIONS

Arrivées	940	Mariages	21
Naissances (12 garçons et 9 filles)	39	Séparations	28
Départs	639	Divorces	9
Décès (10 hommes et 11 femmes)	19	Naturalisations	25
Changements d'adresse	103	Divers	621
Changements de noms	26	Total mutations enregistrées en 2014	2'470
		(contre 1'985 mutations en 2013)	

Il sied de préciser que ces mutations sont, dans leur ensemble, communiquées régulièrement à toutes les instances touchées par les divers changements qui interviennent dans l'existence et la situation des personnes, à savoir :

- Contrôle des habitants du précédent ou du futur domicile
- Office d'impôt (ACI)
- Assurance incendie (ECA)
- Registre des paroissiens protestants
- Registre des paroissiens catholiques
- Secrétariat des écoles
- Fondation BVA (Bureau Vaudois d'Adresses)
- Sitel-Cablecom (télé-réseau communal)
- Arrondissements militaires vaudois
- Protection civile intercommunale

Pour les étrangers, de nombreuses démarches sont quotidiennement effectuées et transmises directement au Service de la population (SPOP).

RELEVÉ DES DIVERSES NATIONALITÉS DANS LA SOUCHE DE LA POPULATION

1. France	485	24. Turquie	16	47. Colombie	3
2. Italie	128	25. Liban	11	48. Equateur	3
3. Portugal	100	26. Mexique	11	49. Albanie	2
4. Allemagne	93	27. Ukraine	11	50. Egypte	2
5. Espagne	81	28. Serbie	10	51. Irlande	2
6. Royaume-Uni	59	29. Suède	10	52. Japon	2
7. Russie	57	30. Vietnam	10	53. Philippines	2
8. Etats-Unis	48	31. Algérie	8	54. Senegal	2
9. Chine	37	32. Corée du Sud	8	55. Taiwan	2
10. Belgique	34	33. Israël	8	56. Bélarus	1
11. Maroc	33	34. Kosovo	7	57. Cameroun	1
12. Pologne	28	35. Bulgarie	6	58. Chili	1
13. Pays-Bas	27	36. Slovaquie	6	59. Irak	1
14. Tunisie	26	37. Australie	5	60. Kazakhstan	1
15. Grèce	25	38. Bolivie	5	61. Lettonie	1
16. Iran	23	39. Danemark	5	62. Macédoine	1
17. Brésil	19	40. Finlande	5	63. Madagascar	1
18. Canada	19	41. Norvège	5	64. Nouvelle-Zélande	1
19. République Tchèque	19	42. Afrique du Sud	4	65. Pakistan	1
20. Inde	18	43. Croatie	4	66. Serbie/Monténégro	1
21. Roumanie	17	44. Luxembourg	4	67. Singapour	1
22. Autriche	16	45. Arabie Saoudite	3	68. Syrie	1
23. Hongrie	16	46. Azerbaïdjan	3	69. Thaïlande	1
				Total	1'606

Au total, 1'606 étrangers pour 69 nationalités (1'366 pour 68 en 2013)

RÉPARTITION DES PERMIS POUR ÉTRANGERS AU 31.12.2014

Personnes au bénéfice d'un permis d'établissement (C)	:	566	permis
Personnes au bénéfice d'un permis de séjour (B)	:	862	permis
Bénéficiaires du permis (L)	:	17	permis
Fonctionnaires internationaux	:	7	permis
En cours d'attribution et divers	:	154	permis
Total	:	1'606	permis
Travailleurs frontaliers (permis G)	:	67	permis

Permis (B) = permis de séjour

Permis (C) = permis d'établissement

Permis (F) = autorisation pour étrangers admis provisoirement

Permis (G) = autorisation pour travailleurs frontaliers

Permis (L) = autorisation de travail (18 mois maximum)

Permis (N) = autorisation pour requérants d'asile

CARTES D'IDENTITÉ

62 cartes d'identité établies en 2014 (pour 14 enfants et 48 adultes).

Somme totale encaissée : **Fr. 3'710.-** (dont **Fr. 1'638,60** restent dans les caisses de la commune).

Depuis le 1^{er} septembre 2014, les cartes d'identité sont émises par le centre de biométrie et documents d'identité du Canton.

PAROISSES

ÉGLISE DE SAINT-SULPICE

Comme chaque année, l'église romane de Saint-Sulpice a attiré un grand nombre de visiteurs et 9 mariages y ont été célébrés en 2013 (14 en 2013).

Le détail de ces mariages est le suivant :

- habitants de Saint-Sulpice et d'Ecublens	0
- habitants d'autres communes	9

La participation aux frais perçue pour l'utilisation de l'église lors de cérémonies pour des personnes non domiciliées dans la paroisse est de Fr. 500.- pour les mariages et Fr. 300.- pour les services funèbres.

L'église est mise gratuitement à la disposition des personnes domiciliées dans la paroisse d'Ecublens/Saint-Sulpice lors de mariages ou de cérémonies funèbres.

18 concerts y ont également été organisés par « Musique à Saint-Sulpice » ainsi que par d'autres organisations, groupes ou privés (20 concerts en 2013).

Au 31.12.2014, le sacristain était M. Sylvain **Stauffer** et l'organiste Mme Etsuko **Kikoutchi**.

PÈLERINS DE ST-JACQUES DE COMPOSTELLE

De nombreux pèlerins sur le chemin de St Jacques de Compostelle visitent l'église romane et s'arrêtent dans le village. Le postulat de Monsieur Etienne Dubuis du 18 février 2014, déposé par des conseillers communaux, demande d'étudier la possibilité de créer un gîte qui serait mis à disposition des pèlerins. Ces derniers seraient accueillis par des bénévoles qui entretiendraient cet espace habitable.

Des solutions ont été envisagées et les réponses suivantes fournies aux conseillers :

- Au Foyer, pas envisageable selon l'Association du Foyer paroissial.
- A côté de l'Eglise romane, pas possible selon les monuments historiques.
- A l'étude, utilisation d'une des 3 classes enfantines du pavillon.

LES ORGUES

Un groupe de travail s'est formé pour étudier la construction de nouvelles orgues. En 2014, un projet a été présenté à la Municipalité. Une rencontre a été organisée avec un facteur d'orgues, les membres du groupe, deux représentants des monuments historiques et ainsi que deux membres de la Municipalité.

STATISTIQUES DES CONFESSIONS

Protestants	925	habitants	24,8 %
Catholiques	1'089	habitants	29,2 %
Autres ou sans confession	1'717	habitants	46,0 %
Total au 31.12.2014	3'731	habitants	

Il convient de noter que ces chiffres sont approximatifs car les nouveaux habitants qui viennent s'inscrire au contrôle des habitants ne sont plus tenus d'annoncer leur confession.

PAROISSE PROTESTANTE D'ECUBLENS - SAINT-SULPICE



Paroisse Ecublens - St-Sulpice

Rapport sur la vie de la paroisse en 2014

Nouveaux visages

L'entrée en fonction de nouvelles personnes a, cette année, considérablement renouvelé le souffle de la paroisse.

Le nouveau **Conseil paroissial**, d'abord, a été installé pour la législature 2014 – 2019. Lors de sa retraite annuelle, il a défini l'accueil dans la paroisse comme axe d'action prioritaire pour son début de mandat.

L'**Assemblée paroissiale**, ensuite, est dorénavant présidée par Mme Jacqueline Zumstein, qui reprend le flambeau de M. Pierre Martignier.

Last but not least, différents postes ont été repourvus suite au départ de leur titulaire.

La **pasteure référente pour Saint-Sulpice**, Mme Laurence Keshavjee, succède à la diacre Natasha de Félice, portée vers les cieux damounais.

La **secrétaire de paroisse**, Mme Ruth Bourgeois, prend la relève – toujours conjointement avec un pourcentage pour le secrétariat régional - de Mme Florence Delachaux, appelée à un nouveau ministère d'accompagnement.

Le **concierge de l'église d'Ecublens**, M. Jean-Marc Giroud, remplace Mme Ginette Burnier suite à son départ à la retraite.

Mentionnons, enfin, que nous avons également pu cette année compter sur l'apport de **nouvelles forces bénévoles**. Ces dernières, très appréciées, sont toujours les bienvenues, en particulier pour le culte de l'enfance, les visites ou l'accueil, la décoration florale, la distribution de courrier ou le Thé-Contact : qu'on se le dise !

Culte de l'enfance et catéchisme

Une nouvelle pasteure, Laurence Keshavjee, a repris les rênes du **culte de l'enfance**, en en perpétuant le joyeux dynamisme. Des rencontres à Saint-Sulpice et à Ecublens réunissent chaque semaine une trentaine d'enfants, âgés de 6 à 10 ans. Les animations s'inspirent du programme cantonal *Les trésors de l'Évangile* qui expose de nombreux récits autour de la vie du Christ. A noter que l'équipe des monitrices et moniteurs, composée de 3 femmes et 3 hommes, est à parité de genre.

Les plus grands rejoignent ensuite le **catéchisme**, organisé au niveau régional, généralement sur quelques périodes en fin de semaine. Le pasteur Vincent Guyaz initie d'abord les jeunes de 10 à 12 ans aux fondamentaux de la Bible et aux témoins de la foi. Puis la découverte biblique se prolonge au cours de leur treizième année à Renens, avec la pasteure Nivo Morvant, ainsi que l'année suivante par des journées ou des camps thématiques. Pendant la dernière année enfin, à l'âge de 15 ans, les jeunes vivent un week-end régional ; ils se préparent ensuite en paroisse pour le culte des Rameaux, qui clôt leur cycle de formation réformée par la bénédiction, la confirmation ou le baptême. Ce sont entre 10 et 15 jeunes de la paroisse qui terminent ainsi chaque année leur catéchisme.

Week-end paroissial, Journée régionale

Le **week-end paroissial** s'est déroulé à Morgins les 13 et 14 septembre 2014, conjointement avec le lancement des activités du culte de l'enfance le samedi. Le petit-déjeuner attendait les participants en chemin, à l'église de Cully, où se sont également déroulés un recueillement et une introduction au thème du week-end *Pourquoi diable pardonner ?* Arrivés à Morgins, et après un joyeux pique-nique canadien en plein air, des ateliers animés par le pasteur Kocher - invité avec son épouse originaire du Rwanda - ont projeté les participants dans le vaste thème du pardon, qui pose beaucoup de questions et remue des émotions fortes. Randonnée ou atelier-tresse étaient ensuite au menu du jour, suivis d'un souper festif et d'une veillée animée de chants et de contes autour du feu au coeur de la forêt. Le culte en plein air du dimanche, dans un doux soleil, accueillait les réflexions des enfants sur le pardon dans leurs vies et nos vies. Ce bienfaisant week-end, plébiscité par les participants, sera reconduit les 12 et 13 septembre 2015.

Le 8 novembre 2014, une **journée régionale** réunissait des conseils des lieux d'Eglise et des organes régionaux au Centre oecuménique de Froideville. Le matin a été consacré à un partage autour des forces, défis et projets. Après le repas de midi, les *Fresh Expressions* développées dans l'Eglise anglicane ont apporté une réflexion sur de nouvelles manières de vivre la foi. Des ateliers à choix ont été conduits pendant l'après-midi sur les thématiques de la jeunesse, des personnes précarisées, de l'art et de la culture, ou de la spiritualité aujourd'hui, et ont fait découvrir aux participants des approches innovantes. Cette journée, riche en échanges et en rencontres, a apporté la motivation pour approfondir ces thèmes d'actualité.

Terre Nouvelle

La paroisse participe à la vie de l'Eglise sur les différents continents, et en particulier de celle de la paroisse protestante du Caire. Elle s'engage concrètement pour un montant de plus de 6'000.- francs chaque année, pour la levée duquel différentes activités sont mises sur pied. L'équipe de bénévoles organise un **ciné-club** chaque hiver à Ecublens, qui apporte des regards différents sur notre monde.

Le **culte** est célébré deux fois par année avec des envoyés du département Echange et Mission, et relaie les campagnes de solidarité de l'église.

La **soupe de carême** est partagée avec la communauté catholique de Saint-Sulpice.

Le Conseil paroissial

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE DE SAINT-SULPICE – RELEVÉ DES ACTIVITÉS 2014

La communauté catholique de Saint-Sulpice a la chance de bénéficier d'un lieu de culte en la chapelle Sainte-Claire située au chemin du Bochet 37. Elle fait partie de la grande paroisse Saint-François de Renens, qui englobe les 5 communes de Renens-Ecublens-Chavannes-Crissier-Saint-Sulpice.

Les événements marquants de l'année 2014 ont été les suivants :

Dans le cadre du 100^{ème} anniversaire de la paroisse St-François de Renens, une conférence sur Sainte Claire d'Assise a été donnée par Monsieur l'abbé François-Xavier Amherdt, professeur à l'Université de Fribourg, le 13 février à 20h à la chapelle Sainte-Claire.

Le 9 mars à 19h30, un groupe oecuménique de l'Ouest lausannois et pied du Jura a organisé une soirée de prières et chants de Taizé à la chapelle Sainte-Claire. Au vu du succès rencontré, nous essaierons d'organiser cette soirée chaque année.

Dans le cadre de l'Action de Carême, un groupe de jeûneurs s'est réuni chaque soir à la chapelle Sainte-Claire du 9 au 15 mars, pour un partage et un moment de spiritualité.

Le 24 mars à 18h30, la traditionnelle Soupe oecuménique de Carême s'est tenue à la chapelle Sainte-Claire. Une soixantaine de personnes ont participé à cet événement en présence des autorités de Saint-Sulpice.

Le 30 avril s'est tenue à 20h l'Assemblée Générale de la Communauté catholique de Saint-Sulpice.

Le 22 juin trois enfants de Saint-Sulpice ont reçu leur première communion à la chapelle Sainte-Claire en présence de leurs familles et de la communauté.

Le 7 septembre la célébration œcuménique de rentrée s'est déroulée à la chapelle Sainte-Claire. La célébration a été suivie d'un pique-nique autour de la chapelle. Les autorités de Saint-Sulpice nous ont fait l'honneur de leur présence.

Le 28 septembre, la manifestation Cap sur l'Ouest a obtenu un beau succès. Pour des questions de commodité, le trajet passait par le parking de la chapelle, qui malgré les assurances de Polouest a été bloqué pour les paroissiens se rendant à la messe à 11h15. La situation devra être corrigée pour la prochaine fois. Un stand d'accueil commun aux communautés protestantes et catholiques a été tenu avec succès au Motty à Ecublens.

Le 6 octobre, une nouvelle chaudière au gaz a été mise en service à la chapelle Sainte-Claire. Une fuite de gaz dans la conduite reliant la conduite principale sur le chemin du Bochet et la chapelle a été détectée. Une nouvelle conduite sera posée en mars 2015.

Le 10 décembre, la Fenêtre oecuménique de l'Avent a réuni à la chapelle Sainte-Claire de nombreux habitants de la région pour un moment de spiritualité et de convivialité.

Le 24 décembre la messe de la nuit de Noël s'est déroulée dès 23h à la chapelle Sainte-Claire en lien avec le culte protestant à l'église romane.

J'aimerais ajouter que les messes et les manifestations de la communauté à la chapelle Saint-Claire sont toujours plus fréquentées. Outre les messes dominicales à 11h15, on y célèbre des baptêmes, des mariages, des cérémonies funèbres ainsi que des réunions spirituelles. La chapelle sert aussi de lieu régulier de répétition aux chorales Chapelle Vocale de Lausanne et Moussala.

Je me réjouis aussi de voir que de plus en plus de manifestations sont organisées en collaboration avec la communauté protestante dans la fraternité et l'amitié.

Je remercie les nombreux bénévoles qui assurent le succès des manifestations en s'occupant des fleurs, des lectures, de la préparation des locaux, de l'animation des cérémonies et je formule le vœu que notre communauté vivante continue d'être ouverte et accueillante.

*Le Président de la communauté catholique
Jean-Claude Brahier*

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE - Paroisse de Renens et environs

La Paroisse catholique romaine de Renens et environs couvre le territoire des communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens (fraction de la commune) et Saint-Sulpice. Le lieu de culte principal est situé à l'Eglise St-François à Renens.

La paroisse rassemble plus de 22'000 catholiques de l'Ouest lausannois. De plus, les prêtres sont aussi en charge de la paroisse St-Pierre de Bussigny, qui comprend également les communes de Mex, Villars-Ste-Croix et Vufflens-la-Ville. Les deux paroisses forment une unité pastorale (UP).

Une Commission de gestion interne agit en qualité d'intermédiaire entre le Conseil de paroisse et les communes intéressées pour examiner préalablement le budget, les comptes d'exploitation annuels et les propositions qui lui sont faites concernant l'entretien des églises.

Cette commission œuvre de manière dynamique, et entretient d'excellents rapports de travail avec un Conseil de paroisse composé de membres très engagés et actifs.

En 2014, elle a tenu 4 séances dont 2 en présence des délégués du Conseil de paroisse.

Voici les principaux événements qui se sont déroulés en 2014, année du centenaire de la paroisse :

Le 18 janvier l'abbé Marc Donzé, vicaire épiscopal, a donné une conférence sur Saint François d'Assise dans une salle sous l'église de Renens.

Le 11 février le rosaire de Peuples a réuni toutes les communautés linguistiques de la paroisse à l'église de Renens.

Le 24 mai la fête des communautés a permis de célébrer et de déguster les différences culturelles, culinaires et culturelles.

Du 29 mai au 1^{er} juin un groupe de paroissiens est parti en pèlerinage à Assise, ville de Saint François, patron de l'église de Renens.

Le 19 juin la Fête-Dieu a été célébrée sur le parvis de l'église St-François, pour la première fois.

Le 4 octobre la messe du centenaire de la paroisse a été célébrée par Mgr Morerod, évêque de Lausanne-Genève-Fribourg.

Les 11 et 12 octobre la Comédie musicale « L'Amour, le vrai » a été jouée dans l'église St-François. Pour sa réalisation, environ 150 paroissiens et amis de St-François se sont réunis régulièrement pendant toute l'année.

Le président du comité de la paroisse St-François de Renens

PAROISSE DE LANGUE ALLEMANDE DE VILLAMONT

La Paroisse de langue allemande de Villamont est comprise dans la circonscription des paroisses et des arrondissements ecclésiastiques de l'Eglise évangélique réformée. L'agglomération du rayon de la Paroisse de Villamont comprend 34 communes, dont Saint-Sulpice.

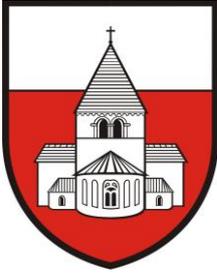
Selon les dispositions légales en vigueur, la Commune participe aux frais d'exploitation de cette paroisse, dès l'exercice 1996, au prorata du nombre d'habitants arrêté au 31 décembre de chaque année. Sa participation, calculée selon la répartition effectuée sur l'ensemble de la population des communes concernées en fonction de leur nombre d'habitants au 31 décembre 2014, s'élève à Fr. 366.- (Fr. 365.90 en 2013).

COMMUNAUTE ISRAËLITE DE LAUSANNE ET DU CANTON DE VAUD (CILV)

Depuis le 1^{er} janvier 2008, une convention de subvention existe entre la CILV et les communes partenaires, dont fait partie celle de Saint-Sulpice. Selon cette convention, les communes partenaires se répartissent entre elles une partie des charges de la CILV.

D'entente avec les responsables de la CILV, le montant de cette contribution est de Fr. 30'000.- par année, avec une clé de répartition intercommunale qui est fonction du nombre de membres de la CILV domiciliés dans chaque commune.

Pour Saint-Sulpice, le pourcentage de la contribution annuelle est d'environ 1,1 % de la subvention accordée à la CILV, soit Fr. 337.10 (somme identique à 2013).



FINANCES

Alain CLERC

**POLICE DES
CONSTRUCTIONS**

Jean-Pierre JATON

**AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE**

Jean-Pierre JATON

TRANSPORTS PUBLICS

Jean-Pierre JATON

FINANCES

REMARQUES GÉNÉRALES

Les comptes de la commune présentent, pour la première fois depuis l'année 2005, une perte. Cette perte s'élève à Fr. 1'793'318.86 alors que le budget prévoyait un déficit de Fr. 1'076'165.-.

Si, invariablement, lors des exercices précédents, les budgets prévoyaient une perte les comptes bouclaient avec un bénéfice. Et si, tout aussi invariablement, ces bénéfices étaient expliqués par des revenus extraordinaires, tel n'est pas le cas pour l'exercice 2014.

Cette perte, plus élevée que budgetée de Fr. 717'153.86, s'explique par une diminution des rentrées fiscales de Fr. 1'297'000.-. La diminution des impôts sur le revenu et la fortune est de Fr. 206'004.20, celle de l'impôt sur le bénéfice et le capital des personnes morales présente une diminution de Fr. 688'931.81, soit 41.75 %.

Les gains immobiliers et les droits de mutation rapportent un montant total de Fr. 1'554'523.- en 2014, soit une diminution de Fr. 583'337.- ou 27.28 %. Cela provient essentiellement du fait que d'importantes promotions immobilières ont débutés en 2012 et se sont terminées en 2013.

Le total des impôts utilisé pour le calcul de la valeur du point communal, après avoir été pratiquement identique en 2012 et 2013, a diminué de Fr. 970'903.-. La valeur du point communal par habitant est de Fr. 83.25, en nette baisse par rapport à 2013 (90.6).

Ces diminutions fiscales influenceront les charges péréquatives dont le décompte final sera connu dans le troisième trimestre 2015. Comme le décompte définitif des charges péréquatives dépend du résultat de l'ensemble des communes vaudoises, il n'est pas possible d'évaluer de façon précise cette diminution.

Au vu de ce qui précède, l'augmentation d'impôt semble inéluctable. L'augmentation de la population ne permet pas de couvrir les nouvelles charges de la commune (nouveau collège, UAPE, bibliothèque, péréquation).

En ce qui concerne les charges, la commune n'ayant pas contracté d'emprunt au 31 décembre 2014, les intérêts budgetés (fr. 400'000.-) n'ont pas été utilisés.

Les charges péréquatives (participation à la facture sociale) continuent d'être très élevées pour Saint-Sulpice. Selon les chiffres 2013 (derniers chiffres définitifs à disposition) cela représente Fr. 7'104'413.- ou Fr. 2'103.- par habitant (enfants compris) ou plus de 30 % du budget total. Cela veut également dire qu'à chaque fois qu'un contribuable serpeliou paie 100 Fr d'impôt communal, Fr. 36.90 est directement reversé pour le paiement de la facture sociale. Ces chiffres interpellent la Municipalité, mais les moyens d'action semblent limités. Fort heureusement, l'ADCV (Association de Communes Vaudoises) et l'UCV (Union des Communes Vaudoises) s'en préoccupent. Comme déjà évoqué l'année dernière, les discussions sur une éventuelle réforme du système péréquatif abordent ouvertement la question d'un arrêt de l'augmentation de la facture sociale à charge des communes dans les années à venir.

Les charges maîtrisables ont été globalement semblables au budget.

Au niveau du passif, comme les autres années, la provision pour impôts pertes débiteurs et recours s'élève à Fr. 7'289'983.36. Il s'agit de dossiers, qui font l'objet de multiples recours auprès du Tribunal fédéral. L'éventualité de récupérer en partie ces montants paraît faible. A ce sujet, et en raison du secret fiscal, il ne pourra pas être répondu à des questions.

ATTRIBUTION DE LA PERTE

La Municipalité propose de répartir la perte comme suit :

Prélèvement au fonds de réserve

- Au compte capital	Fr. 650'000.00
- Fonds de réserve aménagements généraux	Fr. 1'143'318.86
Total	Fr. 1'793'318.86

TRÉSORERIE

Au 31 décembre 2014, la trésorerie était de Fr. 3'785'449.32. La ligne de crédit auprès de la BCV (Fr. 1'100'000.-) n'a toujours pas été utilisée en 2014, tout comme celle de Fr. 1'500'000.- auprès du Crédit Suisse. L'ouverture d'une ligne de crédit supplémentaire de Fr. 1'000'000.-, décidée selon le préavis 17/02, n'a en conséquence toujours pas dû être activée.

Année	Montant
31.12.2007	4'763'263.73
31.12.2008	13'101'098.45
31.12.2009	10'936'471.47
31.12.2010	12'004'988.46
31.12.2011	13'480'430.69
31.12.2012	14'935'350.84
31.12.2013	16'453'403.44
31.12.2014	3'785'449.32

AMORTISSEMENTS

La Municipalité a décidé de boucler, par reprise à réserves, les comptes suivants :

- 01/96 Demande d'un crédit de Fr. 167'000.- pour l'introduction de la gestion par informatique du cadastre et des réseaux communaux
- 11/05 Demande d'un crédit de Fr. 53'000.- pour l'introduction de la gestion par informatique du cadastre et des réseaux communaux
- 14/10 Demande d'un crédit de Fr. 70'000.- pour le drainage et divers travaux de réfection du bâtiment du 14 Avril
- 17/10 Demande d'un crédit de Fr. 82'500.- pour la Route Cantonale RC1 a
- 12/11 Demande d'un crédit de Fr. 153'000.- pour la réfection de l'éclairage du parc du Russel
- 04/12 Demande d'un crédit de Fr. 180'000.- pour la création de deux arrêts de bus à la route de Vallaire et la modification d'un arrêt de bus à la rue du Centre

ÉTAT DE LA DETTE COMMUNALE

La commune n'a pas de dettes au 31.12.2014.

ORGANE DE CONTRÔLE

Pour le deuxième exercice consécutif, la fiduciaire Fidinter SA, Lausanne a procédé au contrôle des comptes.

Un exemplaire de son rapport est remis aux membres de la Commission de gestion et des finances.

ESTIMATION FISCALE DES IMMEUBLES

Suite à une modification de la loi sur l'estimation fiscale des immeubles (LEFI), entrée en vigueur le 01.01.2009, le conservateur du registre foncier est maintenant compétent pour déterminer, dans la plupart des cas, les nouvelles estimations fiscales.

RÉSULTATS DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Libellé	Montants en Fr.		Comptabilisé	
			D	C
Compte de fonctionnement : excédent de dépenses		Fr. 1'793'318.86		
<u>Prélèvement fonds de réserve</u>				
Bénéfice reporté	Fr. 650'000.00		9290.01	234.4809
Fonds de réserve aménagements généraux	Fr. 1'143'318.86		9282.01	234.4809
Sous total	Fr. 1'793'318.86			
Viré à capital	Fr. 8'062.60			
Sommes égales	Fr. 1'793'318.86	Fr. 1'793'318.86		

POLICE DES CONSTRUCTIONS AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

REMARQUES GÉNÉRALES

Après 2012 et 2013, 2014 a été la 3^{ème} année durant laquelle le bureau ABA Partenaires SA à Lausanne a analysé systématiquement tous les dossiers de construction avant mise à l'enquête. Plus de 180 dossiers ont été analysés par ABA en 2014, ce qui représente une augmentation de plus de 40 % par rapport à 2013. La Municipalité reste pleinement satisfaite de ce mode de fonctionnement.

A noter que la Municipalité a décidé de demander systématiquement la pose de gabarits durant la mise à l'enquête, en cas de construction ou agrandissement de bâtiments importants.

En septembre, la Municipalité a confirmé l'engagement de M. David Conde en tant qu'adjoint technique en charge des constructions. Son engagement a débuté le 5 janvier 2015.

Permis de construire

35 permis de construire ont été délivrés au cours de l'année 2014.

Nature de l'ouvrage	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Villas familiales à 1 logement	-	1	5	0	3	0	2
Villas à plusieurs logements, immeubles locatifs, bâtiments à usage mixte	2	1	1	1	12	12	11
Commerces-ateliers-industrie-édifices publics (nouvelles constructions et transformations)	2		1	2	3	1	2
Transformations-agrandissements	12	1	20	8	11	15	12
Divers (auvents, "velux", piscines, clôtures, tennis, serre, garages indépendants, aménagements extérieurs, sous-stations de transformation, citernes)	6	6	7	10	12	5	7
Démolitions	3	1	1	1	1	4	1
Démolitions liées à une reconstruction et n'ayant pas fait l'objet d'un permis distinct	(2)	(1)	(5)	(1)	(8)	(6)	(7)
Total	25	10	35	22	42	37	35

STATISTIQUE DU LOGEMENT

Il a été recensé 4 logements vacants sur le territoire de Saint-Sulpice au 1^{er} juin 2014 dont :

Maison individuelle à louer :	1 x 6 pièces
Appartements à louer :	1 x 3 pièces
	2 x 4 pièces
Maison individuelle à vendre :	néant
Appartement à vendre :	néant
Locaux industriels et commerciaux à louer :	7 objets

CONTRÔLE DES CITERNES

Par convention signée le 27 novembre 1986, l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne (ERM) est chargée de la gestion technique, du recensement et du contrôle périodique de révision des citernes installées sur le territoire communal.

Législation en vigueur

Pour mémoire, la carte actuelle (établie en 2012) ne définit plus que deux types de secteurs :

- « Au » : secteur partiellement menacé
- « üB » : autre secteur

En règle générale, seuls les réservoirs situés en secteur « Au », d'une capacité supérieure à 2'000 litres, sont soumis à révision périodique (10 ans) avec contrôle de l'organe de surveillance. Ceux d'une capacité inférieure, ainsi que la totalité de ceux situés en secteur « üB » sont soumis à un devoir d'entretien laissé à la seule responsabilité de leur propriétaire.

Une exception demeure toutefois à l'égard des « citernes souterraines à simple manteau » : celles-ci, quel que soit le secteur de protection des eaux, sont soumises au contrôle de l'organe de surveillance jusqu'au 31 décembre 2014, date butoir impliquant soit leur mise en conformité (aménagement d'un double manteau), soit leur mise hors service.

Situation pour les 18 communes ERM

Compte tenu de la carte des secteurs et zones de protection des eaux, la situation des 18 communes ayant mandaté l'ERM à titre d'organe de surveillance se présente comme suit :

- 7 communes sont intégralement situées en secteur « üB » (Chigny, Denens, Echichens, Lonay, Morges, Vaux-sur-Morges et Vufflens-le-Château).
- 11 communes sont situées en secteurs « Au » et « üB » (Bussy-Chardonney, Clarmont, Etoy, Lully, Lussy-sur-Morges, Préverenges, Reverolle, Saint-Sulpice, Tolochenaz, Villars-sous-Yens et Yens).

Devoir de surveillance de l'ERM

Le devoir de surveillance assuré par l'ERM, pour la commune, se résume aux tâches suivantes :

- Recensement de l'ensemble des citernes, actuellement 3'636 ; soit en l'occurrence la tenue à jour du fichier par inscription des nouvelles installations, sur la base des avis de mise en service (formulaire 63), respectivement, par effacement de celles mises hors service sur la base des avis correspondants.
- Envoi des avis de révision et/ou rappels des « citernes normales ». (Répartis sur une période de 10 ans).
- Envoi des avis de révision des « citernes souterraines à simple manteau », actuellement 72 (1 en zone « Au » et 71 en zone « üB »), également selon une périodicité de 10 ans, mais limitées à l'année 2014 et impliquant la même tenue à jour de la base de données.
- Courriers particuliers aux communes et à certains propriétaires en fonction des nécessités (par exemple : rappel de la date butoir relative aux citernes souterraines à simple manteau).

<i>Gestion des dossiers par l'ERM pour Saint-Sulpice</i>	<i>Année 2014</i>
Mise en service	3
Mise hors service	7
Avis de révision expédiés	14
Rapports de révision traités	15

PLAN DE QUARTIER « EN CHAMPAGNY SUD »

Les travaux se sont poursuivis en 2014 sur les différentes aires d'affectation. La situation au 31.12.2014 est la suivante :

1. « **Champagny One** » parcelle 173. Au mois de février 2014 la société HRS REAL ESTATE SA s'est installée sur 2 étages du bâtiment. En fin d'année 2014 il reste à louer 2 étages ainsi que le rez-de-chaussée.
2. « **Champagny Activités** » parcelles 1739 et 1740. Au mois de septembre la société REALSTONE SA a inauguré dans les 2 bâtiments 186 studios pour étudiants qui ont été immédiatement loués. Cette résidence dénommée « Résidence Azur » est exploitée par la Fondation Maisons pour Etudiants Lausanne. En fin d'année 2014, il reste à louer dans les 2 bâtiments les surfaces d'activité du rez-de-chaussée.
3. « **Champagny New** » parcelles 1743. Les 38 logements sont terminés depuis 2013. Il reste quelques appartements sur le marché.
4. « **En Champagny Sud** » parcelle 1741 et 1742. La construction de 2 bâtiments de logements protégés et activités a débuté en 2014 et s'est poursuivie tout au long de l'année.

ZONE DU LAVIAU

Selon les informations reçues de la Direction générale de l'Environnement de l'Etat de Vaud (DGE), le projet de renaturation de l'embouchure de la Venoge est toujours d'actualité. Force est cependant de constater que ce dossier n'avance pas très vite au sein des services de l'Etat.

En partenariat avec la Commune de Préverenges, le bureau Plarel, architectes et urbanistes associés à Lausanne, a été mandaté afin de réaliser une étude de faisabilité pour la création d'un Plan partiel d'affectation (PPA) « Le Laviau », comprenant l'aménagement de l'embouchure de la Venoge et la création d'un nouveau port de plaisance (hors zone du PAC Venoge).

Les discussions avec la ville de Lausanne à propos de la nouvelle station de pompage se sont poursuivies en 2014. La nécessité technique d'adapter les installations reste d'actualité mais le financement du projet n'est pour l'instant pas assuré.

COMMISSION COMMUNALE DE SALUBRITÉ (ÉTAT AU 31.12.2014)

Président	M.	Alain	Clerc	Syndic
Membres	M.	Jean-Pierre	Jaton	Municipal
	M.	Bernard	Liechti	Médecin
	M.	Michel	Cottier	Police du feu
	M.	Jean	Mundler	Architecte conseil

Cette commission a effectué 29 visites en 2014 en vue de la délivrance de permis d'habiter et/ou d'utiliser.

TRANSPORTS PUBLICS

tl (Transports publics de la région lausannoise)



En tant que commune desservie par les tl, Saint-Sulpice dispose d'un siège au Conseil d'administration de cette société, occupé en 2014 par M. Jean-Pierre Jaton, Municipal. En 2014, le Conseil d'administration s'est réuni à 4 reprises, les 7 avril, 2 juin, 15 septembre et 17 novembre.

Le Conseil d'administration des tl exerce tous les pouvoirs qui n'entrent pas dans la compétence exclusive d'un autre organe de l'entreprise, en conformité avec les dispositions de la loi cantonale vaudoise sur les transports publics. D'une manière générale, le Conseil d'administration :

- assure la haute surveillance de la gestion,
- décide la stratégie d'entreprise, le plan d'entreprise et son financement et valide la politique tarifaire,
- s'assure de la mise en oeuvre de la stratégie, de son financement, de la maîtrise des risques et de la sécurité,
- décide des développements de l'offre de transport et des priorités dans la mise en oeuvre dans le cadre financier convenu à priori avec les collectivités et des priorités, en particulier dans les investissements.

Pour Saint-Sulpice, la ligne 31 relie directement Saint-Sulpice à la gare CFF de Renens tout en desservant les Hautes Ecoles, l'arrêt UNIL-Sorge du métro m1 et l'établissement scolaire de la Planta. La ligne 33, qui est une des plus longues lignes du réseau tl, offre également une liaison directe entre Saint-Sulpice et la gare CFF de Renens, à une fréquence de toutes les 15 minutes aux heures de pointe.

Des extraits des rapports d'activité et de gestion 2014 des tl peuvent être consultés sur demande au Greffe municipal ou sur le site internet www.t-l.ch.

MBC / TPM (Transports de la région Morges – Bière - Cossonay)

La société MBC (Transports de la région Morges-Bière-Cossonay) administre, entre autres, les lignes de bus urbains TPM (Transports publics de Morges et environs), dont fait partie la ligne 701 qui emprunte la rue du Centre.



Commune de Saint-Sulpice - Fréquentation des arrêts de la ligne 701

	2013	2014
Bus 701 direction Morges	138'203	136'212
Bus 701 direction Bourdonnette	107'410	116'826
Total voyageurs aux arrêts sur Saint-Sulpice	245'613	253'038

Détail des montées par arrêt pour 2014

701 direction Morges		701 direction Bourdonnette	
Champagne	13'881	Venoge	20'876
Pâqueret	30'427	Laviau	9'866
Parc Scientifique	36'280	Chantres	8'181
Bochet	8'096	Saint-Sulpice centre	17'517
Saint-Sulpice centre	13'731	Bochet	13'771
Chantres	6'391	Parc Scientifique	37'688
Laviau	4'442	Pâqueret	5'400
Venoge	22'964	Champagne	3'527
Total	136'212	Total	116'826

Commentaire : il a été constaté de manière générale une augmentation de la fréquentation sur les arrêts concernés. L'offre 2014 est presque égale à l'offre 2013 ; des courses de renforts ont été ajoutées durant les périodes scolaires entre Prévèrenges et Bourdonnette, avec départs à 07h42, 08h12 et 08h52 depuis l'arrêt « Prévèrenges ».

MBC - avril 2015

Les informations complémentaires sur les activités des MBC / TPM sont disponibles sur le site internet www.mbc.ch.

CARTES JOURNALIÈRES CFF

Ces titres de transport, très prisés de la population (carte journalière pour pratiquement l'ensemble des transports publics suisses proposée au prix avantageux de Fr. 40.-, augmentée de Fr. 5.- dès le 01.01.2014) ont, comme les années précédentes, rencontré un vif succès auprès de la population.

La vente des billets des deux abonnements propriété de la commune est assurée par le Greffe municipal. Deux billets par jour sont ainsi mis à la disposition des citoyens.

En 2014, 533 cartes journalières (620 en 2013) ont été vendues à des habitants de Saint-Sulpice.

Le décompte des ventes de ces titres de transports pour 2014 affiche une moyenne de rentabilité d'env. 73 % sur l'année (85 % en 2013).

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE NAVIGATION SUR LE LAC LÉMAN / CGN

En 2014, la Commune a accordé un don annuel de Fr. 6'300.- à l'ABVL (Association des amis des bateaux à vapeur du Léman), recevant en contrepartie dès le 1^{er} avril 2014, trois abonnements généraux 1^{ère} classe au porteur (valables du 01.04.2014 au 31.03.2015), qu'elle a mis à la disposition de ses administrés au prix de Fr. 15.- par abonnement et par jour (augmentation de Fr. 5.- en vigueur dès le 01.01.2014). 330 locations journalières d'abonnements ont été enregistrées de janvier à décembre 2014 (337 en 2013).

Depuis plusieurs années, la CGN réserve une offre exclusive avec des tarifs très attractifs aux communes riveraines. Ces cartes journalières 1^{ère} classe, valables toute l'année sur les lignes régulières, ont été mises en vente en 2014 au prix de Fr. 45.-/adulte et Fr. 22.50/enfant ou détenteur d'un abonnement ½ tarif (prix inchangé par rapport à 2013).

Afin de compléter l'offre de location des abonnements généraux au porteur, la commune a cette année encore proposé ces titres de transport à l'intention exclusive de ses habitants. 14 cartes adulte et 36 cartes enfant ou ½ tarif ont été vendues par le Greffe municipal (en 2013 : 31 cartes adulte et 71 cartes enfant ou ½ tarif). Cette action a été reconduite pour 2015.

NAVIA – PROJET DE NAVETTE AUTOMATIQUE

Le projet City Mobil 2, démarré en 2012, s'est poursuivi en 2014 et vise toujours à implanter dans des villes de démonstration quelques systèmes automatiques de transport. La commune en collaboration avec l'EPFL reste dans la course.



INSTRUCTION PUBLIQUE

Yves ALLEMANN

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Jean-Pierre JATON

ROUTES - ÉCLAIRAGE PUBLIC

Yves ALLEMANN

ÉPURATION

Yves ALLEMANN

INSTRUCTION PUBLIQUE

Le transport en bus privé des 5-6 P à la Planta s'est poursuivi normalement. De janvier à juin, entre 10 et 15 élèves sont restés quotidiennement durant la pause de midi afin de se restaurer et de bénéficier des devoirs surveillés et/ou d'un encadrement par des étudiants (solution mise en place conjointement par la Municipalité et la Direction durant la construction du nouveau collège). Depuis la rentrée d'août, un deuxième bus s'est avéré nécessaire afin de transporter un nombre nettement supérieur d'élèves de 5-6 P pour l'année scolaire 2014-2015. Toutefois, grâce au système assurant repas et garde de midi, un seul bus a été nécessaire pour l'aller-retour de la pause déjeuner.

Suite au drame survenu en juin sur le chantier du collège, la Municipalité, l'entreprise Losinger et la Direction des écoles ont pris la décision de déplacer les trois classes enfantines (1-2 P) dans des conteneurs pendant quelques mois, durée correspondant à l'activité de la première grue placée au centre du futur collège. Courant décembre, ces élèves ont regagné leurs pavillons habituels. La Municipalité tient à remercier chaleureusement l'ensemble des enseignants concernés, le secrétariat et la Direction des écoles ainsi que les différents services communaux pour leur précieuse collaboration lors de ces événements qui ont fortement perturbé le fonctionnement « normal » de l'école.

Le nouveau règlement communal sur les transports scolaires a été avalisé en juin par Madame la Cheffe du département Anne-Catherine Lyon.

CONSEIL DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE PRIMAIRE ET SECONDAIRE DE CHAVANNES-PRÈS-RENEUS ET SAINT-SULPICE (CEps)

Durant l'année scolaire, le Conseil s'est réuni à trois reprises. Différents thèmes liés à la LEO (Loi sur l'Enseignement Obligatoire) ont été abordés. Le Conseil se préoccupe également de la sécurité sur le chemin et aux abords de l'école ; un travail plus conséquent à ce sujet sera effectué en collaboration avec Polouest au début de l'an prochain. La pause de midi, avec la possibilité pour les élèves de manger au réfectoire scolaire puis de suivre différentes activités avant de reprendre les cours, a également fait l'objet de nombreuses discussions et propositions. Les procès-verbaux des séances sont consultables sur le site internet de l'établissement.

Composition du Conseil d'établissement au 31.12.2014

Représentants des autorités communales

M.	Allemand Yves	Saint-Sulpice	Vice-président du Conseil
M.	Michel Patrick	Chavannes-près-Renens	
M.	Rochat Jean-Pierre	Chavannes-près-Renens	Président du Conseil
M.	Salis Nicolas	Chavannes-près-Renens	
Mme	Willi Corinne	Saint-Sulpice	

Représentants des parents d'élèves

M.	Apothélos Sébastien	Chavannes-près-Renens
Mme	Grubor Gordana	Chavannes-près-Renens
M.	Jacot Frédéric	Chavannes-près-Renens
Mme	Probst Mariacristina	Saint-Sulpice
Mme	Rochat Corinne	Saint-Sulpice

Représentants des milieux et organisations concernés par la vie de l'établissement (« société civile »)

Mme	Christen-Sumi Silvie	Chavannes-près-Renens
Mme	Golaz Anne-Lise	Saint-Sulpice
Mme	Zindler Karin	Saint-Sulpice
M.	Seydoux Jérémie	Chavannes-près-Renens
M.	Tardo Lorenzo	Chavannes-près-Renens

Représentants des professionnels actifs au sein de l'établissement

M.	Gabriel Stéphane	Lausanne	
Mme	Haldemann-Dubois Camille	Bière	
Mme	Robin Gisèle	Lausanne (jusqu'au 31.07)	
Mme	Favre Oriella	Bussigny (dès le 01.08)	
Mme	Vernez Francine	Prilly	
M.	Ponnaz Olivier	Chavannes-près-Renens	Directeur de l'Etablissement

ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE DE CHAVANNES-PRÈS-RENEIS ET DE SAINT-SULPICE

Directeur : Monsieur Olivier **Ponnaz**
Adresse du bureau : Av. de la Concorde 1
 1022 Chavannes-près-Renens
 Tél. 021 557 48 60 / Fax 021 557 48 93
 Courriel : eps.chavannes@vd.ch

Des extraits du rapport annuel 2014 de l'Établissement primaire et secondaire de Chavannes-près-Renens et de Saint-Sulpice peuvent être consultés sur demande au Greffe municipal.

EFFECTIF DES CLASSES DE L'ÉTABLISSEMENT AU 31.12.2014**Élèves fréquentant les classes primaires à Saint-Sulpice – Collège des Pâquis**

Les 119 élèves étaient répartis comme suit :

1P	30 (dont 1 d'Ecublens)	4P	22 (dont 1 de Préverenges)
2P	34	5P	(A la Planta)
3P	33	6P	(A la Planta)

Élèves fréquentant les classes primaires à Chavannes-près-Renens – Collège de La Plaine

Les 211 élèves étaient répartis comme suit :

1P	35 élèves
2P	32 élèves dont 1 d'Aigle
3P	20 élèves
4P	42 élèves dont 1 de Savigny
5P	41 élèves dont 1 d'Ecublens
6P	41 élèves

Élèves fréquentant les classes primaires à Chavannes-près-Renens – Collège de La Concorde

Les 202 élèves étaient répartis comme suit :

1P	60 élèves
2P	51 élèves
3P	35 élèves dont 1 de Renens et 1 d'Ecublens
4P	56 élèves

Élèves fréquentant les classes primaires à Chavannes-près-Renens – Collège de La Planta

Les 152 élèves étaient répartis comme suit :

5P	79 élèves dont 41 de Saint-Sulpice et 1 de Renens
6P	73 élèves dont 26 de Saint-Sulpice et 1 de Renens

Élèves fréquentant les classes secondaires à Chavannes-près-Renens – Collège de La Planta

Les 504 élèves étaient répartis comme suit :

7P	100 élèves	dont	26 de Saint-Sulpice, 2 d'autres communes (Renens et Lutry)
8P	103 élèves	dont	25 de Saint-Sulpice, 4 d'autres communes (2 Renens, 1 Lutry et 1 Prilly)
DEP 7-8*	10 élèves		
9VG	48 élèves	dont	13 de Saint-Sulpice
9VP	45 élèves	dont	16 de Saint-Sulpice et 1 d'Ecublens
10VG	59 élèves	dont	4 de Saint-Sulpice et 1 d'Ecublens
10VP	42 élèves	dont	15 de Saint-Sulpice et 1 d'Ecublens
DES/P9**	11 élèves		
11VSO	17 élèves		
11VSG	21 élèves	dont	4 de Saint-Sulpice
11VSB	37 élèves	dont	11 de Saint-Sulpice, 2 d'autres communes (Ecublens et Renens)
DES/P10-11***	11 élèves		

* Classe de développement primaire 7e et 8e années

** Classe de développement secondaire 9e année

*** Classe de développement secondaire 10e et 11e années

Elèves dans l'établissement par commune et district

<i>District de l'Ouest lausannois :</i>	Commune de Chavannes-près-Renens	870
	Commune d'Ecublens	7
	Commune de Prilly	1
	Commune de Renens	7
	Commune de Saint-Sulpice	298
<i>District d'Aigle</i>	Commune d'Aigle	1
<i>District de Lavaux-Oron</i>	Commune de Lutry	2
	Commune de Savigny	1
<i>District de Morges</i>	Commune de Prévèrenges	1
	Total	1188

Elèves domiciliés à Saint-Sulpice enclassés à l'extérieur

Primaire (1P à 8P)	Privé	60 élèves	Total : 64 élèves
	Institution	2 élèves	
	Scolarité à domicile	0 élèves	
	Inconnu	2 élèves	
Secondaire (9S à 11S)	Privé	9 élèves	Total : 9 élèves
	Institution	0 élève	
	Scolarité à domicile	0 élève	

CORPS ENSEIGNANT DE SAINT-SULPICE AU 31.12.2014

1-2P/10S	Brigitte Jaquet en duo avec Catherine Schouwey
1-2P/11S	Christelle Dénéreáz
1-2P/12S	Maryse Freiburghaus en duo avec Françoise Renevey
3-4P/5S	Sandrine Burri
3P/6S	Manon Yersin
4P/5S	Oriella Favre
5P/5S	Stéphane Gabriel (classe à La Planta)
5P/6S	Evelyne Savary (classe à La Planta)
6P/5S	Corinne Rahmani et Marine Bachmann (classe à La Planta)
6P/6S	Cindy Cherubini (classe à La Planta)
ACT/ACM	Michèle Secco
Rythmique	Patricia Travaglini El Helou
Appui + CIF	Corinne Cuneo

ACT/ACM : activités créatrices sur textiles (ACT)
activités créatrices manuelles (ACM)

CIF : Cours intensif de français

UNITÉ D'ACCUEIL POUR ÉCOLIERS (UAPE)

Le litige avec l'OFAS concernant les subsides pour les trois premières années d'exploitation n'a toujours pas trouvé de solution. A la fin 2014, le tribunal fédéral administratif n'a toujours pas rendu son jugement suite au recours portant essentiellement sur le mode de calcul du nombre de places de la structure effectué par l'OFAS.

Madame Elina **Faye**, nouvelle directrice, a pris ses fonctions le 1^{er} février 2014 et travaille à 80 %.

Au 31.12.2014, le personnel de l'UAPE se composait de :

Monsieur Cédric **Constantin**, CDD 12.5 %, éducateur spécialisé
 Madame Katia **Ruegger**, CDI 65 %, éducatrice de l'enfance
 Madame Yolande **Grognuz**, CDI 75 %, assistante socio-éducative
 Madame Céline **Güntert**, CDI 65 %, auxiliaire
 Madame Anna **Ganoun**, CDI 55 %, auxiliaire
 Madame Corinne **Delapraz**, CDI 50 %, éducatrice de l'enfance (nouveau poste à 50 % dès le 1er août 2014)

Mme Céline Güntert est formée par Mme Delapraz afin d'obtenir le diplôme de CFC ASE (assistant socio-éducatif) en 2016.

Des plafonds phoniques ont été posés pour limiter le bruit durant les repas de midi, créant une atmosphère plus conviviale.

Le règlement de l'UAPE a été modifié et il est rentré en vigueur le 1^{er} août 2014.

Le taux d'occupation est très satisfaisant durant l'accueil de midi les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les mercredis sont plus calmes.

BIBLIOTHÈQUE



À partir du mois d'août, les bibliothécaires ont changé d'employeur. En effet, l'Etat de Vaud a engagé de nouveaux collaborateurs dans ce domaine, ce qui a permis d'effectuer ce changement, facilitant ainsi le travail à la fois communal et cantonal. Désormais, le temps consacré à la bibliothèque communale par nos deux bibliothécaires est remboursé par Saint-Sulpice au canton.

Rapport de Mme Laure Beyeler, bibliothécaire

En novembre 2014, la bibliothèque des Jeunes a fêté ses deux ans.

Elle met à disposition 7200 documents (albums, romans, documentaires, BD, DVD), pour un public allant de la petite enfance à l'adolescence. Les adultes peuvent aussi y trouver un choix de livres ayant trait à la parentalité.

La fréquentation de la bibliothèque a augmenté de 10 % cette année, avec 263 lecteurs actifs. Le nombre de prêt est lui aussi en augmentation : de 26 %. Cela correspond à une moyenne de 400 prêts par semaine.

Une bibliothécaire, Laure Beyeler et une nouvelle assistante, Diane Bertschy, s'occupent du bon accueil et du bon fonctionnement de la bibliothèque. Depuis le 1^{er} août, ce personnel est passé d'un contrat communal à un contrat cantonal.

Au niveau des animations, la bibliothèque a proposé en 2014 :

- Un atelier d'écriture de Slaam,
- La venue d'une auteur d'albums enfant : Haydé,
- Une conteuse, mais cela a dû être annulé au dernier moment en raison de l'accident sur le chantier des Pâquis,
- Une après-midi bricolage,
- Une nuit du conte : avec la venue de la Compagnie des Contes Joyeux.

Le succès a été au rendez-vous. Et même plus que cela avec la nuit du conte, où plus de 120 personnes ont assisté à ce spectacle de musiciens et conteurs.

SANTÉ SCOLAIRE

La fonction de médecin des écoles était assurée au 31.12.2014 par la doctoresse Rebiha Marthe, à Chavannes-près-Renens, laquelle assurait la bonne marche du service en collaboration avec Mme Marie Buclin, «infirmière de santé communautaire en milieu scolaire».

La fonction de dentiste scolaire était assurée au 31.12.2014 par le docteur Stéphane Givel, à Saint-Sulpice, pour les élèves de Saint-Sulpice. Celui-ci est malheureusement décédé dans un accident d'aviation en janvier 2015 et son successeur à cette fonction sera nommé courant 2015.

CHALET "LES ALOUETTES" MORGINS

Composition du Comité au 31.12.2014

Présidente	Mme Pascale Manzini , conseillère municipale à Ecublens
Membres	Mme Michelle Beaud , conseillère municipale à Crissier M. Yves Allemann , conseiller municipal à Saint-Sulpice

Le Comité est secondé par trois collaborateurs de la Commune d'Ecublens, à savoir :

Secrétaire	Mme Sylvette Ménétrety , cheffe de service à la Direction des écoles
Caissier	M. Claude Salzmann , boursier communal
Gestion du personnel	Mme Françoise Matti , cheffe du personnel

Il s'est également entouré de M. Serge **Lugon**, Directeur de l'établissement primaire et secondaire d'Ecublens, pour les problématiques directement liées à l'école, ainsi que de M. Claude-Alain **Biéri**, Chef du service des bâtiments de la commune d'Ecublens, pour tous les conseils liés à l'entretien du bâtiment.

Personnel du chalet

Composition du personnel :

- M. François **Jeandet**, responsable du chalet et animateur (100 %)
- M. Xavier **Vanden Broeck**, cuisinier (90 %)
- Mme Carmen **Premand**, aide de cuisine (90 %)
- Mme Paulette **Joris**, responsable de l'entretien (70 %)
- M. Victor **Roxo**, civiliste aide animateur, jusqu'au 30 juin 2014
- M. Nicolas **Berberat**, civiliste aide animateur, jusqu'au 30 juin 2014
- Mlle Lucie **Abelenda**, stagiaire HES-SO, jusqu'au 31 janvier 2014
- M. Damien **Baeriswyl**, civiliste aide-animateur, dès septembre 2014
- M. Marc-Henri **Jaques**, civiliste aide-animateur, dès septembre 2014

Il est très appréciable de pouvoir bénéficier de l'aide de civilistes pour renforcer l'équipe du chalet. Cette aide permet d'assurer une présence permanente au chalet pendant la semaine et apporte une richesse supplémentaire en matière d'accueil et d'animation pour les enfants et les enseignants accueillis aux Alouettes.

Occupation du chalet

Le chalet a été occupé pendant 41 semaines, à savoir :

Camps d'hiver	13 semaines	Ecole à la montagne	22 semaines
Camp de ski des relâches	1 semaine	Colonies de vacances	5 semaines

Camps scolaires

Ce sont les enseignants qui accompagnent en général deux classes pendant une semaine. L'organisation de la journée pendant les camps scolaires se fait en accord avec l'animateur et les enseignants. Pour les camps scolaires d'hiver, un moniteur vient s'ajouter au personnel et c'est le chef de camp (un enseignant) qui organise la journée de camp, toujours en accord avec l'animateur.

Colonies

En 2014, les camps de vacances se sont bien déroulés. Une semaine de camp de vacances prévue pendant l'été a malheureusement dû être purement et simplement annulée faute de participants. Le comité constate à regret une baisse de fréquentation des colonies, particulièrement pour celles d'été. Un groupe de travail a été créé afin de mener une réflexion pour apporter des nouveautés à cette offre d'accueil des enfants pendant les vacances scolaires.

Locations

Le chalet a été occupé à 18 reprises pendant le week-end. Le traditionnel week-end de ski des enseignants des trois communes s'est déroulé les 25 et 26 janvier 2014. Un week-end au profit des bénévoles des trois communes a été organisé les 4, 5 et 6 avril 2014.



Travaux

Le réfectoire a été entièrement repeint avec des teintes vives et claires, ce qui transforme considérablement cette grande pièce peu éclairée en raison des petites fenêtres. Ce local se trouve en effet dans la partie la plus ancienne des Alouettes.



Suite à l'inspection périodique des installations électriques du chalet, la mise en conformité de toute la construction a été effectuée par des électriciens de la commune d'Ecublens appartenant au service des bâtiments.

Le fameux Chemin Brun, dont l'état ressemblait plus à une piste qu'à un chemin digne de ce nom, a enfin été goudronné. Cette réfection avait pris de nombreux retards en raison des difficultés à définir une clé de répartition entre les différents copropriétaires dudit chemin. Pour mémoire, l'Entente intercommunale Ecublens-Crissier-Saint-Sulpice est propriétaire du chalet des Alouettes et d'un appartement de trois pièces situé dans la copropriété des Ravaires. La pose du tapis final du Chemin Brun sera exécutée en 2015.

Le service des bâtiments a procédé à un inventaire et a proposé au comité différents travaux pour les prochaines années à venir dont il évaluera les priorités afin de les prévoir aux budgets, comme par exemple l'installation de minuteriers sanitaires, luminaires, etc., l'adaptation de la main courante, la modification de la porte d'accès à la cuisine et le changement des lits pour ce qui concerne les travaux d'entretien ou le changement des armoires dans les chambres, le remplacement du mobilier dans les chambres d'adultes, la réfection du carrelage de la cuisine et la réaffectation du vestiaire au sous-sol pour les travaux de rénovation.

Le comité remercie le personnel administratif de la Commune d'Ecublens, membre de l'Entente, pour sa précieuse aide et les tâches qu'il a assumées pendant l'année en faveur du personnel et du Chalet Les Alouettes. Il remercie aussi le personnel du chalet pour le travail accompli auprès des enfants accueillis à Morgins.



TRANSPORT DES ÉLÈVES

Pour les élèves de Saint-Sulpice de 7 à 8 P et de 9 à 11 S, les transports scolaires sont assurés par les bus tl de la ligne 31.

Un transport spécial est organisé pour les élèves des 5 et 6 P durant la période transitoire de reconstruction du collège des Pâquis.

Les élèves enclassés à Saint-Sulpice qui se rendent à la piscine sont transportés, comme à l'accoutumée, par un bus privé.

**ASSOCIATION DU PASSEPORT-VACANCES
DE LA RÉGION LAUSANNOISE (APVRL)**



L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 13 novembre 2014 à Renens.

Le Passeport vacances de la région lausannoise s'est déroulé du 7 au 20 juillet et du 11 au 24 août 2014. Les 40 communes membres de l'APVRL ont mis à disposition plus de 9000 places à travers près de 300 activités. 8000 places ont été utilisées par 1167 enfants de 9 à 15 ans.

Par son rapport qualité-prix favorable, le Passeport vacances reste une offre prisée malgré une baisse des ventes de 7 % en 2014 (9 passeports « traditionnels » vendus à Saint-Sulpice). La participation des parents pour deux semaines d'activités est de CHF 45.- ce qui correspond à environ un tiers du coût réel.

80 % se sont inscrits aux activités par le biais du site Internet www.apvrl.ch, permettant la consultation des places libres et les inscriptions de dernière minute, au moyen d'un login personnel.

Il faut saluer l'important travail des organisateurs des quelque 300 activités qui s'engagent bénévolement pour communiquer et partager leur savoir-faire et leur passion sur les quarante communes de l'APVRL.

Le passeport « farniente » subit une baisse de 11 % avec 319 passeports vendus CHF 25.- / pièce (1 vendu à Saint-Sulpice). Ce sésame, donnant accès aux transports publics, piscines, musées, ainsi qu'à trois séances de cinéma, est proposé aux seuls 13-15 ans. Le passeport « farniente » s'autofinance et est sans activités encadrées.

Pour cette édition, le Passeport vacances s'est déroulé sans accroc malgré une météo peu réjouissante. Pas moins d'une soixantaine d'activités a dû être annulée.

Pour la première fois, l'APVRL a organisé en septembre une rencontre entre tous les partenaires qui collaborent au bon fonctionnement du Passeport vacances. Une centaine d'organisateur, de représentants des communes et le bureau de l'APVRL ont pu échanger et ainsi renforcer leurs relations.

Renseignements complémentaires sur le site : www.apvrl.ch.

CONFÉRENCE DES MUNICIPAUX EN CHARGE DES ÉCOLES DE L'OUEST LAUSANNOIS (CMEOL)

La CMEOL regroupe les Conseillers Municipaux en charge des écoles des huit communes du district de l'Ouest lausannois. Le Municipal des écoles de la commune de Lausanne est invité aux séances. Cette assemblée n'a aucun pouvoir décisionnel. Ces échanges réguliers sont surtout informatifs et permettent de débattre de problèmes communs.

Membres au 31.12.2014 :

Mme Myriam **Romano Malagrifa** (Renens), Présidente jusqu'au 30.06.2014
 Mme Michelle **Beaud** (Crissier)
 Mme Anne **Bourquin Buchi** (Prilly)
 Mme Pascale **Manzini** (Ecublens)
 Mme Suzanne **Perrudet** (Villars-Ste-Croix)
 M. Yves **Allemann** (Saint-Sulpice), Président dès le 01.07.2014
 M. Jean-Claude **Gardon** (Bussigny-près-Lausanne)
 M. Jean-Pierre **Rochat** (Chavannes-près-Renens)

*Invité : M. Oscar **Tosato** (Lausanne)*

Deux séances se sont déroulées sous la présidence de Mme Romano-Malagrifa, Municipale de Renens.

Pour l'année scolaire 2014-2015, la présidence de cette conférence incombe à la commune de Saint-Sulpice. La première séance s'est déroulée le lundi 29 septembre ; à l'ordre du jour figuraient principalement les problèmes liés à la rentrée scolaire, notamment ceux de la nouvelle VG (voie générale). La deuxième séance, tenue le mardi 18 novembre, était consacrée à la traditionnelle rencontre avec l'ensemble des Directrices et Directeurs des établissements scolaires du district ; cette séance a permis de constater les grandes disparités d'organisation entre communes ainsi que les difficultés liées à l'organisation de sorties ou camps extrascolaires.

BÂTIMENTS COMMUNAUX (y compris les extérieurs)
--

Mis à part les tâches d'entretien courant qui ont été effectuées durant l'année dans tous nos bâtiments, les travaux particuliers suivants ont été entrepris (cités dans l'ordre des numéros de compte figurant dans les comptes communaux 2014) :

3500 Centre 60

La « saga » de ce bâtiment se termine. Après bien des allers-retours, le SDT a finalement donné un aval favorable à la modification du règlement du PEP Centre village relatif au changement d'affectation partiel du bâtiment. En parallèle, la Municipalité a chiffré un projet de rénovation et l'a présenté au conseil communal du mois d'octobre 2014. Le conseil communal a accepté le crédit de rénovation ; le projet va être mis à l'enquête au début 2015 et la rénovation pourra enfin démarrer.

3501 Centre 47 et 14-Avril

Réfection complète des portes d'entrée des deux bâtiments.

3503 Bochet 1

Conformément au désir de la commission de gestion et des finances, la Municipalité a fait analyser en détail le bâtiment sur le plan énergétique et sur la présence éventuelle d'amiante (Analyse EPIQr). Ce rapport va permettre de mettre en place un plan de rénovation du bâtiment.

3504 Complexe du Léman

Concernant l'auberge communale, le conflit avec l'ancien tenancier s'est enfin terminé par une décision du Tribunal Fédéral le 6 janvier 2014, favorable à la commune. A la demande du restaurateur, la Municipalité a fait procéder à une étude financière d'agrandissement de la terrasse, puis a présenté un préavis au conseil communal qui a été accepté. La mise à l'enquête de l'agrandissement de la terrasse a eu lieu du 1^{er} au 31 juillet 2014. Les oppositions ont été traitées, les travaux débuteront au printemps 2015.

Concernant le bâtiment d'appartements, des travaux d'entretien ont eu lieu sur les toitures et un lecteur de cartes à prépaiement a été installé pour les machines à laver et sèche-linges.

Conformément au désir de la commission de gestion et des finances, la Municipalité a fait analyser en détail le bâtiment sur le plan énergétique et sur la présence éventuelle d'amiante (Analyse EPIQr). Ce rapport va permettre de mettre en place, un plan de rénovation du bâtiment.

Conformément au budget 2014, la Municipalité a remplacé 150 chaises de la salle du conseil communal.

3506 Foyer des Pâquis

Comme indiqué en 2013, le Foyer a été utilisé intensément en 2014 pour les activités de gymnastique de l'école durant les travaux du nouveau collège. Cette utilisation se poursuivra jusqu'à l'achèvement des bâtiments en été 2015.

Le sous-sol a été aménagé afin d'accueillir le jardin d'enfants « Le Croqu'Pomme », également jusqu'à la fin des travaux de l'école.

3507 Centre 138

Conformément au désir de la commission de gestion et des finances, la Municipalité a fait analyser en détail le bâtiment sur le plan énergétique et sur la présence éventuelle d'amiante (Analyse EPIQr). Ce rapport va permettre de mettre en place, un plan de rénovation du bâtiment.

3509 Refuge

Le frigo-congélateur a dû être remplacé et des réparations ponctuelles des carrelages de sol ont été exécutées.

511 Bâtiments scolaires

La mise à l'enquête des nouveaux bâtiments a eu lieu du 3 décembre 2013 au 13 janvier 2014. La Municipalité a géré les quelques remarques et oppositions et le permis de construire a été délivré le 4 mars 2014. Les travaux ont débuté au mois d'avril et se termineront comme prévu en été 2015.

Il a également été donné réponse à la motion du conseiller communal M. Laurent Mouvet et consorts sur l'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur les toits de la nouvelle construction. En août 2014 a été signée une convention avec la société SIREN pour la mise en place des panneaux sans aucun investissement de la commune.

Un livre souvenir photographique sur les anciens bâtiments de l'école a été commandé par la Municipalité et a fait l'objet d'une souscription publique d'achat.

580.3141 Eglise romane

En 2014, un nettoyage intégral des toitures envahies par de la végétation a eu lieu. Il a été également fait appel à un ingénieur civil spécialisé pour la mise en place de la surveillance de quelques fissures intérieures.

ROUTES ÉCLAIRAGE PUBLIC

Chemin du Roz

La réfection du chemin s'est achevée à la fin du printemps ; l'ensemble des conduites de gaz, d'électricité et d'eau potable ont été changées. L'éclairage public a également fait l'objet d'une remise à neuf et les lignes mises en souterrain.

Rue du Centre

La réfection de la Rue du Centre, secteur Champagny, s'est achevée en octobre par la mise en place d'une haie paysagère ; désormais, ce tronçon bénéficie d'un nouvel éclairage public déplacé au sud de la chaussée, d'un nouveau trottoir élargi et d'un tapis bitumeux neuf.

Un essai de colmatage des fissures a été effectué sur la Rue du Centre entre le Chemin du Laviau et celui des Chantres. Ce travail empêche l'élargissement desdites fissures durant les périodes de gel hivernal.

L'éclairage public de la Rue du Centre côté Est a également été changé au profit des mêmes lampadaires qu'à l'Ouest, secteur Champagny. De chaque côté de l'entrée du village, toujours sur la Rue du Centre, des mâts événementiels escamotables ont été placés. Ces derniers permettent notamment la suspension de décorations de Noël, inaugurées en décembre.

Eclairage public – Chemin de la Venoge

Profitant des fouilles effectuées par le chantier Edipresse, la Municipalité a changé l'éclairage public vétuste et énergivore du Chemin de la Venoge. Ce dernier bénéficie désormais des candélabres « Spirit », modèles identiques à ceux posés au Chemin des Chantres et au Chemin du Roz.

Extension zone 30 km/h à la rue du Centre

Extension de la zone 30 km/h à la rue du Centre depuis juillet ; cette dernière s'étend désormais entre les intersections Centre-Bochet et Centre-Chantres ; ce changement implique une nouvelle priorité de droite au carrefour Rue du Centre / Chemin de l'Ochettaz ; la pépite beige a été posée sur l'ensemble du nouveau tracé et les passages piétons ainsi que la piste cyclable ont été supprimés, répondant ainsi aux conditions d'une zone 30.

Chemin de l'Ochettaz

Le tapis final de la partie haute du chemin a été posé en octobre. Le carrefour sera quant à lui goudronné en 2015 en raison de la construction d'un petit immeuble à proximité.

RC 81

Un nouveau tapis a été posé depuis la RC 1 jusqu'à l'intersection RC 81 - Rengés.

ÉPURATION

Réhabilitation du collecteur d'eaux usées au chemin du Marquisat

La réhabilitation du collecteur d'eaux usées au Chemin du Marquisat et dans le champ situé au nord du Laviau s'est achevée au début de l'année.

Collecteur de concentration entre STREL des Pierrettes et STAP de la Chamberonne

Le curage et l'inspection par caméra du collecteur de concentration entre la STREL (station de relevage) des Pierrettes et la STAP (station de pompage) de la Chamberonne ont été effectués en septembre. Les résultats de cette opération permettent d'envisager la réfection du collecteur en deux étapes : une première partie avec chemisage complet de chambre à chambre depuis la STREL des Pierrettes jusqu'à la chambre 1201 (proche de l'allée des platanes de Dorigny). La seconde partie sera traitée ultérieurement au vu de l'état plus précaire du collecteur sur ce secteur (présence d'une bassière notamment).



Hormis les investissements mentionnés ci-dessus, l'année 2014 n'a enregistré aucune dépense majeure pour les réseaux primaire (collecteur) et secondaire.

ENTENTE INTERCOMMUNALE MÈBRE-SORGE

Suite aux nombreuses discussions au sein de la commission, un projet de nouvelle convention a été présenté aux cinq commissions ad hoc des conseils communaux des cinq communes membres de l'entente.

Après les diverses remarques desdites commissions, le projet a été finalisé et sera soumis au vote des conseils communaux. Rappelons que le changement principal de la nouvelle convention concerne le mode de répartition des coûts. Ces derniers seront calculés selon deux critères :

- les volumes annuels de consommation d'eau potable par bassin versant,
- la longueur d'utilisation des tronçons des canalisations de l'Entente.

La cinquième étape concernant la réfection du collecteur a été acceptée par les communes de l'Entente à la fin de l'été. Il s'agit de travaux effectués sur le secteur Blancherie/Concorde ; ces derniers consistent en un chemisage complet de la canalisation ainsi qu'à divers travaux de génie civil (consolidation afin de résoudre des problèmes d'érosion ; chambre de visite réparée ; etc.

Le rapport détaillé de l'Entente figure en seconde partie du présent rapport (pages jaunes 38 et 39).



POLICE

Jean-Paul MEYER

SERVICE DU FEU

Jean-Paul MEYER

PROTECTION CIVILE

Jean-Paul MEYER

VOIRIE

Alain CLERC

DOMAINES

Alain CLERC

GESTION DES DÉCHETS

Alain CLERC

**SOCIÉTÉS LOCALES
ET SPORTIVES**

Jean-Paul MEYER

P O L I C E



Polouest, police intercommunale du district de l'Ouest lausannois, regroupe ses huit communes et assume la sécurité d'une population en constante augmentation d'un territoire toujours plus urbanisé qui dépasse 70'000 habitants, soit plus de 9 % de la population cantonale. Elle s'occupe non seulement de la sécurité mais de nombre d'autres missions, dont certains n'ont même pas conscience, dans le cadre de ses trois divisions :

Police secours

- Unités d'intervention (6 unités, 60 personnes qui interviennent sur terrain 24/24 h, 7/7 j). Elle prend en charge toutes les interventions (litiges familiaux, bagarres, troubles divers à l'ordre, à la tranquillité et à la sécurité publics) et la gestion globale du trafic en mouvement. 3 à 4 patrouilles de police sont présentes en permanence sur le territoire de l'Association.
- Spécialistes aux transmissions : aide précieuse pour les policiers sur le terrain qui depuis leur poste de travail (6 policiers en tournus), effectuent les tâches de réponse aux appels téléphoniques et radio, déclenchent les demandes d'interventions notamment. Ils répondent à toutes les demandes d'intervention en urgence qui parviennent au numéro de téléphone principal de Polouest et à celles déléguées par la police cantonale vaudoise (117).
- Conducteurs de chiens : 5 conducteurs de chiens en formation, nouvelle unité dont une des missions est liée principalement à la recherche de produits stupéfiants, mais aussi de venir en appui aux patrouilles sur le terrain par exemple lors de recherches de personnes, d'armes ou d'objets ayant servi à commettre un délit, la neutralisation de fuyards, etc.

Police de proximité

- Section Territoriale, soit 2 unités situées à Ecublens et Renens, formées d'une trentaine de personnes (civils, assistants de sécurité publique et policiers) dont les tâches sont dévolues à la proximité et interviennent dans les communes pour marquer le territoire de leur présence et garantir la sécurité.
- Unité Prévention (qui intervient notamment dans les écoles pour informer et prévenir les jeunes : drogues, alcool, circulation et comportement).
- Unité Trafic (radar et signalisation – routes et chantiers).

Police administrative

- Chancellerie (réception hôtel de police de Prilly, central téléphonique et secrétariat).
- Commission de police : amendes d'ordre et sentence municipales, audiences, recours, contentieux.
- Naturalisations : enquêtes et rédactions des rapports en relation avec le contrôle des habitants, interdictions civiles en liaison avec les justices de paix, etc.
- Notifications : des documents en relation avec les offices de poursuites, la justice de paix et les tribunaux.
- Police du commerce : lois sur la police du commerce, des auberges et débits de boissons, loteries, lotos et tombolas, les commerces itinérants.

Comme vous pouvez vous en rendre compte, le spectre des tâches dévolues est important, ce qui vous donne une idée plus complète de l'implication de la police et pas seulement répressive comme on pourrait le penser au premier degré.

La disparition du poste de ville de Saint-Sulpice semble pour l'heure avoir été bien intégrée et ne pas poser de problèmes importants puisqu'il faut le dire le poste de base d'Ecublens n'est qu'à deux pas de notre commune. Les policiers peuvent se déplacer aussi au besoin pour des personnes à mobilité réduite. La volonté d'une présence accrue sur le terrain semble avoir des effets positifs sur le nombre d'infractions ou vols.

La société évolue et nous constatons dans nos communes une augmentation notable des graffitis (tags), tant sur des biens publics que privés, ce qui engendre des coûts importants pour la société. C'est ainsi qu'une base de données commune avec la ville de Lausanne est en train d'être mise sur pied pour essayer de confondre les auteurs de ces actes afin de les faire subir les conséquences financières de leurs incivilités.

Des contrôles hebdomadaires de respect des limites de vitesses sont organisés dans notre village afin de garantir la sécurité des piétons et des enfants principalement, même s'il reste encore des chauffards inconscients qui vont bien tôt ou tard se retrouver sans permis avec en corollaire un porte-monnaie bien soulagé.

Le municipal en charge assure des points de situation ponctuels avec notre officier de liaison le Lt Chappuis, que nous remercions au passage, afin d'anticiper ou de répondre à tout besoin sécuritaire urgent ou non et de prévention pour maintenir le sentiment de sécurité et l'intégrité des biens matériels de notre population. Nos remerciements vont aussi au Brigadier Binggeli avec lequel nous collaborons étroitement pour tous les problèmes de signalisation et les nombreux chantiers.

Activité générale POL

Activité générale POL		14354
Circulation	Total	10% 1431
	Ivresse/Conduite sous stupe-médic.	7% 1004
	Infraction LCR	13% 1799
	Accident	12% 1651
	Contrôle circulation	21% 3002
Vols/cambriolages	Total	13% 305
	Vol véhicule	7% 164
	Vol qualifié	17% 408
	Vol introduction clandestine	12% 297
	Vol par effraction véhicule	18% 428
	Vol par effraction	26% 616
	Vol simple	5% 115
	Brigandage	3% 70
Événements	Total	11% 263
	Prévention	7% 159
	Violence domestique	13% 308
	Stupéfiants	14% 331
	Trouble de la tranquillité / nuisances	19% 461
	Appréhension / arrestation	32% 775
	Infractions loi sur les étrangers	5% 111
	Incendie	1% 18
	Dommage à la propriété	1% 11
	Lésion corporelle / bagarre	1% 1
	Assistance	0% 0
		4
		0
		12
		528
		956
		195
		150
		245
		350
		1280
		681
		229
		213
		9515
Bussigny	327	9% 863
Chavannes	247	7% 681
Crissier	370	11% 1083
Ecublens	337	11% 1023
Prilly	801	22% 2113
Renens	1088	35% 3283
St-Sulpice	139	4% 390
Villars-Ste-Croix	33	1% 79
Total par nature	3342	384
	738	87
	166	400
	1552	189
	124	2533
	2403	2436
	14354	9515

JUGGERS SÉCURITÉ

La collaboration se poursuit avec satisfaction avec cette société. Elle s'occupe notamment du renforcement de la sécurité des plages (Laviau, Pélican, Pierrettes, UNIL Dorigny) entre mai et début septembre et du maintien de la tranquillité de ses habitants, ceci à raison de deux rondes par nuit, les jeudis, vendredis et samedis soirs à des heures variables. Elle vérifie aussi la fermeture du Foyer des Pâquis lors des manifestations en soirée.

Une séance a également été initiée par le municipal, réunissant le directeur de Juggers et des représentants de Polouest. Elle a permis d'établir les liens entre ces deux entités et de définir la coordination des événements. La manière de procéder est consignée dans un document remis à chacun.

REGISTRE DES CHIENS

Chiens recensés sur la commune au 31.12.2014 : 153 (156 au 31.12.2013)

CONTRÔLES DE LA QUALITÉ HYGIÉNIQUE DES EAUX DES PLAGES

En application de l'art. 16 de la Loi du 19 mai 1985 sur la santé publique (LSP), M. Alberto Nascimento, concierge, a procédé en 2014 à des prélèvements d'échantillons d'eau aux endroits suivants :

6 séries de prélèvements pour les plages : Laviau, Pélican et Dorigny (La Chamberonne)
(Prélèvements effectués les 20 mai, 10 et 24 juin, 15 et 29 juillet, 12 août)

Aucune interdiction de baignade (selon art. 6/1 du règlement du 26.6.87 sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages et piscines publiques) n'a été prononcée au cours de la saison par le département Inspection des eaux du Service de la consommation et des affaires vétérinaires.

Toutefois, cette année encore, des observations négatives ont été émises concernant un prélèvement effectué à la plage de la Chamberonne (le 29.06), et dont le résultat n'était pas satisfaisant, ce qui a nécessité la pose d'un panneau signalant cette zone comme « impropre à la baignade ».

Les résultats pour les piscines (prélèvements effectués les 10.06, 15.06 et 12.08) étaient quant à eux conformes et n'ont pas appelé d'observation.

PRÉPOSÉ AGRICOLE

Le préposé agricole pour la commune est M. Cédric Rieben, à Echandens.

NATURALISATIONS

Dossiers de naturalisation en cours 31.12.2014 (peut comprendre une personne seule, un couple ou une famille).

- **Article 8 LDCV – Naturalisation ordinaire** : 15 dossiers, comprenant en tout 25 personnes
- **Article 22 LDCV – Procédure cantonale facilitée pour jeunes étrangers de la 2^{ème} génération (de 14 à 24 ans révolus)** : aucun dossier
- **Article 25 LDCV – Procédure cantonale facilitée pour étrangers nés en Suisse** : 1 dossier, comprenant 1 personne

Nationalité des candidats à la naturalisation (dossiers en cours au 31.12.2014)

<i>Pays</i>	<i>Nombre de dossiers</i>	<i>Nombre de personnes</i>
Allemagne	2	5
Australie	1	1
France	5	7
France / Maroc	1	3
Grande-Bretagne	2	2
Italie	1	1
Italie / Brésil	1	3
Mexique	1	1
Portugal	2	3
Total	16	26

Dossiers terminés en 2014

Personnes concernées	Type	Octroi bourgeoisie par la Municipalité	Acquisition de la nationalité suisse
1 adulte (Allemagne)	Facilitée pour étrangers nés en Suisse (art. 25 LDCV)	27.05.2013	22.01.2014
1 adolescente (Allemagne)	Facilitée pour étrangers nés en Suisse (art. 25 LDCV)	27.05.2013	21.05.2014
1 adulte et son enfant (Italie)	Facilitée pour étrangers nés en Suisse (art. 25 LDCV)	09.07.2013	18.06.2014
1 adulte (Belgique)	Ordinaire (art. 8 LDCV)	04.02.2013	22.01.2014
1 adulte (France)	Ordinaire (art. 8 LDCV)	01.07.2013	21.05.2014
1 adulte (Allemagne)	Ordinaire (art. 8 LDCV)	09.12.2013	26.11.2014
1 couple (Suède)	Ordinaire (art. 8 LDCV)	03.06.2013	18.06.2014
1 adulte (Italie)	Ordinaire (art. 8 LDCV)	01.07.2013	10.09.2014
1 couple (France)	Ordinaire (art. 8 LDCV)	10.06.2013	01.10.2014
1 adulte (France)	Ordinaire (art. 8 LDCV)	01.07.2013	01.10.2014
1 adulte (France)	Ordinaire (art. 8 LDCV)	30.09.2013	29.10.2014
1 adulte (France)	Ordinaire (art. 8 LDCV)	04.11.2013	26.11.2014
1 adulte (Italie)	Ordinaire (art. 8 LDCV)	04.11.2013	26.11.2014

Seuls les candidats à la naturalisation suisse ordinaire dans la Canton de Vaud (selon art. 8 LDCV) sont auditionnés par la Commission municipale des naturalisations. En 2014, celle-ci a tenu 6 séances et examiné 9 dossiers (9 dossiers en 2013).

Quant aux rapports administratifs de police, ils sont établis par la Police de l'Ouest lausannois, section police administrative, à Prilly.

PORT DE LA VENOGUE ET PORT TISSOT

La gestion administrative des ports est assurée par le bureau du Greffe municipal sur la base du Règlement du port de la Venoge, rive gauche, et du port Tissot. Le contrôle des ports est assuré par le service communal de voirie.

Tarif des taxes d'amarrage perçues en 2014 (selon dernier tarif applicable dès le 01.01.2012) :

- domicilié à Saint-Sulpice ou à Préverenges pour la Venoge par place et par année **Fr. 400.-**
- domicilié dans une autre commune par place et par année **Fr. 600.-**

Port de plaisance de la Venoge Capacité : 59 places, dont 57 louées et 1 visiteur + 1 police/secours

Port Tissot Capacité : 15 places louées

La liste d'attente pour l'obtention d'une place d'amarrage dans l'un des ports comprenait, au 31 décembre 2014, 47 inscriptions pour les communes de Saint-Sulpice et Préverenges (dont les habitants ont la priorité sur les citoyens d'autres communes pour l'obtention d'un ponton).

SERVICE DU FEU

Le SDIS Chamberonne, Service du feu intercommunal de défense contre l'incendie, est formé des trois communes d'Ecublens, de Chavannes et Saint-Sulpice sous une même bannière et regroupe une centaine de sapeurs-pompiers.

Le commandement est assumé par le Maj Christophe Légeret d'Ecublens, secondé par le Cap Michel Sartirani de Chavannes.

Compte tenu du tournus annuel établi, le municipal de Saint-Sulpice a cédé la présidence de la Commission consultative du feu intercommunale (CCF) au 30 juin 2014 à M. Michel Farine, conseiller municipal d'Ecublens, Mme Isabelle Steiner de Chavannes est promue à la vice-présidence.

Les délégués communaux 2014 étaient :

Comité de direction : **Meyer** Jean-Paul Conseiller municipal

Commission du feu : **Mosimann** Pierre

Des changements sont discutés avec l'Etablissement cantonal d'assurance incendie du canton de Vaud (ECA), ceci pour tout le canton. Ce projet de réflexion (casernes, pompiers professionnels, volontaires, mixité, etc.) porte le nom de VIDIS. Diverses réunions ont déjà eu lieu et devraient prochainement aboutir à une solution.

Une autre réflexion devrait être initiée envisageant de regrouper toute la sécurité au niveau Etat-major à l'échelle du district (Police, Pompiers et protection civile) ceci pour des questions d'efficience et de rationalisation, comme l'a déjà réalisé Sécurité Riviera. Une présentation au Comité de direction de Polouest a été faite par nos homologues de l'est vaudois dans le cadre d'une journée de brainstorming.

Le rapport d'activité 2014 du SDIS Chamberonne figure en deuxième partie du présent rapport de gestion (pages jaunes no 49 à 61).

PROTECTION CIVILE

Cette année 2014 est assez traditionnelle avec la poursuite de la formation de terrain. Celle-ci permet d'exercer et d'acquérir des automatismes en cas de catastrophe naturelle. Ceci avec un nombre de bénévoles toujours plus difficiles à trouver, mais c'est dans l'air du temps...

Le plan canicule, sous l'égide du canton, représenté au niveau du district par la Préfète, en collaboration avec les municipaux en charge de la PCi, greffes et contrôles des habitants, a comme chaque année été réactualisé avec des envois aux personnes âgées sans soutien familial ou de proximité dont la santé pourrait être fragilisée, notamment par la déshydratation, lors d'une période prolongée de fortes chaleurs.

En cas de déclenchement, la PCi et les pompiers auraient à charge de visiter toutes ces personnes et s'assurer d'un certain nombre de choses voire, dans des cas extrêmes, organiser leur évacuation dans un établissement de soins.

Au 31.12.2014, les délégués communaux à l'ORPC étaient :

Comité de direction :	Meyer Jean-Paul	Conseiller municipal
Conseil intercommunal :	Devaud Ghislaine	Conseillère communale
	Chapuis Olivier	Conseiller communal
	Moser Jean-Louis	Conseiller communal

La présidence du Comité de direction est assumée par M. Olivier **Golaz**, Municipal de Renens, remplacé parfois par M. Jean-Paul **Meyer**, Vice-président.

L'administration tant sur le plan financier que du point de vue du secrétariat est assumée par la commune de Crissier.

Pour la deuxième fois en quelques années, l'organisation de « Cap sur l'Ouest », fête du district en mobilité douce, a mobilisé une fois encore un grand effectif de la protection civile. Cette Fête s'est révélée être un succès puisqu'elle a réuni plus de 23'000 participants, avec des points festifs dans chacune des huit communes, sous une météo parfaite pour ce genre d'activité. Prochaine édition prévue en septembre 2016 !

Le rapport d'activité 2014 de l'ORPC ROL figure en deuxième partie du présent rapport de gestion (pages jaunes no 62 à 64).

VOIRIE

SERVICE DE VOIRIE

Le service de voirie communal, installé dans la zone industrielle des Jordils, est dirigé par M. Claude-Alain Rouge, responsable de voirie depuis le 1^{er} juin 2010. Le nombre d'équivalents plein temps (EPT) de ce service s'élevait à 6,5 au 31 décembre 2014 + 1 employé en CDD à 70 %.

En 2014, l'équipe de voirie s'est acquittée à satisfaction des nombreuses tâches qui lui sont confiées au service de la population. Celles-ci sont principalement les suivantes :

- entretien des routes
- nettoyage des plages (y.c. les week-ends)
- balayage et évacuation des déchets (routes et plages)
- service des inhumations et entretien du cimetière
- entretien des fontaines et du biotope du Russel
- entretien des terrains communaux
- entretien des terrains de football du Laviau
- déblaiement de la neige, salage, etc.
- entretien des stations de relevage des eaux usées
- entretien des véhicules, machines et matériel
- entretien des WC publics
- surveillance et organisation de la déchèterie à la rue des Jordils
- entretien des parcs et promenades, décoration florale et arrosage
- entretien (partiel) de l'éclairage public
- entretien des forêts
- entretien des extérieurs du complexe scolaire des Pâquis
- petites réparations dans les bâtiments communaux
- entretien des ports, des plages et des cours d'eau
- mise à disposition de tables, bâches, bennes à déchets lors de manifestations des sociétés locales
- décoration du village (oriflammes) lors de manifestations et à Noël
- entretien et taille des arbres communaux
- soutien logistique au SDIS lors d'intempéries avec chute d'arbres.

La voirie dispose, pour son activité quotidienne, des véhicules et du matériel suivants :

Mercedes	Camion multi-benne
Scam voirie	Camion multi-benne
Aebi VT 450 + grue	Camion-grue
Ford Courier	Voiture de livraison
Dacia Logan	Voiture de livraison
VW T4 Transporter	Bus double cabine avec pont
Schmidt Swingo	Balayeuse
Hako Hakotrac 4100 DA	Tracteur-tondeuse
Kubota (acquisition printemps 2011)	Tracteur-tondeuse
Komatsu FD 2	Elévateur
Yanmar	Pelle à pneus
Gilletta	Saleuse

Il est à relever qu'en 2014, en sus de ses tâches ordinaires, la voirie est intervenue à plusieurs reprises pour fournir un soutien logistique lors de manifestations organisées par les sociétés locales, particulièrement pour la préparation et le rangement de la Fête triennale de l'Abbaye.

Enfin, les employés de ce service ont été présents plus de 400 heures à la déchèterie, au service des Serpelious, soit l'équivalent d'un peu plus de 10 semaines de travail à temps complet d'un employé (majorations non comprises).

DOMAINES

PLACES - PARCS - PROMENADES

Les travaux d'entretien et d'améliorations suivants ont été réalisés en 2014 :

- Préparation de panneaux explicatifs pour les bennes de la déchèterie.
- Réfection de l'écoulement de la fontaine couverte du centre du village.
- Création d'une place en copeaux derrière l'arrêt de bus du Pâqueret, pose de supports à vélos et création d'un trottoir en tout-venant pour l'arrêt de bus.
- Réfection et peinture des bancs publics.
- Pose d'un banc public vers le tilleul du Bicentenaire au chemin des Pâquis.
- Remise en état de la pelouse du parc des Ramiers.
- Remise en état et création du massif de la fontaine du Débarcadère.
- Remise en état et remplacement de plantes dans les haies au parc du Russel.
- Réparation du grillage du biotope du parc du Russel.
- Fabrication d'un hôtel à insectes au parc du Russel.
- Installation de poubelles solaires aux parcs du Pélican et du Débarcadère.
- Remplacement de la barrière au bord du lac à la place de jeux du Débarcadère.
- Pose de la statue « Le Chapiteau » devant l'immeuble de l'Espace 52.

CIMETIÈRE

Seules des tâches d'entretien courant du cimetière ont été effectuées. Il n'y a pas eu de travaux particuliers sur le site en 2014.

VIGNE

La vigne située au sud de la Maison de Commune continue d'être entretenue et sa récolte vinifiée par la famille Henri Cruchon, à Echichens, à notre entière satisfaction.

surface totale de la vigne : 1'572 m ²			
cépage chardonnay :	524 m ²	cépage pinot noir servagnin :	1'048 m ²

La vendange 2014 a produit le résultat suivant :

- chardonnay 355 kg (89° Oe) soit 284 bouteilles (191 kg (87° Oe) et 174 bouteilles en 2013)
- pinot noir servagnin 760 kg (86° Oe) soit 608 bouteilles (549 kg (90° Oe) et 439 bouteilles en 2013)

EXPLOITATION DU BATEAU FAUCARDEUR

Le bateau faucardeur a été exploité conformément à la convention qui lie la commune à celles de Préverenges, Morges, Saint-Prex et Tolochenaz, ainsi qu'à l'ERM et selon les directives et autorisations du Service des eaux et du Service de la faune.

Conformément à la décision du Comité directeur, la facturation a été établie depuis l'année 2002 selon les heures réellement effectuées et non selon la convention. Le coût de l'opération pour la commune s'est élevé à Fr. 6'175.- pour 2013 (Fr. 9'477.- pour 2012). La somme de Fr. 3'159.- (9 heures à Fr. 325.-) a par ailleurs été refacturée à l'UNIL pour l'entretien des berges de sa parcelle (Fr. 3'510.- en 2012).

Rappelons que le faucardage est limité aux entrées de ports et devant quelques plages publiques. Les différents paramètres de cette campagne ressortent du tableau suivant :

L'ERM a faucardé 108 m³ d'algues au total dans la région en 2013 (128 m³ en 2012)

Tableau des activités
(extrait du rapport ERM 2014)

Saisons	2012	2013	2014
Mise à l'eau	26 juin	25 juin	24 juin
Début du faucardage	16 juillet	15 juillet	03 juillet
Fin du faucardage	29 août	20 août	04 août
Retour du bateau à la STEP	29 septembre	02 octobre	25 septembre
Heures du personnel ERM (y.c. maintenance)	129 heures	153 heures	208 heures
Algues récoltées	120 m ³	128 m ³	108 m ³
HEURES	Effectuées	Effectuées	Effectuées
Saint-Sulpice	27.00	19.00	22.00
Préverenges	8.00	8.00	11.00
Morges	15.00	20.00	15.00
Tolochenaz	7.00	8.00	6.00
Saint-Prex	7.00	8.00	4.00
Rolle	14.00	15.00	13.00
Totaux	78.00	78.00	71.00

MAINTENANCE

Comme chaque année et avant la mise à l'eau, les travaux d'entretien courant, tels que le service moteur et l'aiguillage des barres de coupe ont été effectués. En cours de campagne, il a été procédé à quelques travaux d'entretien mineurs à la suite d'avaries survenues en cours d'exploitation. Après mise hors d'eau, il a été procédé aux travaux de mise en hivernage.

BILAN 2014

Le bilan de la campagne 2014 montre à nouveau une légère diminution des heures machine. Ceci est principalement dû aux conditions météorologiques similaires à la campagne précédente et aux températures exceptionnellement basses, n'ayant pas particulièrement favorisé la croissance des plantes aquatiques. L'évacuation des algues par les communes utilisatrices s'est déroulée sans encombre et la collaboration avec les différents responsables communaux a été excellente.

FACTURATION

Le tarif horaire de Fr. 325.-, appliqué dès l'année 2011, a pu être maintenu pour la campagne 2014. Compte tenu des coûts d'entretien relativement modestes pour 2014, ce tarif, basé sur la moyenne des prix de revient effectifs des trois années précédentes devrait probablement pouvoir être maintenu pour la campagne suivante.

GESTION DES DÉCHETS

GÉNÉRALITÉS

Pour la 7^{ème} année consécutive, la commune a distribué son calendrier de ramassage « RECYCLO » édité sur un modèle unique pour toutes les communes de l'Ouest lausannois, qui se distingue par un langage commun dans la récupération et l'élimination des déchets. Il a été distribué dans les boîtes aux lettres des ménages des 8 communes du district.

Face au problème récurrent des sacs poubelles éventrés par des corneilles ou des renards les jours de ramassage, la Municipalité continue d'encourager les citoyens à s'équiper de conteneurs.

TAXE AU SAC

Pour la deuxième année, le principe de causalité pour la taxation des déchets a été mis en application dans la commune.

A l'instar des autres communes, une diminution des ordures ménagères pratiquement identique à 2013 a été constatée, soit 47 % par rapport à 2012.

Au chapitre financier et à l'instar de 2013, le produit de la taxe au sac est moins élevé que budgeté mais cette diminution est largement compensée par la diminution des frais de collecte et d'élimination. Le budget 2014 pour les comptes 450 et 451 a été calculé alors que les chiffres 2013 n'étaient pas encore arrêtés.

Les coûts de ramassage et d'élimination des déchets sont couverts par la redevance et la taxe forfaitaire, contrairement à d'autres communes vaudoises. Une baisse de la taxe à CHF 80.- (hors TVA) interviendra en 2015. La taxe pour les entreprises ne sera pas modifiée.

RÉCUPÉRATION DES MATIÈRES

<i>Type de déchets</i>	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Verre	138'740	138'550	139'230	125'720	153'630	146'470
Papier et carton	211'980	217'920	217'490	186'210	151'180	236'780
Ordures ménagères	607'060	629'250	595'350	600'810	318'710	319'310

(Quantités indiquées en kilos)

Ce qui représente environ par an et par personne :
 (calculé sur la base de 3'463 habitants au 31.12.2014)

42 kg	de verre
68 kg	de papier et carton
92 kg	d'ordures ménagères

C'est l'entreprise Transvoirie SA à Tolochenaz qui est mandatée pour la collecte des déchets ménagers urbains sur le territoire de la commune (ordures ménagères, verre, papier/carton et déchets organiques).

Les déchets industriels sont directement pris en charge par les intéressés et ne figurent donc pas dans les données ci-dessus.

DÉCHETS DIVERS

Autres déchets collectés à Saint-Sulpice durant l'année 2014 :

• Déchets encombrants (déchets composés mesurant plus de 60 cm)	6'600 kg
• Ferraille (y.c. fers encombrants légers, aluminium et fer blanc)	33'630 kg
• Matières compostables	560'670 kg
• PET	7'280 kg
• Bois	54'640 kg
• Capsules Nespresso (récupérées en conteneurs d'une capacité de 770 litres)	9 conteneurs
• Déchets OREA et SWICO (appareils électroménagers, électriques et électroniques)	14'760 kg

DÉCHETS TOXIQUES MÉNAGERS

Le processus de collecte et traitement de ces déchets est géré par Valorsa SA depuis 2009.

DISTRIBUTION GRATUITE DE SACS POUBELLE TAXÉS

Récapitulatif des rouleaux de sacs poubelle taxés distribués par la Bourse communale en 2014 :

Enfants en bas âge

Nombre de rouleaux	Catégorie	Prix du rouleau	Valeur totale
182	17 litres	Fr. 10.-	1'820.00
212	35 litres	Fr. 20.-	4'240.00
Total, enfants en bas âge			6'060.00

Personnes incontinentes

Nombre de rouleaux	Catégorie	Prix du rouleau	Valeur totale
16	17 litres	Fr. 10.-	160.00
6	35 litres	Fr. 20.-	120.00
Total, personnes incontinentes			280.00

Personnes au bénéfice des prestations complémentaires ou du revenu d'insertion

Nombre de rouleaux	Catégorie	Prix du rouleau	Valeur totale
44	17 litres	Fr. 10.-	440.00
32	35 litres	Fr. 20.-	640.00
Total, personnes au bénéfice des pc ou du ri			1'080.00

Récapitulatif

Nombre de rouleaux	Catégorie	Prix du rouleau	Valeur totale
242	17 litres	Fr. 10.-	2'420.00
250	35 litres	Fr. 20.-	5'000.00
Total général			7'420.00

SOCIÉTÉS LOCALES ET SPORTIVES

USL – UNION DES SOCIÉTÉS LOCALES – ACTIVITÉS 2014

Année de transition entre deux fêtes villageoises, les activités communes des membres de l'USL ont été l'organisation de la manifestation du 1^{er} Août, la participation à la manifestation « Cap sur l'Ouest » et le traditionnel Noël villageois.

L'été 2014 aura été marqué par une météo particulièrement pluvieuse. La manifestation du 1^{er} Août 2014 a toutefois bénéficié d'une journée ensoleillée ce qui a bien entendu eu une incidence heureuse sur l'importante participation du public. En l'absence de son président, M. Jean- Paul Meyer, Municipal, a assuré de main de maître le bon déroulement de la partie officielle. Le cortège, emmené comme de coutume par la fanfare « L'Echo de Gavot », a été suivi par le feu d'artifice offert par la Municipalité. C'est à nouveau l'orchestre « Rendez-Vous » qui a fait danser l'assemblée jusqu'au matin.

Le 28 septembre, l'ensemble des communes de l'Ouest lausannois étaient engagées pour la tenue du 2^{ème} « Cap sur l'Ouest » organisé par notre préfecture. L'USL y a participé en tenant un espace festif de nourriture et boissons sur le parking des Pierrettes. Le président étant absent, c'est le trio Monique Diserens, Dominique Muller et Brigitte Bizzo qui a géré avec brio l'engagement des sociétés participantes. Avec la participation musicale de Gibus Lord Music offerte par la Municipalité, le stand a connu une participation record de visiteurs.

Le Noël villageois a eu lieu le vendredi 19 décembre. Comme d'habitude, les nombreux participants ont apprécié les spécialités culinaires préparées à leur attention. La collecte organisée a permis de verser la somme de CHF 1'200.- à l'association « Ateliers du Coeur » qui offre un soutien aux enfants malades et à leurs familles.

Rolf Gygax, Président

ST-SULPICE-SPORT FC

1^{ère} équipe / 3^{ème} ligue

Après un premier tour prolifique où le FC Saint-Sulpice pointait dans le haut de classement, le second tour s'est quant à lui passé différemment. Suite à l'éviction du président cet hiver, une grande partie des joueurs ont décidé de quitter le navire pour d'autres destinations. Ayant dû reconstruire rapidement une équipe avec des joueurs différents et avec l'intégration de jeunes du cru, le FC Saint-Sulpice a tout de même su conserver sa place dans cette catégorie de jeu. L'équipe pointe actuellement 7^{ème} place avec 25 points au compteur.



2^{ème} équipe / 5^{ème} ligue

La deuxième équipe, composée d'anciens joueurs du club et de jeunes joueurs, a effectué un championnat honorable. Dans une très bonne ambiance, avec le plaisir de s'adonner aux joies du football, l'équipe occupe une très belle 4^{ème} place à 13 points du leader de ce classement.

3^{ème} équipe / 5^{ème} ligue

Cette année, le FC Saint-Sulpice a eu l'agréable surprise d'accueillir une troisième équipe d'active rassemblant des joueurs du coin. En somme, elle se constitue d'anciens coéquipiers, copains dans la vie de tous les jours, ayant eu l'occasion de pratiquer notre sport favori dans d'autres clubs. Bien intégrée dans notre association de football, elle pointe à la 4^{ème} place de son groupe de 5^{ème} ligue.

Juniors

Malheureusement, comme vous avez pu le lire dans les journaux, le groupement FRM va perdre un de ses membres lors de la prochaine saison. Forward-Morges ayant décidé de faire cavalier seul, une réorganisation de la structure est en cours. Bien entendu, le FC Saint-Sulpice ainsi que les clubs concernés travaillent actuellement sur ce projet pour la prochaine saison.

Les juniors C du groupement Foot Région Morges sont gérés par nos soins et nous en possédons 2. La première qui joue dans la catégorie 1^{er} degré, avec 4 victoires pour 3 défaites, se situe à un respectable 6^{ème} rang. Malheureusement, notre seconde équipe composée de très jeunes joueurs n'a actuellement pas réussi à obtenir le moindre point dans sa catégorie 2^{ème} degré. Un dur apprentissage dans cette catégorie de jeu.

Quant à nos juniors D à 9 joueurs, une équipe du groupement Foot Région Morges (gérés par nos soins est actuellement au 5^{ème} rang; l'autre (sous le nom de notre club) se classe aussi au 3^{ème} rang dans un autre groupe.

Les autres catégories (E et F) soit 5 équipes sous le nom de notre club, ne font l'objet d'aucun classement officiel.

L'école de foot est en plein essor, venir voir ces petits le mercredi s'entraîner (24 enfants) est un véritable plaisir. Le groupement Foot Région Morges comprend les clubs d'Echandens, Echichens, Lonay et Saint-Sulpice, d'où la présence de juniors locaux dans différentes formations d'autres clubs et vice-versa, en raison notamment de la catégorie d'âge.

Vétérans

L'objectif de la gagne n'est pas une priorité pour cette catégorie de jeu. Malgré tout, il est important de noter que notre équipe de Vétéran a su se hisser en quart de finale de la Coupe Vaudoise cette année. Une malheureuse défaite au pénalty face au Genolier qui scellera ce beau parcours dans cette compétition. En championnat, avec 4 victoires pour 9 défaites actuellement, les vétérans sont 8^{ème} (sur 9 équipe) avec un total de 12 points.

Féminine

En plein essor, le foot féminin possède une place importante dans notre club de football et nous en sommes très fier. Composée de deux équipes, les filles progressent et peuvent prendre du plaisir sur nos installations. La première équipe féminine du club occupe aujourd'hui une 4^{ème} place tandis que la 2^{ème} équipe, composée d'anciennes Juniores B se classe également 4^{ème}.

Toutes ces équipes ainsi que l'Ecole de football représentent quelques 250 joueurs

Le club

Comme annoncé dans le résumé de la première équipe, notre association de football a subi un changement majeur et bénéfique lors de la pause hivernale. N'étant plus en accord avec les pratiques de l'ancien président et sa politique fourbe et en non adéquation avec les valeurs du FC Saint-Sulpice, nous avons réussi à obtenir la démission de Monsieur Jean-François Gerzner. Un nouveau comité a vu le jour et a dû se réorganiser pour continuer la marche en avant du FC Saint-Sulpice. Le repas de soutien a dû être décalé en Avril et le comité a également organisé une fabuleuse journée familiale (avec les amis, parents, enfants du club) où 140 convives ont répondu présent. Nous travaillons d'arrache-pied pour rétablir les comptes car malheureusement, ceux-ci, ont subi une baisse suite aux décisions contre nature et abusives prise par Monsieur Gerzner dont nous vous passerons tous les détails.

Notre club c'est aussi notre tournoi international juniors groupant les catégories C-D-E et F (donc des petits) qui réunit chaque année, à fin juin, 36 équipes. Jusqu'à ce jour, nous avons accueilli des bulgares, tchèques, italiens et français), ce qui demande une logistique très importante dans l'organisation d'une telle manifestation.

Actuellement seules les équipes françaises nous rendent visite ainsi que nos voisins romands.

C'est aussi notre grande manifestation qui se déroule en automne (cette année au printemps dû aux changements internes procédés cet hiver) soit le repas de soutien qui attire environ 140 convives de l'extérieur.

Et enfin, il ne faut pas oublier nos fidèles membres supporters ou du Club des 100 dont le soutien est très important.

Remarques générales

Sur nos installations, le plus gros problème, reste la disponibilité des vestiaires même si la commune a fait un effort pour les rafraîchir, il s'agira de porter une réflexion à court terme car nous n'arrivons pas à octroyer un vestiaire pour chaque équipe lors des jours d'entraînements et de matchs.

Nous en avons actuellement seulement que 4 à disposition plus un petit pour les arbitres.

Avec nos équipes féminines (le football féminin est en plein essor actuellement en Suisse), il devient difficile de "loger" nos équipes dans seulement 4 vestiaires, et lorsqu'une rencontre est programmée en semaine, il est difficile pour les équipes d'avoir un endroit où se changer. Souvent nos équipes juniors doivent empiler leurs habits dans leur sac pour ensuite mettre leurs affaires à la buvette. Situation précaire. Et nos féminines doivent souvent attendre dehors que les vestiaires soient libérés.

Quant au vestiaire d'arbitres, sans chauffage, il n'est plus adapté actuellement. Lorsqu'il y a un match d'ouverture à lieu avant une rencontre de notre 1^{ère} équipe (ce qui est le cas régulièrement), c'est un 2^{ème} arbitre pour ce match qui doit se changer dans un local de 4 m2 ce qui fait peu de place.

Concernant les terrains : un merci à la Commune, et spécialement au personnel de la voirie pour leur disponibilité et le temps consacré au maintien en état de nos terrains. Ceux-ci sont magnifiques et mis à rude épreuve étant donné le nombre de matchs et d'entraînements.

Dans un avenir proche il serait bien de réfléchir à la création d'un terrain synthétique, ou à entamer des démarches pour revoir les plans de nos terrains de football.

Quant à l'éclairage du terrain B, (il a plus de 40 ans et les plombs sautent régulièrement !!!) il n'est plus dans les normes de l'Association Suisse de Football et par-là même de l'Association Cantonale Vaudoise de Football pour la 3^{ème} ligue, étant précisé que l'installation ainsi que ledit terrain ne sont de toute manière pas homologués pour la 2^{ème} ligue.

En conclusion, nous vous remercions infiniment de l'investissement pour notre club, qui est aussi un peu la vitrine de notre beau village.

Hervé Perret, Responsable club des 100

SECTION DES SAMARITAINS DE SAINT-SULPICE

La section des samaritains de Saint-Sulpice compte une dizaine de membres motivés à se former et à se perfectionner dans le but de pouvoir porter secours à toute personne qui en aurait besoin. Chaque dernier lundi du mois, nous avons un exercice au local afin de perfectionner nos connaissances et entraîner les gestes qui peuvent sauver.



Notre section est aussi une section formatrice. Notre moniteur enseigne les cours de sauveteurs valable pour le permis de conduire organisés par l'association cantonale vaudoise des samaritains, mais également toute une série d'autres cours.

En 2014, 6 cours de sauveteurs ont été donnés dans notre local pour 39 participants, 2 cours BLS/AED (cours de réanimation cardio-pulmonaire et de défibrillation) pour 16 participants, et 2 cours de « refresh » BLS-AED pour 16 participants également. Trois cours de réactualisation du cours UPE (urgences chez les petits enfants) ont également été donnés à un réseau de mamans de jour.

La section a fait face à tous les services sanitaires qui lui ont été demandés, y compris un poste tenu dans le cadre de la manifestation « Cap sur l'Ouest ».

Nous avons également participé aux activités du village organisées par l'USL : fête du 1^{er} Août et Noël au village où nous avons tenu un stand, en plus du traditionnel piquet sanitaire demandé.

Notre section accueille volontiers des personnes de tous âges, intéressées à apprendre et à aider. Elles pourront mettre en pratique leurs acquis en participant à des services sanitaires lors de manifestations diverses si elles le désirent. La section est également ouverte à tout type de collaboration dans le sens de la formation : un groupe de scouts de la région a bénéficié gratuitement d'une formation sanitaire de base et nous continuons de la même façon avec de la formation continue, notre priorité étant qu'une personne accidentée puisse toujours être secourue dans les meilleures conditions.

Le comité fournira très volontiers aux intéressés toute information qu'ils pourraient souhaiter sur simple demande à l'adresse suivante: samasulpice@lift-off.org

Le Comité

SOCIÉTÉ DE TIR

Tirs obligatoires

Pour 2014, le nombre de tireurs est le suivant :

70 tireuses et tireurs (51 en 2013, 63 en 2012, 79 en 2011, 67 en 2010, 72 en 2009), de Saint-Sulpice et des environs, dont 29 astreints (22 en 2013, 28 en 2012, 35 en 2011 et 27 en 2010) – soit 7 militaires en sus.

35 mentions (33 en 2013, 39 en 2012, 40 en 2011 et 34 en 2010) ont été distribuées dont le résultat excède 65 points sur un maximum de 85 points.

Grâce à une campagne de « promotion », nous sommes de retour quant au nombre de tireurs d'avant 2011 en dépit des réductions des effectifs de l'armée.

Tirs en campagne

Le programme du tir en Campagne à Morges, avec 23 participants soit 6 de moins que l'année précédente, la cause : le tir a été organisé pendant le week-end de l'Ascension.

La section a atteint un résultat global (moyenne des tireuses / tireurs pris en compte) de 58.333 contre 56.696 en 2013 sachant que notre record est de 63.375 en 2011.

Championnat de groupes

Implication avec 2 groupes à domicile mais sans grand résultat à retenir au 1^{er} et 2^{ème} tour, en conséquence nous n'étions pas qualifiés pour le 3^{ème} et 4^{ème} tour. Situation inchangée depuis 2 ans.

Les maîtrises « en Campagne » délivrées par la Sté Vaudoise des Carabiniers

Pour cette année 2014, la société de Tir de Saint-Sulpice a enregistré deux demandes de « maîtrises en Campagne » (8 tirs obligatoires – mentions blanches et 8 tirs en Campagne – mentions vertes), soit :

- 2^{ème} maîtrise (argent) pour Christian Meylan – soit 16 mentions vertes et 16 mentions blanches
- 3^{ème} maîtrise (or) pour Maurice Thierrin - soit 24 mentions vertes et 24 mentions blanches

Nous félicitons ces deux tireurs qui ont reçu leur médaille respective le 22 février 2015 à Corcelles-près-Payerne.



Tir Inter Comités Giron Senoge-Venoge

Le 3 septembre 2014, nous avons participé avec 6 tireurs à Villars-sous-Yens. Pas de grand résultats d'ensemble sauf en individuel où Laurent Clerc s'est classé 2^{ème} sur 46 tireurs.

Les tirs inter sociétés

Ce sont environ 28 tireuses et tireurs, 5 groupes - qui se sont manifesté les 4 et 5 octobre 2014. Une fête du tir ouverte à toutes et à tous avec comme résultats :

Groupes :

Challenge Alex	Amicale des Pompiers SIDIS	1954 pts sur 2500
Chalenge UNP	Amicale des Pompiers SIDS	446 pts sur 500
Challenge R. Muller	Abbaye des Lacustres	373 pts sur 500
Challenge Bricouse	Gym Dames	1161 pts

Individuel :

FA 90 - MQ	Bernard Linder	1075 pts sur 1200
FA 57	Michel Serex	898 pts sur 1200
Coup centré	Bernard Linder	100/99/95

Championnat individuel vaudois

En finale vaudoise à Vernand le 4 octobre 2014 avec :

Marcel-A. Panzera (39^{ème} en catégorie D- Vétéran) sur un total de 158 dans la dite catégorie.

Tir de nuit du 125^{ème} anniversaire de notre société

C'est à la tombée de la nuit du vendredi 3 octobre 2014 qu'a commencé ce tir spécial avec des projecteurs qui éclairaient nos 4 cibles distantes de 300 mètres.

Les difficultés n'ont pas manqué : c'est dans l'obscurité voulue du stand que les tireuses et tireurs se sont exercés à mettre en cible les différents organes de visées prévus à cet effet.

Puis l'apéro a été servi à nos invités, après un petit laïus de votre Président !

Des fromages (moitié-moitié) se sont laissés fondre lentement dans plusieurs caquelons à la chaleur des réchauds posés sur les tables, ensuite nous avons partagé ces fondues avec la trentaine de personnes présentes et célébré cette soirée de commémoration.

Licences et cotisations pour 2015

Pas de changement de la part de la FST et SVC.

Activités dans l'Union des Sociétés locales de Saint-Sulpice et de l'Abbaye 2014

- L'organisation et la supervision des tirs de l'Abbaye de Saint-Sulpice à Colombier les dimanche 29 juin 2014 et samedi 5 juillet 2014 avec la participation des moniteurs de tirs que je remercie ici.
- Contribution au 1^{er} Août 2014 par 3 membres.
- Contribution à la journée de la mobilité douce « Cap sur l'Ouest », le dimanche 28 septembre 2014, par la tenue du stand de l'USL.

Autres activités

Votre Président a participé aux réunions suivantes :

- 27 novembre 2014 à Gollion – Réunion commune de Commission de tir VD1 et VD2 avec la présence de la Société Vaudoise des Carabiniers.
- 23 février 2014 à Orbe – Assemblée Annuelle de la SVC accompagné de MM. Daniel Kalina, Maurice Thierrin et Félix Laemmler.

Pour 2014, mes chaleureux remerciements vont à :

- Valérie Porchet-Montagner pour sa présence constante au bureau, aux comptes et à la trésorerie, ainsi qu'à l'organisation des repas du tir de clôture (choucroute maison).
- A mon comité et aux moniteurs pour leurs présences assidues aux séances de tir.
- Aux dames (Véronique Curty, Valérie Porchet-Montagner, Christiane Bédard) qui ont organisé la buvette et la subsistance lors de nos manifestations : Tirs inter sociétés et aux deux manifestations de l'USL citées ci-dessus.
- Tous les tireurs pour votre participation au tir en Campagne (de toutes catégories) – la participation est le rôle le plus important, le résultat n'est qu'un complément de satisfaction.

Marcel André Panzera, Président

ABBAYE DES LACUSTRES

2014, année de fête, chaque membre du Conseil a ses « missions » afin que tout se déroule au mieux pour que les 5-6-7 juillet nos membres, amis et population de Saint-Sulpice puissent festoyer avec nous. La participation a été très bonne malgré une météo capricieuse mais qui nous a quand même épargnés pour les cortèges et le culte ainsi que pour les verrées. Quant à la sortie sur le Léman, nous avons été quelques peu secoués.

L'Abbaye des Lacustres a participé à différents événements lors de cette année : sur le sol communal, avec la célébration du 1^{er} Août, la participation au Noël villageois, aux tirs inter-sociétés. Dans le district en représentation lors des différentes Abbayes du giron et à l'assemblée générale de celui de la Venoge.

Le nombre de sociétaires est en légère diminution, constante malgré les efforts du comité. Il semble que nos jeunes ne sont pas encore prêts à assurer la relève afin de perpétuer cette belle tradition vaudoise que sont les Abbayes.

Financièrement, il faut être attentif car les charges sont de plus en plus lourdes, que ce soit pour la cantine, pour le service traiteur, mais également les patentes, obligation de sécurité, assurances, etc.

Le soutien de la Municipalité, toujours à l'écoute de nos préoccupations, reste un gage sérieux de sécurité, tant sur le plan financier qu'humain, et nous la remercions sincèrement pour ce qu'elle fait pour notre « Honorable Abbaye » ainsi que pour toutes les sociétés locales de Saint-Sulpice.

Robert Ryser, Abbé-président



SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE DE SAINT-SULPICE

Rapport du Président sur l'année 2014

Durant l'année 2014, notre société a organisé ou participé, comme chaque année, un certain nombre de manifestations.

La Rencontre sportive s'est déroulée par une bise noire au Parc du Russel : à la place de l'apéro, c'est au thé que nous avons trinqué ! Les enfants et les parents ont été très courageux ! Nous avons dû abandonner le projet de grillades en plein air et nous replier au Skipper !

La fameuse raclette sur la Plage du Laviau : encore une fois une météo très incertaine : l'équipe de l'Abbaye, occupée au montage de la cantine au Débarcadère, nous propose de racler sous cantine ! Autorisation accordée de la Municipalité et de Polouest ! Excellente soirée avec bien du monde à l'abri de la pluie mais les pieds dans l'herbe à défaut du sable ! Merci l'Abbaye !

Fin juin, une trentaine de jeunes ont participé à la Fête Cantonale de Bière. Uni Hockey, cross, saut et jeux pour un temps variable.

Nous avons participé à notre fête nationale du 1^{er} Août, certains très activement et je les en remercie ! Notre gymnaste Président du Conseil, Benito, nous a fait un beau discours, épaulé de son fiston pour la lecture du pacte de 1291 ! C'est vers 22h que le feu a enfin été allumé et qu'on a pu admirer le feu d'artifice !

Les tirs inter-sociétés ont eu lieu à fin septembre, avec des classements honorables pour la Gym. Nous avions deux groupes femmes et hommes.

La soirée !

Transformation réussie en repas de soutien ! Ambiance décontractée, repas préparé en grande partie par votre Comité élargi pour l'occasion, service avec le groupe Gym & Dance Jeunesse, qui ont fait deux représentations sur scène, le bar, une belle loterie avec les dames du mercredi et un quizz pour occuper la centaine de joyeux participants.



Au Noël au village, des raclettes, une bonne fréquentation et un jolie somme récoltée.

En conclusion, je remercie nos autorités communales, par l'intermédiaire de M. Jean-Paul Meyer municipal, pour les excellents rapports que nous entretenons avec le personnel communal, et encore une fois merci à tout celles et ceux qui, consacrent de leur temps libre auprès des enfants pour assurer ainsi la pérennité de notre belle société de gymnastique.

Cédric Glauser, Président

CHŒUR D'HOMMES « LA RIVERAINE »

Constitution du comité au 1^{er} janvier 2014

Président :	<i>René Walpen</i>	Secrétaire :	<i>Ernest Steinhauer</i>
Vice-président :	<i>Yvan Muller</i>	Caissier :	<i>Mohamed Ebrahimi</i>

Effectif de 30 chanteurs en collaboration avec le chœur d'hommes l'Espérance de Bussigny.

Activités du chœur durant la saison de chant (de septembre 2013 à septembre 2014)

Le dimanche 8 décembre 2013, Concert de l'Avent à l'église d'Echandens.

Le samedi 14 décembre 2013, Concert de l'Avent à l'église romane de Saint-Sulpice dans le cadre de l'anniversaire des 100 ans de la création du chœur de la Riveraine de Saint-Sulpice.

Le dimanche 22 décembre 2013, Concert de l'Avent à l'église de Bussigny.

Le samedi 8 février 2014, traditionnelle soirée avec les épouses des chanteurs à la salle des sociétés de l'ancien restaurant « Le Raisin » de Bussigny.

Le samedi 12 avril 2014, soirée annuelle du chœur d'hommes l'Espérance de Bussigny à la grande salle de Bussigny, sous la direction de Diana Atchabahian. En deuxième partie, nous avons eu le plaisir d'entendre le Hot Pepper Band.

Le dimanche 4 mai 2014, participation au culte à l'église de Bussigny.

Participation à la cantine et aux traditionnelles grillades durant la fête du 1^{er} Août à Saint-Sulpice.

La saison s'est terminée par la traditionnelle course qui a eu lieu le 6 septembre 2014.

René Walpen, Président

TENNIS CLUB SAINT-SULPICE - TCSS

La saison du Tennis Club de Saint-Sulpice a débuté le 16 mars avec la tenue de l'assemblée générale à la salle du conseil à Saint-Sulpice.



TENNIS CLUB
SAINT SULPICE

Les courts ont été ouverts à mi-avril avec les premières heures de jeu suivi du traditionnel apéritif, et la saison s'est terminée par son souper de clôture avec la remise des trophées des tournois internes qui s'est déroulé le 8 novembre au foyer paroissial de Saint-Sulpice et qui a connu un franc succès avec un concert donné par le groupe du Président.

Le TCSS compte au 31.12.2014, 300 membres, dont 86 juniors, 7 membres d'honneur et quelques membres en congé. Nous comptons plus de 130 licenciés auprès de Swiss Tennis.

A relever que la majorité de ses membres sont domiciliés sur la commune de Saint-Sulpice.

Activités sportives

Le but premier du club est d'encourager la pratique du sport, en particulier le tennis, de mettre à disposition des habitants de la commune de Saint-Sulpice des infrastructures et les meilleures conditions possibles pour la pratique de ce sport.

A l'interne, l'encouragement à la compétition et à la participation aux tournois de tennis est une priorité du club, avec notamment le soutien aux tournois Interclubs de Swiss tennis organisés de mai à juin, l'organisation des tournois internes du club organisés à fin août, début septembre.

On peut relever pour l'année 2014 les points suivants :

- Le club compte 5 équipes interclub adulte (2 équipes hommes en 1^{ère} ligue, 2 équipes hommes de 2^{ème} ligue, 1 équipe Dames de 2^{ème} ligue)
- Le club compte 7 équipes juniors, 4 équipes Garçons, 2 équipes Filles et une équipe Kids. Les Kids ont terminé en tête de leur groupe.
- La promotion du mouvement junior se manifeste par le fait que plusieurs juniors jouent dans des équipes interclubs adultes en 1^{ère} et 2^{ème} ligue.
- Plus de 120 juniors, tout confondus, ont suivis des cours et stages organisés par nos professeurs Janos Lindenberger et Brice Lapeyre durant la saison 2014.
- Les juniors s'entraînent en moyenne 2 fois par semaine en été. Le TCSS n'a toujours pas retrouvé d'heures d'entraînements pour la période hivernale 2014-2015. Nombre de nos juniors poursuivent leurs entraînements au sein de clubs avoisinants grâce aux efforts fournis par leurs professeurs, le comité et leurs parents. Le comité poursuit ses recherches de solutions pour les prochains cours d'hiver 2015-2016 auprès des clubs avoisinant disposant de terrains couverts ou envisageant d'en construire. La nouvelle salle de gym devrait permettre d'organiser des entraînements pour les plus jeunes, voire la mise en place d'heures de conditions physique pour les plus grands. Les différents cours sont dispensés sous l'égide de J+S par des professeurs diplômés secondés par quelques jeunes du club. Ces jeunes devraient prochainement être proposés lors de formations J+S afin d'élargir l'offre de cours grâce à des moniteurs spécialisés et surtout développer Kids Tennis.

Après avoir consacré ces dernières années à rendre plus compétitif le mouvement juniors, l'objectif à l'avenir sera double : intégrer les jeunes dans la structure de formation du club afin de le rendre plus dynamique et attirer et fidéliser des jeunes enfants (5-12 ans) pour renouveler les équipes juniors.

- Nous organisons des stages intensifs sur nos courts pendant les vacances de printemps, d'été et d'automne. Ces stages sont donnés par nos juniors et jeunes membres sous la supervision de nos professeurs de tennis dans l'esprit : les plus grands donnent des cours au plus petits.
- L'occupation des courts en 2014 a été en une progression de plus de 16 % par rapport à 2013 avec plus de 4560 réservations pendant la saison.

Nuit du tennis juniors

Une nuit du tennis juniors, organisée de main de maître par Janos Lindenberger, a remporté un vif succès par la présence de plus de 150 personnes, autour de matchs et d'un grand barbecue commun.

Finances du Club

Le budget du Club est de l'ordre de 140'000.- Sfr. Il serait difficile pour le TCSS de boucler son budget sans le soutien de la Commune de Saint-Sulpice (15'000.- Sfr.). Le TCSS rembourse maintenant régulièrement le prêt communal. Nous réitérons nos remerciements à la commune de son support pour le club.

Nous constatons à nouveau une légère augmentation du nombre de membres par rapport à l'année précédente. Les cotisations restent inchangées. Les finances du Club sont bonnes pour cet exercice 2014, malgré des travaux imprévus supplémentaires, comme l'attestent les comptes.

Le club house a continué sa cure de jouvence avec la réfection de la salle et du corridor pendant la pause hivernale. Toutefois, nous rencontrons à nouveau quelques soucis de remontées d'humidités dans les murs du corridor. Le comité s'attelle à résoudre ce problème.

Les travaux de réfection des façades du club house sont prévus pour l'été 2015.

Gestion du club

Lors de l'assemblée générale au printemps 2014, le comité a été reconduit dans ses fonctions par les membres présents.

Le comité est toujours composé de MM. Romain Bérard, Reto Gehring, Matyas Lindenberger, Mathias Schild et Michel Schupbach, à la présidence du club.

M. Michel Schupbach annonce que 2014 sera sa dernière année au comité.

M. Jonas Burdel rejoint le comité et reprend la comptabilité du club.

Nous remercions encore une fois Mme Catherine Söderström pour l'aide qu'elle a apporté à la tenue des comptes du club pendant toute la période de recherche de son remplaçant.

Michel Schupbach, Président sortant

JEUNESSE DE SAINT-SULPICE**Membres du comité de la jeunesse année 2014 :**

- Président : Florian Mayerat
- Vice-président : Alain Allemann
- Caissier : Cyril Golaz
- Secrétaire : Corinne Gay
- Huissier : Christophe Calame

Total des membres : 17 personnes

Nous avons participé aux manifestations de l'USL :

- Marché villageois des commerçants – Vente de bières artisanales
- 1^{er} Août
- Cap sur l'Ouest
- Noël villageois

Nous avons participé à l'Abbaye :

- Construction des radeaux pour l'animation

Nous avons organisé nos manifestations :

- Tournoi de pétanque

Dans le cadre des constructions :

- Nous avons terminé le bar de la Jeunesse selon les prévisions
- La terrasse du chalet de la Jeunesse est également terminée selon les plans

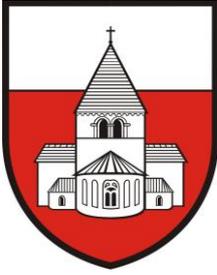
Dans le cadre des loisirs :

- Toute la Jeunesse est partie à Dublin pour quelques jours de détente et de rires

Mathieu Vuillerme président 2015

**UNP – UNION NAUTIQUE DES PIERRETTES**

N'a pas transmis de rapport annuel.



AFFAIRES CULTURELLES

Anne MERMINOD

TOURISME

Jean-Paul MEYER

SÉCURITÉ SOCIALE

Anne MERMINOD

AFFAIRES CULTURELLES

JOURNAL « LE SERPELIOU »

Le Serpeliou, journal local d'information et de publicité, reste un moyen de communication et d'information apprécié entre les autorités, les sociétés locales et la population. Il paraît 6 fois par an.

La composition de son Comité au 31.12.2014 était la suivante :

Secrétaire-rédactrice	Mme	Nicole	Rochat
Rédacteurs	Mme	Alexia	Lehmann
	M.	Bertrand	Merminod
Trésorière	Mme	Dominique	Pache
Photographes	Mme	Marina	Pronina
	M.	Joseph	Rimensberger
Représentante des sociétés locales	Mme	Patricia	Gentilini-Baldi

Le journal essaie d'être représenté par un ou plusieurs de ses membres lors de la plupart des manifestations organisées dans la commune, qu'elles soient culturelles, sportives ou simplement festives. Ainsi, la grande majorité des événements locaux est rapportée dans cette publication.

La Municipalité soutient financièrement le journal par une contribution annuelle de CHF 14'000.-.

ŒUVRES D'ART DE LA COMMUNE

A l'occasion de la grande exposition-vente rétrospective sur l'oeuvre du célèbre sculpteur Serpeliou Walter Weibel, Monsieur Jean-Charles Cerottini, syndic de 2006 à 2013, a fait l'acquisition de la sculpture intitulée « Le Chapiteau » qu'il a ensuite généreusement offerte à la commune.

La cérémonie d'inauguration de cette oeuvre a eu lieu le vendredi 12 septembre devant l'espace culturel de la rue du Centre 52 où elle peut désormais être admirée.

La Municipalité tient ici à exprimer sa reconnaissance à Monsieur Cerottini pour ce magnifique présent culturel aux Serpelious.

THÉÂTRE KLEBER-MÉLEAU

La Commune a soutenu ce théâtre en 2014 par une contribution de CHF 13'512.-, correspondant à CHF 4.- par habitant, selon le chiffre du SCRIS au 31.12.2013 (3378 habitants).

Bilan total :

Saison	Nombre de représentations	Spectateurs	Moyenne
2013-2014	85 représentations	17'982 spectateurs	212
2012-2013	71 représentations	12'864 spectateurs	181
2011-2012	88 représentations	13'936 spectateurs	158
2010-2011	86 représentations	12'865 spectateurs	150
2009-2010	92 représentations (dont 5 concerts)	16'956 spectateurs	185
2008-2009	94 représentations (dont 3 concerts)	16'482 spectateurs	175

En juin 2014, Monsieur Omar Porras a été choisi comme directeur du théâtre. Il est né en Colombie et habite en Suisse depuis plus de 20 ans. C'est un homme qui souhaite un théâtre proche des gens, festif et coloré.

FONDS INTERCOMMUNAL DE SOUTIEN AUX INSTITUTIONS CULTURELLES DE LA RÉGION LAUSANNOISE

En 2014, la Commune a participé au soutien de ce fonds pour CHF 27'024.-, correspondant à CHF 8.- par habitant selon le chiffre du SCRIS au 31.12.2011 (3378 habitants).

Les institutions qui ont bénéficié principalement de ce fonds sont :

***Rudra Béjart Lausanne / Théâtre de Vidy-Lausanne /
Orchestre de Chambre de Lausanne / Opéra de Lausanne***

La commune a adhéré au principe du passeport culturel pour les jeunes de 18 à 25 ans. Ce passeport donnera droit à des billets à moitié prix pour les spectacles de ces 4 institutions, les communes prenant en charge l'autre moitié.

« MORGES-SOUS-RIRE »

Comme elle l'a fait chaque année depuis 2001, la Commune a souscrit 2 parts de CHF 1'000.- à titre de membre-soutien au Festival international d'humour « Morges-sous-Rire », dont la 26^{ème} édition s'est déroulée du 16 au 21 juin 2014.

ZIGZAG THÉÂTRE

La commune a adhéré à l'Association «Zigzag». Il s'agit d'un théâtre pour jeune public qui propose aussi des ateliers-théâtre aux enfants. Il est soutenu par les 8 communes de l'Ouest lausannois et d'autres donateurs. Il se produit dans les salles mises à disposition par les communes.

LOI SUR LES ÉCOLES DE MUSIQUES (LEM)

La nouvelle Loi sur les Ecoles de Musique (LEM), entrée en vigueur le 1^{er} août 2012, prévoit désormais un montant par habitant payable par année civile pour chaque commune.

Pour l'année 2014, ce montant a été de CHF 6,50 par habitant, soit la somme de CHF 21'957.-.

TOURISME

Comme à son habitude, le Municipal en charge a participé aux réunions du Comité du FERL (Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise), présidé par le Syndic de Lausanne et regroupant les communes de Lausanne et de ses environs.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT

Constitution du Comité au 31.12.2014 :

<u>Président</u>	:	M.	Dominique	Gillot	
<u>Vice-présidente</u>	:	Mme	Anne-Marie	Barraud	
<u>Trésorière</u>	:	Mme	Linda	Richards	
<u>Membres</u>	:	Mmes	Mary	Chappuis	
			Ellen	Degonda	
			Maguy	Gillot	
			Christelle	Koukab	
			Anne	Nicole	
			Maya	Schneider	
		MM	Christian	Lehmann	
			Stefano	Spaccapietra	
<u>Déléguée de la Municipalité</u>	:	Mme	Anne	Merminod	Municipale

Activités de la Société de Développement de Saint-Sulpice (SdD) en 2014 :



SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT
CH-1025 SAINT-SULPICE

La SdD a commencé l'année avec une annonce inattendue. Le 14 janvier, Mme Christina Minezac, qui avait présidé cette société pendant des années, a présenté sa démission.

Conformément à nos statuts, c'est donc le vice-président, M. Dominique Gillot, qui a repris la présidence « ad interim » pour mener à bien le programme très chargé prévu pour 2014.

Ce programme 2014 s'inscrivait dans la continuité des activités qui avaient connu un grand succès en 2013, mais introduisait également de nouvelles activités qui rencontrent désormais un grand intérêt.

Rencontres culturelles

Le but de ces manifestations est d'organiser des rencontres avec des artistes, peintres, sculpteurs, musiciens ou créateurs qui viennent parler de leur activité, ou qui reçoivent un groupe pour une visite sur leur site (atelier, galerie, jardin, etc.). Ces « Rencontres culturelles » sont ouvertes à tous les membres de la SdD.

- En janvier, visite de la galerie Midnight sun à Morges pour une exposition dédiée à l'art Inuit.
- En mars, conférence musicale « A la rencontre de Franz Schubert » par Mme Trudelies Leonhardt à l'Espace 52.
- En mai, découverte d'un peintre vaudois, Marius Borgeaud, présentation et film à L'Espace 52.
- En novembre, conférence sur un autre peintre Vaudois, Edouard Morerod, à l'Espace 52.

Les expositions

L'année 2014 restera marquée par une activité importante sur le plan des expositions. En effet, en plus de la traditionnelle exposition des peintres et sculpteurs Serpelious, la SdD, à la demande de la Municipalité, a organisé une grande exposition rétrospective sur l'oeuvre du célèbre sculpteur Serpeliou Walter Weibel.

- Du 27 mars au 6 avril, exposition des peintres et sculpteurs Serpelious à l'Espace 52. Cette exposition a rencontré un vif succès et sera reconduite en 2015.
- Du 5 au 22 septembre, Espace 52, grande exposition rétrospective de l'oeuvre du sculpteur Walter Weibel qui aurait eu 90 ans en 2014. Il était donc important de célébrer cet artiste qui a marqué le village de Saint-Sulpice à bien des égards. Un travail intense de préparation de cette exposition de grande envergure, en collaboration avec la Municipalité et M. Dominique Weibel, ainsi qu'une stratégie de large communication avec les média spécialisés, ont permis de faire de cette exposition un succès retentissant de par le nombre de visiteurs et les articles qui ont été publiés.

Les concerts

En 2014, la SdD a organisé pas moins de 6 concerts. Outre les quatre grands concerts proposés par « Musique à Saint-Sulpice », nous avons eu le plaisir de présenter deux grands concerts inédits : le chanteur « Gaëtan », l'idole des petits, et un concert atypique « Carte blanche aux musiciens de Saint-Sulpice ».

- les concerts « Musique à Saint-Sulpice » connaissent un vif succès depuis bientôt 40 ans. La collaboration avec MM. Jean-Marc Grob et Pierre-Alain Kart nous permet de pouvoir inviter des artistes confirmés et des formations réputées.
- Le 9 février, au Foyer des Pâquis, concert Mélodie Zhao, pianiste de renom, accompagnée par l'Ensemble D-Cadences.
- Le 30 mars, à l'Eglise romane, concert donné par le Sinfonietta de Lausanne.
- Le 9 novembre, à l'Eglise romane, l'Ensemble D-Cadences de Genève en grande formation de concert.
- Le 23 novembre, au Foyer des Pâquis, les cordes du Sinfonietta de Lausanne sous la direction d'Alexander Maier.
- Le 29 novembre, au Foyer des Pâquis, grand concert spécial « Gaëtan ».

Le grand succès de ce chanteur auprès des enfants et des mamans s'est confirmé à l'occasion de ce concert. Un Foyer des Pâquis plein à craquer, retentissant de voix d'enfants qui accompagnaient chaque mélodie. Un grand moment qui restera dans les mémoires.

- Le 7 décembre à l'Eglise romane, concert « Carte Blanche aux musiciens Serpelious ». Un concert classique avec un programme très varié, allant de Mozart à Schubert, ainsi que des pièces contemporaines, jouées par un ensemble composé de musiciens de Saint-Sulpice, Delphine Gillot, chant; Chantal Borel, piano; Christian Lehmann, flûte; Bernard Roder, violon alto; Vincent Cuenoud, violoncelle. Compte tenu de la qualité et du succès de ce concert, la SdD envisage de reconduire cette initiative dans le futur.

Les autres activités de la SdD

- Le 29 mars 2014 au Foyer des Pâquis, soirée « On y danse tous en rond », avec le groupe « Trans en danse » qui a fait danser de nombreux participants au son d'instruments méconnus tels : dulciane, chalemie, percussions et flûte harmonique.
- Le 3 mai 2014, 6^{ème} sortie de pêche à Port Tissot avec le pêcheur Alain Schmid qui a pu emmener plusieurs groupes relever les filets et déguster une savoureuse friture au bord du lac.
- Le 27 septembre 2014 au Foyer paroissial, soirée Zumbathon organisée par les jeunes Serpelious qui ont depuis rejoint la SdD. Une soirée de danse moderne pour parents et enfants dont la recette a été remise à des associations caritatives.
- Le 19 décembre, participation de la SdD à la soirée de Noël avec un stand de dégustation d'huîtres pris d'assaut.

L'assemblée générale de la SdD

- Le 26 juin, conformément à ses statuts, la SdD a tenu son Assemblée générale qui devait élire un nouveau président et accepter de nouveaux membres dans son comité. Les participants à l'AG ont accepté les comptes et le rapport d'activité du comité, et ont élu le nouveau comité :

Au cours de cette AG, Mme Christina Minezac, ancienne présidente, a été élue Membre d'Honneur de la SdD en remerciements de son dévouement pour la société pendant de nombreuses années.

L'assemblée générale a été suivie d'une présentation d'instruments anciens par le groupe « Trans en danse ».

Dominique Gillot
Président de la Société de Développement de Saint-Sulpice

NUITÉE HÔTELIÈRES

Il est précisé que le nombre de nuitées à Saint-Sulpice ne concerne plus que deux établissements hôteliers :

- le Starling Hotel
- le Motel des Pierrettes

2014	:	41'358
2013	:	43'417
2012	:	40'191
2011	:	37'182
2010	:	27'581
2009	:	12'024
2008	:	7'738
2007	:	5'756
2006	:	10'994

MANIFESTATIONS ET RÉUNIONS ORGANISÉES À SAINT-SULPICE EN 2014

JANVIER

<i>Date(s)</i>	<i>Société / Groupe</i>	<i>Manifestation</i>
05.01	Municipalité	Apéritif du Petit Nouvel-An (Foyer)
15.01	Paroisse EERV Ecublens/Saint-Sulpice	Conférence « Accueillir la vie » de Jean Zumstein (Foyer)
17.01	Société d'Abbaye « Les Lacustres »	Assemblée générale (Salle du Conseil)
20-23.01	Ligues de la Santé	Bus Bilan & Conseils Santé (Esplanade Centre 47)
24.01	Société de gymnastique (FSG)	Souper des moniteurs (Foyer)

FÉVRIER

<i>Date(s)</i>	<i>Société / Groupe</i>	<i>Manifestation</i>
01.02	St-Sulpice-Sport FC	Repas de soutien Juniors (Foyer)
02.02	Paroisse EERV Ecublens/Saint-Sulpice	Musique & Parole (Eglise)
04.02	Conseil d'établissement primaire et secondaire Chavannes et Saint-Sulpice	Séance publique (Salle du Conseil)
06.02	Société de Développement	Conférence Club des Arts (Espace 52)
09.02	Musique à Saint-Sulpice	Concert de musique russe M. Zhao & Ensemble D-Cadences (Foyer)
13.02	Communauté catholique	Conférence sur Sainte Claire (Chapelle Ste-Claire)
13.02	Association pour le Foyer paroissial	Assemblée générale et conférence (Foyer)
14.02	Paroisse EERV Ecublens/Saint-Sulpice	Synode (Foyer)
21.02	Société de gymnastique (FSG)	Assemblée générale et repas (Foyer)

MARS

<i>Date(s)</i>	<i>Société / Groupe</i>	<i>Manifestation</i>
02.03	Paroisse EERV Ecublens/Saint-Sulpice	Culte et Fête de l'Offrande (Eglise et Foyer)
05.03	Conseil communal	Séance ordinaire (Salle du Conseil)
06.03	Société de Développement-Club des Arts	Conférence musicale sur Franz Schubert (Espace 52)
09.03	Communauté catholique	Prière avec les chants de Taizé (Chapelle Ste-Claire)
13.03	ADIRHE	Assemblée générale (Salle du Conseil)
17.03	Tennis-club Saint-Sulpice	Assemblée générale annuelle (Salle du Conseil)
24.03	Paroisse EERV Ecublens/Saint-Sulpice et Communauté catholique de Saint-Sulpice	Soupe de Carême œcuménique (Chapelle Ste-Claire)
26.03	Paroisse EERV Ecublens/Saint-Sulpice	Assemblée paroissiale de printemps (Foyer)
29.03	Société de Développement	Grand bal à l'ancienne / Groupe Trans-en-danse (Foyer)
30.03	Paroisse EERV Ecublens/Saint-Sulpice	Assemblée paroissiale électorale (Eglise)
30.03	Musique à Saint-Sulpice	Concert (Foyer)
27.03-06.04	Société de Développement	Exposition-vente des artistes, peintres et sculpteurs Serpelious (Espace 52)

AVRIL

<i>Date(s)</i>	<i>Société / Groupe</i>	<i>Manifestation</i>
04.04	Association des contrôles des habitants et des bureaux des étrangers de l'agglomération lausannoise	Réunion bisannuelle (Salle du Conseil)
05.04	Société Bélart	Vente de bijoux (Foyer)
05.04	Les Amis de Saint-Sulpice	Fête de Printemps-Carnaval (Débarcadère)
09.04	Conseil d'établissement primaire et secondaire de Chavannes et Saint-Sulpice	Séance d'information aux parents classes 5 ^e Harmos sur les transports scolaires (Foyer)
09.04	Les Amis de Saint-Sulpice	Chasse aux œufs de Pâques (Parc du Russel)
09.04	Tennis-club Saint-Sulpice (TCSS)	Séance d'information saison 2014 (Salle du Conseil)
10.04	Association du Réseau 4S	Assemblée générale et conférence (Salle du Conseil)
17.04	Ensemble vocal baroque de Chexbres	Concert – 4 oratorios (Eglise)
30.04	Conseil communal	Séance ordinaire (Salle du Conseil communal)

M A I

<i>Date(s)</i>	<i>Société / Groupe</i>	<i>Manifestation</i>
01-05.05	Goulard-Pages Marc-Antoine	Exposition de peintures (Espace 52)
03.05	Société de Développement	Sortie à la pêche avec M. Alain Schmid (Port Tissot)
04.05	Duc Anne-Lise	Concert classique (Eglise)
06.05	Société de Développement	Rencontre culturelle Marius Borgeaud, peintre (Espace 52)
10.05	APE Section Saint-Sulpice	Troc de jouets (Foyer)
11.05	Papaux Marion	Concert de flûte à bec (Foyer)
15.05	Union Nautique des Pierrettes (UNP)	Assemblée générale (Salle du Conseil)
18.05	Ensemble vocal Euterpe	Concert – Œuvres religieuses et profanes (Eglise)
20.05	Ass. des parents du jardin d'enfants « Le Croqu'Pomme »	Assemblée générale extraordinaire (Foyer)
23-30.05	Gonzalez-Rubio Paula	Exposition d'art pictural (Espace 52)
24.05	Paroisse catholique Saint-François	Fête de la paroisse et des communautés (Renens)
24.05	Société d'Abbaye « Les Lacustres »	Repas de soutien et soirée des DDH (Foyer)

J U I N

<i>Date(s)</i>	<i>Société / Groupe</i>	<i>Manifestation</i>
01.06	Groupe Auditea	Concert de musique sacrée (Espagne-Angleterre) (Eglise)
04.06	Conseil d'établissement primaire et secondaire de Chavannes et Saint-Sulpice	Séance publique (Salle du Conseil)
05.06	Union des Sociétés Locales (USL)	Assemblée générale (Espace 52)
05.06	Entraide familiale vaudoise	Assemblée générale (Salle du Conseil)
14.06	Association des commerçants	Marché villageois (Centre du village)
15.06	Durana Simona	Auditions de flûte à bec enfants et concert (Eglise)
18.06	Conseil communal	Séance ordinaire (Salle du Conseil)
21-24.06	Jardin d'enfants « Le Croqu'Pomme »	Exposition de créations d'enfants (Espace 52)
21.06	Société de Jeunesse	Tournoi de pétanque (parc du Russel)
21.06	St-Sulpice-Sport FC	Match de gala FC Sion / Servette FC (Laviau)
21.06	Association Zoé 4 Life	Fête de soutien caritative (Plage du Laviau)
22.06	Paroisse EERV Ecublens/Saint-Sulpice	Concert Musique & Parole (Eglise)
23.06	Alliance Suisse des Samaritains Section de Saint-Sulpice	Séance régionale de La Côte (Salle du Conseil)
25.06	Ecoles de Saint-Sulpice	Spectacle de fin d'année (Foyer)
25.06	Conseil communal	Séance ordinaire (Salle du Conseil)
26.06	Société de Développement	Assemblée générale (Espace 52)
26.06	Surveillance mutuelle des habitations	Séance d'information police-population (Salle du Conseil)
28.06	Municipalité	Rencontre informelle M. Etienne Dubuis (Espace 52)
28.06	Société de gymnastique (FSG)	Raclette à la plage (Cantine Abbaye – Pl. Débarcadère)
27-29.06	St-Sulpice-Sport FC	Tournoi de football international juniors (Laviau)

JUILLET

<i>Date(s)</i>	<i>Société / Groupe</i>	<i>Manifestation</i>
02.07	Municipalité	Présentation publique d'informations sur le collège (Salle du Conseil)
5-6-7.07	Société d'Abbaye « Les Lacustres »	Fête triennale de l'Abbaye (Stand de tir Colombier et Parc du Débarcadère)
18.07	Guillaume Terrail	Concert – Orchestre de chambre (Eglise)

AOÛT

<i>Date(s)</i>	<i>Société / Groupe</i>	<i>Manifestation</i>
01.08	Union des Sociétés Locales et Municipalité	Fête nationale (place du Débarcadère)
03.08	Ensemble Ménestrel (Ukraine)	Concert (Eglise)
17.08	Musica senza frontiere	Concert classique (Eglise)
24.08	Paroisse EERV Ecublens/Saint-Sulpice	Culte et repas départ Mme de Felice diacre (Eglise et Foyer)

SEPTEMBRE

<i>Date(s)</i>	<i>Société / Groupe</i>	<i>Manifestation</i>
03.09	Conseil communal	Séance ordinaire (Salle du Conseil)
05-22.09	Société de Développement et Municipalité	Exposition rétrospective œuvre de Walter Weibel sculpteur (Espace 52)
07.09	Communauté catholique de Saint-Sulpice	Messe et pique-nique canadien (Chapelle Ste-Claire)
09.09	Union des Sociétés Locales	Réunion de Comité (Salle du Conseil)
12.09	St-Sulpice-Sport FC	Assemblée générale (Salle du Conseil)
12.09	Espace 52	Inauguration statue de W. Weibel « Le Carrousel » offerte par M. J.-C. Cerottini
18.09	Conseil d'établissement primaire et secondaire de Chavannes et Saint-Sulpice	Séance avec les parents d'élèves (Foyer)
25.09	Municipalité	Croisière des Aînés (bateau CGN « Lausanne »)
27.09	Paroisse EERV Ecublens/Saint-Sulpice	Fête au Motty (Ecublens)
27.09	Société de Développement	Zumbathon (Foyer)
28.09	District de l'Ouest lausannois	Cap sur l'Ouest - slow up (Ouest lausannois)
29.09-05.10	Henri André	Exposition de peintures et sculptures (Espace 52)

OCTOBRE

<i>Date(s)</i>	<i>Société / Groupe</i>	<i>Manifestation</i>
05.10	Société de Développement	Concert Carte blanche aux musiciens de Saint-Sulpice (Eglise)
07.10	Association des Parents d'Elèves (APE) Section de Saint-Sulpice	Assemblée générale (Salle du Conseil)
10-11.10	Paroisse-St-François	Comédie musicale – Centenaire Paroisse (Renens)
12.10	Chœur de la Colline	Concert – Chants religieux et profanes (Eglise)
18.10	Municipalité	Rencontre informelle Mme Laurence Aufrère (Espace 52)
29.10	Conseil communal	Séance ordinaire (Salle du Conseil)
30.10-05.11	Fardel Marianne	Exposition de peintures et photographie (Espace 52)
31.10	APE – Section Saint-Sulpice	Fête d'Halloween (Fontaine centre du village)

NOVEMBRE

Date(s)	Société / Groupe	Manifestation
05.11	Saint-Sulpice Ensemble	Assemblée constitutive (Salle du Conseil)
08.11	Tennis Club Saint-Sulpice (TCSS)	Soirée de clôture et repas de fin d'année (Foyer)
09.11	Musique à Saint-Sulpice	Concert Ensemble D-Cadences (Eglise)
11.11	Société de Développement / Club des Arts	Conférence sur le peintre Morerod (Espace 52)
13.11	APE – Section Saint-Sulpice	Conférence sur les devoirs (Ecublens)
13.11	Ringland – Bruno Prin	Spectacle de marionnettes (Salle du Conseil)
14.11	Bibliothèque des Jeunes	Conteurs et Ménestrel (Bibliothèque, Pâquis 5)
16.11	Ensemble vocal Canticum Lucis et Ensemble instrumental Hortus Amoris	Concert – Musique de la renaissance et baroque (Eglise)
22.11	Société de gymnastique (FSG)	Repas familial de soutien (Foyer)
23.11	Musique à Saint-Sulpice	Concert de l'Ensemble Sinfonietta (Foyer)
23.11	Paroisse EERV Ecublens/Saint-Sulpice	Assemblée paroissiale d'automne (Motty, Ecublens)
24.11	Paroisse EERV Ecublens/Saint-Sulpice	Musique & Parole (Eglise)
26.11	RTS La 1 ^{ère}	Concert en direct – Emission Paradiso (Eglise)
27.11	Conseil d'établissement primaire et secondaire Chavannes et Saint-Sulpice	Séance publique (Salle du Conseil)
29.11	Société de Développement	Concert chanteur pour enfants Gaëtan (Foyer)
30.11	Paroisse EERV Ecublens/Saint-Sulpice	Contes & chants puis Feu de l'Avent (Eglise / Laviau)

DÉCEMBRE

Date(s)	Société / Groupe	Manifestation
01-24.12	Anni Bodmer et consorts	Calendrier de l'Avent (Fenêtres de l'Avent)
02.12	Conseil d'établissement primaire et secondaire Chavannes et Saint-Sulpice	Séance du Conseil de direction (Salle du Conseil)
03.12	Conseil communal	Séance ordinaire (Salle du Conseil)
07.12	Société de Développement	Concert Carte blanche aux musiciens de Saint-Sulpice (Eglise)
09.12	Paroisse EERV Ecublens/Saint-Sulpice	Repas œcuménique des Aînés (Foyer)
14.12	Ensemble Procrastinatio	Concert de l'Avent (Eglise)
16.12	Gym des Aînés	Collation de Noël (Salle du Conseil)
19.12	Union des Sociétés Locales et Municipalité	Noël villageois (Place de la Fontaine)

SÉCURITÉ SOCIALE

ARASOL – Association Régionale pour l'Action Sociale dans l'Ouest Lausannois

Au 31.12.2014, le comité de direction se composait de :

Présidente :	Mme Perrudet Suzanne	Municipale, Villars-Ste-Croix
Secrétaire :	Mme Siegler Annie	Directrice adjointe au CSR
Membres :	Mme Müller Germaine	Municipale, Bussigny
	Mme Laabar Loubna	Municipale, Chavannes-près-Renens
	Mme Beaud Michelle	Municipale, Crissier
	Mme Manzini Pascale	Municipale, Ecublens
	Mme Romano Malagrifa Myriam	Municipale, Renens
	Mme Merminod Anne	Municipale, Saint-Sulpice
	M. Gueux Olivier	Directeur du CSR
	Mme Ramseier Muriel	Directrice adjointe au CSR
	Mme Duperrex Anne-Laure	Agente régionale

Depuis 2012, une travailleuse sociale du logement est engagée à 80 %. Elle informe les locataires de leurs droits et devoirs, de même qu'elle les aide à constituer un dossier de candidature pour un appartement. Informée des ordonnances et exécutions forcées d'expulsion, qui sont un problème en augmentation dans le district, elle a tissé des liens avec différentes gérances.

Agences d'Assurances Sociales (AAS)

(Hôtel de Ville, av. de la Gare 46, case postale 68, 1022 Chavannes-près-Renens / 021 633 33 60)

Agente Régionale : Mme **Duperrex** Anne-Laure, depuis février 2012.

Les AAS délivrent des informations à la population sur le système de nos assurances sociales et de traitement des demandes de prestations en faveur de nos partenaires cantonaux.

Le rapport d'activités 2014 de l'ARASOL figure en deuxième partie du présent rapport de gestion (pages jaunes 72 et 73).

CONFÉRENCE DES MUNICIPAUX RESPONSABLES DES AFFAIRES SOCIALES DE L'OUEST LAUSANNOIS

Au 31.12.2014, la conférence se composait comme suit :

Bussigny-près-Lausanne	Mme Müller Germaine	Conseillère municipale
Chavannes-près-Renens	Mme Laabar Loubna	Conseillère municipale
Crissier	Mme Beaud Michelle	Conseillère municipale
Ecublens	Mme Manzini Pascale	Conseillère municipale
Prilly	Mme Bourquin Büchi Anne	Conseillère municipale, Présidente de la Conférence
Renens	Mme Romano Malagrifa Myriam	Conseillère municipale
Saint-Sulpice	Mme Merminod Anne	Conseillère municipale
Villars-Ste-Croix	Mme Perrudet Susanne	Conseillère municipale

Ces séances se déroulent 4 fois par année. Elles permettent de rencontrer les responsables des associations ou offices régionaux partenaires qui informent les communes de leurs activités.

Des associations sont régulièrement invitées à se présenter. En 2014, l'association Quart Monde, Profa, Pro-XY ainsi que les chauffeurs bénévoles ont participé à la première partie de ces séances.

Les problèmes de logement sont régulièrement abordés.

PLATEFORME JEUNESSE DE L'OUEST LAUSANNOIS

Durant l'année 2014, la Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois s'est réunie à 4 reprises.

Au 31.12.2014, elle se constituait de la manière suivante :

Bussigny-près-Lausanne	Mme M.	Müller Germaine Gardon Jean-Claude
Chavannes-près-Renens	Mme M.	Laabar Loubna Rochat Jean-Pierre
Crissier	Mme	Beaud Michelle
Ecublens	Mme Mme	Manzini Pascale Studer Anne-Claude
Prilly	Mme	Bourquin Büchi Anne
Renens	Mme	Romano Malagrifa Myriam
Saint-Sulpice	Mme	Merminod Anne
Villars-Ste-Croix	Mme	Perrudet Susanne

M. Nicolas **Perelyguine**, Président du groupe Coordination Jeunesse (qui rassemble la majeure partie des professionnels en charge de la jeunesse dans le district) vient compléter l'équipe ci-dessus.

En 2014, un accord de collaboration a été signé par les 8 communes de l'Ouest lausannois. Chaque commune met à disposition de la Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois CHF 0,20 par habitant. Cette somme est destinée à financer des projets proposés par le Groupe Coordination jeunesse ou tout autre action concernant la jeunesse dans le district.

Le rapport détaillé de la plateforme figure dans les pages jaunes 76 à 78 du présent rapport.

PLATEFORME LOGEMENT

Les 8 communes de l'Ouest lausannois ont décidé de collaborer en matière de logement. La plateforme logement a été mise en place par le bureau du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL). Elle s'occupe des questions relevant du domaine social, de l'urbanisme et des finances, toutes liées au thème du logement.

Des représentants des Communes, de la Division logement du Service des communes et du logement du canton, de l'OFL (office fédéral du logement) et du bureau du SDOL forment la plateforme logement. Ils se réunissent deux fois par année autour d'un thème choisi et préparé par le bureau de la plateforme. Cette année, les ateliers abordés ont été les suivants :

- démarches participatives dans les projets de logement
- loger en urgence, quelles solutions?

La plateforme n'a pas de pouvoir décisionnel mais ses travaux peuvent être une source d'informations et d'idées dans laquelle les Communes pourront puiser. Ils devraient faciliter la diffusion d'outils issus de la nouvelle politique cantonale ou fédérale pour un développement territorial durable. Ils permettent d'harmoniser des pratiques et de favoriser les démarches en vue de maintenir voire de créer des logements à des prix abordables.

La commune de Saint-Sulpice est représentée par Madame Anne **Merminod** et Monsieur Jean-Pierre **Jaton**, Municipaux.

Monsieur Jean-Pierre **Rouyet**, Municipal de Renens en a été le président pour l'année 2014. Durant son absence, Madame Germaine **Müller**, Municipale de Bussigny a assumé la présidence de cette plate-forme. La préfète, Madame Anne **Marion Freiss**, était présente à chaque atelier.

APREMADOL – Association pour la Prévention et le Maintien à Domicile dans l’Ouest Lausannois

Cette association regroupe les communes de l’Ouest lausannois, à l’exception de Prilly.

En 2014, la Commune de Saint-Sulpice était représentée par Mesdames Diane **Burrus**, Conseillère communale, et Anne **Merminod**, Municipale.

2014 a vu le basculement IRIS, le personnel travaille avec des outils informatiques. Les collaborateurs ont été formés pendant plusieurs mois. Ces outils sont destinés à évoluer.

Le rapport d’activités 2014 de l’APREMADOL figure dans la deuxième partie du présent rapport de gestion (pages jaunes 74 et 75).

AJESOL – Association pour l’Accueil de Jour des Enfants du Sud-Ouest Lausannois

L’AJESOL est une association sans but lucratif dont l’objectif est de constituer, gérer et développer un réseau conformément à la loi sur l’accueil de jour des enfants (LAJE) sur le territoire des Communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice.

Les organes de l’association sont l’Assemblée générale, composée des délégués de chaque membre et le Comité directeur. Selon les statuts, la Commune de Saint-Sulpice a droit à 4 délégués, dont un siège au Comité directeur.

Ces délégués étaient au 31.12.2014 :

- Mme **Merminod** Anne Municipale, membre du Comité directeur
- M. **Clerc** Alain Syndic
- Mme **Kaesar-Moser** Alice Conseillère communale
- Mme **Willi** Corinne Conseillère communale

Le rapport d’activités 2014 de l’AJESOL figure dans la deuxième partie du présent rapport de gestion (pages jaunes 66 à 72).

NONAGÉNAIRES

A l’occasion de leur nonantième anniversaire, les personnes suivantes, nées en 1924, ont reçu la visite d’une délégation de la Municipalité accompagnée de la boursière communale. Un cadeau leur a été offert pour célébrer cet anniversaire.

- M. Charles **Aznavour**
- Mme Elvira **Rothenberger**
- Mme Suzanne **Salomon**
- Mme Marie **Peter**
- M. Walter **Hofstetter**
- M. François **Didisheim**

Doyenne de la commune au 31.12.2014 : Mme Elise **Wirth** (1915).

SORTIE DES AÎNÉS

La traditionnelle croisière offerte par les Autorités aux aînés de la commune a eu lieu le jeudi 25 septembre 2014. Cette année encore, le bateau «Lausanne» a été affrété pour cette journée récréative sur le Léman, toujours très prisée des invités.

<i>Année</i>	<i>Participants</i>	<i>Personnes invitées</i>	<i>Taux de présence</i>
2014	270	730	37,0 %
2013	247	696	35,5 %
2012	248	680	36,0 %
2011	237	657	36,1 %
2010	224	670	33,4 %
2009	200	648	30,9 %
2008	208	652	31,9 %
2007	205	627	32,7 %

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

Le rapport de gestion démontre que l'action de la Municipalité et le travail de l'Administration s'étendent à des domaines très divers.

La reconnaissance de la Municipalité est acquise à l'Autorité délibérante qui lui a accordé sa confiance tout au long de l'année.

Elle a l'honneur de vous inviter, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, à voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINT-SULPICE

après avoir pris connaissance :

- du rapport de gestion de la Municipalité ainsi que des comptes communaux 2014,
- des rapports de la Commission de gestion et des finances,

considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

D É C I D E

1. d'approuver les comptes communaux de l'exercice 2014, ainsi que le bilan tels qu'ils ont été présentés,
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2014.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :

La Secrétaire :

A. Clerc

E. Jordan

Saint-Sulpice, le 11 mai 2015

**- Deuxième partie -
Rapports et statistiques divers**

CONTRÔLE DES HABITANTS	1
Relevé de la population de Saint-Sulpice de 1973 à 2014	1
Pyramide des âges	2
POLICE DES CONSTRUCTIONS ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	7
Inspection intercommunale des chantiers	7
Commission de coordination Ouest lausannois - Hautes Ecoles COH	10
Lausanne Région	11
Secteur Ouest Lausanne Région	23
Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL)	24
ÉPURATION	38
Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy (CISTEP)	38
Commission intercommunale « Concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge »	38
ERM (Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne)	38
DOMAINES	39
Forêts de la commune (Rapport du Service Forestier Intercommunal de la Venoge, Bussigny)	39
GESTION DES DÉCHETS	44
VALORSA – Société pour la gestion des déchets du périmètre Ouest	44
POLICE	46
Police Ouest lausannois – Extrait du rapport de gestion	46
SERVICE DE FEU	49
SDIS Chamberonne – Rapport d'activité	49
PROTECTION CIVILE	62
Office Régional de Protection Civile (ORPC-ROL) - Rapport d'activité	62

TOURISME	65
Commission intercommunale de la taxe de séjour	65
SÉCURITÉ SOCIALE	66
AJESOL - Association pour l'Accueil de Jour des Enfants du Sud-Ouest Lausannois	66
Accueil familial de jour (Ecublens, Chavannes et Saint-Sulpice)	70
ARASOL - Association Régionale pour l'Action Sociale dans l'Ouest lausannois – Centre Social Régional de l'Ouest lausannois	72
APREMADOL – Association pour la Prévention et le Maintien à Domicile dans l'Ouest lausannois – Centres médico-sociaux CMS	74
ORPOL - Office Régional de Placement de l'Ouest lausannois	75
Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois	76

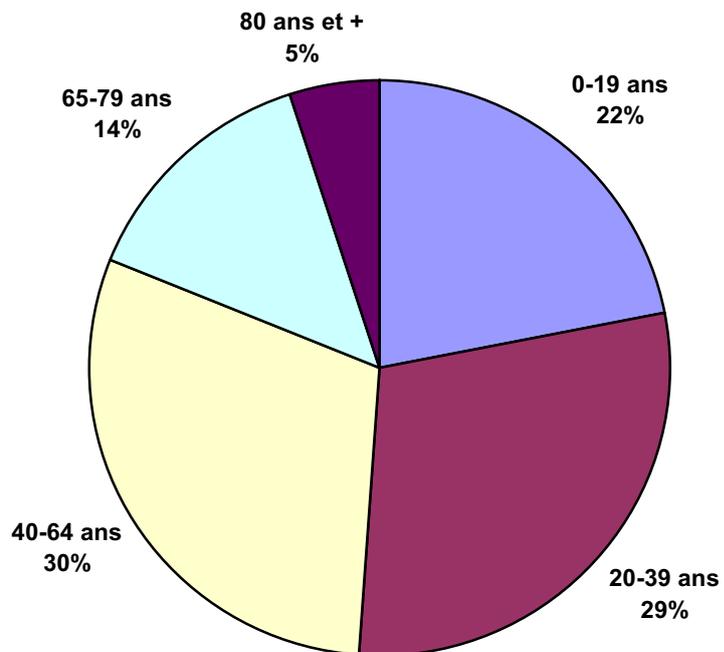
CONTRÔLE DES HABITANTS

RELEVÉ DE LA POPULATION DE SAINT-SULPICE DE 1973 À 2014

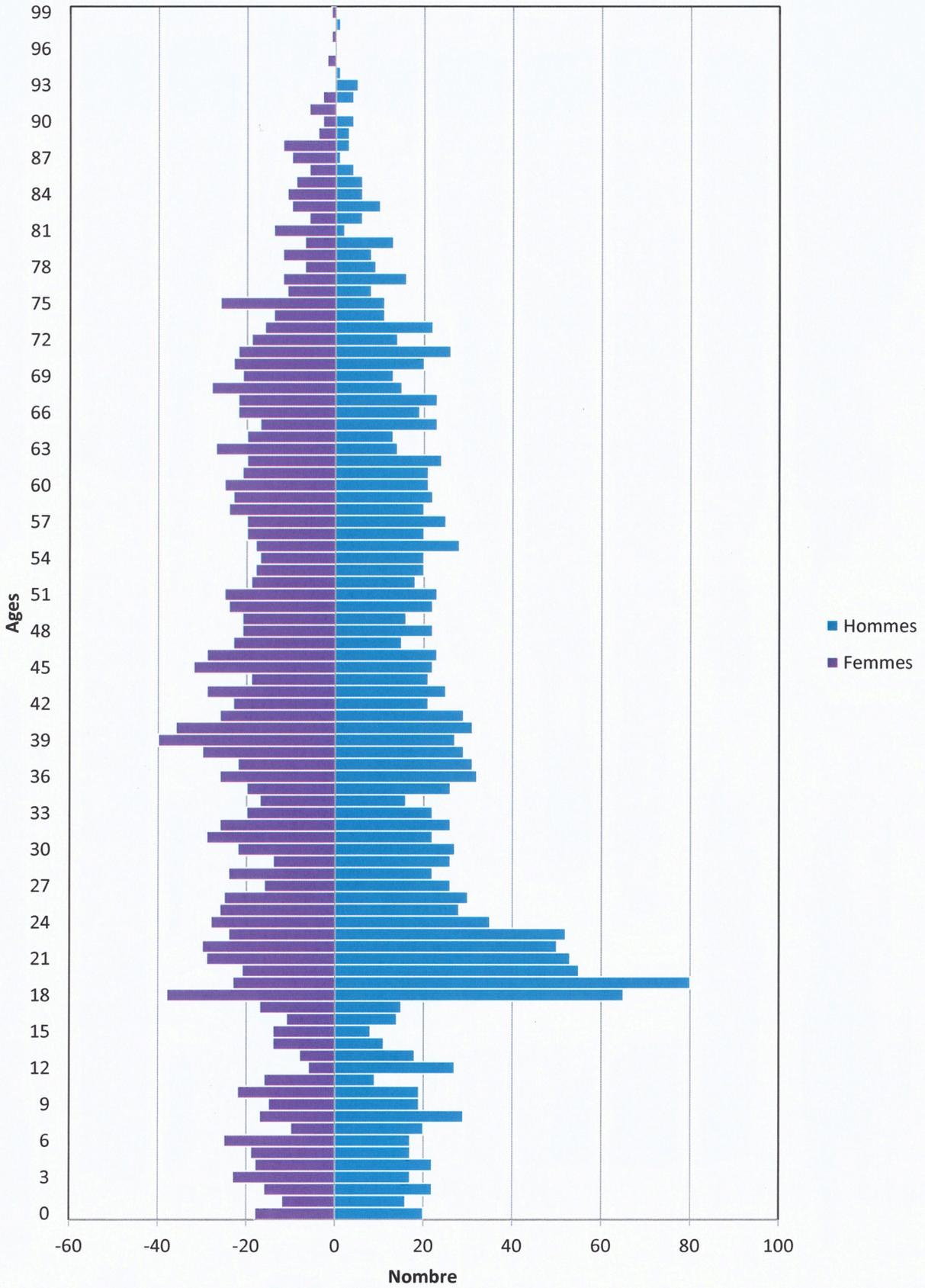
<u>Années</u>	<u>Nombre d'habitants</u>	<u>Courbe</u>	
1973	1830	+	157
1974	1887	+	57
1975	2011	+	124
1976	2051	+	40
1977	2082	+	31
1978	2096	+	14
1979	2103	+	7
1980	2191	+	88
1981	2307	+	116
1982	2380	+	73
1983	2436	+	56
1984	2521	+	85
1985	2532	+	11
1986	2504	-	28
1987	2599	+	95
1988	2671	+	72
1989	2695	+	24
1990	2741	+	46
1991	2762	+	21
1992	2762		0
1993	2763	+	1
1994	2781	+	18
1995	2732	-	49
1996	2682	-	50
1997	2749	+	67
1998	2767	+	18
1999	2932	+	165
2000	2935	+	3
2001	2917	-	18
2002	2963	+	46
2003	2891	-	72
2004	2873	-	18
2005	2946	+	73
2006	2953	+	7
2007	2956	+	3
2008	2'952	-	4
2009	3'017	+	65
2010	3'236	+	219
2011	3'304	+	68
2012	3'348	+	44
2013	3'413	+	65
2014	3'731	+	318

PYRAMIDE DES ÂGES AU 31.12.2014

Habitants masculins suisses	:	1'014	=	soit 1'943
Habitants masculins étrangers	:	929		
Habitants féminins suisses	:	1'111	=	soit 1'788
Habitants féminins étrangers	:	677		
Total	:	3'731		Habitants

Graphique des groupes d'âges au 31.12.2014

Pyramide des âges



Pyramide des âges

Année	Age	Femmes suisses	Femmes étrangères	Femmes total	%	Hommes suisses	Hommes étrangers	Hommes total	%	Total	%	Age	Année
1915	99	1	0	1	0.06	0	0	0		1	0.03	99	1915
1916	98	0	0	0		1	0	1	0.05	1	0.03	98	1916
1917	97	1	0	1	0.06	0	0	0		1	0.03	97	1917
1919	95	2	0	2	0.11	0	0	0		2	0.05	95	1919
1920	94	0	0	0		1	0	1	0.05	1	0.03	94	1920
1921	93	0	0	0		3	2	5	0.26	5	0.13	93	1921
1922	92	3	0	3	0.17	4	0	4	0.21	7	0.19	92	1922
1923	91	5	1	6	0.34	0	0	0		6	0.16	91	1923
1924	90	3	0	3	0.17	2	2	4	0.21	7	0.19	90	1924
1925	89	4	0	4	0.22	3	0	3	0.15	7	0.19	89	1925
1926	88	11	1	12	0.67	3	0	3	0.15	15	0.40	88	1926
1927	87	8	2	10	0.56	1	0	1	0.05	11	0.29	87	1927
1928	86	4	2	6	0.34	3	1	4	0.21	10	0.27	86	1928
1929	85	9	0	9	0.50	5	1	6	0.31	15	0.40	85	1929
1930	84	9	2	11	0.62	6	0	6	0.31	17	0.46	84	1930
1931	83	9	1	10	0.56	8	2	10	0.51	20	0.54	83	1931
1932	82	6	0	6	0.34	5	1	6	0.31	12	0.32	82	1932
1933	81	13	1	14	0.78	1	1	2	0.10	16	0.43	81	1933
1934	80	5	2	7	0.39	10	3	13	0.67	20	0.54	80	1934
1935	79	11	1	12	0.67	6	2	8	0.41	20	0.54	79	1935
1936	78	6	1	7	0.39	7	2	9	0.46	16	0.43	78	1936
1937	77	10	2	12	0.67	15	1	16	0.82	28	0.75	77	1937
1938	76	9	2	11	0.62	6	2	8	0.41	19	0.51	76	1938
1939	75	22	4	26	1.45	8	3	11	0.57	37	0.99	75	1939
1940	74	11	3	14	0.78	9	2	11	0.57	25	0.67	74	1940
1941	73	15	1	16	0.89	20	2	22	1.13	38	1.02	73	1941
1942	72	18	1	19	1.06	12	2	14	0.72	33	0.88	72	1942
1943	71	17	5	22	1.23	22	4	26	1.34	48	1.29	71	1943
1944	70	18	5	23	1.29	19	1	20	1.03	43	1.15	70	1944
1945	69	20	1	21	1.17	10	3	13	0.67	34	0.91	69	1945
1946	68	22	6	28	1.57	15	0	15	0.77	43	1.15	68	1946
1947	67	21	1	22	1.23	19	4	23	1.18	45	1.21	67	1947
1948	66	19	3	22	1.23	16	3	19	0.98	41	1.10	66	1948
1949	65	16	1	17	0.95	20	3	23	1.18	40	1.07	65	1949
1950	64	19	1	20	1.12	11	2	13	0.67	33	0.88	64	1950
1951	63	26	1	27	1.51	13	1	14	0.72	41	1.10	63	1951
1952	62	15	5	20	1.12	18	6	24	1.24	44	1.18	62	1952
1953	61	18	3	21	1.17	17	4	21	1.08	42	1.13	61	1953
1954	60	22	3	25	1.40	17	4	21	1.08	46	1.23	60	1954
1955	59	19	4	23	1.29	17	5	22	1.13	45	1.21	59	1955
1956	58	21	3	24	1.34	14	6	20	1.03	44	1.18	58	1956
1957	57	16	4	20	1.12	17	8	25	1.29	45	1.21	57	1957
1958	56	19	1	20	1.12	13	7	20	1.03	40	1.07	56	1958
1959	55	11	7	18	1.01	22	6	28	1.44	46	1.23	55	1959
1960	54	15	2	17	0.95	16	4	20	1.03	37	0.99	54	1960
1961	53	13	5	18	1.01	12	8	20	1.03	38	1.02	53	1961
1962	52	12	7	19	1.06	12	6	18	0.93	37	0.99	52	1962

Pyramide des âges

Année	Age	Femmes suisses	Femmes étrangères	Femmes total	%	Hommes suisses	Hommes étrangers	Hommes total	%	Total	%	Age	Année
1963	51	18	7	25	1.40	12	11	23	1.18	48	1.29	51	1963
1964	50	19	5	24	1.34	13	9	22	1.13	46	1.23	50	1964
1965	49	16	5	21	1.17	7	9	16	0.82	37	0.99	49	1965
1966	48	10	11	21	1.17	13	9	22	1.13	43	1.15	48	1966
1967	47	14	9	23	1.29	11	4	15	0.77	38	1.02	47	1967
1968	46	23	6	29	1.62	10	13	23	1.18	52	1.39	46	1968
1969	45	19	13	32	1.79	11	11	22	1.13	54	1.45	45	1969
1970	44	11	8	19	1.06	7	14	21	1.08	40	1.07	44	1970
1971	43	16	13	29	1.62	13	12	25	1.29	54	1.45	43	1971
1972	42	10	13	23	1.29	6	15	21	1.08	44	1.18	42	1972
1973	41	14	12	26	1.45	16	13	29	1.49	55	1.47	41	1973
1974	40	16	20	36	2.01	14	17	31	1.60	67	1.80	40	1974
1975	39	23	17	40	2.24	15	12	27	1.39	67	1.80	39	1975
1976	38	12	18	30	1.68	10	19	29	1.49	59	1.58	38	1976
1977	37	8	14	22	1.23	16	15	31	1.60	53	1.42	37	1977
1978	36	6	20	26	1.45	11	21	32	1.65	58	1.55	36	1978
1979	35	7	13	20	1.12	8	18	26	1.34	46	1.23	35	1979
1980	34	6	11	17	0.95	3	13	16	0.82	33	0.88	34	1980
1981	33	8	12	20	1.12	11	11	22	1.13	42	1.13	33	1981
1982	32	11	15	26	1.45	9	17	26	1.34	52	1.39	32	1982
1983	31	5	24	29	1.62	9	13	22	1.13	51	1.37	31	1983
1984	30	8	14	22	1.23	9	18	27	1.39	49	1.31	30	1984
1985	29	5	9	14	0.78	8	18	26	1.34	40	1.07	29	1985
1986	28	7	17	24	1.34	9	13	22	1.13	46	1.23	28	1986
1987	27	8	8	16	0.89	6	20	26	1.34	42	1.13	27	1987
1988	26	12	13	25	1.40	6	24	30	1.54	55	1.47	26	1988
1989	25	16	10	26	1.45	8	20	28	1.44	54	1.45	25	1989
1990	24	12	16	28	1.57	13	22	35	1.80	63	1.69	24	1990
1991	23	8	16	24	1.34	12	40	52	2.68	76	2.04	23	1991
1992	22	11	19	30	1.68	21	29	50	2.57	80	2.14	22	1992
1993	21	14	15	29	1.62	21	32	53	2.73	82	2.20	21	1993
1994	20	9	12	21	1.17	17	38	55	2.83	76	2.04	20	1994
1995	19	6	17	23	1.29	17	63	80	4.12	103	2.76	19	1995
1996	18	9	29	38	2.13	15	50	65	3.35	103	2.76	18	1996
1997	17	10	7	17	0.95	6	9	15	0.77	32	0.86	17	1997
1998	16	7	4	11	0.62	10	4	14	0.72	25	0.67	16	1998
1999	15	10	4	14	0.78	4	4	8	0.41	22	0.59	15	1999
2000	14	13	1	14	0.78	8	3	11	0.57	25	0.67	14	2000
2001	13	5	3	8	0.45	10	8	18	0.93	26	0.70	13	2001
2002	12	4	2	6	0.34	20	7	27	1.39	33	0.88	12	2002
2003	11	10	6	16	0.89	6	3	9	0.46	25	0.67	11	2003
2004	10	11	11	22	1.23	9	10	19	0.98	41	1.10	10	2004
2005	9	8	7	15	0.84	12	7	19	0.98	34	0.91	9	2005
2006	8	10	7	17	0.95	16	13	29	1.49	46	1.23	8	2006
2007	7	5	5	10	0.56	11	9	20	1.03	30	0.80	7	2007
2008	6	15	10	25	1.40	5	12	17	0.87	42	1.13	6	2008
2009	5	13	6	19	1.06	11	6	17	0.87	36	0.96	5	2009

Pyramide des âges

Année	Age	Femmes suisses	Femmes étrangères	Femmes total	%	Hommes suisses	Hommes étrangers	Hommes total	%	Total	%	Age	Année
2010	4	9	9	18	1.01	11	11	22	1.13	40	1.07	4	2010
2011	3	10	13	23	1.29	7	10	17	0.87	40	1.07	3	2011
2012	2	6	10	16	0.89	7	15	22	1.13	38	1.02	2	2012
2013	1	6	6	12	0.67	7	9	16	0.82	28	0.75	1	2013
2014	0	8	10	18	1.01	8	12	20	1.03	38	1.02	0	2014
Total		1111	677	1788	100.00	1014	929	1943	100.00	3731	100.00		
Âge moyen		48.5	32.6	42.5		44.6	30.3	37.8		40.0			

POLICE DES CONSTRUCTIONS ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

INSPECTION INTERCOMMUNALE DES CHANTIERS

Depuis 1990, la Commune de Saint-Sulpice est rattachée à l'Inspection intercommunale des chantiers qui regroupe les Communes de Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Jouxens-Mézery, Renens, Saint-Sulpice, Villars-Ste-Croix et Prilly.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, l'activité principale de ce service est l'inspection des chantiers. L'inspection du travail ainsi que les tâches liées ont en effet été reprises dès cette date en grande partie par l'Etat de Vaud et par les communes pour le registre des entreprises. Le service continue toutefois d'être sollicité pour quelques renseignements relatifs au droit du travail et il s'efforce d'y répondre dans la mesure de ses disponibilités.

La participation de notre commune aux frais de cet organisme a été de Fr. 28'571.20 en 2014.

PRÉAMBULE

2014, année chargée en activités et riche en émotions. Avec un record absolu de chantiers visités et de dossiers traités. Avec également un dramatique accident survenu à Saint-Sulpice, le premier accident mortel enregistré par notre service depuis plus de vingt ans.

Ceci nous rappelle de manière brutale que la construction est le secteur qui génère le plus d'accidents. Environ 1 ouvrier sur 5 se blesse chaque année sur les chantiers en Suisse, alors qu'une vingtaine d'accidents débouche sur un décès.



Si la technique est en constante amélioration, ce secteur d'activité dépend surtout des mesures d'ordre organisationnelles et personnelles.

A tous les niveaux et à chaque intervenant, il faut lui permettre d'accomplir ses tâches dans les meilleures conditions et des délais acceptables. C'est le souhait que nous avons pour l'avenir.

En attendant, nous remercions pour leur précieuse et efficace collaboration, les collaborateurs et collaboratrices des services communaux de notre région ainsi que du secteur génie-civil et bâtiment de la division sécurité au travail de la SUVA.

Pour leur confiance, nous adressons nos remerciements à nos employeurs, les autorités communales.



L'activité du secteur inspection des chantiers peut être divisée en 2 parties :

1) Sécurité du public :

Organe de contrôle :

La prévention des accidents dus aux chantiers est régie par le **règlement vaudois du 21 mai 2003 de prévention des accidents dus aux chantiers** (Rpac). Son application incombe aux municipalités. Selon l'article 29 Rpac, les municipalités peuvent confier le contrôle soit à un organe communal de la police des constructions disposant du personnel possédant les compétences nécessaires, soit à un office intercommunal remplissant les mêmes conditions, soit enfin à un tiers disposant des compétences nécessaires. Dans notre cas, les communes de Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Jouxens-Mézery, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Sainte-Croix ont chargé notre service d'assumer cette tâche.

But et personnes concernées :

Le règlement de prévention des accidents dus aux chantiers tend à prévenir toute menace et atteinte à l'intégrité physique et aux biens des voisins, des tiers ou de l'ensemble de la collectivité. Il est applicable à toute personne qui exécute pour son compte ou pour le compte d'autrui des travaux de construction, de réparation, d'entretien, de démolition ou de génie civil, ainsi qu'aux personnes employées sur de tels chantiers.

Ouverture de chantiers, montage de grues et d'échafaudages :

Conformément à l'article 5 Rpac, notre organe de contrôle doit être avisé, au moins dix jours à l'avance, de l'ouverture de chantiers ou du commencement de travaux. L'obligation d'annoncer incombe à l'entrepreneur ou au maître de l'ouvrage, respectivement à son mandataire. Elle est distincte de l'obligation du maître de l'ouvrage d'aviser la municipalité et l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du commencement et de l'achèvement de tous travaux faisant l'objet d'un permis de construire.

Toujours selon le même article, notre service doit être avisé, au moins dix jours à l'avance, du montage de grues et d'échafaudages. Suivant les circonstances, le genre ou la nature des installations et ouvrages nécessaires, l'organe de contrôle des chantiers peut subordonner l'utilisation de machines, engins ou installations à une inspection préalable.

Contrôle des chantiers :

Selon l'article 29 Rpac, notre service a le droit de faire inspecter en tout temps les chantiers de construction, de réparation, d'entretien, de démolition ou de génie civil, pour s'assurer des mesures prises pour la sécurité publique. Il peut exiger qu'un plan d'organisation de chantier lui soit soumis, notamment avant le montage d'une grue ou d'un échafaudage au-dessus ou à partir du domaine accessible au public. Notre organe de contrôle peut ordonner les mesures qui lui paraissent nécessaires pour la sécurité publique (article 30 Rpac). Il peut ordonner la suspension immédiate des travaux lorsqu'il constate que la sécurité des voisins ou du public est compromise ou menacée de l'être.

2) Sécurité des travailleurs :

Selon l'article 31 Rpac, lorsque les organes de contrôle constatent, dans le cadre de leurs contrôles, des dangers imminents menaçant les travailleurs d'un chantier ou une violation manifeste de prescriptions relatives à leur sécurité, ils les inviteront à prendre immédiatement les mesures utiles pour faire cesser la menace, même en l'absence de risques pour les tiers et ils aviseront aussitôt la Section génie civil et bâtiments de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (SUVA), qui pourra ordonner les mesures qui s'imposent. Concernant notre région, par mandat de la SUVA, notre organe a la compétence de conseiller et d'ordonner directement les mesures qui s'imposent aux entreprises concernées.

Commune de Saint-Sulpice	2014	2013	2012
Nombre de chantiers traités	94	77	74
Nombre de visites effectuées	215	174	125
Nombre de chantiers terminés	39	23	34

Statistique générale de l'ensemble des contrôles de chantiers, grues et monte-charge :

	2014	2013	2012
Bussigny-près-Lausanne	103	96	98
Chavannes-près-Renens	75	58	47
Crissier	126	163	147
Ecublens	108	201	215
Jouxens-Mézery	52	27	41
Prilly	107	142	138
Renens	175	134	128
Saint-Sulpice	232	190	132
Villars-Ste-Croix	46	24	28

Chantiers visités en 2014



Les principaux chantiers visités ont été les suivants :

Travaux terminés durant l'année 2014



Démolition de plusieurs bâtiments scolaires au chemin des Pâquis.

Démolition de plusieurs bâtiments industriels à la route Cantonale.

Transformation d'un bâtiment d'habitation à la rue du Centre.

Agrandissement d'un bâtiment d'habitation à la rue du Centre (1 grue).

Agrandissement d'une villa à l'avenue du Léman.

Agrandissement d'un immeuble à la route Cantonale (1 grue).

Construction de plusieurs bâtiments d'habitation à la rue du Centre (4 grues).

Construction d'un immeuble d'habitation à la route Cantonale (1 grue).

Construction de deux immeubles d'habitation à la rue du Centre (1 grue).

Construction d'un immeuble d'habitation au chemin du Bochet (1 grue).

Construction de deux immeubles d'habitation au chemin du Pâqueret (1 grue).

Construction d'un immeuble d'habitation au chemin de l'Ochettaz (1 grue).

Construction de plusieurs villas au chemin du Pâqueret (2 grues).

Construction d'une villa au chemin des Charmilles (1 grue).

Construction d'une villa au chemin des Chantres (1 grue).

Travaux encore en cours au 31 décembre 2014

Transformation d'un bâtiment à la rue du Centre.

Agrandissement d'une villa au chemin du Petit-Port.

Agrandissement d'une villa à l'avenue du Léman.

Surélévation d'une villa à l'avenue du Léman.

Construction de deux villas à l'avenue du Léman (1 grue).

Construction d'une villa au chemin de la Venoge (1 grue).

Construction d'une villa au chemin des Charmilles (1 grue).

Construction d'un collège et d'une salle de gymnastique au chemin des Pâquis (1 grue).

Construction de trois immeubles d'habitation au chemin du Bochet (1 grue).

Construction de trois immeubles d'habitation au chemin du Pâqueret (2 grues).

Construction de quatre immeubles d'habitation au chemin de l'Ochettaz (3 grues).

Construction de sept immeubles d'habitation à la rue du Centre (3 grues).

Construction d'un bâtiment de logements au chemin des Mémises (1 grue).

Construction de deux immeubles d'habitation à la route Cantonale (1 grue).

Construction de six bâtiments de logements et usages divers à la route Cantonale (4 grues).



COMMISSION DE COORDINATION OUEST LAUSANNOIS – HAUTES ÉCOLES COH

(Communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens, Lausanne, Saint-Sulpice + UNIL et EPFL)

Délégation de Saint-Sulpice au 31.12.2014 : MM. Alain **Clerc** Syndic
Jean-Pierre **Jaton** Municipal

Présidence 2014 : M. André **Gorgerat** Syndic de Chavannes-près-Renens

La Commission a tenu trois séances. Ses activités se sont déroulées dans les domaines principaux suivants:

1. Information réciproque des partenaires et concertation sur les projets courants

EPFL

- Achèvement du chantier du Quartier Nord, avec l'inauguration du Centre de congrès (*SwissTech Convention Center*), du 3 au 6 avril.
- Début du chantier « One Roof », à mi-mai 2014, qui se poursuivra jusqu'à l'été 2016.
- Lancement du concours d'architecture concernant le bâtiment qui accueillera la RTS, situé à l'est du Learning Center.

UNIL

- Projet de rénovation, voire d'agrandissement, du bâtiment Amphipole, le plus ancien (1970) du campus. Il est prévu d'y intégrer le Département des neurosciences fondamentales, situé actuellement à la rue du Bugnon 9 à Lausanne. Un concours sera lancé en mars-avril 2015.
- Inauguration d'une garderie, située à l'est du campus, dans le secteur de l'Internef et de l'Anthropole.
- Projet d'agrandissement de l'Unithèque, qui a notamment besoin de places de travail supplémentaires pour les étudiants. La construction est prévue en 2017 et la mise en service interviendra en été 2019.
- Mise à jour du plan directeur de l'UNIL, qui n'a pas été modifié depuis 1968. Il permettra de savoir où se situent les possibilités de développement ainsi que les réserves.
- Construction du futur bâtiment « Synathlon », situé à proximité des infrastructures sportives de Dorigny, devant l'Institut Suisse de droit comparé. Les travaux débuteront à mi-2015. Ce nouveau bâtiment abritera notamment le Cluster du sport international.
- Lancement du projet de réalisation d'un hangar pour les machines des jardiniers, situé entre le bâtiment Géopolis et la Ferme de la Mouline.
- Lancement d'une étude de mobilité, en rapport avec les différents projets en cours.
- Pose de la rampe menant au quai n° 1 de la station UNIL du M1.
- Inauguration du chemin des forêts.
- Lancement du concours concernant la création de logements sur la parcelle « La Pala ».

Commune de Chavannes-près-Renens

- Mise à l'enquête du projet des 300 premiers logements aux Cèdres, de même que de 3'000 m² de surfaces commerciales.
- Un crédit d'étude a été accepté par le Grand Conseil pour le futur Campus santé, au nord de la route cantonale (côtes de la Bourdonnette).

Commune d'Ecublens

- Le plan de quartier Croset-parc, destiné à accueillir 600 habitants-emplois, a abouti et va être soumis au Conseil communal. De plus, des logements pour étudiants sont prévus à proximité de la gare de Renens, sur le site de l'ancienne usine Valentine.
- Un réaménagement de la RC 82, avec une amélioration de l'accès à l'EPFL, est prévu.

Commune de Lausanne

- Un cahier des charges a été élaboré par le Service de l'urbanisme pour lancer un mandat d'études parallèles (MEP) dans le but de définir l'image urbaine du nouveau quartier des Prés-de-Vidy.
- Un concours d'architecture est en cours pour l'agrandissement et la couverture des bassins de la STEP de Vidy.

Commune de Saint-Sulpice

- Le permis de construire a été délivré pour la reconstruction du collège.
- Des logements sont prévus à l'emplacement de l'entreprise Walo.
- La construction de deux immeubles supplémentaires va démarrer dans le secteur Castolin ; ceux-ci comprendront notamment des logements pour étudiants, des logements protégés et une garderie. 106 logements pour étudiants ont par ailleurs déjà été mis sur le marché dans cette zone.
- Un projet de plan de quartier, sur la dernière grande parcelle non construite située à la rue du Centre, a été présenté au SDOL. Environ 360 habitants pourraient s'y installer.

Service du développement territorial (SDT)

- Un projet de décision du Conseil d'Etat, destiné à créer le groupe de travail chargé de réviser le PAC 229, est en préparation. Ce groupe travaillera en parallèle sur d'autres aspects, notamment la reprise du dossier des terrains de football, car cette zone aura certainement une autre affectation, et l'approche des Hautes Ecoles pour établir leurs besoins. Dans la mesure où le Conseil d'Etat avait informé la COH, en 2011, qu'il souscrivait à la révision du PAC 229, sans qu'une suite concrète n'ait été donnée, les communes membres de la COH ont conjointement interpellé l'Exécutif cantonal, en novembre 2014, pour s'enquérir de l'avancement de cette révision.

2. Examen de dossiers particuliers par le Groupe technique

- EPFL – Projet d'implantation d'un container expérimental de stockage d'énergie.
- EPFL – Auditoire « Under One Roof ».
- UNIL – Parcelle « La Pala » - Projet de réalisation d'un ensemble de logements pour étudiants, mis à disposition d'athlètes pour les JOJ 2020, si ceux-ci sont attribués à la Ville de Lausanne.
- EPFL/UNIL – Une Information concernant les travaux d'addenda et de révision du PAC 229 est donnée : ces travaux ne sont pas pilotés par le Service du développement territorial (SDT), mais par le Service des immeubles, patrimoine et logistique (SIPAL).
- En raison de l'arrêt du mandat d'Urbaplan en qualité de conseiller technique auprès de la COH à fin 2014, le Groupe technique est mis en veille. Dès 2015, les services communaux d'urbanisme informeront la COH, par un rapport ou une présentation en séance plénière (dossiers importants), lorsque des projets concernant les Hautes Ecoles sont déposés.

LAUSANNE RÉGION - RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014

L'ASSOCIATION LAUSANNE REGION

Lausanne Région intervient, sur demande de ses 29 communes, à chaque fois qu'un dossier doit être traité de manière collective et intercommunale. Lausanne Région travaille par thématique et coordonne les commissions et les groupes de travail avant de présenter ses travaux aux secteurs et à l'Assemblée générale.

Qu'il s'agisse de territoire ou d'environnement, de mobilité ou d'économie, de questions liées à la petite enfance, à la formation des jeunes, ou à la prévention des dépendances, Lausanne Région œuvre pour mieux servir un bassin de population de plus de 270'000 habitants (38 % du canton de Vaud).

Communes membres

<i>Secteur Ouest</i>	Lausanne, Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice, Villars-Ste-Croix
<i>Secteur Est</i>	Lausanne, Belmont-sur-Lausanne, Epalinges, Lutry, Mézières, Montpreveyres, Paudex, Pully, Savigny, Servion
<i>Secteur Nord</i>	Lausanne, Bottens, Bretigny-sur-Morrens, Cheseaux-sur-Lausanne, Cugy, Froideville, Jorat-Menthue, Jouxens-Mézery, Le Mont-sur-Lausanne, Morrens, Poliez-Pittet, Romanel-sur-Lausanne

Assemblée générale (AG)

Deux assemblées générales ont été organisées en 2014. L'AG de printemps du 27 mars à Lutry, a **adopté les comptes 2013**. Celle d'automne, qui s'est tenue le 25 septembre 2014 à Paudex, a **validé le budget 2015** de Lausanne Région. En cette occasion, l'association a demandé aux municipalités de se prononcer sur une entrée en matière pour le financement des charges d'exploitation du futur Centre Sportif de Malley : 23 municipalités sur 26 ont préavisé favorablement leur participation au projet. M. Muheim a également adressé un hommage à M. Philippe Ruchat, syndic de Bottens, décédé dans l'exercice de ses fonctions.

Le Bureau de coordination (BC)

Présidé par Gustave Muheim (syndic de Belmont) et accompagné par la secrétaire générale Patrizia Marzullo Darbellay, le BC a suivi le travail des trois départements de Lausanne Région. Les comptes, le budget et les objets relatifs à chaque commission ont été étudiés. Outre le suivi des travaux des départements, détaillés dans ce rapport d'activités, le BC a décidé :

- d'attribuer une subvention, via son fonds de prévention, au **Conseil de Jeunes** de Lausanne pour l'organisation d'exposition et d'ateliers sur le thème « Les Jeunes VS l'homophobie » ;
- d'attribuer une subvention de son fonds de prévention à la **FASL** pour mettre sur pied le projet de prévention par les pairs « Le PAVE » ;

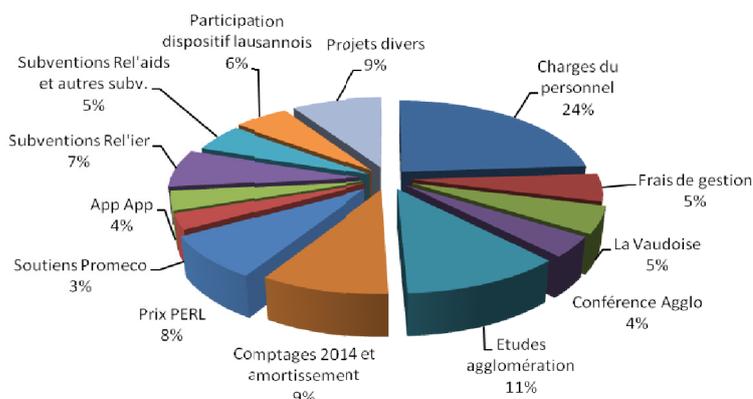
- de soutenir le projet de **Parc Naturel Périurbain**, dossier mené sous la présidence de Madame la préfète Anne Marion Freiss ;
- de soumettre à l'AG une demande de soutien pour la restauration de la barque historique « **La Vaudoise** » en lui attribuant un don de CHF 150'000.-.

Le financement de Lausanne Région

La préparation des budgets est sous la responsabilité des chefs de projets des départements. La comptabilité, incluant celle de AppApp, celle du Fonds Capital Développement ainsi que celle du Bureau du PALM, auditées annuellement par un réviseur externe, est assurée par le département des Affaires régionales. Le contrôle et la validation des dépenses sont de la responsabilité du Bureau de coordination, sur préavis des commissions.

Le fonctionnement 2014 de Lausanne Région a été assuré par une cotisation, hors agglomération, de CHF 6.96 par habitant. Il est à noter que la cotisation pour les études du PALM a été abaissée en rapport au budget adopté en AG.

Comptes 2014
Répartition des charges brutes par thématique



Basés sur les charges d'exploitation 2014 : CHF 3'025'444.15

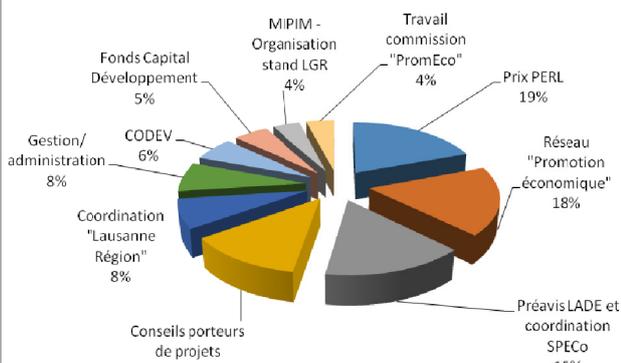
Les employés de Lausanne Région

L'équipe technique de Lausanne Région est composée de 6 personnes qui travaillent pour un équivalent 4,6 EPT.

A fin juin 2014, la déléguée à la promotion économique, Irina Sakharova, a décidé de réorienter sa carrière dans un domaine nouveau et d'entreprendre des études. Son remplaçant, Federico D. Andreani, a repris le poste (voir chapitre Economie et entreprises).

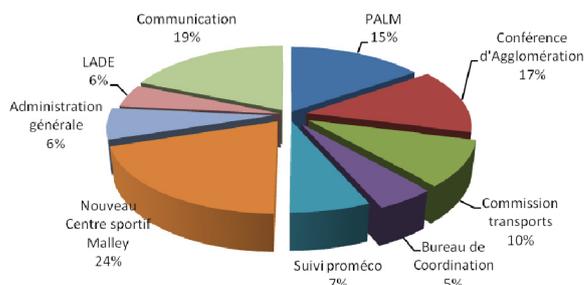
Répartition du temps de travail des collaborateurs

Département Promotion économique



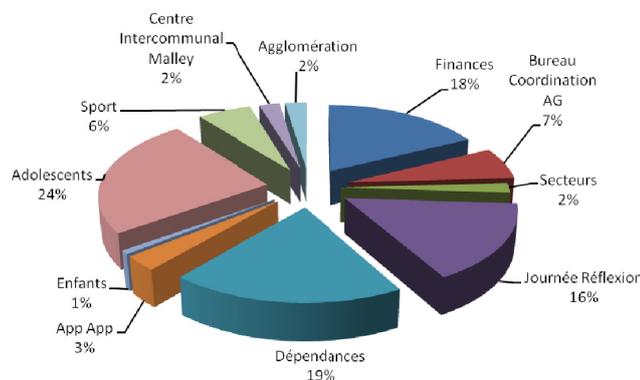
Répartition basée sur un 2 équivalent plein temps

**Secrétariat général
Département Agglomération**



Répartition basée sur 1 équivalent plein temps

Département Affaires régionales Administration de l'Association



Répartition basée sur 1.6 équivalent plein temps

Répartition basée sur un 1.6 équivalent plein temps

La communication de Lausanne Région

Afin de rationaliser la présentation du matériel de communication de Lausanne Région dans les greffes des 29 communes, l'association a réalisé un présentoir mural titré « Des informations et des adresses utiles pour vous ». Il contient 6 boîtes transparentes dans lesquelles sont placées les cartes publicitaires des sites Internet élaborés par Lausanne Région. Ce panneau a rencontré un vif succès auprès des communes membres.

En 2014, **trois lettres d'information** ont été éditées:

N° 40 « Espace Public : prévenir ? Réagir »

N° 41 « Contrôle des récoltes privées de champignons »

N° 42 « Brochure de prévention aux parents d'adolescents »

Une newsletter électronique traitant des informations de l'économie locale a également été créée par le département Promotion économique. Lancée en automne 2013, **cette newsletter a déjà été éditée en quatre numéros**, distribués à plus de 1500 lecteurs et abonnés provenant d'horizons variés : administration publique, monde politique et économique, industrie locale et régionale, différentes associations et partenaires, ainsi que tous ceux qui s'intéressent à l'entrepreneuriat dans la région lausannoise.

L'équipe de Lausanne Région gère les sites internet suivants :

Sites internet	Objectifs et contenu
www.lausanneregion.ch 12'000 visiteurs en 2014	Site principal de l'association
www.lausanneparkingrelais.ch 120'000 visiteurs/année	Cette plateforme d'informations renseigne sur les parkings longue durée en région lausannoise. Elle propose des itinéraires pour accéder facilement en ville de Lausanne, des détails sur l'utilisation des parkings et leurs tarifs, ainsi que des actualités.
www.enfance.ch 9'000 visiteurs en 2014	Ce site regroupe des explications et des adresses sur les offres d'accueil préscolaires et parascolaires, des informations sur les nouveautés dans l'école obligatoire vaudoise, ainsi que des idées pour les loisirs des enfants.
www.kifontaf.ch 9'000 visiteurs en 2014	Ce site de Lausanne Région continue d'être une référence pour les professionnels et les jeunes à la recherche de solutions de formation. Une large promotion du site web a été assurée dans le cadre du stand de Lausanne Région au Salon des Métiers et de la formation à Beaulieu.
www.guidesportif.ch	L'importance de ce site est largement reconnue. Il est mis à jour grâce aux informations transmises par les sociétés sportives de la région. Il recense aujourd'hui plus de 600 clubs sportifs, écoles de danse et fitness et permet la recherche des clubs selon divers critères. Cette année, en raison d'un changement de mode de calcul de ses visiteurs, les statistiques ne sont pas disponibles.

www.addiction-vaud.ch

Réalisé par Rel'ier et financé par Lausanne Région, le site www.addiction-vaud.ch, a été mis en ligne en juin 2013. Conçu pour le citoyen, ce site l'informe sur les différents portails cantonaux traitant des questions d'addiction à un produit ou à un comportement à risque. Le site donne aussi des informations sur la notion de consommation et propose des tests de consommation.

AGGLOMÉRATION ET TERRITOIRE

Projet d'agglomération Lausanne Morges (PALM) / Bureau du PALM

Suite aux réflexions menées par l'Unité de conseil et d'appui cantonale en management et organisation (UCA) sur la gouvernance du PALM, une « cellule stratégique partenariale » a été mise en place regroupant des représentants du Canton et des schémas directeurs. Le comité de pilotage a décidé la fermeture du bureau du PALM au 31 décembre 2014.

Une nouvelle structure, renforcée par des effectifs cantonaux affectés au PALM et par les schémas directeurs (représentant les communes) reprend le flambeau des opérations liées au développement de l'agglomération. Dorénavant, les Présidents des schémas sont intégrés au Bureau exécutif (auparavant le Bureau exécutif était composé des deux Conseillères d'Etat et des deux Présidents des associations régionales).

Pour Lausanne Région cela se traduit par une diminution des charges liées au Bureau du PALM (budget 2015) et par une réaffectation du temps de travail de Mme P. Darbellay, secrétaire générale. A l'avenir, Lausanne Région et Région Morges maintiendront leur participation financière aux études transversales PALM pour leur communes selon la clé usuelle (soit 40 % pour Lausanne Région, 10 % Région Morges et 50 % Canton) ainsi que l'organisation des Conférences d'agglomération.

Organisation de la Conférence d'agglomération

Afin d'informer les conseillers communaux de l'avancement des travaux du PALM, Lausanne Région a organisé, avec l'association Région Morges, la 3^{ème} conférence d'agglomération élargie à tous les élu-e-s communaux du périmètre du PALM. **Cette dernière a eu lieu le 8 octobre 2014 à Beaulieu et a réuni près de 550 conseillers communaux.** Pour l'occasion, Lausanne Région a réalisé, en collaboration avec la ProdTV, deux films de qualité. Ils peuvent être visionnés sur le site www.lausanne-morges.ch.

Mmes les Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro et Nuria Gorrite se sont exprimées respectivement sur les enjeux et les défis suite à l'entrée en vigueur de la LAT (loi sur l'aménagement du territoire) ainsi que sur les modifications des comportements des usagers en matière de mobilité. Les nouveaux projets de développement des réseaux transports publics ont été présentés par les directeurs des tl et des MBC, Messieurs Michel Joye et M. François Gatabin. Enfin, coordonnés par Région Morges, les schémas directeurs ont proposé une exposition sur la « densité et la qualité » dont le contenu a fait écho en Suisse et à l'étranger. A l'issue de la conférence, les représentants des législatifs et exécutifs communaux ont emporté des brochures d'information résumant les récentes études adoptées par le Comité de pilotage du PALM.

ECONOMIE ET ENTREPRISES

Un nouveau responsable pour l'économie

Le poste de délégué-e économique a été mis au concours suite au départ de Mme Irina Sakharova Quitt (entrée en fonction au printemps 2012). Après avoir pris connaissance de nombreuses postulations, le choix de Lausanne Région s'est porté sur **M. Federico D. Andreani**, originaire de Zurich et domicilié à Ollon (VD), dont l'expérience et les compétences correspondent au profil professionnel souhaité. M. Andreani a débuté sa carrière dans une grande banque suisse et a poursuivi ses activités au sein de l'Office Suisse d'Expansion Commerciale (OSEC). Il a également exercé ses compétences au sein d'une entreprise import/export et auprès de Publicitas SA, où il a été responsable du département « Business Engineering ». Federico Andreani a pris ses nouvelles fonctions en juin 2014.

La commission Promotion économique

Présidée par Mme Susanne Perrudet, Municipale à Villars-Ste-Croix, la commission s'est réunie à trois reprises pour définir les actions prioritaires en termes de promotion économique. Durant cet exercice, la commission a abordé notamment les thèmes suivants :

- Organisation, préparatifs et analyses des éditions 2014-2015 du Prix PERL.
- Participation à diverses manifestations de promotion économique 2014-2015.
- Activités du Fonds Capital Développement de Lausanne Région.
- Projets entrepreneuriaux soutenus pendant l'année et les préavis accordés au titre de la LADE.

- Révision de la stratégie régionale (typologie du territoire, analyse SWOT, enjeux et axes stratégiques pour la future période 2016-2019).
- Analyse des recommandations suite au rapport du SPECo concernant l'analyse des impacts économique, médiatique et financier des soutiens LADE aux manifestations/congrès.

Le Fonds Capital Développement (FCD)

Depuis 2006, Lausanne Région apporte, par son Fonds Capital Développement (FCD), une source de financement aux entreprises. Ses prêts encouragent le développement des sociétés de la région dans les domaines de la production ou la commercialisation de biens et services. Actuellement trois prêts à hauteur de CHF 50'000.- chacun sont suivis et se trouvent en phase de remboursement. Les domaines d'activité des sociétés sont la solution technologique dans le domaine de la domotique, le service et prestations dans le domaine de la médecine alternative, le développement de plateforme et services dans le domaine du ski. Fin 2014, un groupe de travail a été mis en place pour réfléchir sur l'avenir et le positionnement du FCD.

Un soutien apprécié par les entrepreneurs : le « guichet d'entreprises »

L'une des missions du Département consiste à soutenir la création et le développement des entreprises dans notre région. Sous forme de « guichet d'entreprises », **Lausanne Région propose des prestations d'information, des conseils, des analyses de modèles et plans d'affaires**, un accompagnement à la recherche de locaux et une orientation vers des partenaires et des organismes spécialisés en matière d'aide au financement et de coaching. Cette mission s'inscrit également dans une convention établie entre Lausanne Région et le Service de la promotion du Canton de Vaud (SPECo).

En 2014, le Département a fourni sa palette de prestations à plus de 100 porteurs de projets (projet d'entreprise et entreprises existantes confondus). Elle a également suivi 15 dossiers de recherche de locaux ou de terrains d'activités.

Afin de mieux soutenir les porteurs de projets dans leur démarche de création d'entreprise, le Département a mis en ligne, à la fin de l'exercice, plusieurs fiches thématiques apportant des conseils, trucs et astuces autour de la création et de la gestion d'entreprise.

Prix Entreprendre Lausanne Région (PERL)

Le Prix PERL, la « perle » parmi les prix en Suisse

Parmi une centaine de prix distribués annuellement en Suisse, le Prix PERL est l'unique concours dont les trophées sont remis par des collectivités publiques. **Depuis 2003, plus de 50 projets pour un montant total de CHF 1'200'000.-** ont ainsi récompensé des entreprises actives aussi bien dans des domaines traditionnels que dans le high-tech. En outre, il représente aussi une plateforme unique permettant aux entreprises nominées et lauréates d'être sous le feu des projecteurs grâce à un fort apport médiatique. Le prix porte haut les couleurs de la région lausannoise et met en exergue l'excellence de l'esprit d'entrepreneuriat local et l'importance qu'elle accorde au développement de son économie.

Un record pour la 12^{ème} édition de la remise des trophées PERL

Le 7 mai, plus de 450 invités ont assisté à la cérémonie qui a été retransmise pour la première fois en direct sur la chaîne de télévision régionale La Télé. Huit entreprises nominées, désignées parmi plus de 40 candidatures, ont été découvertes par le public et les téléspectateurs. **Les 5 entreprises primées se sont vues attribuer un montant total de CHF 100'000.-** dans des secteurs d'activités aussi diversifiés que les sciences de la vie, l'artisanat, les technologies médicales, la propulsion nautique ou encore la conception de jeux éducatifs. L'édition 2015, basée sur le concept de 2014, a démarré dans le courant de l'été. L'appel à candidature a été lancé début octobre par le biais de l'ensemble du réseau et des partenaires médias, économiques et politiques. La prochaine cérémonie est fixée le **7 mai 2015 et se déroulera au Théâtre de Beaulieu à Lausanne**. L'évènement sera à nouveau retransmis en direct sur la chaîne de télévision LA TELE.

Les actions de valorisation du tissu économique régional

MIPIM : le rendez-vous annuel des professionnels de l'immobilier !

Avec plus de 20'000 participants, le MIPIM est le plus grand salon destiné aux professionnels de l'immobilier ! Il s'agit d'une plateforme de rencontres et d'échanges entre plus de 4500 sociétés de services, investisseurs, promoteurs, architectes et urbanistes provenant de 90 pays. Du 11 au 15 mars 2014, une délégation franco-suisse constituée des collectivités publiques vaudoises, genevoises et de France voisine, accompagnée de nombreux acteurs privés, a participé pour la 12^e année consécutive au MIPIM. **Lausanne Région a pris part à cette délégation et joué un rôle central dans le succès de cette édition en collaborant activement à la mise en valeur des projets de l'agglomération par le biais d'une table tactile installée dans le stand.** Depuis l'automne 2014, les partenaires privés ont repris la promotion de cette action. Les partenaires publics (Canton de Genève, l'ARC française et le Canton de Vaud), ont été invités à participer au stand pour l'édition 2015, mais sans apport financier.

Les cafés entreprendre : une action PACTE

Pour la deuxième année consécutive, Lausanne Région **soutient et participe à l'organisation** des « cafés entreprendre » de l'association PACTE, destinée aux femmes désireuses de se lancer dans une activité indépendante. Plus de 40 participantes ont ainsi pu bénéficier des différents conseils d'experts en matière de création d'entreprise.

7^{ème} Carrefour des créateurs

Organisé par Genilem et avec le soutien du Centre Patronal, l'édition 2014 a attiré plus de 2000 visiteurs. Au travers des 66 exposants, des différents ateliers et des conférences, le public s'est informé et s'est orienté vers les nombreux aspects liés à la création d'entreprise. **Le département Promotion économique a tenu un stand commun avec deux autres acteurs de la promotion économique : Innovaud et le SPECo.**

1^{ère} semaine entrepreneuriale de la Ville de Renens

Du 3 au 7 novembre, la Ville de Renens en partenariat avec l'ECAL et avec le soutien du Service cantonal de la promotion économique, a organisé une semaine thématique adressée notamment aux étudiants de l'ECAL. Les sujets mis en exergue : le support à l'innovation, le financement et le retour d'expérience d'anciens élèves et d'entrepreneurs. Cette démarche s'inscrit également dans le contexte de la mise sur pied du « Pôle Design » de Renens réunissant l'ECAL (formation), Design Studio (incubateur), les Ateliers de la Ville de Renens (Développement) et le CACIB (expansion). Durant la semaine, **Lausanne Région et Innovaud ont eu l'opportunité de présenter leurs organisations et services.**

Les soutiens financiers directs de Lausanne Région

6^{ème} édition des « Design Days »

Les Design Days se font partie d'une démarche de valorisation du design contemporain. Ils sont une plateforme d'échanges réunissant les acteurs culturels et commerciaux du design en Suisse romande. Ces « days » s'inscrivent également dans la stratégie de création d'un « Pôle Design ». L'ouverture des journées était consacrée à une table ronde sur « Le Design au service de l'entreprise », **événement organisé en collaboration avec le SPECo, la Ville de Renens et Lausanne Région.** Plus de 12'000 visiteurs ont pu ainsi découvrir cet univers tant culturel qu'économique.

1^{ère} rencontre des anciens participants aux cours CTI Entrepreneurship

CTI Entrepreneurship est un programme de formation de la Confédération destiné aux créateurs d'entreprise. Basée à l'EPFL Innovation Park, cette première rencontre a réuni plus de 200 personnes, anciens participants et acteurs de l'entrepreneuriat en Suisse Romande. Au travers des « succès stories » et des présentations de projets, les participants ont pu profiter notamment d'une soirée de réseautage et d'échange de « best practices ». **Lausanne Région a soutenu financièrement la mise sur pied de cette 1^{ère} rencontre.**

Health Valley Switzerland ? Oui elle existe !

Lausanne Région a soutenu le travail de recensement entrepris par BioAlps et Inartis qui a abouti sur une impressionnante cartographie démontrant non seulement la diversité, mais également tout le poids économique que représentent l'industrie et les centres de recherches dans le domaine des sciences de la vie. Une version électronique de cette carte est présentée sur le site <http://www.republic-of-innovation.org/HealthValley/>.

Autres soutiens aux institutions :

Durant l'exercice, le département Promotion économique a également poursuivi son soutien à diverses institutions actives dans le domaine de la création et développement d'entreprise :

- **Les Ateliers de la Ville Renens**, (CHF 10'000. --) pour leur apport à la création du « Pôle Design »
- **Microcrédit Solidaire Suisse** (CHF 15'000. --) pour leur engagement envers les personnes visant l'indépendance économique par la création d'une petite entreprise
- **La Fondation Muse** (CHF 18'750. --) pour leur soutien à la créativité entrepreneuriale au travers la mise à disposition d'espaces de coworking

Préavis de Lausanne Région dans le cadre de la LADE

En tant qu'association régionale, **Lausanne Région prévoit les demandes de subventions provenant des communes, des schémas directeurs ou d'autres instances et organismes privées, selon la Loi sur l'Appui au Développement Economique (LADE).** En 2014, 20 préavis ont été acceptés par le SPECo. Tous les projets (voir tableau) ont ainsi pu bénéficier d'un soutien financier cantonal important, permettant la mise sur pied de projets.

Avec l'ouverture du nouveau Swiss Tech Convention Center à l'EPFL, les demandes d'aide LADE, notamment dans le secteur des « congrès scientifiques », n'ont cessé d'augmenter. C'est d'ailleurs l'une des raisons qui a amené le SPECo à établir un règlement d'application qui définira quels types de projets régionaux et manifestations pourront continuer à l'avenir d'être éligibles au titre de la LADE.

La liste de préavis ayant obtenu un soutien cantonal LADE en 2014

N°	Porteur du projet	Nom du projet	Type de projet	Coût total du projet	Montant de l'aide accordée par le SPECo
1	Commune de Romanel-sur-Lausanne	Site stratégique de développement "La Sauge" : Destination du site d'activité	Etude	SFr. 80'000.00	SFr. 60'000.00
2	Lausanne Tourisme	Bureau des Congrès : renouvellement de la convention du 1 ^{er} mars 2014 au 28 février 2015	Mesure organisationnelle	SFr. 310'000.00	SFr. 50'000.00
3	SPECo	Pôle Vennes, mandat de coordination - renouvellement pour 2014-2015	Etude	SFr. 120'000.00	SFr. 120'000.00
4	EPFL - CODEV	Conférence internationale 2014 dans le cadre du UNESCO Chair EPFL "Technologies for Development : What is Essential" 4-6 juin 2014 au Swiss Tech Convention Center - EPFL	Manifestation	SFr. 363'000.00	SFr. 10'000.00
5	Organisme de gestion Pôle Vennes	Pôle Vennes - Enquête mobilité et carte des domiciles.	Etude	SFr. 14'000.00	SFr. 7'000.00
6	Sport City	Congrès Sport City Lausanne, 19-20 mars 2014 à Beaulieu	Manifestation	SFr. 184'342.00	SFr. 20'000.00
7	Fédération Equestre Internationale - FEI	FEI Sports forum 2014, 28-29 avril 2014 à l'IMD Lausanne	Manifestation	SFr. 220'000.00	SFr. 15'000.00
8	TSE Consulting SA	Conférence "The Academy", ayant pour thème la gestion des organisations sportives, 5-6 juin 2014 à Lausanne	Manifestation	SFr. 107'380.00	SFr. 13'000.00
9	PAN AG Bern	17 ^{ème} Conférence internationale du Forum européen sur les forêts urbaines 3-7 juin 2014 à l'UNIL	Manifestation	SFr. 212'935.00	SFr. 5'000.00
10	EPFL - ENAC - Faculté de l'environnement naturel etc.	Congrès international "Workshop on Hyperspectral Image and Signal Processing : evolution in Remote Sensing (WHISPERS)" 24-27 juin 2014 à Lausanne	Manifestation	SFr. 118'783.00	SFr. 5'000.00
11	Schéma Directeur de l'Ouest Lausannois - SDOL	Chantier 2 / Malley - Concept de communication	Etude	SFr. 10'000.00	SFr. 2'500.00
12	Institut de Psychologie de l'UNIL	Congrès "17th European Conference on Personality" 15-19 juillet 2014 à l'UNIL	Manifestation	SFr. 264'754.00	SFr. 4'500.00
13	Lausanne Région pour la Commune de Lutry	Etude relative au programme de signalisation pour la Commune de Lutry	Etude	SFr. 14'580.00	SFr. 7'290.00
14	Association Festival Lausanne Lumières	Festival Lausanne Lumières, du 21 novembre au 31 décembre 2014	Manifestation	SFr. 701'700.00	SFr. 80'000.00
15	Association Label Suisse	Label Suisse – 6 ^{ème} Festival de musique du 19-21 septembre 2014 à Lausanne	Manifestation	SFr. 1'175'924.00	SFr. 90'000.00
16	SDOL	Malley , Communication, Take off	Etude	SFr. 144'152.00	SFr. 5'500.00
Total montants octroyés				SFr. 4'041'550.00	SFr. 494'790.00

Selon la LADE (art. 12 et 13), Lausanne Région est officiellement reconnue comme un organisme de promotion économique participant aux objectifs de promotion fixés par la LADE, entrée en vigueur en 2008. A ce titre, l'association bénéficiaire, dans le cadre d'une convention passée avec le Canton depuis 2012, d'une subvention annuelle du Canton de Vaud de CHF 91'000.-.

CODEV : une plateforme de coordination

Le Canton de Vaud est représenté au niveau régional à travers 10 associations, dont Lausanne Région. **La CODEV a pour but de coordonner, d'échanger, de partager et d'entamer des réflexions sur le développement économique et touristique entre régions.** Hormis les deux séances plénières, les travaux sont effectués au sein de deux plates-formes. L'une est consacrée au développement régional et territorial, l'autre au développement économique où a été traitée la pertinence d'un outil de « reporting » commun et la formation continue des collaborateurs en contact direct avec les porteurs de projets de création d'entreprise.

Réseautage, collaboration et activité de représentation

Durant tout l'exercice, les occasions n'ont pas manqué pour élargir et consolider le réseau des relations et contacts qu'entretient le Département avec les différents partenaires et acteurs de la place économique régionale. Les nombreuses conférences, réunions, forums et manifestations organisés par la CVCI, le Centre Patronal, Innovaud, DEV, Genilem, SIC, ainsi que les soirées des entreprises des communes membres de Lausanne Région, ont permis de nouer d'importants contacts.

MOBILITE

Comptages transports collectifs et transports individuels 2014

Présidée par Mme Claudine Wyssa, municipales à Bussigny, la commission Transports est chargée notamment des comptages routiers quinquennaux. Gérés par le département Agglomération, en collaboration avec le Canton et Région Morges, les travaux se sont poursuivis en 2014. De mars à juin, plus de 270 postes de comptages ont été installés sur les routes de la région lausannoise. Les premiers résultats sur l'évolution du trafic individuel seront disponibles au printemps 2015. Le projet se poursuivra en 2015 avec la récolte des données des entreprises de transports publics. Le rapport final est attendu pour fin 2015.

Nouveautés de cette édition :

- 17 nouveaux relevés manuels aux carrefours pour la mobilité douce
- Intégration des données de la Compagnie Générale de Navigation (CGN) pour les transports individuels
- 2 rapports intermédiaires en 2016 et 2018
- Toutes les informations sont désormais géo référencées

Le Service Pyjama

Depuis 2004, le « Service Pyjama » est financé par le biais de la facture cantonale des transports. Lausanne Région et sa Commission Pyjama, présidée par Michel Odier, Municipal au Mont-sur-Lausanne, assurent la coordination de la communication et répondent aux questions de ses utilisateurs.

En 2013, ce service a subi un grand changement. En effet, les entreprises CFF et LEB ont souhaité inscrire leurs prestations Pyjama dans leurs propres horaires nocturnes. Ce faisant, elles ont décidé de ne plus percevoir la taxe supplémentaire de CHF 4.- liée au Service Pyjama, et ne font, de fait, plus partie de ce service.

Depuis le nouvel horaire de 2013, le Service Pyjama n'est assuré que par l'entreprise tl. Il dessert 37 communes les nuits des vendredis aux samedis et des samedis aux dimanches durant l'année. C'est pourquoi, après discussion avec tous les partenaires, il a été décidé que la Commission Pyjama de Lausanne Région n'avait plus de raison d'être. Elle a été dissoute à fin novembre, avec remerciements à tous ceux qui y ont apporté leurs compétences.

CHAMPIGNONS

Comme décidé en 2013, et pour la première fois en 2014, Lausanne Région a remboursé les communes qui financent les contrôleurs de récoltes privées de champignons.

Un forfait de CHF 2'500.- a été fixé pour rémunérer 60 contrôles. Ce forfait inclut le coût de la formation annuelle que suivent les contrôleurs.

Sur cette base, les montants suivants ont été attribués :

Lausanne	3 postes	CHF 7'500.-
Pully	1 poste	CHF 2'500.-
Le Mont	2 postes	CHF 5'000.-
Chavannes/Ecublens	1 poste	CHF 2'500.-
Bussigny	1 poste	CHF 2'500.-
Echallens/Cossonay	1 poste	CHF 2'500.-

ENFANTS

Lausanne Région, par sa Commission accueil de jour, présidée par Jean-Claude Glardon, Municipal de Bussigny, a suivi les travaux liés à cette thématique.

Revenu Déterminant Unifié (RDU)

La commission a assisté à la présentation du logiciel élaboré par le Syndic de Servion, Gilbert Cuttelod.

En raison de nombreuses questions en suspens à propos de l'Article 63a de la Constitution vaudoise, notamment sur les charges financières à répartir entre le canton de Vaud et les communes, mais aussi sur le RDU, plusieurs plates-formes de discussion ont été mises en place dans le Canton. Dans l'attente d'une détermination conjointe, la Commission a dû suspendre ses travaux jusqu'à ce qu'une décision cantonale soit agréée par les communes.

ADOLESCENTS

En 2014, Lausanne Région a traité divers dossiers, via sa Commission formation et emploi des jeunes, co-présidée par Michèle Gay-Vallotton, municipale à Cheseaux, et Germaine Muller, Municipale à Bussigny. La commission travaille activement pour faciliter l'accès des jeunes à une formation, notamment professionnelle.

Salon des Métiers et de la Formation

Du 25 au 30 novembre s'est tenu le Salon des Métiers dans lequel une centaine d'exposants présentaient plus de 240 formations initiales et plus de 300 formations supérieures. **Lausanne Région y a tenu un stand**, géré par des apprentis employés de commerce et assistantes socio-éducatives des communes membres. Outre ces professions, celles d'horticulteur, de paysagiste, d'agent d'exploitation et d'agent de propreté ont été présentées aux jeunes visiteurs, notamment par des animations qu'ils devaient réaliser sous le contrôle des apprentis des communes.

Cette édition a remporté un grand succès puisque plus de 30'000 personnes s'y sont rendues. En vue de l'édition 2016, la Commission formation et emploi des jeunes a entamé une réflexion sur l'évolution de ce projet et son dimensionnement futur.

Devoirs surveillés

Une étude lausannoise sur les jeunes sans solution à la fin de leur scolarité obligatoire, révèle que les devoirs surveillés peuvent être d'un grand secours aux élèves en difficulté, pour autant que l'encadrant réponde aux demandes et apporte aux élèves un vrai appui scolaire. La Commission formation et emploi des jeunes a donc souhaité faire un « état des lieux en matière de devoirs surveillés » sur les 29 communes membres. **Les communes, associations scolaires et établissements scolaires ont donc répondu à un questionnaire établi par Lausanne Région.** Le rapport final, en phase d'élaboration, sera remis aux Municipalités courant 2015.

AppApp

Remportant un énorme succès, cette prestation d'appuis scolaires aux apprentis est disponible depuis 2013 sur pratiquement tout le territoire vaudois. Elle est financée et mise en œuvre par les associations régionales vaudoises, **Lausanne Région finance ce projet pour les apprentis domiciliés ou travaillant dans la région.** En ce qui concerne Lausanne Région, durant l'année scolaire 2014-2015, 41 groupes ont été ouverts à fin 2014, donnant ainsi la possibilité à 156 apprentis de bénéficier d'appuis scolaires de qualité. Comme prévu par le programme de législature de Lausanne Région, les communes souhaitaient ouvrir 60 cours sur l'année scolaire 2014-2015. Pour obtenir cet objectif, le département Affaires régionales contactera les entreprises formatrices de la région lausannoise via un prospectus promotionnel. Ces appuis, gérés jusqu'en 2013 par Transition école-métiers (TEM), ont été repris par le Groupe pour l'apprentissage (GPA). Ce groupe est composé de représentants de la Fédération patronale vaudoise, de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie et de la Fédération vaudoise des entrepreneurs. Les apprentis peuvent s'inscrire à AppApp directement sur le site www.formation-apprentis.ch

Lift

Le projet LIFT est proposé par le réseau des entreprises pour la Responsabilité sociale dans l'économie (RSE) et s'adresse à des jeunes élèves, du niveau secondaire, dès la 9ème HarmoS, qui rencontrent certaines difficultés (résultats scolaires, motivation, etc.). Le projet LIFT facilite une insertion dans le milieu professionnel grâce aux places de travail hebdomadaires, quelques heures par semaine, dans une entreprise de la région. Il permet aux élèves de 13-15 ans de développer leurs compétences sociales, de comprendre l'intégration au monde professionnel, de saisir l'importance des branches scolaires et d'améliorer ainsi leurs résultats.

Le projet LIFT a poursuivi sa phase pilote dans quelques établissements scolaires en ville de Lausanne. **Lausanne Région accompagne ce projet pour en assurer la promotion auprès des établissements scolaires.**

Adospro.ch

Cette association, créée pour les adolescents entre 13 et 25 ans de la région lausannoise, a pour but d'aider gratuitement les jeunes à trouver un travail temporaire en parallèle à leurs études ou dans l'attente d'une formation. Réciproquement, elle est également une interface pour les employeurs (communes, entreprises, artisans et particuliers) qui cherchent des jeunes pour effectuer de petits mandats.

Par l'expérimentation d'un petit job, cette association agit en amont en favorisant l'insertion professionnelle des jeunes et la découverte du monde du travail. Un coach est à disposition pour conseiller le jeune lors de la rédaction d'un CV, d'une lettre de motivation, un bilan de compétences et la préparation à un entretien d'embauche, voire un placement. L'association Adospro a suivi plus de 120 jeunes en 2014. **Lausanne Région soutient financièrement ce projet durant toute la législature 2011-2016.**

DÉPENDANCES ET PRÉVENTION

Lausanne Région, par le biais de sa Commission dépendances et prévention, présidée par Madame Pascale Manzini, Municipale à Ecublens, subventionne les associations suivantes :

- Rel'ier
- Rel'aids
- Fleur de Pavé
- Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs – Lausanne –
- Bethraïm

Journée de réflexion « Espace Public : Prévenir ? Réagir ? Quels outils pour les communes ? »

Le 15 mai 2014 s'est tenue à Epalinges, la journée de réflexion de la Commission dépendances et prévention sur le thème de la gestion de l'espace public.

Plus de 120 personnes, politiques, professionnels, représentants du monde associatifs, policiers, etc. ont assisté à cette intéressante journée qui proposait notamment 3 conférences et 4 ateliers sur des questions liées à la gestion de l'espace public.

Les multiples débats engagés à cette occasion ont été nourris et ont permis d'enrichir des fiches/outils thématiques. Ils ont permis aux conseillers Municipaux présents, d'aborder les questions de gestion de l'espace public.

Fiches/outils thématiques

Les actes de la journée de réflexion ont été traités sous forme de **10 fiches/outils thématiques à l'attention des politiques de notre région** et enrichies des débats.

Chacune des 10 fiches est actuellement en révision au sein de la Commission dépendances et prévention. Celles-ci donneront un grand nombre d'informations utiles et pratiques aux Conseillers municipaux qui se demandent s'il convient, par exemple, d'installer des caméras ou plutôt d'engager un travailleur social de proximité pour exercer une surveillance.

Brochure de prévention à l'attention de parents d'adolescent

Le projet de traduction des lettres d'information (Lettres aux parents) d'Addiction Suisse a été finalisé en 2014 par la Commission dépendances et prévention. **Une brochure de prévention à l'attention de parents d'adolescent, intitulée « Etre parent d'un adolescent », a été réalisée par Lausanne Région à l'intention de la population locale et migrante.**

Sous l'égide de l'espace Mozaïk de l'association Appartenances, **10 duos ont été créés, pour 10 langues avec un interprète communautaire et un jeune migrant.** Chaque duo a étudié le texte, l'a mis en discussion, l'a adapté, puis l'a enrichi selon sa propre culture, pour ensuite le traduire. Ce travail a donné lieu à des rencontres et de riches débats interculturels. Il a aussi permis aux jeunes migrants de s'approprier les messages de prévention et de les mettre en discussion au sein de leur propre communauté. La brochure, imprimée à **30'000 exemplaires** et présentée aux médias en juin 2014, a rencontré un très vif succès. Dès sa parution, de nombreux journalistes en ont fait écho. En juillet, le département Affaires régionales a effectué un envoi d'environ 25'000 exemplaires aux associations, écoles et services concernés. La brochure a été une réelle réussite et a suscité de nombreux compliments. A fin septembre le stock en français était déjà épuisé.

La Commission dépendances et prévention a souhaité revoir le texte de la brochure, avec l'ajout d'un paragraphe sur l'homophobie, avant de la rééditer dans un premier temps en français. Lausanne Région se réjouit d'avoir pu offrir aux parents une brochure qui répond à leurs questions.

Statistiques sociales

Réalisé par Monsieur Christophe Al Kurdi de Rel'ier et financé par Lausanne Région, le site « Statistiques sociales » a été lancé en juin 2013 par Lausanne Région. Regroupées par commune, puis par secteur, et en référence aux chiffres cantonaux et suisses, les informations référencées sur ce site permettent **aux conseillers municipaux et communaux d'avoir des points de comparaison entre leur commune et d'autres** dans divers domaines. La commission proposera des pistes pour mettre en avant ces informations auprès des élus.

Soutien à la parentalité

L'étude « Femmes en marge », financée par la Commission dépendances et prévention de Lausanne Région, avait émis plusieurs recommandations à l'attention des élus et des professionnels.

L'une des recommandations faisait part d'un **besoin des femmes en marge de recevoir un soutien à la parentalité, soit d'être reconnue comme mère.** A cet effet, la commission a mandaté la Fondation du Relais pour effectuer, avec les mamans concernées et une professeure universitaire, une recherche « action communautaire » sur cette question. La déléguée aux Affaires régionales participe aux séances de pilotage de cette recherche à laquelle sont associés le Service de protection de la jeunesse (SPJ), ainsi que l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS). Actuellement des groupes cibles ont été interviewés et le dépouillement devrait proposer en 2015, une action très concrète en faveur des mamans en marge.

Fonds de prévention

En 2014, la Commission dépendances et prévention a financé, via le Fonds de prévention, les actions suivantes :

- Participation financière à l'organisation de conférences, ateliers et expositions sur l'homophobie, manifestations mises sur pied par le Conseil des jeunes de Lausanne qui, rappelons-le, accueille près de 40% de jeunes de la région.
- Participation financière au projet de prévention par les pairs « Le Pavé » organisé par la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL) sur la place de Montbenon, à Lausanne.

Ce fonds est destiné à appuyer financièrement des actions de prévention dans le cadre de manifestations communales, régionales ou associatives.

Camps polysports pour adolescents en surpoids

Le médiateur sportif de la ville de Lausanne a organisé, en collaboration avec le CHUV, et avec un soutien financier de Lausanne Région, **un camp polysports pour les adolescents en surpoids** durant les vacances scolaires. Lausanne Région, via sa commission, a souhaité soutenir cette première initiative en 2013. En raison du grand succès du camp, ce dernier a été réédité en été et durant les vacances d'automne, en accueillant des adolescents de toute la région. De précieuses informations nutritionnelles et la pratique de plusieurs sports sont les composantes principales des camps.

SPORTS

Lausanne Région, par le biais de sa Commission activités sportives, présidée par Monsieur Marc Vuilleumier, Municipal à Lausanne, a notamment suivi les travaux du projet du nouveau centre sportif de Malley. La commission s'est intéressée aux subventions communales versées aux juniors et aux clubs formateurs. Dans cet objectif, en 2014, elle a adressé un questionnaire à toutes ses communes membres.

Nouveau Centre Sportif de Malley

Participation aux charges d'exploitation

Fin 2013, sur la base de l'étude de faisabilité menée par le bureau d'architecture Ferrari, les Municipalités de Lausanne, Prilly et Renens décident de soutenir le projet de construction d'un nouveau centre sportif à Malley et approchent les communes de Lausanne Région pour une éventuelle participation aux charges de fonctionnement de la nouvelle installation.

Des représentants de la Commission activités sportives, ainsi que des représentants de la Commission financement régional participent au « groupe piscine » de Lausanne Région. Ce groupe a suivi l'avancement du dossier du complexe patinoire-piscine à Malley et a proposé la nouvelle clé de répartition financière pour la participation des communes membres au nouveau complexe sportif.

Une importante implication de Lausanne Région

Durant toute l'année 2014, Lausanne Région a été très impliquée dans ce projet. Mme Patrizia Darbellay, secrétaire générale de Lausanne Région, en charge du dossier a assuré avec le groupe piscine et le Chef de projet, M. Pierre Imhof, le suivi technique du dossier. Ci-dessous les principales étapes

- **L'élaboration d'un rapport en été 2014 pour présenter le projet** aux communes de l'association, en vue du vote de principe à l'Assemblée générale. Ces documents ont été préalablement présentés et discutés lors des trois séances de secteurs de Lausanne Région, en septembre 2014.
- **Le groupe finance** s'est réuni avec les boursiers des communes fondatrices
- **La communication du projet** a été entièrement élaborée par Lausanne Région. Avec l'aide de Mme Silva Müller Devaud, chargée de communication, un graphisme ainsi que divers supports de communication ont été élaborés afin de présenter le projet aux élus. Ce matériel sera notamment mis à profit pour les soirées d'informations prévues en 2015. Trois films viendront ponctuer les présentations et un journal "Centre sportif de Malley" sera distribué à l'issue des présentations.
- **L'élaboration du préavis intercommunal** sera soumis en 2015 aux communes de Lausanne région.

M. Gustave Muheim, Président de Lausanne Région, participe également au groupe politique du projet qui se réunit régulièrement depuis quelques mois.

Lors de l'Assemblée générale de Lausanne Région du 25 septembre 2014, 23 des 26 Municipalités ont accepté le principe d'entrée en matière sur le financement du déficit d'exploitation du futur complexe.

Les prochaines étapes du projet :

- Hiver 2014/2015 : les Municipalités des communes propriétaires (Lausanne, Prilly et Renens) ont demandé à leur Conseil communal respectif l'autorisation de cautionner l'emprunt. Les trois communes ont obtenu l'accord de leur Conseil communal à une très large majorité.
- Février 2015 : présentation du projet aux Conseils communaux et généraux des 29 communes de Lausanne Région.

- Printemps 2015, avec délai au 30 juin 2015 : engagement des Conseils communaux et généraux des communes de Lausanne Région pour la participation à la prise en charge des coûts d'exploitation.

L'implication de Lausanne Région pour ce projet d'envergure se poursuivra en 2015 avec la tenue des soirées d'information et l'élaboration du préavis intercommunal.

Centre Intercommunal de Glace de Malley (CIGM), participations 2015

Comme chaque année, l'association calcule la répartition du déficit d'exploitation du CIGM par commune et soumet à chacune des 26 communes, hormis les 3 communes propriétaires (Lausanne, Renens et Prilly), un montant indicatif de participation au déficit d'exploitation. Ces montants sont ensuite transmis aux communes concernées qui décident de participer, sur une base volontaire, au financement.

En plus de Lausanne, Prilly et Renens, 19 communes participent au financement du déficit d'exploitation du CIGM pour un montant total de plus de CHF 440'000.-.

Règlement d'attribution de subventions à des manifestations sportives

La Commission activités sportives a également préparé un règlement d'attribution de subventions en matière de sports. Celui-ci a été validé par le Bureau de coordination de Lausanne Région et est entré en vigueur en 2014.

CONCLUSION

L'année 2014 boucle avec un inventaire impressionnant d'activités dans tous les domaines nécessitant une intervention intercommunale. L'année 2015 s'annonce d'ores et déjà chargée de beaux projets.

Les travaux sur le **nouveau Centre sportif de Malley** vont se poursuivre avec l'organisation des séances d'informations aux conseillers communaux et l'élaboration du préavis modèle intercommunal. En guise de remerciement pour la participation des communes au projet, la 4^{ème} édition de la journée sportive régionale « **Dimanche Sportif** » se tiendra le dimanche **4 octobre 2015, à Malley**. Une grande journée de fête autour des sports de glace et glisse, sera organisée pour la population.

Les rapports de **comptages transports individuels et collectifs** seront également finalisés en 2015. Lausanne Région en organisera la présentation et la diffusion auprès des communes.

Sur la thématique de la dépendance et de la prévention, une journée de réflexion sera organisée le 27 mai 2015 au Gymnase Auguste Picard à Lausanne sous le titre « **Drogue : Prévenir, agir : quels outils pour les communes ?** ».

La Commission formation et emploi des jeunes organisera aussi une journée de réflexion qui se tiendra le 4 novembre 2015 à Cheseaux sur **les liens entre l'école, la famille et la société**.

Au moment de finaliser ce rapport, l'organisation de la 14^{ème} édition du **Prix PERL 2015**, qui se tiendra au Centre des Congrès de Beaulieu le **7 mai prochain** a déjà débuté. D'autres réflexions seront menées en 2015, notamment la révision de la **stratégie régionale 2016-2019** ou **l'avenir du Fonds Capital Développement**.

En 2015, Lausanne Région continuera à œuvrer pour sa région, dans le respect de l'intérêt public, en proposant des réflexions et en concrétisant les projets selon les objectifs fixés par nos communes membres.

Toutes les informations sur www.lausanne-region.ch

Liste des abréviations :

APPAPP :	Appuis scolaires aux Apprentis
CIGM :	Centre intercommunal de Glace de Malley
CODEV :	Coordination du Développement Economique Vaudois
COFIL :	Comité de Pilotage du Projet d'agglomération Lausanne-Morges
CVCI :	Chambre Vaudoise du Commerce et de l'Industrie
CRPS :	Conseil Régional de Prévention et de Sécurité
DFJC :	Département cantonal de la Formation, la Jeunesse et la Culture
EPSIC :	Ecole Professionnelle Lausanne
EPT :	Emploi plein temps
FONPRO :	Fondation cantonale pour la Formation Professionnelle
FVE :	Fédération Vaudoise des Entrepreneurs
GREA :	Groupement Romand d'Etudes des Addictions
LADE :	Loi sur Loi sur l'Appui au Développement Economique
LEB :	Chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher
LEO :	Loi cantonale sur l'Enseignement Obligatoire
LPE :	Loi fédérale sur la Protection de l'Environnement
MBC :	Transports de la région morgienne (Morges-Bière-Cossonay)

MIPIM :	Marché International des Professionnels de l'Immobilier
PALM :	Projet d'Agglomération Lausanne-Morges
PERL :	Prix Entreprendre Région Lausanne
RERS :	Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs
RDU :	Revenu Déterminant Unifié
SDT :	Service du développement du territoire – Etat de Vaud
SESAF :	Service cantonal d'Enseignement Spécialisé et d'Aide à la Formation
SM :	Service de la mobilité – Etat de Vaud
SPECO :	Service de la Promotion Economique et du Commerce
TEM :	Transition Ecole-Métier
TL :	Transports lausannois
TSP :	Travailleur Social de Proximité

SECTEUR OUEST LAUSANNE RÉGION

Le Conseil du secteur Ouest de Lausanne-Région a tenu en 2014 :

- 2 séances, sous la présidence de Mme Marianne HUGUENIN, Syndique de Renens
- 1 séance, sous la présidence de M. Georges CHERIX, Syndic de Villars-Ste-Croix

Les principaux objets traités ont été :

- Informations du président :
 - Service Pyjama – Prestations CFF, LEB
 - Financement des contrôles de récoltes privées de champignons
 - Comptages 2015
 - Union des Villes Suisses – Prochain numéro consacré à Lausanne
 - Démission déléguée promotion économique – Nouveau remplaçant
 - Brochure de prévention à l'attention de parents d'adolescents
 - Renouvellement d'une série de 5 films diffusés à la TELE sur des éléments phares du PALM
- Comptes 2013 de Lausanne Région, comprenant entre autres :
 - Département Affaires régionales
 - Département Agglomération - Cotisation
 - Promotion économique
 - Bureau du Palm
 - Commissions : (Cotisation) – Plate forme intergénération, AppApp, Dépendances
 - Plate-forme Territoire et Equipements
 - Capital Développement
 - Etc.
- Budget 2015, comprenant entre autres :
 - Gestion du PALM
 - Affaires régionales
 - Agglomération
 - Promotion économique
 - Commissions (Cotisation)
 - Etc.
- CIGM :
 - Complexe sportif de Malley – Future clé de répartition du déficit d'exploitation de la piscine et de la patinoire, etc.
- La Vaudoise – Financement
- Nomination des représentants et suppléants du Secteur Ouest à la Commission de gestion

La séance du Secteur Ouest de Lausanne Région du 10 septembre 2014, a été entièrement consacrée au projet de complexe sportif de Malley (Piscine-Patinoire) en présence de MM. Imhof, Brélaz, et municipaux des communes respectives de l'Ouest Lausannois.

En dehors de cela, le Conseil du secteur Ouest de Lausanne Région a reçu plusieurs de ses représentants dans les différents groupes de travail, commissions ou plates-formes pour un tour d'horizon général sur leurs activités.

SCHÉMA DIRECTEUR DE L'OUEST LAUSANNOIS (SDOL)

Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Lausanne, Prilly, Renens, Saint-Sulpice, Villars-Sainte-Croix, État de Vaud

L'OUEST LAUSANNOIS : HUIT COMMUNES, UN TERRITOIRE, UNE VISION PARTAGÉE

L'Ouest lausannois est une région belle à vivre et en pleine expansion. Afin de coordonner et de guider leur développement en matière d'urbanisation et de transports, les huit Communes du district et le Canton ont élaboré un schéma directeur : le SDOL. Ce document de planification directrice donne une vision commune de l'aménagement urbain à long terme, en suivant des principes de développement durable et de concertation. Il vise notamment à améliorer le cadre de vie des habitants, à renforcer l'offre en transports publics, à préserver la campagne de l'étalement urbain, à favoriser la mixité des affectations et à garantir une saine diversification du tissu économique.

Le SDOL possède une valeur de contrat : en y apposant leur signature, les Communes ont pris l'engagement réciproque de poursuivre les démarches destinées à atteindre les objectifs fixés. Les études et projets conduits dans l'Ouest lausannois sont coordonnés avec les orientations prévues par le Plan directeur cantonal et par la politique des agglomérations de la Confédération.

MISSION DU BUREAU DU SDOL

Le Bureau du SDOL est chargé de mettre en application les principes d'aménagement formulés dans le Schéma directeur. Il oriente ses actions sur les sites stratégiques d'agglomération et sur les études intercommunales ou transversales (transports, espaces publics, paysage, etc.). Suivant la nature des projets, il pilote ou accompagne les études qui forment autant d'annexes au Schéma directeur et servent à la révision des planifications communales. Il veille à la cohérence des différents projets de construction et de planification entre eux et s'assure de leur conformité avec les objectifs du SDOL, par l'intermédiaire du groupe ABC et de la cellule de pilotage technique qui fonctionnent sous sa responsabilité.

Le Bureau du SDOL favorise le travail partenarial et la concertation. Il assure un rôle de plate-forme de coordination entre Communes, et entre Canton et Communes. Il contribue à développer l'échange d'informations et une culture commune pour la conduite des projets.

Il assure aussi la consultation de tous les acteurs publics et privés concernés ainsi que la communication des projets tant auprès des partenaires que des habitants. En matière d'aménagement régional, il représente les Communes de l'Ouest lausannois et participe aux différents groupes de travail du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM).

GROUPE DE PILOTAGE EN 2014

Le Groupe de pilotage (Gropil) est composé de membres politiques et techniques des Communes, du Canton et de l'agglomération.

Les Communes : M. Huguenin, présidente du Gropil, syndique de Renens / A. Clerc, syndic de Saint-Sulpice / G. Cherix, syndic de Villars-Ste-Croix / A. Gillièron, syndic de Prilly / A. Gorgerat, syndic de Chavannes-près-Renens / P. Kaelin, syndic d'Écublens / M. Tendon, syndic de Crissier / C. Wyssa, syndique de Bussigny / A. Widmer, cheffe du Bureau du SDOL.

L'État de Vaud : Ph. Gmür, chef du SDT, DEC (jusqu'en septembre) et Ch. Exquis, chef de service a.i. du SDT, DTE ; V. Kraysenbühl, chef du SM, DIRH ; S. Logean, DECS ; F. Molina, SM, DIRH ; S. Rodriguez, directeur de la DIREV-DGE, DTE.

Invités: J. Christin, responsable communication / P. Darbellay, secrétaire générale de Lausanne Région / G. Muheim, président de Lausanne Région.

PRINCIPALES ÉTAPES DU SDOL

22 novembre 2014 : Coup d'envoi au programme ferroviaire Léman 2030 et à la rénovation complète de la gare de Renens.

Septembre 2014 : Prolongement de la ligne tl 25 de Bourdonnette à Glycine via la gare de Renens – dernière étape du réseau tl 2014.

Février 2014 : Le PALM 2012 (2^e génération) bénéficie d'un co-financement de 185 millions de francs de la Confédération.

2 juillet 2013 : Inauguration du 1^{er} tronçon réaménagé de la route du Lac (RC1).

Août 2012 : Mise en service des lignes tl 31 et 38, adaptation des lignes tl 32 et 33 et tpm 701 et 705 – 2^e étape du réseau tl 2014.

30 juin 2012 : Mise en service de la halte RER de Prilly-Malley, signature du Schéma directeur intercommunal de Malley et envoi à la Confédération du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), 2^e génération.

13 juin au 12 juillet 2012 : Enquête publique du tramway t1 Renens-Gare – Lausanne-Flon.

2011 : Prix Wakker aux Communes signataires du SDOL et parution du livre « L'Ouest pour horizon ».

Décembre 2009 : Mise en service des lignes tl 17 et 36 – 1^{ère} étape du réseau tl 2014.

Octobre 2009 à avril 2010 : Adoption du plan directeur localisé (PDL) intercommunal de l'Arc-en-Ciel par les Communes de Crissier et de Bussigny ainsi que par le Conseil d'État.

Décembre 2008 : Le PALM 2007 (1^{ère} génération) bénéficie d'un co-financement de 165 millions de francs de la Confédération.

Février 2007 : Signature du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM).

Octobre 2005 à juin 2007 : Adoption des études générales des six chantiers d'études du SDOL.

Novembre 2004 à mai 2005 : Signature des Conventions de collaboration pour la mise en œuvre du Schéma directeur de l'Ouest lausannois et de la collaboration relative au Bureau du SDOL.

18 décembre 2003 : Adoption du Schéma directeur de l'Ouest lausannois.

1^{er} novembre 2003 : Ouverture du Bureau du Schéma directeur de l'Ouest lausannois à Renens.

20 novembre 2003 : Moratoire et Convention entre Communes et Canton relative aux transports dans l'Ouest lausannois. Avenants en 2001 et 2002 : signature des Communes de Saint-Sulpice, Lausanne et Prilly.

* * * * *

RAPPORT DE GESTION 2014 DU SDOL

LIEU ET EFFECTIF

Le Bureau du SDOL est installé au 2^e étage du bâtiment administratif de la Ville de Renens, rue de Lausanne 35.

Les postes du Bureau du SDOL représentent 7.3 EPT à fin décembre. Ils sont occupés par : Ariane Widmer Pham, cheffe de projet (80 %), Benoît Biéler, adjoint (80 %), Jean-Christophe Chassard, chef de projet des Axes forts (100 %) jusqu'au 30 avril 2014, Xavier Herpin, chef de projet des Axes forts (100 %) dès le 1^{er} juin 2014, Regina Witter, responsable transports (50 %), Jean-Christophe Boillat, délégué mobilité douce (50 %), Nicolas Wisnia, chef de projet Malley (100 %), Cynthia Martignier (10 %), responsable de la Plate-forme logement de l'Ouest lausannois, Cristina Ferrari, secrétaire (70 %), Marianne Martin, secrétaire (30 %), Caroline Trolliet, secrétaire (60 %), Joachim Baert, stagiaire (100 %).

SÉANCES DU GROPI, DE LA CPT ET DU GROUPE ABC

- 8 séances du groupe de pilotage (Gropil) : pilotage stratégique du SDOL et de ses études
- 10 séances de la cellule de pilotage technique – cpt (représentants techniques des Communes et des services cantonaux, Bureau du SDOL) : suivi et coordination des chantiers d'études, préparation des objets soumis au Gropil, vérification de la conformité des projets de planification aux objectifs et principes du SDOL, 13 dossiers traités :
 - Crissier/PQ Lentillières Nord et PQ Orée
 - Bussigny/PQ St-Germain Nord, PPA Industrie, PPA Mochettaz et PPA Buyère, PPA Praz-Mégy et PPA En Quinson
 - Prilly/ révision du PGA, PQ Galicien et PPA Viaduc
 - Renens/PQ Kodak, PQ Chêne et PQ Florissant
 - Saint-Sulpice/ PQ des Jordils
- 2 séances du groupe ABC : vérification de la conformité des projets de construction aux objectifs et principes du SDOL, 2 dossiers traités :
 - Bussigny/ UPC froide (CHUV) et Projet Bauarena.

RENCONTRES ET ÉCHANGES D'INFORMATION

En 2014, les représentants du SDOL ont rencontré diverses instances pour échanger des informations et coordonner leurs actions et projets. Entre autres :

- Rencontre annuelle avec l'EPFL, Section planification et logistique, 21 janvier
- Rencontre annuelle avec la direction de l'UNIL, 20 mai
- Conférence du SDOL, 28 mai
- Rencontre annuelle avec le Bureau intermunicipal de l'Ouest lausannois, 12 juin
- Rencontre avec la préfète du district de l'Ouest lausannois, Anne Marion-Freiss, et les présidentes et présidents des Conseils communaux et général des Communes membres du SDOL, 4 novembre
- Rencontre avec la Conseillère d'État Jacqueline de Quattro, cheffe du DTE et les Syndics de l'Ouest lausannois, 10 novembre.

Le 30 avril, les partenaires du projet de la gare de Renens ont participé à une journée d'étude à Berne et Köniz, organisée dans le cadre du Prix Flux obtenu par ce projet en novembre 2011.

En novembre, le délégué à la mobilité douce a pris part à un atelier organisé par l'association Mobilité piétonne suisse au sujet de la LCPR (Loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre). Y participaient les représentants des autorités cantonales et de plusieurs Communes. Un état de situation de la mise en œuvre des chemins pour piétons (déplacements utilitaires en localité) ainsi que des exemples de bonnes pratiques mises en place dans d'autres Cantons ont été présentés.

ÉVÉNEMENTS ET PRÉSENTATIONS PUBLIQUES

En 2014, le public a pu prendre connaissance des projets développés dans le cadre du SDOL à l'occasion de manifestations, de présentations et d'expositions :

- *Expo Gare de l'Ouest* : cette exposition sur le projet de requalification du secteur de la gare de l'Ouest, présentée à l'avenue d'Epenex et inaugurée le 4 avril 2011, a fermé définitivement ses portes le 9 octobre 2013. Durant ses quatre années d'existence, elle a accueilli de nombreuses séances de travail pour l'élaboration du projet de la gare de Renens et renseigné près de 1'500 visiteurs.
- *Expo Léman 2030* : pour continuer à informer la population sur le projet et sur les travaux autour de la gare, une nouvelle exposition permanente, qui résulte d'un partenariat avec les CFF, a vu le jour à la rue de Crissier 4b. Il est possible de la visiter hors des heures d'ouverture, sur demande auprès du Bureau du SDOL.
- *Palissade de communication de la gare Prilly-Malley* : présentation des projets de développement du secteur de Malley ou d'informations générales sur l'Ouest lausannois par des séries d'affiches renouvelées chaque trimestre.

Les Rendez-vous de l'Ouest

Le premier *Rendez-vous de l'Ouest* a eu lieu le samedi 6 décembre, de 9h à 13h, sous tente, sur la place du Marché à Renens. Cette manifestation remplace désormais le *Marché du SDOL* qui traditionnellement conviait une fois par an, à l'EPFL ou à l'UNIL, les habitants de l'Ouest lausannois, les élus, ainsi que les représentants de l'administration à venir s'informer des projets d'urbanisme de la région.

Pour cette 1^{ère} édition, le public a été invité à s'imaginer l'Ouest lausannois en 2030 et à poser ainsi la première pierre d'un vaste projet : l'étude du futur Plan directeur intercommunal (PDi) de l'Ouest lausannois, lancée publiquement à cette occasion.

Cet événement, qui a rassemblé plus de 200 personnes bénéficiait de la participation de huit personnalités, parmi lesquelles des Municipaux, des Professeurs de l'EPFL et de l'UNIL, un Conseiller national et le Président du Conseil d'État Pierre-Yves Maillard. Ces derniers ont partagé en images leur vision du développement de l'Ouest lausannois à l'horizon 2030. La maquette de l'Ouest lausannois, de même que les vidéos présentées, ont également rencontré un grand succès.

PUBLICATIONS

- Comptages vélos, *Stratégie de comptages*, avril 2014
- Plate-forme logement de l'Ouest lausannois, *Démarches participatives dans les projets de logements*, mai 2014
- A vélo dans l'Ouest, *Trois balades entre nature et patrimoine*, septembre 2014
- RC76 – Route de la Maladière – *Etude préliminaire – Concept de requalification*, rapport final, octobre 2014
- *Requalification de l'avenue du Chablais*, avant-projet, rapport final, décembre 2014
- Plate-forme logement de l'Ouest lausannois, *Loger en urgence : quelles solutions ?*, décembre 2014
- *Plan directeur intercommunal – Huit visions concertées pour l'Ouest lausannois*, dépliant, décembre 2014.

PRÉSENTATIONS DU SDOL

En 2014, les représentants du SDOL ont été sollicités à 24 reprises pour faire part de leur expérience :

- Forum d'architecture, Winterthur, 14 janvier
- Forum Caritas, *Wohnen – Habitat*, Berne, 24 janvier
- Pro-Vélo, maison du Vélo (Lausanne), 29 janvier
- Workshop *Städtebauliche Begleitplanung Limmattalbahnhof*, Dietikon, 3 mars
- Semaine thématique *mobilité durable*, UNIL, 6 mars
- CAS Territoires urbains et énergie, HEPIA, 7 mars
- Groupe de Coordination jeunesse de l'Ouest lausannois, Renens, 13 mars
- *Suisse Romande – Urbane Transformationen*, EPFL, 21 mars
- HES Fribourg, 9 mai
- RZU, jours de réflexion, Zurich, 21 mai
- Etat-major du Service de l'économie du Canton de Berne, Renens, 23 mai
- ASPAN, Séminaire *Les espaces ouverts dans les agglomérations*, Écublens, 3 juin
- Rotary, Bussigny, 14 juin
- Étalement urbain, Intergroupes parlementaires, Berne, 17 juin
- HEIG VD, Cours Développement territorial et gestion de l'environnement, Yverdon, 18 juin
- Parti socialiste Renens, Renens, 24 juin
- Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg, 3 juillet
- OFEV, division communication, Prilly, 4 septembre
- EPFL, Superstudio, Prof. Vigano, Renens, 23 septembre
- Biennale d'architecture, *Alpine City State*, Salon suisse, Venise, du 9 au 12 octobre
- Mobilité et transport dans l'Ouest, Séminaire, EPFL, 15 octobre
- Archizoom, table-ronde *Quel modèle pour la Zwischenstadt ?*, EPFL, 12 novembre
- Ville de Lenzburg, Lausanne, 28 novembre
- Délégation de l'Etat du Yunnan (République de Chine), Morges, 15 décembre

COLLABORATIONS AUX NIVEAUX FÉDÉRAL ET CANTONAL

Le Bureau du SDOL participe à des travaux et des projets aux niveaux suisse et vaudois :

- Conférence tripartite des agglomérations (CTA) : Sur invitation de l'Union des villes suisses (UVS) et dans le cadre du groupe de travail chargé d'élaborer un guide concernant le développement urbain durable, le SDOL a contribué, en tant que membre de la direction de projet, à l'élaboration du rapport *Le b.a.-ba du développement urbain durable*. Cette publication, réalisée à l'intention de la Conférence tripartite sur les agglomérations (CTA) paraîtra dans le courant de l'année 2015. Elle s'adresse à tous les acteurs publics et privés impliqués dans le développement territorial.
- Groupe de travail pour la réalisation d'un guide sur la participation dans les projets de logements : Le guide *Participation et logement*, paru au printemps 2014, s'adresse en particulier aux autorités communales. Sa réalisation est intervenue dans un contexte cantonal de forte pénurie de logements et d'une demande croissante de participation citoyenne. Le Bureau du SDOL avait été invité en 2013 par le Délégué du Conseil d'Etat au logement à prendre part au groupe de travail cantonal pour réaliser un mémento sur la participation dans les projets de logements.
- EPFL-ENAC : Le Bureau du SDOL a été associé aux travaux menés par les étudiants de 4^e année d'architecture dans le cadre du Superstudio de la Prof. Paola Vigano. Une centaine d'étudiants a exploré le territoire de l'Ouest lausannois et formulé des propositions pour son développement sur la base d'analyses cartographiées. Le Bureau du SDOL, avec le groupe d'experts dont faisait partie le SDT, est intervenu en début de semestre académique avec une présentation des enjeux de la région et il a par la suite accompagné ponctuellement les travaux des étudiants. La Prof. Paola Vigano a quant à elle accepté de participer en tant que conférencière lors des *Rendez-vous de l'Ouest* du 6 décembre. Elle a été accompagnée par ses assistants et quelques étudiants qui ont interrogés le public sur l'occupation des espaces publics de l'Ouest lausannois par l'intermédiaire d'une carte interactive.

FINANCES

La comptabilité du SDOL est intégrée dans celle de la Ville de Renens. Elle comprend deux rubriques distinctes : le budget de fonctionnement et le budget des chantiers d'étude.

Le budget de fonctionnement sert à couvrir les frais annuels du bureau. Il est financé par les Communes au prorata de leur population, et le Canton par une contribution forfaitaire de Fr. 100'000.-. Le Canton contribue également aux postes de l'ingénieur en transports (50%) et du délégué pour la mobilité douce (50%) par une contribution forfaitaire annuelle de Fr. 25'000.- au total. Ces contributions se fondent sur les décisions du 13 janvier 2014 et couvrent l'année 2014 sur la base de la Loi sur l'appui au développement économique (LADE).

Les chantiers d'études du SDOL font l'objet d'un budget-cadre annuel assorti d'une proposition de répartition des frais. Le lancement des études se fait sur la base d'une répartition des frais définitive qui est soumise à la décision du Gropil ou du Groupe décisionnel de l'étude en question. Les Municipalités et partenaires concernés sont ensuite sollicités afin de confirmer formellement leur engagement financier. Les clés de répartition varient en fonction du projet et des partenaires intéressés. Les participations cantonales sont accordées de cas en cas, généralement sur la base de la politique cantonale pour les pôles de développement économique, respectivement de l'aide au développement économique ou de la politique d'agglomération.

Toutes les dépenses en relation avec les chantiers d'études font l'objet de contrats (respectivement de confirmation d'offres) entre le Bureau du SDOL et les mandataires. Toutes les factures y rattachées transitent par le Bureau du SDOL, sont payées par la Ville de Renens et ensuite refacturées aux différents partenaires.

COMPTES 2014

Fonctionnement

Le budget de fonctionnement 2014 adopté par le Gropil le 20 juin 2013 faisait état d'un montant de **Fr. 883'550.- TTC**. Les comptes ont pu être bouclés à **Fr. 882'545.09 TTC**, soit avec un solde positif de Fr. 1'004.91. Ils appellent notamment les commentaires suivants :

Dépenses non prévues : Les Rendez-vous de l'Ouest (Fr. 19'000.- s/honoraires)
Nouveau site internet (Fr. 19'000.- s/honoraires)
Solde pour le mandat "Mission et structure" (Fr. 7'000.- s/honoraires).

Dépenses prévues et non réalisées ou surévaluées : Charges salariales moindres et pas de formation pour tout le personnel (Fr. 16'000.- s/traitement du personnel et formation)
Abandon de l'achat d'un programme comptable en raison de l'annonce du changement des programmes comptable et ressources humaines de la Ville de Renens (Fr. 20'000.- s/honoraires)

Recettes non prévues : Indemnisation pour la participation ad intérim du SDOL au PALM en 2013 et autres participations rémunérées (Fr. 12'000.-).

Chantiers d'études

Le budget-cadre des chantiers d'études 2014 adopté par le Gropil le 20 juin 2013 s'élevait à **Fr. 1'251'000.- TTC**. Les comptes ont été bouclés à **Fr. 931'122.75 TTC y compris les reports des années précédentes**.

Trois études non prévues au budget 2014 ont été conduites en raison de la priorité accordée à ces projets : la création de la Plate-forme logement, la cellule de coordination des chantiers ainsi que l'étude de mise à jour et vérification du trafic sur l'ensemble du tracé du BHNS PP5.

Pour des raisons de priorisation ou d'opportunité, les études suivantes n'ont pas été réalisées : Actions de communication et de promotion économique pour le secteur du tramway entre Renens et Villars-Ste-Croix (PP1) / Mandat d'études parallèles pour le secteur Croix du Péage-Pierreire / Cahier thématique.

Les autres études se sont poursuivies, ont été réalisées ou lancées en 2014 conformément à la planification du budget-cadre.

Fond Wakker

La constitution du Fonds Wakker s'est faite en 2011 à l'occasion de l'attribution du Prix Wakker aux huit Communes. Le règlement a été approuvé par le Gropil lors de sa séance du 15 décembre 2011, date de l'entrée en vigueur du fonds et de son règlement. Le fonds est affecté à des actions de communication et de promotion, notamment dans les domaines de la mobilité, ainsi que du patrimoine naturel et bâti.

Les comptes du fonds Wakker au 31 décembre 2014 font état d'un montant Fr. 34'776.18. Ce qui correspond à une baisse de Fr. 5'900.85 par rapport à 2013. Durant l'année 2014, le fonds a été utilisé comme suit :

Dépenses : Guide vélo (Fr. 21'064.80) et Cap sur l'Ouest (Fr. 6'143.85)

Recettes : Participation annuelle des Communes (Fr. 17'000.-), don ATE pour le guide vélo (Fr. 500.-) et gain TVA "Section Développement de l'Ouest" (Fr. 3'807.80).

Frais des études			
Etudes engagées	Reports et engagements 2014	Comptes 2014	
Site E			
Axe Tram - PP1 / Itération urbanistique	48'000	33'084	
Av. du Chablais / Projet de requalification	76'143	61'216	*
Gare de Renens / Communication (lot 6)	30'000	12'480	*
Site E / Malley			
Chef de projet	178'000	170'958	*
Communication	184'152	65'831	
Mandats thématiques / Site 2000 watts	17'000	3'900	
Plan de quartier Malley-Gare	72'748	63'244	
Malley / Etudes préliminaires / Prestations TVA	0	4'910	
Site G			
Vallaire-Venoge	35'323	0	
Mobilité douce			
Mise à jour réseau	23'000	0	
Guide à vélo / Dépenses sur réserve	6'000	6'000	*
Mobilité multimodale			
Stationnement / Inventaire	29'383	29'278	*
Coordination des chantiers / SISOL	0	5'940	*
Axes forts			
Chef de projet	392'000	241'232	
BHNS / Mise à jour projet et vérification trafic	0	37'785	*
Patrimoine bâti et naturel			
Renges Venoge / Etudes test et image directrice	113'148	81'882	
Ensembles bâtis	43'250	26'750	
Réseau écologique	4'524	0	
Etudes générales			
Plan directeur intercommunal (phase 1)	80'000	35'433	
Mission et structure / Dépenses sur réserve	26'650	26'650	*
Plate forme logement	0	24'550	*
Stratégie d'implantation de tours	7'987	0	
Total		931'123	
* = études terminées			

Frais de fonctionnement		
	Comptes 2014	Budget 2014
Traitement personnel et formation	691'808	708'000
Imprimés et fournitures de bureau	10'113	7'000
Annonces, journaux, documentation	22'306	25'000
Achats, entretien mobilier et équipement technique	5'874	8'500
Loyer	39'228	36'350
Frais de séances et manifestations	10'819	7'200
Affranchissements et téléphones	5'062	4'000
Honoraires	133'832	108'500
Frais et prestations diverses	532	4'000
Remboursements de traitements	-37'027	-25'000
TOTAL	882'545	883'550

Répartition des frais de fonctionnement et d'études

Répartition des frais de fonctionnement et d'études		
Frais de fonctionnement du bureau	Comptes 2014	Budget 2014
Frais de fonctionnement	882'545	883'550
Canton (forfait)	100'000	100'000
Total Communes	782545	783550
Bussigny	94'353	95'196
Chavannes-près-Chavannes	82'460	82'169
Crissier	84'886	85'963
Ecublens	139'337	135'077
Prilly	101'013	101'869
Renens	233'574	236'840
Saint-Sulpice	39'194	38'776
Villars-Ste-Croix	7'727	7'659
total coût par habitant	11.60	11.63
Frais des chantiers d'études	Comptes 2014	Budget 2014
TOTAL des coûts des chantiers	931'123	1'251'000
Canton	125'157	312'750
Communes	535'605	747'220
Développement de l'Ouest	270'361	191'030

ÉTUDES GÉNÉRALES CHANTIER 0

PLATE-FORME LOGEMENT DE L'OUEST LAUSANNOIS

Une plate-forme sur le thème du logement a été créée en décembre 2013, avec la participation du Canton et de la Confédération. Elle a pour but de favoriser l'échange d'idées et d'expériences entre les huit Communes de l'Ouest, à l'aide d'ateliers organisés au minimum deux fois par année. Les représentants politiques des Communes, les services techniques communaux et cantonaux et les représentants de l'Office fédéral du logement participent aux ateliers de cette plate-forme qui ne possède pas de compétence décisionnelle. En 2014, deux ateliers ont été organisés. Le premier atelier a porté sur les pratiques à mettre en place pour inviter la population à participer aux questions de construction de logements, suite à l'édition d'un guide cantonal sur ce thème. Le second atelier a quant à lui été consacré à la situation des logements d'urgence dans l'Ouest lausannois. Chaque atelier fait l'objet d'un compte-rendu, téléchargeable depuis le site internet du SDOL, sur la page consacrée au logement.

PLAN DIRECTEUR INTERCOMMUNAL

Les huit Communes de l'Ouest lausannois s'associent pour réviser conjointement leur plan directeur communal respectif dans un Plan directeur intercommunal (PDi). Ce plan, qui contiendra les 8 visions de développement des 8 Communes, répondra à leurs aspirations et à leurs besoins spécifiques, mais dans l'esprit d'un développement harmonieux pour l'ensemble de la région. Le PDi permet de rationaliser les coûts des études et d'assurer une cohérence pour l'évolution de l'Ouest lausannois. Il s'appuiera fortement sur les études de planification menées ces dix dernières années.

Lancé publiquement en 2014, le PDi traitera en particulier des domaines de l'urbanisation, des transports et de l'environnement, en fonction de l'état de la situation et des besoins futurs de la population. Outil stratégique dont les effets sont attendus à moyen et long terme, il apportera des orientations, sans entrer dans le détail des projets.

La phase d'élaboration du cahier des charges des mandataires qui établiront le PDi est en cours en 2014 et se terminera début 2015. De nombreuses consultations sont menées auprès des partenaires (services cantonaux, tl, PALM, Hautes Ecoles, PolOuest, etc.), de la population lors des *Rendez-vous de l'Ouest*, ainsi qu'auprès des Conseils communaux / généraux avec la constitution d'un Groupe de concertation politique consultatif composé d'un représentant par groupe politique et par Commune. Le travail est mené par un groupe technique composé de représentants des huit Communes et du Bureau du SDOL, et d'un groupe décisionnel composé des Municipaux en charge de l'urbanisme. Le Canton (SDT) accompagne la démarche en participant à ces deux groupes.

RÉFLEXION MISSION ET STRUCTURE

Le Groupe de pilotage du SDOL (Gropil) a initié en 2013 une réflexion sur la mission, la gouvernance et la structure du SDOL. Un état des lieux a été mené avec l'audition des principaux acteurs qui collaborent par ce biais. Des scénarios d'adaptation de la mission du SDOL ont ensuite été élaborés et discutés dans les instances de la structure. Sur cette base, des mesures d'organisation permettant d'améliorer le fonctionnement et l'ancrage du SDOL et de clarifier le rôle des différentes entités ont été identifiées. Ces réflexions se poursuivront en 2015 pour aboutir à des décisions des Municipalités et du Canton, et, si nécessaire, à une révision des conventions de collaboration qui datent de 2004.

SITE INTERNET

A l'occasion des *Rendez-vous de l'Ouest* qui ont eu lieu début décembre, le site internet du SDOL a fait peau-neuve. Il se présente désormais sous la forme d'une carte interactive de l'Ouest lausannois sur laquelle le visiteur peut afficher les principaux projets en cours. Le site présente également les thématiques abordées conjointement par les huit Communes et le Canton pour le territoire de l'Ouest lausannois ainsi que les structures de collaboration mises en place. Une newsletter permet de rester informé de l'avancement des projets. Visite du site et inscription à la newsletter sur www.ouest-lausannois.ch.

La plate-forme interne d'échange de documents a également été repensée et son usage simplifié. Les documents des groupes de travail intercommunaux sont ainsi regroupés au même endroit et mis à disposition des partenaires qui peuvent à tout moment y accéder.

MAQUETTE DE L'OUEST LAUSANNOIS

La maquette de l'Ouest lausannois à l'éch. 1/1'000 a été mise à jour durant l'année 2014 (constructions nouvelles, corrections mineures, réparations) et exposée entièrement ou partiellement lors de divers événements : portes ouvertes de Renges-Venoge à Écublens, débat public sur le projet des Cèdres à Chavannes-près-Renens, 20 ans de l'ASIT-VD à l'EPFL, *Rendez-vous de l'Ouest* à Renens. Certains modules ont aussi été présentés à l'*Expo Gare de l'Ouest* puis à l'*Expo Léman 2030*.

ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS COMMUNAUX

Le Bureau du SDOL apporte un soutien actif à plusieurs études menées au niveau communal en participant à des groupes de suivi, jurys de concours, collèges d'experts, et en apportant l'expertise du délégué à la mobilité douce. En 2014, le Bureau du SDOL a ainsi suivi les projets suivants :

- Dans le domaine de l'urbanisme, en particulier à Bussigny (Cocagne-Buyère), à Chavannes (Côtes de la Bourdonnette) et à Crissier (Ley Outre, Lentillières Nord).
- Dans le domaine des infrastructures bénéficiant de contributions fédérales, notamment le prolongement de la ligne tl 25, la requalification du tronçon UNIL de la RC1, la création d'un nouveau cheminement éclairé pour relier Villars-Sainte-Croix (travaux en cours) et d'autres mesures en faveur de la mobilité douce.
- Dans le domaine de la mobilité douce, pour des projets techniques ou de planification (Larges-pièces, Rue de l'Avenir, ralentisseurs compatibles pour les vélos, plaine du Croset, etc.).

HAUTES ÉCOLES – TIR FÉDÉRAL – MALADIÈRE SITE D - CHANTIER 1
--

REQUALIFICATION DE LA RC1

Après l'inauguration du premier tronçon (EPFL) en 2013, il reste à réaménager le tronçon de l'UNIL et celui situé entre l'avenue du Tir-Fédéral et la Venoge. Tandis que le Canton va démarrer des travaux sur le tronçon de l'UNIL en automne 2015, le projet d'ouvrage du tronçon Tir-Fédéral-Venoge est en cours d'élaboration. Le début des travaux est attendu pour 2016/2017.

REQUALIFICATION DE LA RC82

L'étude préliminaire de requalification de la route cantonale RC82 (avenue du Tir-Fédéral) entre la RC1 (route du Lac) et le tunnel du Marcolet s'est déroulée en 2012 et 2013. Le concept prévoit une piste mixte piétons-vélos sécurisée sur le tronçon Nord (pont Bleu - tunnel du Marcolet). Sur le reste de l'axe, des bandes cyclables continues permettront des déplacements rapides et compléteront le réseau cyclable de l'agglomération. Une pré-convention financière entre le Canton et les Communes concernées a été signée en septembre 2014. L'avant-projet pourra démarrer début 2015, alors que les travaux sont prévus pour 2017. Le projet est cofinancé par la Confédération dans le cadre du PALM 2012.

REQUALIFICATION DE LA RC76

L'étude préliminaire pour le réaménagement multimodal de la RC76 (route de la Maladière) s'est poursuivie jusqu'en 2014. Elle est menée par les Communes de Lausanne et Chavannes-près-Renens, le Canton (DGMR) et le Bureau du SDOL. Le projet est cofinancé par la Confédération dans le cadre du PALM 2007 et du PALM 2012.

Des bandes cyclables continues sur le tronçon Est (jusqu'à l'avenue du Léman) et des pistes mixtes sécurisées sur le tronçon Ouest (vers la future jonction autoroutière) sont prévues. Des voies de bus à proximité des carrefours principaux garantiront la circulation de la ligne tl 25.

L'avant-projet pourra être établi en 2015 ; la date du début des travaux sera coordonnée avec les projets riverains, notamment les futurs quartiers *En Dorigny* et *Côtes de la Bourdonette* à Chavannes.

MALLEY – GARE DE RENENS – ARC-EN-CIEL SITE E - CHANTIER 2
--

MALLEY

Le Schéma directeur intercommunal de Malley (SDIM) signé par Renens, Prilly, Lausanne et le Canton en 2012 est un instrument stratégique pour guider, sur des bases du développement durable, la mutation urbaine d'une plaine au potentiel exceptionnel. De nombreux projets sont aujourd'hui en cours dans ce périmètre et nécessitent une importante coordination entre eux. Différentes structures de collaboration au niveau stratégique et technique conduisent les études.

Pour faire face aux nombreux projets en cours dans le périmètre du SDIM, les actions du chef de projet de Malley ont été concentrées principalement sur le pilotage de l'élaboration des deux plans de quartiers intercommunaux, Malley-Gazomètre et Malley-Gare. Ce dernier plan a ainsi pu être achevé, fin 2014, la mise à l'enquête intervenant en février 2015. Le chef de projet a par ailleurs suivi et veillé à la coordination des autres projets en cours afin d'assurer leur cohérence avec les objectifs du SDIM. Il s'agit en particulier des projets suivants : le PAC pour le futur Centre sportif de Malley, le projet de franchissement Malley Ouest et l'avenue du Chablais.

Un concept de communication a été établi par le Groupe de communication de Malley. Parmi les actions initiées en 2014 figurent la préparation de la communication pour le plan de quartier Malley-Gare et le projet Take off (titre de travail) qui a permis de rapatrier 5 jardins de Lausanne Jardins 2014 à Malley et qui sera inauguré en 2015.

AVENUE DU CHABLAIS

Lancé en automne 2012 par Lausanne, Prilly, le Bureau du SDOL et en collaboration avec les tl, l'avant-projet de réaménagement de l'avenue du Chablais s'est poursuivi jusqu'en automne 2014. Les nouveaux aménagements permettront d'améliorer l'image urbaine, la sécurité routière et la mobilité douce, de renforcer le rôle d'interface des transports publics (halte RER, métro m1, tram t1 et bus) et d'assurer la progression des bus moyennant des voies réservées. Le projet d'ouvrage se déroulera en 2015. La mise à l'enquête est prévue pour début 2016 afin de garantir le début des travaux fin 2017. Le projet est cofinancé par la Confédération dans le cadre du PALM 2012.

GARE DE RENENS

Le projet de réaménagement de la gare de Renens et de ses abords est piloté par les Communes de Renens, Chavannes-près-Renens, Crissier et Écublens. Le Bureau du SDOL assume le secrétariat de la cellule de communication globale du projet.

La procédure d'approbation des plans menées par l'Office fédéral des transports en 2014 doit permettre d'obtenir l'autorisation de mener les travaux en début d'année 2015.

Le 1^{er} mars 2014, un arbre a été planté sur la place sud de la gare pour marquer l'accomplissement de la toute première étape des travaux : l'aménagement routier côté sud qui a permis, entre autres, l'arrivée de la ligne tl 25.

Le 22 novembre marquait le lancement des travaux du programme Léman 2030 dont l'objectif est de doubler les places assises dans les trains CFF entre Lausanne et Genève et d'offrir un départ toutes les 15 minutes aux RER vaudois et genevois. L'*Expo Léman 2030* a été inaugurée à cette occasion et une grande manifestation publique a été organisée par les CFF.

SECTEUR JONCTION VENOGUE

Le lancement de l'étude du concept de mobilité et d'aménagement urbanistique et paysager du secteur de la jonction autoroutière d'Écublens et de la Venogve a été confirmé à la fin de l'année 2014. Les Communes de Bussigny, d'Écublens, d'Échandens, le Canton (DGMR, GOP et DGE), ainsi que les Bureaux de Région Morges et du SDOL collaborent sur ce projet. L'étude sera menée entre printemps 2015 et début 2016.

ZONES D'ACTIVITÉS SAINT-SULPICE – ÉCUBLENS SITE G - CHANTIER 4

VALLAIRE-VENOGUE

Les Communes d'Écublens et de St-Sulpice, en collaboration avec le Bureau du SDOL et le Canton, ont continué leurs études sur les questions foncières et financières posées par le projet de plan directeur localisé (PDL) du secteur Vallaire-Venogve. Différentes variantes de principes d'aménagement (mixité, densité, espaces publics majeurs) sont étudiées afin de s'assurer de la faisabilité du projet. Une fois celles-ci établies, le PDL sera remis aux services cantonaux, puis soumis à la consultation publique et finalement transmis aux Conseils communaux pour adoption.

ESPACES PUBLICS ET MOBILITÉ DOUCE CHANTIER 5

GROUPE VÉLO (GVOL)

Sous la responsabilité du délégué à la mobilité douce, le Groupe vélo de l'Ouest lausannois s'est réuni à 5 reprises en 2014. En présence de représentants communaux et des associations ATE et ProVelo de nombreux sujets ont été présentés, notamment :

- Chavannes : suivi PQ Cèdres et RC76
- Crissier : PQ Lentillières et PQ L'Orée
- Écublens : ch. du Bochet et plaine du Croset
- Prilly : av. du Chablais et route du Mont
- Renens : rue de l'Avenir, rue du Simplon, av. du Léman, secteur Gare de Renens (aménagement des places, Vélostation), franchissement inférieur de l'av. du Léman (PALM 4d.OL.15)
- *Cap sur l'Ouest 2014*
- *Guide À vélo dans l'Ouest*
- Bus à haut niveau de service (BHNS) PP5 : tronçon Prilly, Renens, Crissier
- Révision des réseaux de mobilité douce de l'Ouest lausannois.

COMPTAGE VÉLOS

La stratégie de comptage vélos, élaborée en commun avec Lausanne en 2013, a été prise en compte lors des comptages régionaux 2014. Pour la première fois, les comptages effectués sur une quinzaine de points répartis dans l'agglomération (dont 3 situés dans l'Ouest lausannois) permettront d'avoir une image générale de l'utilisation du vélo. Les résultats seront disponibles dans le courant de l'année 2015.

CAP SUR L'OUEST 2014

Suite au succès de l'édition 2012, les Communes et la préfecture ont à nouveau mis le *Cap sur l'Ouest* le dimanche 28 septembre 2014. Avec une météo très favorable, ce sont plus de 23'000 participants qui ont pris part à l'événement. Le Bureau du SDOL a participé activement à l'organisation de cette 2^e édition avec notamment la mise sur pied d'un concours (plus de 1'200 participants).

GUIDE VÉLO – LOISIRS

Après les guides de balades à pied, un premier guide *A vélo dans l'Ouest* a été réalisé en 2014. Les 3 balades présentées allient plaisir et intérêt pour la région. Ce guide contient des informations pratiques, des cartes accompagnées d'indications détaillées, des itinéraires ainsi qu'un descriptif des points d'intérêt qui jalonnent les parcours. Tiré à 3'000 exemplaires et diffusé lors de la journée *Cap sur l'Ouest 2014*, ce guide est disponible dans les guichets des administrations communales ainsi qu'au Bureau du SDOL.

MOBILITÉ MULTIMODALE – TRANSPORTS CHANTIER 6

TRANSPORTS PUBLICS : R14

La mise en place du réseau tl 2014 a été préparée et accompagnée par les membres du Groupe technique Mobilité Multimodale, avec la participation des huit Communes de l'Ouest lausannois, du Canton (DGMR), des Hautes Écoles (EPFL, UNIL), du Bureau du SDOL, des tl ainsi que des MBC. Le prolongement de la ligne 25 vers la gare de Renens en septembre 2014 a constitué la dernière étape de la mise en place du nouveau réseau. Cette ligne a bénéficié des subventions de la Confédération dans le cadre du PALM 2007.

Depuis 2014, le groupe technique a renforcé son fonctionnement comme plate-forme de planification stratégique des réseaux de déplacement dans l'Ouest lausannois. Il s'agit notamment de développer dès 2015 l'image directrice du réseau des transports publics à l'horizon 2030, sur la base des réflexions des tl pour leur vision d'entreprise à l'horizon 2025.

STATIONNEMENT - INVENTAIRE

Un inventaire du stationnement dans l'Ouest lausannois a été établi, sous la responsabilité de la Commune de Chavannes-près-Renens, en 2012 et 2013. Au total, environ 9'200 places de parc ont été dénombrées, dont 7'600 places voitures, correspondant à 106 places publiques pour 1'000 habitants.

La base de données est publiée dans un guichet cartographique sur Internet (<http://sdol.edilis.net>). La mise à jour des données sur le terrain est réalisée, depuis 2014, par PoIOuest en coopération avec les responsables communaux.

CELLULE DE COORDINATION DES CHANTIERS

Au vu des grands chantiers attendus dans le cadre du Projet d'agglomération Lausanne-Morges, les Communes de l'Ouest lausannois ont souhaité mettre en place une cellule de coordination afin d'identifier les éventuels conflits entre chantiers et leurs impacts sur les réseaux de transports (bus, voitures, vélos, etc.). Cette structure rassemblera les services techniques des Communes, des représentants du Canton (DGMR), du SIE, de PoIOuest, des CFF et des tl. Le Bureau du SDOL en assumera le secrétariat. Cette cellule s'appuiera sur l'outil informatique SISOL développé par la Ville de Lausanne, qui constituera la base de données des chantiers prévus d'ici 2030.

JONCTIONS AUTOROUTIÈRES

Début 2014, l'OFROU a mis en consultation auprès du Canton et des Communes les projets généraux d'assainissement du goulet de Crissier et des jonctions d'Écublens et de Chavannes. Une prise de position conjointe a été établie par le Bureau du SDOL en complément et synthèse des prises de positions communales.

PATRIMOINE BÂTI ET NATUREL CHANTIER 7
--

RÉSEAU ÉCOLOGIQUE

L'étude du réseau écologique entreprise en 2011 par la Ville de Lausanne, les Communes de l'Ouest lausannois et le Canton a été soumise, durant l'année 2014, aux Municipalités des neuf Communes concernées. Cette étude servira de base pour l'intégration de la composante biodiversité dans le futur Plan directeur intercommunal. Elle permet dès aujourd'hui de tenir compte des enjeux naturels dans les projets communaux. Elle donne également des orientations pour l'aménagement et l'entretien des espaces verts et fournit aux propriétaires des idées pour améliorer la biodiversité dans leur jardin.

RENGES-VENOGE

Pour répondre aux enjeux liés à l'interface ville-campagne et notamment aux pressions qu'exerce la ville sur l'activité agricole et le patrimoine naturel, le Bureau du SDOL a organisé pour la Commune d'Écublens et le Canton (SDT et DGE) une démarche d'études tests, débutée en octobre 2013. Celle-ci a permis d'élaborer une image directrice de l'évolution du secteur Renges-Venoge qui fait partie de l'un des cinq grands espaces reconnus comme "parcs d'agglomération" par le PALM.

Trois équipes d'architectes-urbanistes-paysagistes ont été invités à élaborer des variantes d'aménagement du secteur. Dans une formule qui favorise la coopération et la concertation, les bureaux mandataires se sont réunis avec la Commune, le Canton et des experts lors de trois ateliers. Début 2014, les ateliers 2 et 3 ont été prolongés par des portes ouvertes pour permettre à la population et aux propriétaires d'exprimer leurs remarques. Ces dernières seront intégrées à l'image directrice du secteur qui sera établie au 1^{er} semestre 2015 par un 4^e bureau présent tout au long de la démarche.

ENSEMBLES BÂTIS

Les nombreux grands ensembles construits dans l'Ouest lausannois au 20^e siècle constituent un patrimoine marquant que les recensements existants prennent peu en compte. Or, les besoins de transformation et la pression démographique soumet ce patrimoine à des pressions pouvant le dénaturer, voire le détruire.

Lancée par les huit Communes et le Canton (SDT et SIPAL) et placée sous le pilotage du Bureau du SDOL, une étude a été confiée fin 2013 au Prof. Bruno Marchand (EPFL) dans le but de réaliser un état des lieux, une évaluation de la valeur de ces ensembles bâtis ainsi qu'une stratégie de valorisation. L'étude sera finalisée début 2015 suite à une présentation aux Municipalités et une validation par les partenaires. Elle devrait faire l'objet d'une publication sous la forme d'un cahier thématique destiné à un large public.

AXES FORTS (AFTPU)

Dès fin 2013, le chef de projet Axes Forts pour l'Ouest lausannois a été intégré au sein du Bureau du SDOL. Cette organisation permet de mieux faire valoir les intérêts des Communes de l'Ouest lausannois dans le projet de transports publics. Une coordination plus étroite en résulte, notamment avec les domaines de la mobilité douce et de la qualité des aménagements urbains.

Au total, le Bureau du SDOL pilote trois projets en phase de planification : le tramway t1 (partie Ouest lausannois) et son extension ainsi que le BHNS sur la route de Cossonay.

PROJET TRAMWAY T1 - TRONÇON GALICIEN À RENENS-GARE

En 2014, les activités se sont principalement concentrées sur :

- La résolution des oppositions suite à la mise à l'enquête publique de 2012 et les adaptations de projet qui en résultent.
- La consolidation budgétaire avec la recherche d'économies et la répartition financière entre les collectivités.
- L'analyse des offres des entreprises de construction.
- La mise en place de l'organisation du projet pour préparer la phase de réalisation.

PROLONGEMENT DU TRAMWAY T1 JUSQU'À VILLARS-SAINTE-CROIX

En 2014, les études d'avant-projet sont avancées à 90 %. Le tracé et la position des arrêts ont été validés en Comité de projet, puis en délégation politique. Le budget est en cours de consolidation, tout comme les clés de répartition financière. La Confédération finance le projet à hauteur de 35 %.

Le travail sur le mandat d'itération urbanistique a permis de vérifier que l'avant-projet s'insère correctement dans le tissu bâti existant et futur, tout en favorisant les développements attendus dans le secteur. Le mandat se poursuit afin de coordonner, dans le temps et dans l'espace, les projets de développement des quartiers avec les aménagements du tramway.

PROJET DE BHNS SUR LA ROUTE DE COSSONAY, DE MONTÉTAN À CRISSIER-BRÉ

L'avant-projet a été modifié pour prendre en compte les projets communaux riverains. Le tracé des voies de bus en site propre a été optimisé afin de limiter les emprises nécessaires à la réalisation du projet. L'avant-projet a été validé en décembre 2014.

AGGLOMÉRATION LAUSANNE-MORGES

FONCTIONNEMENT

Les représentants du Bureau du SDOL ont participé à 5 séances Copil PALM, 2 Conférences des présidents et 11 séances du GT PALM, dont 2 ateliers consacrés au cadrage de la 2^e révision du projet d'agglomération. Ils ont également participé en tant qu'intervenants à la Conférence d'agglomération du 8 octobre. Cette conférence était consacrée à la politique d'agglomération cantonale en relation avec la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire et à la présentation des trois études menées dans le cadre du PALM (Stratégie tours, Guide environnemental et étude Densité), ainsi qu'à la forme urbaine de Région Morges.

Structure du PALM et subvention cantonale

La réflexion sur les structures du PALM a abouti à une réorganisation selon le scénario *Conduite partenariale du PALM* qui a été validé par le Copil du PALM en décembre. Cette nouvelle organisation prévoit la suppression du Bureau du PALM qui avait jusqu'à présent été rattaché à Lausanne Région et la mise en place d'une nouvelle structure de pilotage entre le Canton et les Schémas directeurs avec la participation des deux Régions de Lausanne et Morges (Copil PALM et Copil élargi), la conduite opérationnelle incombant aux services cantonaux concernés. Au niveau technique, la participation des Schémas directeurs se fera par le biais de la nouvelle Direction technique (DT PALM) et sera plus importante en termes d'investissement temporel (environ un demi-poste de travail par Schéma).

Le subventionnement cantonal des Schémas directeurs a également été traité dans le cadre de cette réorganisation. Il a abouti à un modèle de financement unique pour les 5 structures qui consiste en une subvention cantonale composée d'une part fixe (Fr. 75'000.- correspondant au demi-poste) et d'une part variable

sur le solde des charges de personnel (environ 14%). Pour le Bureau du SDOL, ce modèle signifie que le taux de subvention reste à environ 20%, alors que le coût par habitant augmente d'un franc en raison de l'effectif plus élevé. Cette différence devrait être compensée pour les Communes par une diminution de leur participation financière au PALM via Lausanne Région.

Projet d'agglomération de 2^e génération : PALM 2012

Le rapport d'examen de la Confédération (février 2014) a très bien noté le PALM de 2^e génération en lien avec son utilité (meilleure note des 41 projets de 2^e génération déposés en 2012). Le rapport coût/utilité du PALM 2^e génération a permis d'obtenir un cofinancement fédéral des mesures à raison de 35%. Dans l'Ouest lausannois, deux mesures de franchissement présentées dans le PALM 2012 ont été réintégrées dans le PALM 2007 (passage inférieur du Léman et franchissement de Malley Ouest).

L'accord sur les prestations et le protocole additionnel établis dans le cadre de la mise en œuvre du PALM 2012 pour les mesures et paquets de mesures d'urbanisation et infrastructurelles a été mis en consultation en fin d'année auprès des communes du PALM avec l'appui des Schémas directeurs. Ces documents complètent la Convention du 22 février 2007 et de son avenant du 18 juin 2012.

Projet d'agglomération de 3^e génération : PALM 2016

Le Copil du PALM a décidé en mai de réviser son projet d'agglomération pour déposer un projet de 3^e génération (PALM 2016) en juin 2016. Suite à cette décision, une proposition de démarche pour cette révision a été validée par le Copil en décembre. Le Bureau du SDOL a participé au même titre que les autres secteurs à l'élaboration de ce document-cadre qui prévoit une révision ciblée sur les demandes de la Confédération et les besoins de mise en œuvre.

OUTIL DE PLANIFICATION FINANCIÈRE (ODPF)

Un outil de planification financière a été développé par le PALM et le Canton (DGMR) depuis 2012. Il a comme objectif de soutenir les multiples acteurs du PALM dans leur travail, en faisant le lien entre les projets techniques et les contributeurs. Ainsi, ces derniers peuvent planifier leurs investissements dans le temps, prioriser les projets et/ou négocier avec des tiers (Canton, Confédération). Entre l'été et l'hiver 2014, toutes les mesures et projets du PALM 2007 pour l'Ouest lausannois ont été introduites dans cet outil par le Bureau du SDOL.

PLAN DE CHARGES 2030

L'étude *Plan de Charges 2030 du PALM* a été menée par le Canton (DGMR), les cinq Schémas directeurs, les Villes de Lausanne et de Morges ainsi que par les TI et les MBC en 2014. Elle a eu pour objectif de récolter, vérifier et compléter les données des études locales existantes afin d'établir le plan de charges de trafic du réseau routier structurant du PALM à l'horizon 2030. A l'automne 2014, l'étude a été présentée et mise en consultation auprès des Communes. Les remarques seront traitées et intégrées jusqu'au printemps 2015. Le plan de charges établi constituera une base de données importante pour les études de mobilité à venir.

MOBILITÉ DOUCE

Le Bureau du SDOL a pris une part active dans le groupe mobilité douce du PALM. Les sujets tels que la gestion et le développement des vélos-en-libre-service ainsi que la mise en œuvre de la première étape du jalonnement vélo à l'échelle de l'agglomération y ont été traités.

STRATÉGIE TOURS

Le rapport d'étude sur la stratégie d'implantation des tours dans l'agglomération Lausanne-Morges a été publié en 2014. Plutôt qu'une vision figée du territoire fixant une fois pour toutes les endroits favorables ou défavorables à l'édification de tours, il met à disposition de tous des critères ainsi que des outils d'analyse et des ressources qui permettront aux autorités de juger chaque projet particulier dans son contexte et selon les circonstances. L'étude, menée sous le pilotage du Bureau du SDOL pour le compte du PALM, avec la participation des Communes des cinq Schémas directeurs et des services cantonaux partenaires, avait pour but de définir une stratégie d'implantation de tours coordonnée et partagée dans le périmètre compact de l'agglomération. Cette étude, annoncée dans le PALM 2012, en constitue désormais une annexe. Son statut est celui d'un instrument d'aide à la décision. Elle a été transmise à toutes les Municipalités de l'agglomération pour prise de connaissance, puis entérinée par le Copil PALM au mois de mai 2014.

GUIDE ENVIRONNEMENTAL

L'agglomération s'est dotée en 2014 d'un Guide environnemental qui fixe les mesures à prendre dans le domaine de l'environnement et propose une check-list permettant d'intégrer la thématique de l'environnement dans les projets d'urbanisation et d'infrastructures. Ce guide a été élaboré par un groupe spécialisé du PALM dans lequel le Bureau du SDOL représente les Communes de l'Ouest lausannois.

ÉPURATION

COMMISSION INTERCOMMUNALE DE LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES DE VIDY (CISTEP)

En 2014, M. Yves Allemann était le Conseiller municipal délégué pour notre commune aux séances annuelles de la commission qui a siégé à deux reprises, les 9 avril et 14 octobre. Le président de la CISTEP pour la législature 2011-2016 est M. Michel Odier, Conseiller municipal au Mont-sur-Lausanne.

Pour mémoire, la commission est composée d'un représentant pour chacune des 13 communes qui déversent leurs eaux usées dans la station d'épuration de Vidy (Lausanne, Chavannes-près-Renens, Cheseaux-sur-Lausanne, Crissier, Ecublens, Epalinges, Jouxens-Mézery, Le Mont-sur-Lausanne, Prilly, Pully, Renens, Romanel-sur-Lausanne et Saint-Sulpice).

Le rapport d'activité de la STEP de Vidy, que nous renonçons à publier dans le présent rapport de gestion communal, est à disposition au Greffe municipal pour consultation.

COMMISSION INTERCOMMUNALE « CONCENTRATION DES EAUX USÉES DE LA MÈBRE ET DE LA SORGE »

La Commission de l'Entente intercommunale de Mèbre-Sorge (M+S) s'est réunie à cinq reprises durant l'année 2014, soit :

- Les 21 janvier et 18 mars, elle a planché sur le projet de révision de la convention régissant les frais de fonctionnement de l'Entente. Les critères de répartition qui ont été retenus sont d'une part, la consommation d'eau par bassin versant et d'autre part la longueur des tronçons de collecteurs utilisés. Lors de sa séance du 18 mars, elle a également adopté les comptes 2013 ;
- Le 13 mai, elle a validé les projets,
 - de préavis intercommunal lié à la réhabilitation du collecteur intercommunal secteur 4, Blancherie/Concorde et
 - de convention de répartition des frais à soumettre aux commissions des Conseils communaux des communes membres ;
- Le 24 septembre, elle a approuvé le budget de fonctionnement pour l'année 2015 ;
- Le 30 septembre, elle a organisé une séance d'information intercommunale. A cette occasion, elle rencontré les commissions désignées par les cinq conseils communaux des communes membres afin de présenter le projet de la nouvelle convention de répartition des frais de fonctionnement ;
- Le 26 novembre, elle a pris connaissance des rapports des commissions et adopté le projet de convention.

Service d'entretien

Le bureau Masotti Associés SA a effectué tous les travaux d'entretien courants et a rendu compte de son activité à la Commission. Il a effectué régulièrement des contrôles afin de détecter les dysfonctionnements éventuels et intervenir selon situation, notamment après les périodes de crues (Déversements de liquides pouvant polluer les eaux de surface ou souterraines sur les berges ou dans les cours d'eau). Lors des visites de contrôle sur l'ensemble du secteur M+S et dans la mesure où cela est possible sans faire intervenir les services de voirie, le service d'entretien effectue le ramassage d'objets jetés dans les cours d'eau. (Vélos, chariots, batteries etc.).

ERM (ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'ÉPURATION DES EAUX USÉES DE LA RÉGION MORGIEENNE)

Elle traite les 5 % env. de nos eaux usées, soit celles provenant du quartier "En Vallaire" au Nord de la route Cantonale. En plus, l'ERM récupère une partie de nos huiles minérales et végétales.

La récupération des déchets toxiques de notre commune (déchets spéciaux ménagers) par l'ERM a pris fin au 31.12.2008. En l'absence de convention établie entre notre commune et l'ERM, c'est désormais Valorsa qui gère tout le processus de traitement de ce type de déchets.

DOMAINES

FORÊTS DE LA COMMUNE

(Rapport du Service Forestier Intercommunal de la Venoge, à Bussigny)

La surface soumise au régime forestier et propriété de la commune est de 15 hectares (y compris les propriétés sur Ecublens et Prévèrenge).

La possibilité annuelle de coupe est de 150 m³t (m³ tiges) pour permettre de garantir l'équilibre des âges de l'ensemble des peuplements.

Tous ces éléments se trouvent dans le nouveau plan de gestion forestier élaboré en 2014 et sanctionné par la Municipalité. Précisons que depuis 2010, la gestion de nos forêts est certifiée conforme aux directives des labels « FSC » (Forest Stewardship Council, no 1253) et « PEFC » (Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes), dès lors, nos exploitations répondent aussi aux exigences des principales associations de protection de la nature (WWF et Pro Natura).

Subventions, projet soins aux rajeunissements 2012-2015

L'Etat et la Confédération aident les propriétaires forestiers par le biais de subventions octroyées pour les travaux effectués dans les jeunes forêts. Le garde forestier assure la direction et surveillance des chantiers ainsi que le suivi financier du projet.

Organisation du service forestier communal

La commune est liée par un contrat de gestion, degré 1, avec le Groupement intercommunal de la Venoge ; dès lors, la surveillance, la planification de tous les travaux entrepris en forêt ainsi que la vente des bois incombent au garde forestier, M. Laurent Robert, en collaboration avec M. Alain Clerc, Syndic.

L'Inspecteur des forêts veille au respect de l'application de la loi forestière et au plan de gestion forestier. Après analyse des prix, les travaux de façonnage, de débardage et de sylviculture ont été exécutés par une entreprise forestière répondant aux directives (MSST) de la commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail.

Travaux entrepris durant l'année

Plantations (2'500 m²)

Nous avons procédé aux plantations de buissons, cerisiers et noyers à la Garance et au Laviau.

Sylviculture et fauchage (4'900 m²)

Ce chapitre traite des travaux forestiers exécutés à intervalles réguliers dans les jeunes forêts. Aussi, dans les plantations, deux fauchages sont accomplis chaque année, puis dans les zones où les arbres atteignent une hauteur de 2 mètres nous procédons à une sélection des tiges chaque 5 ans.

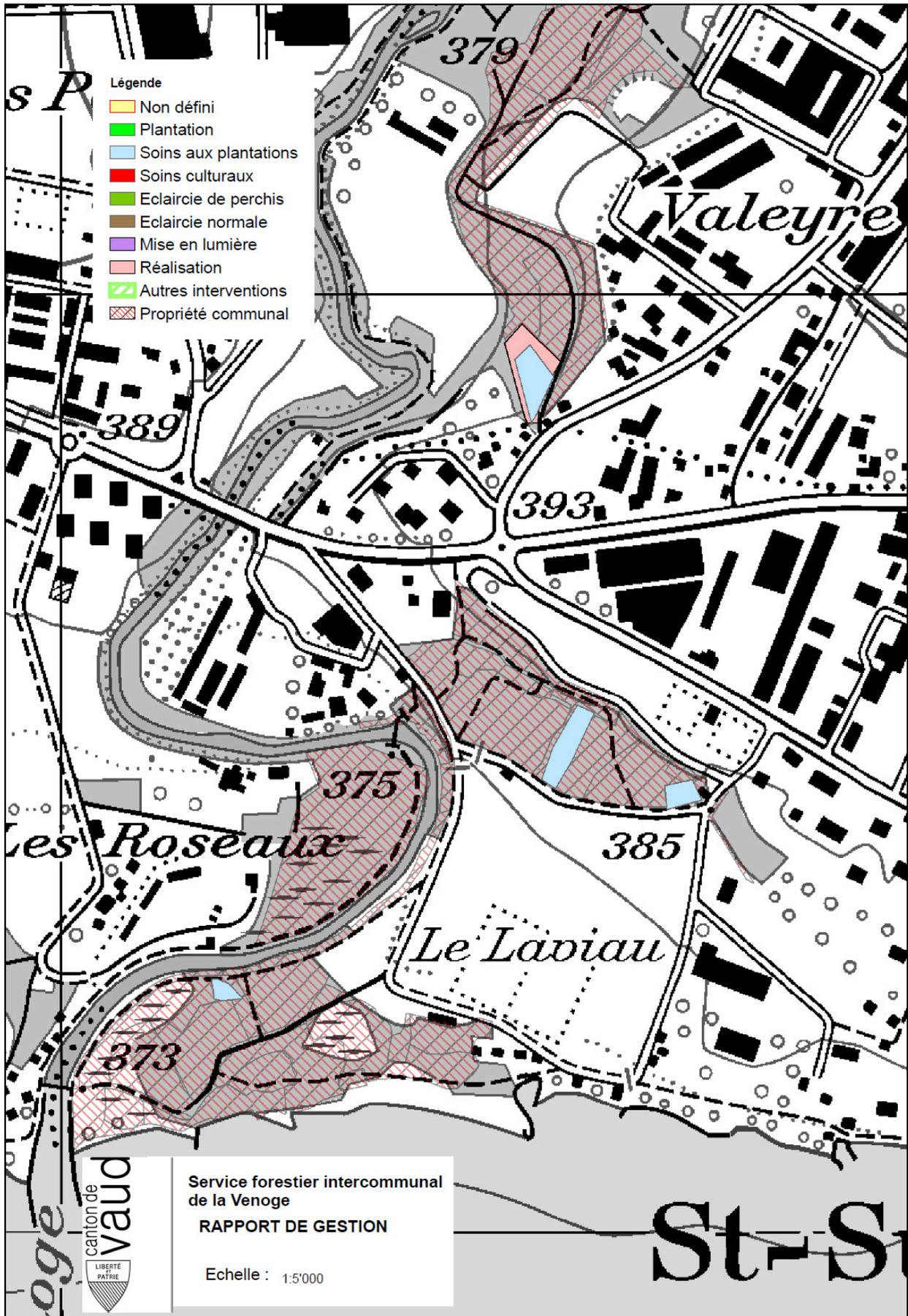
Exploitations forestières normales (97 m³)

Durant cet exercice nous avons procédé aux éclaircies dans les secteurs suivants :

- Laviau lisière Est, sous forme d'éclaircie de sécurité ; chênes, peupliers, hêtres.
- Ecublens, Vallaire, sous forme de réalisation au Nord-Est de la route forestière ; peupliers.

Eclaircies forestières forcées (chablis) (78 m³)

Le terme "chablis" désigne les arbres qui sont, soit secs, soit cassés, renversés ou attaqués par les parasites. A noter que le Garde forestier procède à une inspection sanitaire sur l'ensemble des propriétés forestières communales.



152000

151000



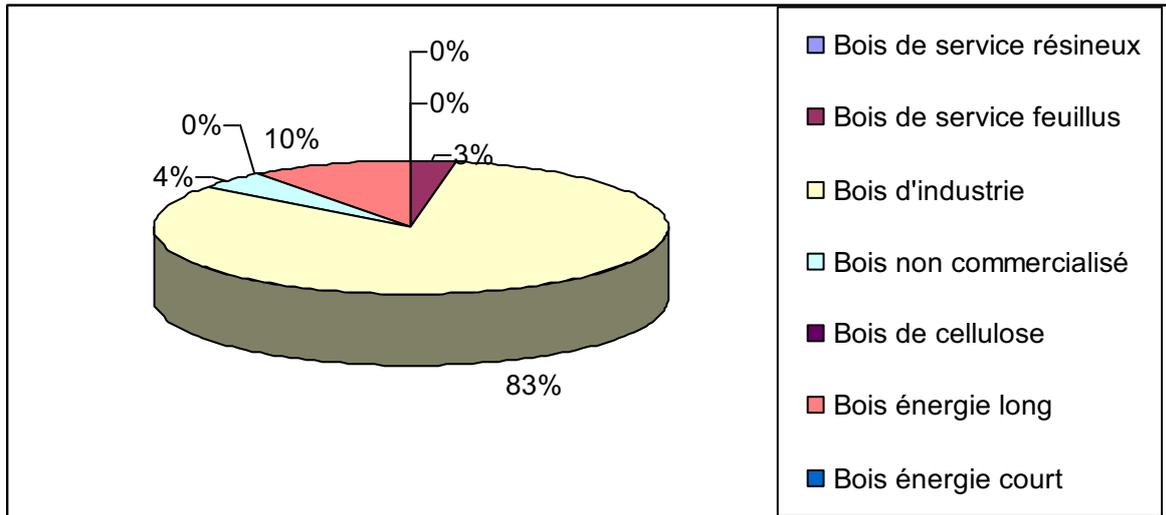
Service forestier intercommunal
de la Venoge
RAPPORT DE GESTION

Echelle : 1:5'000

Génie forestier et entretien des chemins

Ce chapitre implique l'entretien des chaussées à camion, des pistes de débardage, afin de rationaliser les travaux, les fauchages et les émondages sont effectués par un tracteur muni d'une scie et d'une épareuse. Ces travaux sont effectués en dehors des périodes de nidification. Nous alternons chaque année, les secteurs exploités afin de garantir la diversité des espèces végétales.

Utilisations des bois



Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge

Composition : Bussigny-près-Lausanne - Chavannes-près-Renens - Cheseaux-sur-Lausanne – Crissier – Ecublens – Jouxten-Mézery – Mex – Penthaz – Prilly – Romanel-sur-Lausanne – Renens – Saint-Sulpice – Sullens – Villars-ste-Croix – Vufflens-la-Ville.



Surfaces forestières gérées

444 hectares de forêts publiques (Confédération-Etat-communes)

228 hectares de forêts privées (500 propriétaires)

But

Le but du Groupement est de favoriser une gestion optimale des forêts sur les 15 territoires et de défendre les intérêts de ses membres. La partie opérationnelle est gérée par un garde forestier qui assume à la fois, une fonction d'autorité publique (représentant de la DGE-Forêt) et de gestionnaire des forêts communales.

Structure légale

La définition de l'entité groupement est contenue dans la loi forestière vaudoise à l'article 11. Le Groupement est constitué d'une assemblée et d'un comité:

Président du comité :	M. Jean-Claude Glardon, Municipal de Bussigny
Vice-Président du comité :	M. Christian Maeder, Municipal d'Ecublens
Membre du comité :	M. Pierre Haemmerli, Municipal Cheseaux
Secrétaire du comité :	M. Laurent Robert
Président de l'assemblée :	M. Stéphane Rezso, Municipal de Crissier
Secrétaire de l'assemblée :	Mme Eliane Paley
Caissier comptable :	M. Michel Gisclon, Boursier de Bussigny
Garde forestier :	M. Laurent Robert

Séances de l'assemblée et décisions

Deux assemblées générales ponctuent l'année pour traiter les aspects financiers et la gestion forestière; dans cette perspective, chaque commune délègue son représentant aux assemblées.

L'assemblée ordinaire pour les comptes et la gestion a eu lieu le 19 mars 2014 à Bussigny. La deuxième assemblée ordinaire, consacrée à l'étude du budget, a eu lieu le 17 septembre 2014 à Chavannes-près-Renens.

Séances du comité

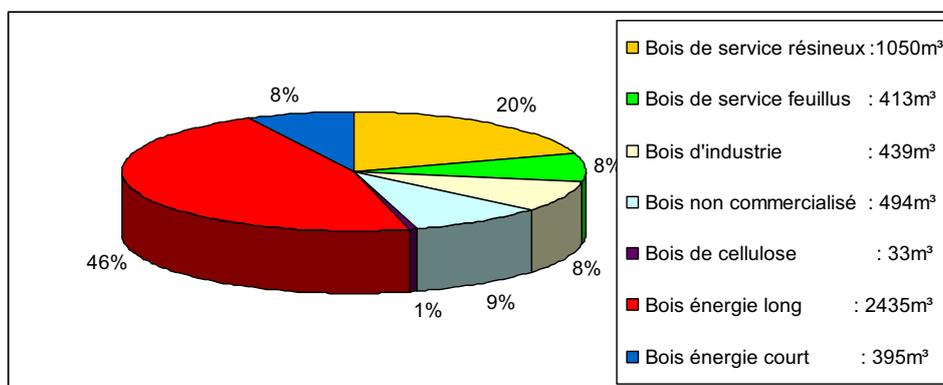
Les attributions du comité figurent à l'article 16 des statuts du Groupement : En résumé, il dirige et administre le Groupement. Les objets particuliers qui ont mobilisé l'attention du comité, mis à part l'organisation des assemblées générales, sont :

- élaboration de la stratégie en matière de bois-énergie
- signatures des plans de gestion forestiers pour toutes les communes
- analyse de l'impact du degré d'intégration 2 pour les membres du Groupement

Contrats de gestion

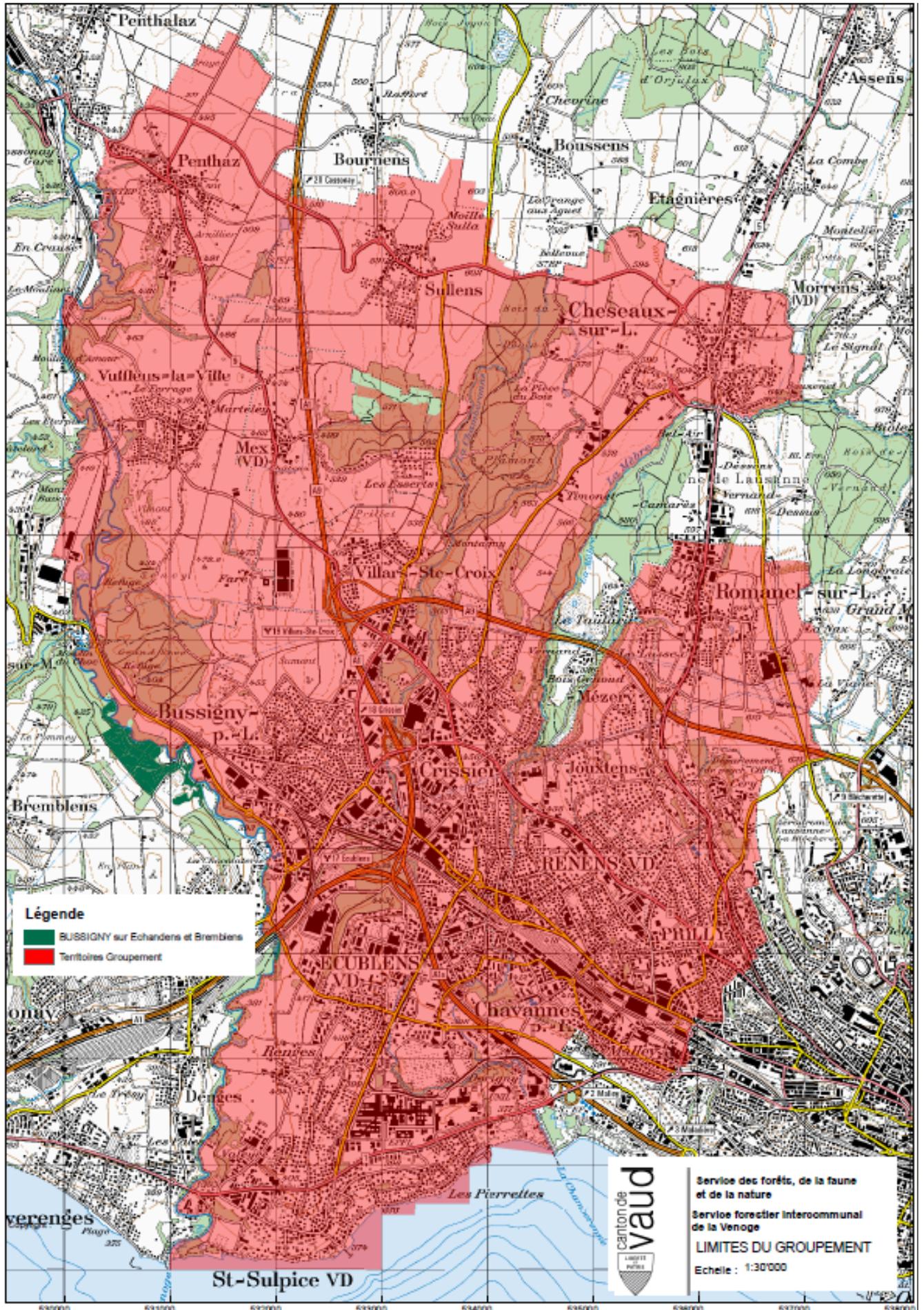
Le Groupement a établi un contrat de gestion avec chacun de ses 15 membres. Concernant les propriétés forestières de l'Etat, un contrat de gestion a aussi été signé. L'ensemble des propriétaires publics a choisi le degré de gestion 1 qui implique que toutes les factures et revenus sont comptabilisés par les communes après avoir été consultées ou validées par le garde forestier. A noter que dès 2017 les communes auront la possibilité de conclure des contrats de gestion degré 2, si elles le désirent. La différence fondamentale entre ces deux degrés résidera dans une comptabilité unique gérée par le Groupement et une organisation globale de tous les travaux exécutés sur l'ensemble des propriétés forestières.

Volume de bois prélevé sur le Groupement forestier (5'242 m³)



Convention avec l'Etat

Le Groupement a signé une convention dans laquelle il s'engage à mettre à disposition de l'Etat son garde forestier, uniquement pour les tâches étatiques, et selon un tarif calculé en fonction de la complexité de la gestion forestière de chaque groupement.



GESTION DES DÉCHETS

VALORSA - Société pour la gestion des déchets du périmètre Ouest

2014, une taxation des déchets qui se stabilise

2014, presque toutes les Communes du périmètre Ouest sont en phase avec la loi fédérale sur l'environnement et ont adopté un système de taxation des déchets. 14 des taxes au poids et 85 des taxes au sac.

La collaboration inter-périmètre a fonctionné, puisque GedeChablais et GedeRiviera ainsi que quelques Communes du Jorat et de Lavaux ont aussi rejoint le Concept Régional de Taxe au Sac. Le sac « Trier c'est... valoriser » est utilisé dans 176 communes par 76% de la population vaudoise. Cette uniformisation simplifie la gestion des déchets pour l'ensemble de la population. Point qui se vérifie vu le taux de fraude très bas (environ 1%). Cette vérification annuelle a été faite systématiquement par Valorsa sur toutes les collectes des Communes affiliées au Concept. Dans la foulée, Valorsa a fourni des textes aux Municipalités pour remercier les habitants de leur participation active à la gestion des déchets.

Le décompte final de la rétrocession du Concept Régional de taxe au sac 2013 a été effectué en mars 2014. Les Présidents des 3 périmètres fondateurs ont décidé de solder le compte, avant l'entrée des nouvelles régions dans le Concept Régional. Ainsi la rétrocession a été de CHF 380.73/tonne, à laquelle s'est ajoutée une rétrocession extraordinaire, le solde du compte pour un montant de CHF 148.-/tonne. Le montant total de l'ensemble des Communes étaient de plus de 9 millions. Pour 2014, la rétrocession s'est faite trimestriellement sur la base des acomptes prévus de CHF 360.-/tonne. Le décompte final se fera en mars 2015, sans rétrocession extraordinaire.

Mais si la taxation directement proportionnelle (sacs ou poids) est bien comprise des citoyens, la taxe de base est plus difficile à expliquer. Le cadre législatif étant très large, chaque Commune a pu, là aussi, organiser la perception de cette taxe selon ses besoins et ses visions politiques. Valorsa a accompagné tout au long de l'année les bourses et les greffes communaux dans la mise en œuvre des questions relatives à l'application de cette taxe. Une autre question récurrente fut le principe de la couverture à hauteur de 40% du compte des déchets par la taxe directement proportionnelle (au sac ou au poids). Le calcul est inscrit dans la loi vaudoise, mais il faudra probablement 2 exercices comptables minimum pour entamer les vérifications de cette équation.

La taxation en place, les tonnages n'ont que peu évolué par rapport à la première année de ce nouveau régime. Le tonnage des incinérables a encore quelque peu baissé, car quelques communes ont rejoint le Concept. Mais surtout la distinction entre ordures ménagères et déchets des entreprises devient de plus en plus claire. Les DIB (déchets industriels banals) sont sur un marché très concurrentiel, leur commercialisation via des collectes au poids facturées directement à l'entreprise est la tendance actuelle. Les Communes sont dès lors libérées de ces frais, mais sans que les coûts de collecte baissent de manière proportionnelle, ce qui à terme va induire de nouveaux équilibres entre les taxes.

Il n'y a donc pas eu d'augmentation des tonnages de déchets incinérables ou recyclables, après l'effet de surprise lors de l'application de la nouvelle taxe. L'autopsie des poubelles nous a montré que la population trie bien et que peu de matériaux pouvaient encore sortir du sac, déchets verts mis à part. Cette matière recyclable avec une haute valeur énergétique est régulièrement triée par les citoyens. Partout, les tonnes récupérées augmentent. Cependant, accroissement des tonnages rime avec baisse de la qualité. Ainsi Valorsa soutient la campagne des recycleurs de déchets compostables pour une amélioration de la qualité.

Les autres actions de communication soutenues par le périmètre se font toujours dans le cadre de la campagne cantonale de communication. Cette année était dédiée à la jeunesse et aux loisirs. Il s'agissait d'informer les gens sur la gestion des déchets durant leur temps libre. La Campagne Cantonale a ciblé les fêtes de jeunesse et YouTube. Des gobelets recyclables avec les 5R ont été largement diffusés. Valorsa est allé au-devant de la population aux 2 comptoirs régionaux d'Echallens et de Cossonay.

Finalement Valorsa a soutenu l'intérêt des communes du périmètre dans plusieurs dossiers politiques. Pour l'Ordonnance fédérale de traitement des déchets, une prise de position concertée a été travaillée. Cadre légal des 15 prochaines années, il était important que les 101 communes vaudoises, via le périmètre, fassent entendre leurs besoins lors de cette révision. Même exercice pour le Plan Vaudois de Gestion des Déchets, Valorsa a dûment émis une prise de position fouillée. Le périmètre a défendu les gestions communales des déchets, en pesant tous les intérêts tant écologiques qu'économiques. L'aspect des coûts des déchets devient de plus en plus important à maîtriser. Or les cadres légaux fédéral et cantonal peuvent largement influencer le type de gestion des déchets, sans nécessairement choisir le meilleur rapport qualité-prix pour les Communes et les citoyens. Le troisième dossier politique à traiter fut celui des boues. Alors que la zone d'apport envoie les boues du périmètre sur Vidy, cet incinérateur n'est pas en mesure de brûler l'entier des tonnages actuels, vu les changements de qualité.

Cependant les structures décisionnelles mises en place en 2008 étaient en défaveur de SADEC et de VALORSA. 2014 fut une année d'intenses négociations avec la Ville de Lausanne et Tridel pour trouver les filières les plus éco-efficientes. Vu tous ces sujets, la problématique du financement du périmètre par un franc/habitant a été laissée de côté, mais sera à l'ordre du jour en 2015.

Si l'adage « On en a beaucoup parlé et dans une année, on en parlera presque plus » prend tout son sens à propos de la taxe au sac. Par contre, le sujet des déchets est et restera une thématique forte, miroir de notre société.

Les chiffres ci-dessous représentent les quantités de déchets gérés par Valorsa qui diminuent d'année en année, certains actionnaires préférant laisser la gestion de leurs déchets à des recycleurs privés. Pour ses Communes, le but du périmètre est de diminuer la part d'incinérables et de trouver les meilleurs débouchés pour les recyclables.

		2014 en tonnes facturées par Valorsa	2014 Destination	2014 Valorisation
Incinérables	Ordures ménagères	22'308	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Déchets encombrants	1'869	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Déchets industriels	8'177	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Boues d'épuration	6'257	Incinérateur de Vidy Incinérateur de SAIDEF TRIDEL	Chaleur
Recyclables	Papier	4'757	1/3 carton en papeterie européenne, 2/3 papier en papeterie suisse et française	Carton/papier recyclé
	Verre	5'254	1/2 chez Vetropack 1/2 en verrerie européenne	Bouteilles et isolation en verre
	Déchets compostables	2'499	Compost en andain à Penthaz	Compost
	OREA, appareils électriques	353	Centre de démontage et de recyclage SENS/SWICO	Métaux bruts/incinération
	Déchets spéciaux des ménages	221	CRIDEC	Traitement physico-chimique/incinération
	Déchets carnés	1'157	GZM	Energie
	Information	Participation à la Campagne Cantonale de Communication	Présence sur les Girons et Video Youtube avec Le Grand DJ	2 Communiqué de presse

Note:

Pour la partie comptabilité de votre rapport de gestion, ne pas oublier l'annexe aux comptes avec les informations sur votre participation à VALORSA SA en tant d'actionnaires (voir texte préparé ci-joint).

P O L I C E

**Comité de direction au 31.12.2014**

Représentant de Saint-Sulpice :

M. Jean-Paul **Meyer**, Conseiller municipal**Conseil intercommunal au 31.12.2014**

Représentants de Saint-Sulpice :

Mme Madeleine **Grzelak-Guidon**, Conseillère communale
M. Marcel André **Panzer**a, Conseiller communal

Cérémonie d'assermentation du 27 mars 2014 à Bussigny

Rapport de gestion 2014 pour Saint-Sulpice

Les éléments rapportés dans le rapport de gestion de la commune constituent un extrait de l'ensemble du travail réalisé par l'Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois" au profit des huit communes du district.

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance du rapport de gestion que l'Association édite, chaque année, conformément à ses statuts. Le rapport de gestion de l'Association est disponible auprès du Président du Conseil communal en 5 exemplaires, auprès des délégués de la commune au sein du Conseil intercommunal, auprès du Conseiller municipal en charge de la police, auprès du Secrétariat de la POL et sur internet à l'adresse www.polouest.ch.

Il est à relever que la Commission de gestion de l'Association est en charge de la vérification de la gestion de l'Association, tâche qui fait également l'objet de comptes rendus publics sur internet, à la même adresse.

Comité de Direction et Conseil intercommunal

Le Conseiller municipal en charge de représenter la commune de Saint-Sulpice est M. Jean-Paul Meyer. En 2014, il a participé à 13 séances du Comité de Direction au cours desquelles 74 décisions ont été prises.

Le Conseil intercommunal s'est réuni à 4 reprises en 2014. Les représentants de St-Sulpice au Conseil intercommunal sont au nombre de 2, soit Mme Madeleine Grzelak-Guidon, Présidente, et M. Marcel-André Panzera.

Répondant communal

Pour Saint-Sulpice, le répondant communal est le Lieutenant Chappuis. Pendant l'année 2014, l'échange d'informations, entre le municipal et le répondant, s'est effectué à raison d'une fois toutes les 3 semaines. Avant l'arrivée des beaux jours, une rencontre a été organisée avec un représentant de la société de sécurité Juggers Sécurité, le chef du poste de base d'Ecublens, M. le Municipal de police et le Lt Chappuis. Cette démarche a eu pour but de coordonner et d'uniformiser, entre les partenaires, la méthodologie de travail lors des surveillances et contrôles des endroits sensibles de la commune, notamment les bords du lac (troubles de la tranquillité, respect des horaires de fréquentation) ainsi que le respect des interdictions de faire du feu ou des grillades. Des rencontres ont également eu lieu notamment avec M. le Syndic, le/les Municipaux concernés pour aborder la nouvelle politique de stationnement souhaitée par les Autorités (uniformisation de la durée de stationnement sur l'ensemble du territoire communal, installation d'horodateurs à proximité du débarcadère et à la place du Village). Les entrevues mensuelles ont également permis d'aborder la problématique des cambriolages et d'y apporter une réponse par une présence accrue, tant en tenue civile qu'en uniforme, débouchant notamment sur la mise en fuite de cambrioleurs, voir dans un cas de l'interpellation d'auteur de vols dans des véhicules.

Il est entendu que les éventuels aspects politiques d'un dossier sont toujours supervisés par le Commandant, soit le Maj F. Schaer.

Section Territoriale

Afin de répondre à une volonté politique et de la population, visant à privilégier une présence en uniforme dans le terrain, une réorganisation des postes de police de l'Ouest lausannois a été effectuée. Ainsi, depuis le 1^{er} juillet 2014, deux unités territoriales, dévolues aux activités de police de proximité, ont été créées. Après seulement 6 mois d'existence, il est difficile à ce stade de procéder à une évaluation des prestations de cette nouvelle organisation.

Basées à Renens (pour les communes de Crissier, Prilly et Renens) et à Ecublens (pour les communes de Villars-Ste Croix, Bussigny, Chavannes, Saint-Sulpice et Ecublens), elles se composent de policiers, d'assistants de sécurité publique ainsi que de secrétaires réceptionnistes. Les postes de Bussigny, Chavannes, Crissier et de St-Sulpice ont vu leurs horaires d'ouverture revisités.

Cette démarche a permis d'accentuer la présence du personnel en rue et favoriser le lien avec la population, les commerçants ainsi que les associations représentatives de la vie sociale régionale.

Durant l'année écoulée, des campagnes de prévention, liées à la circulation routière, à la criminalité et aux incivilités ont été effectuées sur l'ensemble du territoire du district.

Des résolutions de problèmes ont également été réalisées, suite à des plaintes, concernant des incivilités, des troubles à la tranquillité publique et des problèmes de circulation, avec la collaboration de divers partenaires.

Le 28 septembre 2014, s'est déroulé la Fête du District de l'Ouest Lausannois "Cap sur l'Ouest". A cette occasion, la police de l'Ouest a collaboré étroitement avec différents partenaires, notamment la protection civile de la région, au bon déroulement de cet événement privilégiant la mobilité douce.

Activité sur le territoire de Saint-Sulpice

Des individus qui occupaient une villa, sans autorisation, ont été contrôlés au mois d'août. Après qu'ils aient quitté les lieux, le propriétaire a muré les entrées afin d'éviter un nouveau squat et la maison sera détruite en 2015.

Les agents ont recensé quelques 14 villas inoccupées sur le territoire de la commune. Les propriétaires seront contactés en début d'année 2015, afin de trouver une solution à de nouveaux squats qui pourraient surgir.

Une surveillance active a été mise en place sur les rives du lac en lien, notamment, avec le respect de l'interdiction de circuler à vélo entre l'église romane et le Laviau.

De plus, à Saint-Sulpice, les agents des postes de police étaient présents lors de diverses manifestations dont notamment, la Fête du printemps, le match de foot entre le LS Sport et le FC Sion, l'Abbaye des Lacustres et la Fête nationale du 1^{er} Août.

Service de la signalisation

En 2014, à Saint-Sulpice, 188 interventions ont été réalisées sur des chantiers. Les policiers sont également intervenus lors de 30 manifestations, dont Cap sur l'Ouest, le marché villageois, les soirées de gym, la course pédestre du Petit Port, la Fête nationale du 1^{er} Août et l'Abbaye. Enfin, 99 interventions ont été réalisées dont notamment pour la pose de compteurs routiers et des modifications importantes de signalisation.



Cap sur l'Ouest à Saint-Sulpice, le 28 septembre 2014

Les éléments rapportés dans le rapport de gestion de la commune constituent un extrait de l'ensemble du travail.

Statistiques à Saint-Sulpice (Les chiffres ci-après sont extraits du rapport de gestion de la POL)

Activité générale de la POL

Événements 390	Assistance	139
	Lésion corporelle / bagarre	5
	Dommage à la propriété	20
	Incendie	7
	Infraction à la loi sur les étrangers	6
	Appréhension / arrestation	10
	Trouble de la tranquillité / nuisance	63
	Stupéfiants	2
	Violence domestique	4
	Prévention	134
Vols / cambriolages 111	Brigandage	-
	Vol simple	15
	Vol par effraction	58
	Vol par effraction véhicule	12
	Vol introduction clandestine	7
	Vol qualifié	1
	Vol Véhicule	18
Circulation 115	Contrôle circulation	84
	Accidents	21
	Infraction à la loi sur la circulation routière	2
	Ivresse / conduite sous stupéfiants, médicaments	8

Police Proximité

Infractions radar	Nombre de contrôles	52
	Véhicules contrôlés	8219
	Véhicules en infraction	1199
	% d'infractions	14.59
Signalisation	Interventions	317

Police Administrative

Audiences		1
Ordonnances pénales dans les communes	Domaine privé	130
	Domaine public	95
Amendes d'ordre délivrées	Circulation et stationnement	1'178
Nombre de dossiers	Naturalisations et enquêtes administratives	16
Nombre de rapports rédigés	Naturalisations ordinaires	14
	PV d'audition	1
	Rapports de fond	1
	Autres rapports	-
Commandements de payer reçus		145
Mandats reçus		3
Total des manifestations : 132	Janvier	4
	Février	8
	Mars	10
	Avril	9
	Mai	11
	Juin	36
	Juillet	21
	Août	12
	Septembre	8
	Octobre	4
	Novembre	5
	Décembre	4

SERVICE DU FEU

SDIS CHAMBERONNE1. Commission du Feu Intercommunale (CFI)**1^{er} semestre**

- M. MEYER Jean-Paul, Président	Municipal	Saint-Sulpice
- M. FARINE Michel, Vice-président	Municipal	Ecublens
- Mme STEINER Isabelle	Municipale	Chavannes-près Renens
- M. MOSIMANN Pierre	Membre	Saint-Sulpice
- M. MASSON Claude, secrétaire	Membre	Ecublens
- M. COTTIER Michel	Membre	Chavannes-près-Renens
- Maj. LEGERET Christophe	Commandant	SDIS Chamberonne
- Cap.		

2^{ème} semestre

- M. FARINE Michel, Président	Municipal	Ecublens
- Mme STEINER Isabelle, Vice-présidente	Municipale	Chavannes-près Renens
- M. MEYER Jean-Paul	Municipal	Saint-Sulpice
- M. MOSIMANN Pierre	Membre	Saint-Sulpice
- M. MASSON Claude, secrétaire	Membre	Ecublens
- M. COTTIER Michel	Membre	Chavannes-près-Renens
- Maj. LEGERET Christophe	Commandant	SDIS Chamberonne
- Cap. SARTIRANI MICHEL	Remplaçant	Cdt du SDIS Chamberonne

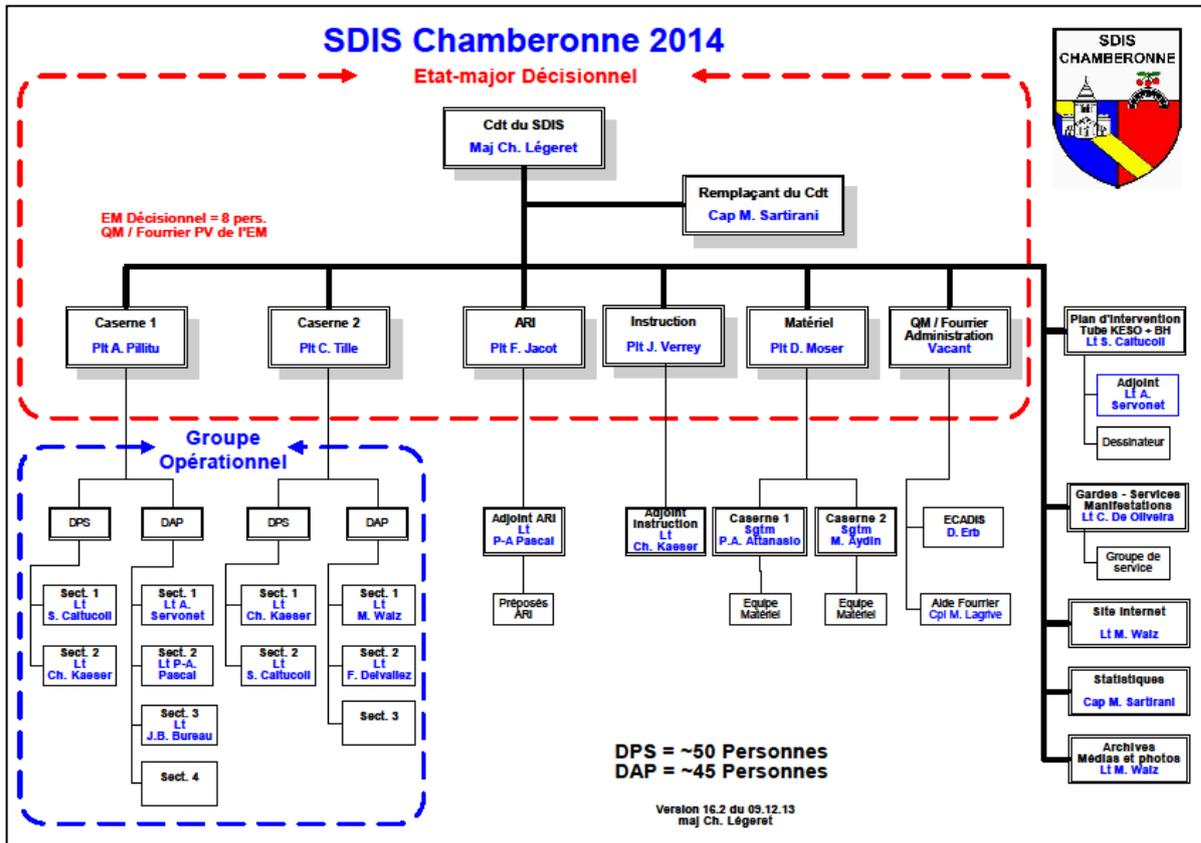
2. Etat-major

- Commandant	Maj LEGERET Christophe
- Remplaçant commandant	Cap SARTIRANI Michel
- Responsable du site A + DPS	Pit TILLE Cyrille
- Responsable du site C + DAP	Pit PILLITU Antonio
- Responsable de l'instruction	Pit VERREY Julien
- Responsable des ARI	Pit JACOT Frédéric
- Responsable du matériel	Pit MOSER Didier
- Aide administrative	Sap PILLOUD Marine

3. Chefs de sections

- Section DPS caserne 1 Lt CAÏTUCOLI Stephan
- Section DPS caserne 2 Lt KAESER Christophe
- Section DAP 1 caserne 1 Lt SERVONET Anthony
- Section DAP 2 caserne 1 Lt DE OLIVEIRA Carlos
- Section DAP 3 caserne 1 Lt BUREAU Jean-Baptiste
- Section DAP 1 caserne 2 Lt WALZ Michael
- Section DAP 2 caserne 2 Lt PASCAL Pierre-Alain
- Section de service Lt VERASANI Fabrizio

4. Organigramme



5. Effectif 2014

- Au 1^{er} janvier 2014, celui-ci était de 103 sapeurs-pompiers et 2 civils (Mme Dominique Erb, Dr Jean-Claude Simon, médecin-conseil du SDIS) pour arriver à 75 sapeurs-pompiers et 2 civils au 31 décembre 2014.
- 28 démissions dont :
 - 2 pour raisons personnelles et familiales.
 - 14 pour déménagement hors du SDIS.
 - 9 pour raisons personnelles, professionnelles ou études.
 - 3 pour exclusion suite à la non-participation aux exercices et non excusé.
- 14 recrues sorties des listes état au 1^{er} janvier 2014 pour non-participation aux cours de formation de base ou qui ont renoncé à leurs engagements avant ce cours.

6. Instruction

- Tout le SDIS a suivi 13h d'instruction. Avec pour thèmes :
 - Engagement Tonne-pompe.
 - Motopompes.
 - Inondation.
 - Service des tuyaux.
 - Revue du SDIS, engagement TP, sauvetage avec échelle, travail des porteurs ARI protection respiratoire, petits moyens, extinction par une cage d'escalier aux moyens de dévidoirs.
- Pendant les 4 premiers exercices du SDIS la section recrue a reçu une instruction relative et complémentaire à leur cours de formation de base.

- Les membres du Détachement de Premier Secours (DPS) ont suivi en plus une formation spécifique à leur tâche de 18 heures, soit 7 exercices :
 - Formation de base DPS
 - Gros consommateurs
 - Communications radios
 - Engagement type FEU 310 (intervention feu dans une halle industrielle)
 - DPS – X formation spécifique sur l'engagement d'une échelle automobile et des 2 remorques ventilateurs à gros débit thermique et électrique et du véhicule de transmission / commandement du SPST / DSI, ainsi que la mise en application des AO (actions opérationnels)
 - Soirée d'instruction sur le nouveau matériel acquis durant l'année
 - Soirée d'instruction par l'ORPC ROL sur le matériel EN (Elément naturel), utilisation et mise en place de barrage
- Les porteurs d'appareils respiratoires isolants (ARI) ont, quant à eux, été formés et instruits pendant 15h supplémentaires à leur instruction du SDIS et du DPS, soit dans les thèmes suivants :
 - Rétablissement ARI, entraînement intensif mise en service, connaissance du matériel et place ARI
 - Recherche en grande surface (recherche et extinction)
 - Travail sur objectifs élevés (tours et matériel) efforts – endurance
 - Combattre les flashover / extinction
 - Parcours de drill avec des questions théoriques, exercice pratique plus agilité par un gymkhana
- Avant d'être incorporés dans le groupe ARI les nouveaux porteurs ont suivi pendant 7h30 une formation spécifique d'introduction dans les thèmes suivants :
 - Introduction au port des appareils ARI.
 - Travail d'équipe.
 - Recherche à l'aveugle.
- Tous les porteurs ont effectué la piste d'entraînement de la Grangette avec ses tests ergonomiques et de performances ainsi que l'entraînement au massage cardiaque pour un total de 6h.
- Tous les membres DPS au bénéfice d'un certificat BLS-AED (réanimation et défibrillation) ont suivi : ou le recyclage obligatoire du certificat tous les 2 ans ou un exercice d'entraînement et de perfectionnement sur le BLS-AED et l'administration d'oxygène.
- Les sous-officiers se sont préparés pendant 2 cours de cadres, soit 5h qui traitaient de la grille d'exercices DAP du SDIS, soit : les thèmes d'exercices 1 à 4, la donnée d'ordre (OIMDE) et sur le nouveau matériel technique des équipements du SDIS.
- Pour les officiers, en plus de transmettre l'instruction lors de chaque exercice, ils ont suivi 4 cours de cadres officiers sur les thèmes d'exercices 2014, la méthodologie d'instruction, la fonction d'officier de service, la Revue et diverses reconnaissances de nouveaux bâtiments commerciaux, hôtels, industriels et quartiers d'habitations, ce qui fait 11h30 supplémentaires.
- Les Cadres ARI ont participé à un exercice de formation didactique pour la mise en place d'une leçon d'instruction et les directives cantonales en matière d'ARI, ainsi que les consignes internes du SDIS.
- Les chauffeurs machinistes poids-lourds ont suivi un exercice spécifique sur la conduite et les diverses machineries de nos véhicules d'intervention des deux casernes.
- Formation professionnelle externe : l'ensemble des porteurs du SDIS Chamberonne ont participé à une formation à la RAMA de Montheron, nouvelle maison de feu pouvant reproduire tous types de feu (cuisine, chambre, voiture, garage, etc) et sur les différents phénomènes thermiques.

7. Cours de formation ECA 2014

- Les cours ECA suivants ont été suivis par des membres du SDIS :
 - 14 recrues ont suivi le cours de formation des sapeurs-pompiers au centre de formation de la RAMA pour un total de 35 jours + FOAD (formation ouverte à distance).
 - 39 sapeurs-pompiers ont suivi des cours à l'ECA pour un total de 133 jours, avec pour thèmes :
 - le rapport administratif des commandants.
 - la journée technique des commandants.
 - la journée technique pour les DPS.
 - la formation théorique pour les permis C1.
 - l'hydraulique de base, les tonne-pompes.
 - les transports d'eau.
 - les motopompes.
 - la sécurisation CH – DCH.
 - la formation des porteurs ARI.
 - les préposés à l'entretien des ARI.
 - les chefs de groupes.
 - les transmissions radio.
 - l'utilisation de la mousse et de la ventilation.
 - les installations techniques, les moyens de transports.
 - la préservation des preuves.
 - l'aide à l'intervention.

8. Autres cours de formation 2014

- Formation au massage cardiaque et défibrillation (BLS-AED) aux Samaritains d'Ecublens :
 - 43 personnes ont suivi la formation ou le recyclage BLS-AED pour un total de 23 soirées.
 - 5 personnes du DPS ont suivi une formation spécifique sur l'oxygène d'une soirée.
 - 2 personnes du DPS a suivi une formation de formateur antichute dispensée par la FSSP.
- Formation permis poids lourd C1-118 :
 - 1 personne a passé son permis.
 - 6 personnes en formation pratique.
 - 12 personnes en formation théorique. Pour un total de 290 heures

9. Diverses gardes et manifestations

- Gardes dans les salles de spectacles :
 - Gardes diverses dans les salles du Motty, de la Plaine, de la Planta et du foyer paroissial.
- Manifestations :
 - Manifestations importantes :

Chavannes	Brûler des sapins de Noël
Chavannes	Soirée Fondation Vernand
Chavannes	Théâtre la Cie des 6 sans noms
Chavannes	Théâtre vivement lundi
Chavannes	Congrès du PSV
Chavannes	Théâtre James et la pêche géante
Chavannes	Spectacle scolaire
Chavannes	Spectacle de danse
Chavannes	Spectacle petit cœur des enfants
Chavannes	Festival de jonglerie
Ecublens	Festival du feu Equinox
Ecublens	Spectacle de Catherine Laborde
Ecublens	Culte familial
Ecublens	Culte de Noël
Ecublens	Fête de Noël EMS Clair-Soleil
Saint-Sulpice	Fête de printemps & Bonhomme Hiver
Saint-Sulpice	Culte de Noël
Lausanne	20 kilomètres de Lausanne
Lausanne	Fête du bois des écoles primaires
	<u>Pour un total de 215 heures</u>
 - Manifestations du 1^{er} Août sur les trois communes du SDIS :

Chavannes	32 heures
Ecublens	32 heures
Saint-Sulpice	24 heures
Total	88 heures

10. Interventions

- Les deux OI du DPS des deux sites sont intervenus à 189 reprises sur les trois communes. En comparaison, de 2007 à 2011, la tendance était à la baisse. Pour la période 2012 à 2014, il en est tout autre puisque l'on constate une augmentation régulière des alarmes.
- Cela vous est présenté sous la forme d'un graphique qui est plus explicite, voir ci-dessous et qui illustre bien les variations depuis 2007, la 1^{ère} année du SDIS Chamberonne et jusqu'à fin 2014.
- Pour 2015 nous verrons bien si la tendance est toujours à la hausse ou si elle est à la baisse, en cas de hausse nous devons prendre des dispositions pour renforcer nos effectifs principalement de jour.

Alarmes principales

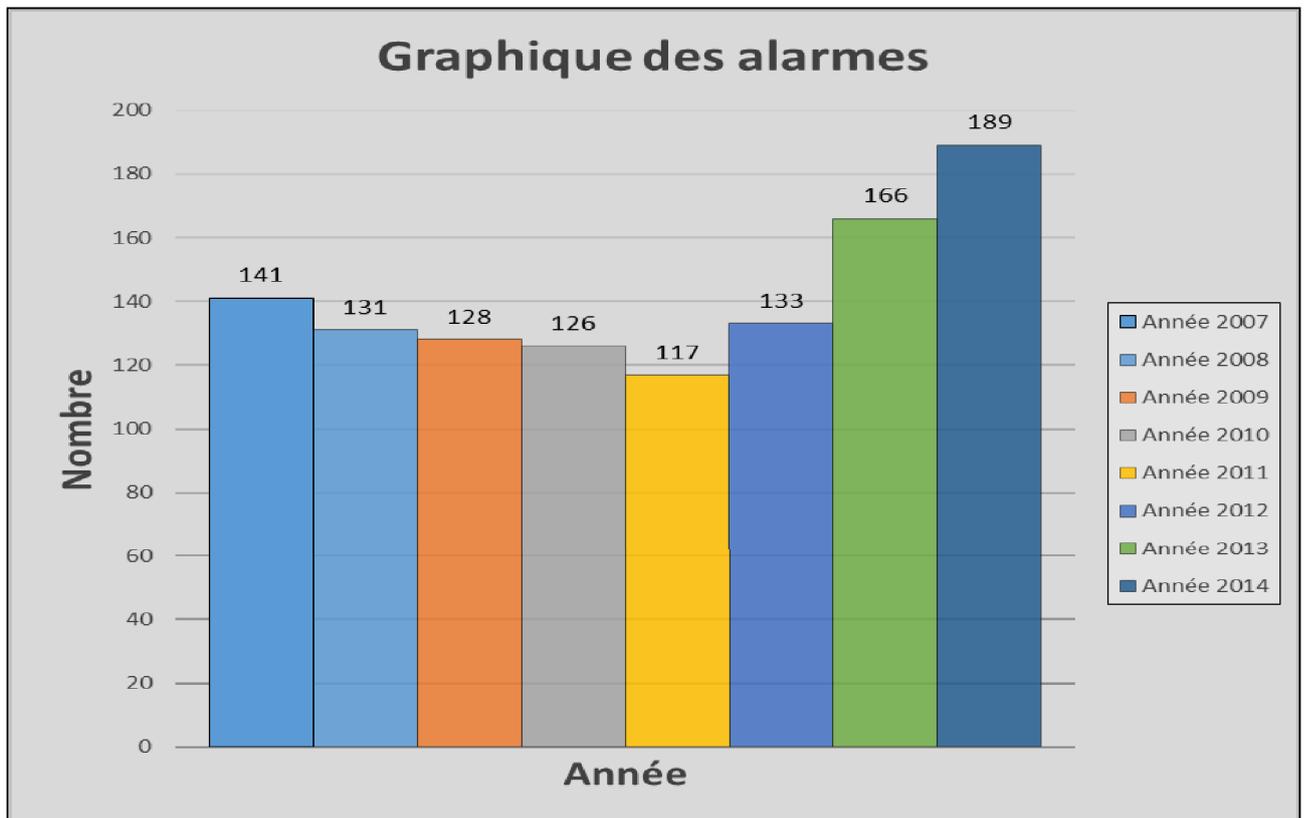
Texte Alarme	Adresse	Commune
TUS : Dégagement de fumée suite pizza brûlée (Hôtel des Invention)	Ch. du Parc 2	Ecublens
TUS : Fumée suite travaux	Rue du Centre 172	Saint-Sulpice
TUS : Fumée cause travaux	Av. du Tir Fédéral 12	Chavannes
Inondation : Rupture de conduite (Commerces & Logements EPFL)	Av. Louis Favre 8c	Ecublens
Odeur de Gaz	Rte de la Maladière 6	Chavannes
FEU : Broyeur (Thévenaz Leduc)	Ch. de la Motte 5	Ecublens
Inondation : Appartement + garderie	Rte de la Maladière 22	Chavannes
Technique : Chute d'arbres	Ch. de l'Ochettaz 21	Saint-Sulpice

Texte Alarme	Adresse	Commune
Technique : Chute d'arbres	Rue du Centre 92	Saint-Sulpice
Technique : Chute d'arbres	Ch. de l'Ochettaz 27	Saint-Sulpice
TUS : Fumée dans cuisine	Rte du Bois 27	Ecublens
Sauvetage : Chat	Mouline 20	Chavannes
Of de service : Chat	Rte de la Maladière 20	Chavannes
FEU : Poubelle	Rte de la Maladière 22	Chavannes
FEU : Appartement (poubelle)	Ch. du Stand 13C	Ecublens
TUS : Machine à laver	Rte du Bois 27	Ecublens
Sauvetage : Chat	Ch. des Berges 14	Chavannes
TUS : Fumée dû à la chaudière	Ch. du Dévent 0	Ecublens
DCH : huile moteur sur la chaussée	Rte Cantonale	Saint-Sulpice
FEU : Broussailles	Rue de la Blancherie 7	Chavannes
Inondation : Sprinkler (Tête arrachée)	Rue de la Mouline 2	Chavannes
Divers : Odeur suspecte (Commerces & Logements EPFL)	Rte Louis Favre 6c	Ecublens
FEU : camionnette de livraison	Rue de la Mouline 8	Chavannes
Inondation : Rupture chauffe-eau	Ch. du Coteau 5	Ecublens
FEU : Déchets	Ch. de la Colline	Ecublens
TUS : Alarme CO fuite liquide réfrigérant	Ch. du Dévent 0	Ecublens
TUS : Boutons poussoir (Commerces & Logements EPFL)	Rte Louis Favre 8c	Ecublens
Div : Prévention feu	Rue de la Blancherie 1	Chavannes
Sauvetage : personne désorientée	Rue du Centre 41	Saint-Sulpice
FEU : Cabanon	Ch. du Couchant 0	Chavannes
TUS : Travaux	Rte de Reculan 9	Ecublens
FEU : Balcon	Av. de la Gare 13	Chavannes
FEU : Cave	Av. d'Epenex 9	Ecublens
Inondation : Immeuble entrée + cave	Ch. du Suchet3	Ecublens
FEU : Parking souterrain	Rte de Tir-Fédéral 32-36	Ecublens
TECHNIQUE : Chute de matériaux	Ch. du Jura 13B	Ecublens
Technique : prévention feu	Rte de la Mouline 1	Chavannes
TUS : Bouton poussoir arraché	Rte Louis Favre 8C	Ecublens
FEU : Cave	Av. d'Epenex 13	Ecublens
TUS : vapeur dans la cuisine ouverture de four	Rte Louis Favre 8C	Ecublens
FEU : Déchets	Plage du Laviau	Saint-Sulpice
Sauvetage : multiple (suite coupure général d'électricité)	Ch. du Stand 21B	Ecublens
Sauvetage : multiple (suite coupure général d'électricité)	Av. du Tir Fédéral 38	Ecublens
Sauvetage : multiple (suite coupure général d'électricité)	Rte de la Mouline 2	Chavannes
Sauvetage : multiple (suite coupure général d'électricité)	Rte de la Plaine 5	Chavannes
Sauvetage : multiple (suite coupure général d'électricité)	Av. de la Concorde 10	Chavannes
Sauvetage : multiple (suite coupure général d'électricité)	Rue de la Mouline 4	Chavannes
TUS : Poussière de farine (Jowa)	Ch. du Dévent 0	Ecublens
Technique : Chute de matériaux	Ch. des Pâquis	Saint-Sulpice
Inondation : Industrie tuyaux laissé sous-pression	Ch. de Prévenoge 2	Ecublens
OF de service : prévention feu	Ch. des Pâquis 2	Saint-Sulpice
OF de service : prévention feu	Ch. des Pâquis	Saint-Sulpice

Texte Alarme	Adresse	Commune
FEU : Déchets	Ch. de la Motte 5	Ecublens
Sauvetage : Aide au portage	Allé des Tilleuls 8	Chavannes
FEU : container	Ch. du Laviau	Saint-Sulpice
FEU : Container	Ch. du Laviau	Saint-Sulpice
Inondation : multiple (gros orage avec vent violent)	Ch. de Montaney 15a	Ecublens
Inondation : multiple (gros orage avec vent violent)	Ch. du Bochet 24	Saint-Sulpice
Inondation : multiple (gros orage avec vent violent)	Rte de Vallaire 100	Ecublens
Inondation : multiple (gros orage avec vent violent)	Ch. de Champs-Colomb 5a	Ecublens
Technique : Chute de matériaux (gros orage avec vent violent)	Rte de Vallaire 5	Saint-Sulpice
Technique : Chute de matériaux (gros orage avec vent violent)	Rte du Bois 6	Ecublens
Inondation : multiple (gros orage avec vent violent)	Ch. de la Venoge 7	Saint-Sulpice
Inondation : multiple (gros orage avec vent violent)	Ch. des Saugettes1	Ecublens
Technique : Chute de matériaux (gros orage avec vent violent)	Ch. de l'Ochettaz 10	Saint-Sulpice
Technique : Chute de matériaux (gros orage avec vent violent)	Av. du Tir Fédéral 22	Ecublens
Technique : Chute de matériaux	Av. de la Gare 9	Chavannes
FEU : container	Rte du Bois 8	Ecublens
EXP : Explosion villa	Ch. du Russel 21	Saint-Sulpice
FEU : Poubelle	Rte du Bois 6	Ecublens
Inondation : multiple (gros orage)	Ch. du Grammont 6	Saint-Sulpice
Inondation : multiple (gros orage)	Ch. des Berges 10	Chavannes
Inondation : multiple (gros orage)	Ch. de Chantemerle 4	Ecublens
Inondation : multiple (gros orage)	Ch. des Saugettes 1	Ecublens
Inondation : multiple (gros orage)	Rue Centrale 28	Chavannes
FEU : Container	Rte de la Brulée 6	Ecublens
FEU : Poubelle	Av. de Préfaully	Chavannes
FEU : Containers	Rte du Bois 19	Ecublens
FEU : Câblage électrique voie Métro M1	Station M1 Unil- Dorigny	Chavannes
FEU : Locatif	Av. d'Epenex 4	Chavannes
FEU : Appartement	Av. d'Epenex 11	Ecublens
Technique : contrôle caméra thermique	Av. d'Epenex 11	Ecublens
FEU : Container	Plage du Laviau	Saint-Sulpice
FEU : Voiture	Parking UNIL	Ecublens
DCH : Pollution suite accident	Ch. des 3 Ponts	Ecublens
FEU : container	Av. du Tir-Fédéral 82	Ecublens
Divers : recherche NAC	Av. de Préfaully 24	Chavannes
Inondation : entreprise	Rue de la Blancherie 29	Chavannes
Technique : odeur de gaz	Rue de la Blancherie 46	Chavannes
Sauvetage : NAC	Rte de Préfaully 20	Chavannes
TUS : suite à une soirée estudiantine (bouton poussoir) (logements & com)	Rte Louis Favre 8C	Ecublens
Sauvetage : contrôle d'un appartement suite à radio à plein pot	Rue Louis Favre 8C	Ecublens
FEU : Container	Ch. de la Raye	Ecublens
TUS : Défaut technique	Rte Louis Favre 8C	Ecublens
TUS : Par erreur (maintenance sprinkler)	Rte Louis Favre 8C	Ecublens
TUS : Par erreur (sprinkler)	Rte Louis Favre 8C	Ecublens

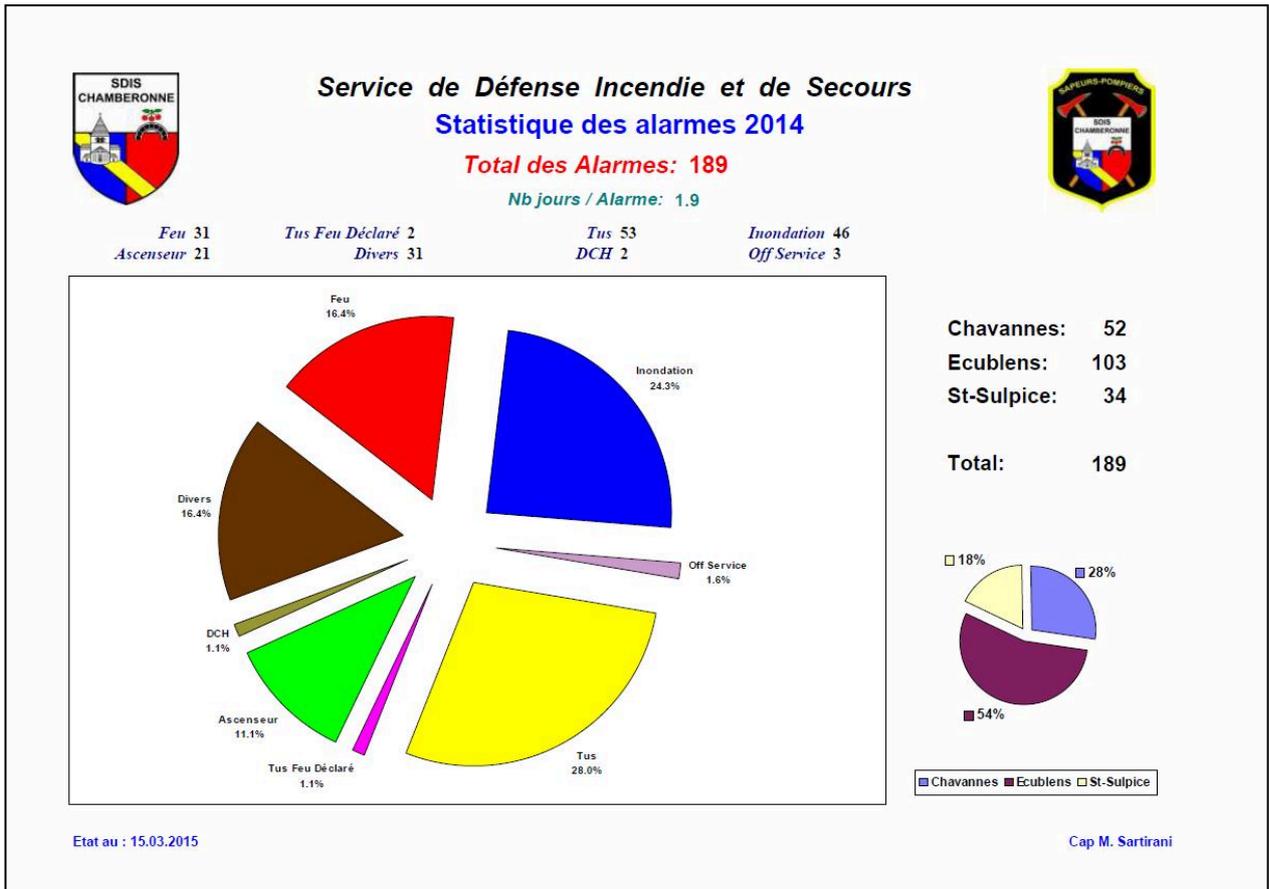
Texte Alarme	Adresse	Commune
TUS : Défaut technique (sprinkler)	Rte Louis Favre 8C	Ecublens
TUS : Par erreur (vapeur d'eau, machine à laver)	Ch. du Dévent 0	Ecublens
FEU : Chaufferie industrie (DEM)	Av. de la Concorde 18	Chavannes
TUS : Défaut Technique (Sprinkler)	Rue Louis Favre 8C	Ecublens
Prévention feu	Av. de Léman 24	Saint-Sulpice
FEU : Industrie Transformateur sous-station électrique (Thévenaz Leduc)	Ch. de la Motte 5	Ecublens
FEU : Industrie halles et broyeur plus stock extérieur de voitures (Thévenaz Leduc)	Ch. de la Motte 5	Ecublens
TUS : Feu de tableau électrique	Ch. de Champs-Courbes 28	Ecublens
TUS : Coup de bélier sprinkler (CC2)	Ch. du Croset 7	Ecublens
Technique : contrôle caméra thermique	Rte de la Maladière 16	Chavannes
TUS : Infiltration d'eau dans les têtes de détection (suite à orage)	Rte du Bois 37	Ecublens
Inondation : Bac rétention d'une citerne à mazout extérieur	Ch. des Chantres 50	Saint-Sulpice

Graphique des alarmes de 2007 à 2014 :

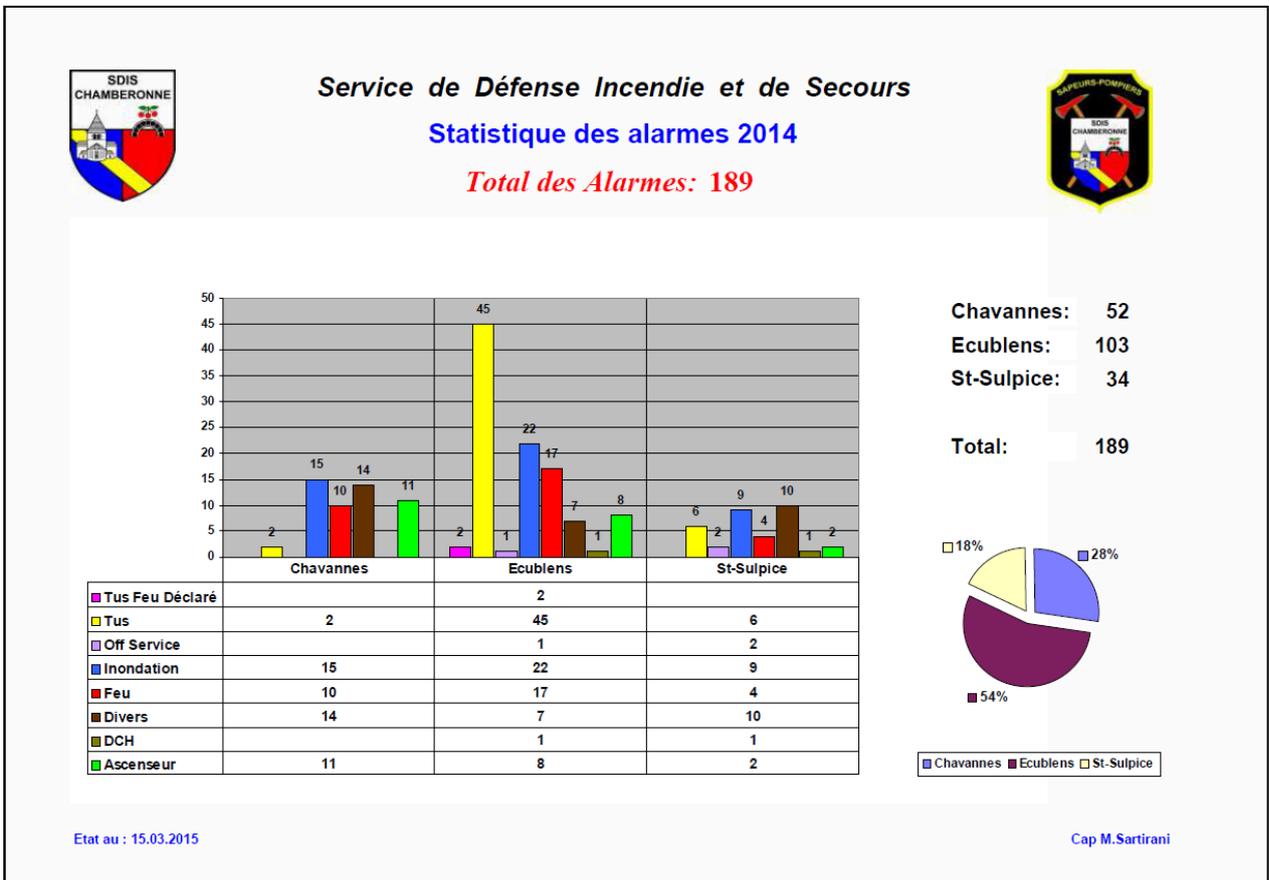


- Il est à relever que le 03 décembre 2014 le SDIS Chamberonne a connu sa plus importante intervention durant ses 8 années d'activité et un des plus gros incendie de l'Ouest lausannois, pour un total de 870 heures effectuées (Chamberonne) qui revient CHF 26'100.- de solde.
- Durant cette intervention, d'une durée de 2 jours ½, et qui a nécessité l'engagement de nombreux service (SDIS : Chamberonne, Sorges, Lausanne, Mèbre, Morget, Malley, TES, ECA inspectariat, POL, Gendarmerie, SSO, DPMA, DGMR (Service des routes), DGE (Direction général de l'environnement) Samaritains vaud, protection civile vaud, EMCC), il est à noter qu'heureusement nous n'avons dénombré aucun blessé, tant au niveau des intervenants que de la population.

Graphique général des alarmes



Graphique par types d'intervention



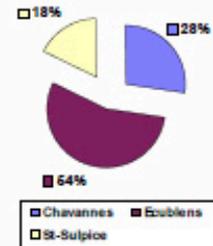
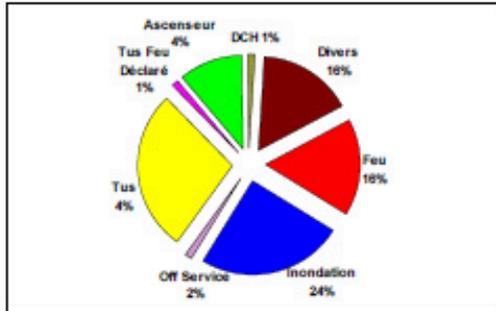
Graphiques comparatifs des 4 dernières années



Service de Défense Incendie et de Secours Statistique des alarmes 2014

Total des Alarmes: 189

Nb jours / Alarme: 1.9

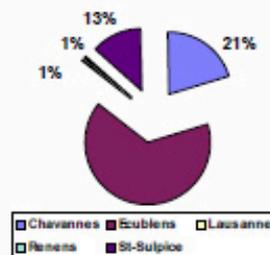
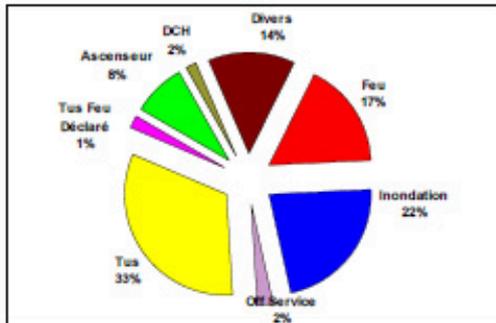


Chavannes: 52
Ecublens: 103
St-Sulpice: 34

Total: 189

Statistique des alarmes 2013

Total des Alarmes: 165



Chavannes: 34

Ecublens: 107

St-Sulpice: 22

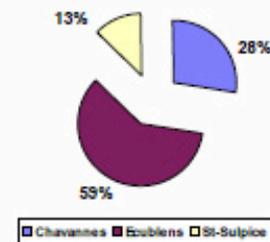
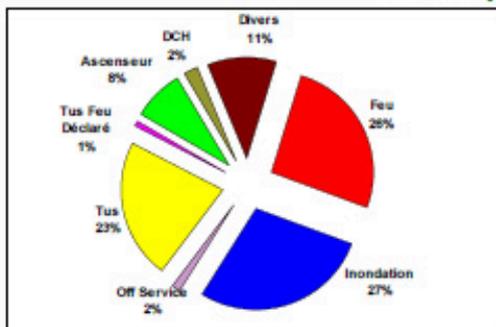
Lausanne: 1

Renens: 1

Total: 165

Statistique des alarmes 2012

Total des Alarmes: 133



Chavannes: 37

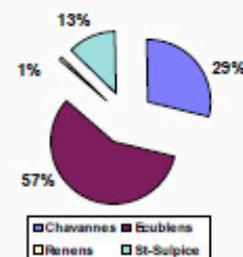
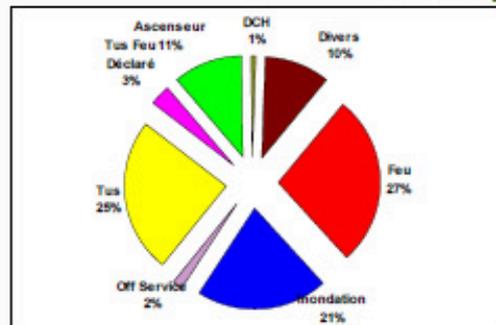
Ecublens: 79

St-Sulpice: 17

Total: 133

Statistique des alarmes 2011

Total des Alarmes: 117



Chavannes: 34

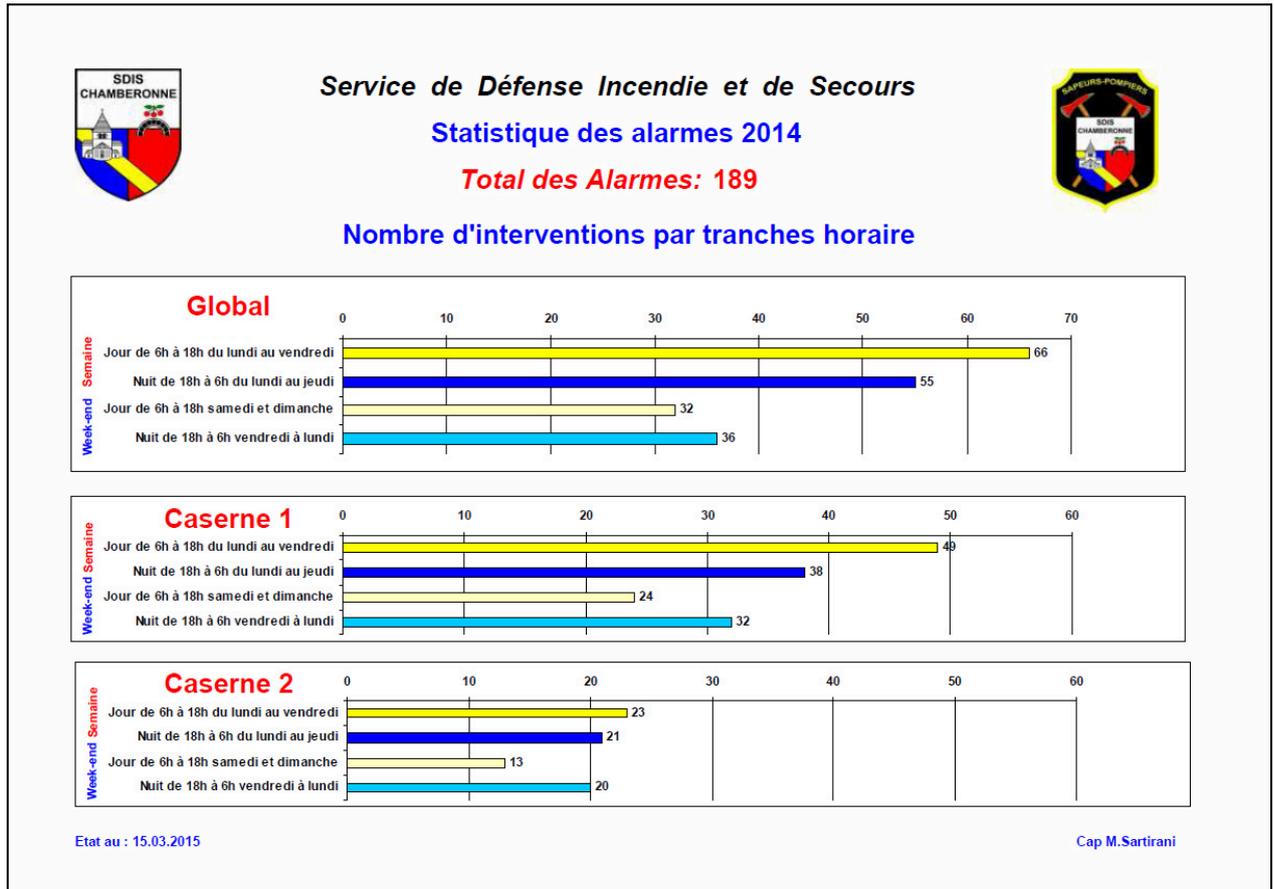
Ecublens: 67

St-Sulpice: 15

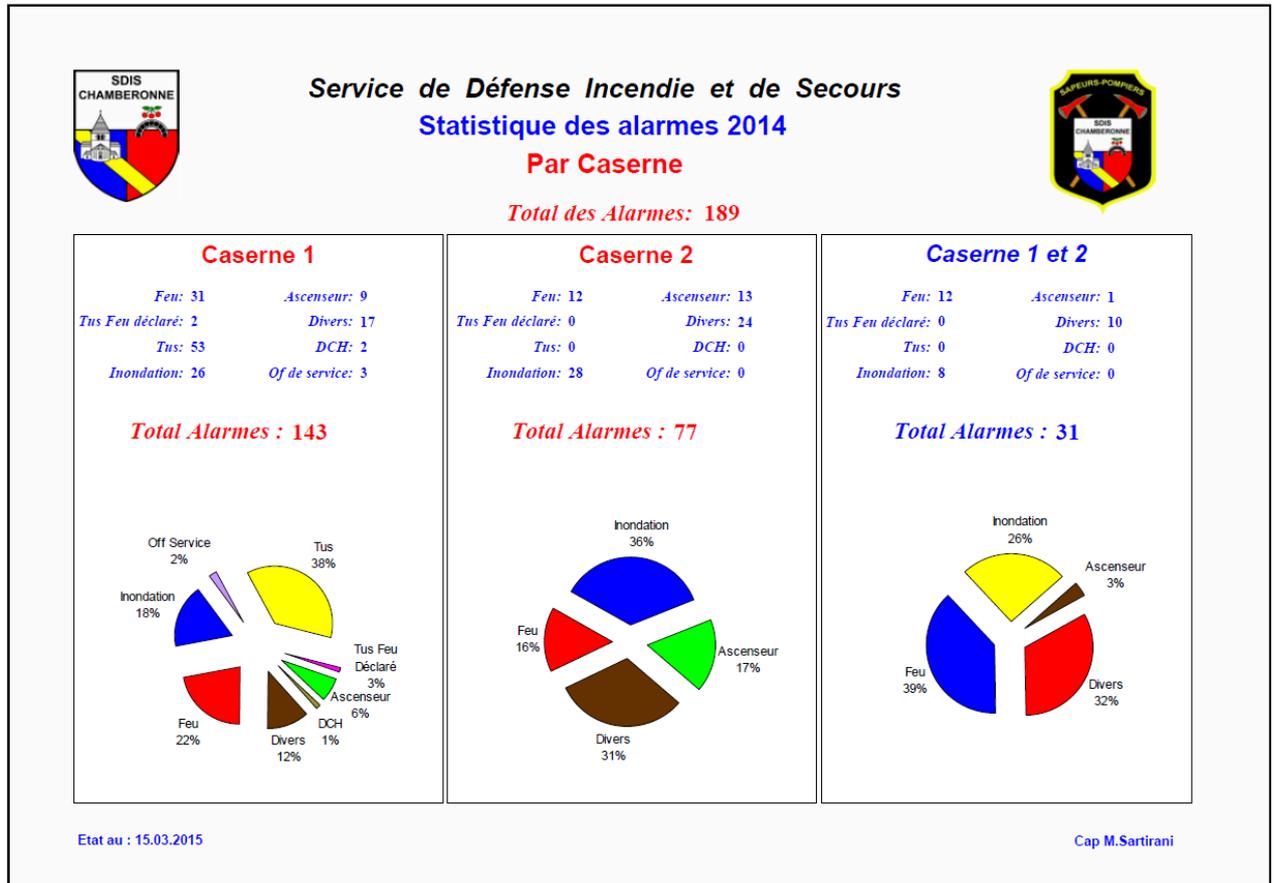
Renens: 1

Total: 117

Graphique par tranches horaires



Graphique par site de départ



11. Matériel

- Le dernier lundi de chaque mois, les sections techniques des deux sites effectuent l'entretien courant du matériel, des véhicules et de l'équipement personnel des casernes.
- Les sections techniques se sont aussi occupées de transformer quelques véhicules pour qu'ils soient adaptés au nouveau matériel acquis durant l'année.

12. Véhicules

- Le SDIS a fait l'acquisition de deux nouvelles VO de service (Voitures d'Officier) en remplacement des véhicules Peugeot et Toyota qui était en fin de vie et dont l'entretien devenait coûteux voire impossible. Le modèle sélectionné, Ford Kuga permettra aux officiers de se déplacer de manière sécuritaire sur les interventions tout en étant visible de jour comme de nuit.
- Ces deux véhicules ont été inaugurés au garage RedStar à Chavannes le 23 mai 2014 en présence des autorités, de l'état-major, de membres du SDIS et d'invités.
- Ces véhicules sont opérationnels depuis le 30 mai 2014. Ils correspondent totalement à nos attentes.
- L'ECA a également procédé, au mois de septembre, à la remise (offert) d'un nouveau véhicule VTT (Véhicule tous terrains) pour la caserne 1 en remplacement du Toyota. Il s'agit d'un Nissan Navara (jeep à pont) prévu comme véhicule tracteur pour les remorques et motopompes, il permet également d'acheminer du matériel souillé lors d'interventions ou d'exercices. Ce véhicule est opérationnel depuis le 04 octobre 2014, date de notre traditionnelle revue.
- La commune d'Ecublens, encore propriétaire des véhicules Toyota (Chambro81) et Renault (Chambro71), a autorisé un transfert de propriété afin de permettre à l'ECA de procéder à l'échange.
- Une formation spécifique a été dispensée à deux membres du SDIS par la maison Feumotech dans les locaux du STL (Service Technique et Logistique) de l'ECA à Romanel et redonnée à tous les membres du DPS lors d'une soirée supplémentaire de présentation du matériel.
- Le véhicule Renault (Chambro71) doit subir des réparations au niveau des stores. Les frais de réparation seront pris en charge par l'ECA, propriétaire du véhicule.
- Il est à mentionner que nos véhicules n'ont pas subi de transformations en 2014.

13. Diverses activités

- Les plus importantes :
 - Organisation du rapport administratif des commandants de la région centre du canton qui s'est déroulée à Saint-Sulpice, suivi d'un apéritif offert par la commune et d'un souper pris en charge par l'ECA.
 - Organisation du cours ECA TA14 Plans d'intervention sur une journée avec deux objectifs didactiques qui était l'entreprise Galexis SA et le garage RRG Leman SA, dont à l'issue de ce cours les participants ont élaboré 2 dossiers d'intervention qui après corrections seront mis à disposition du SDIS.
 - Organisation du cours ECA SO01 Chef de groupe sur trois journées destiné aux futurs sous-officiers du canton et qui traite de la donnée d'ordre (OIMDE), de l'engagement de manière autonome des engins tels que : échelle à coulisse, échelle à coulisse à 3 plans avec appuis, motopompe, tonne pompe, service des tuyaux, utilisation rationnelle des consommateurs et le samedi après-midi d'un exercice d'engagement avec un test écrit afin de contrôler les acquis.
 - Organisation de la journée technique des commandants de la région centre du canton qui a traité le thème du nouveau règlement des pompiers 2014 avec divers chantiers (échelles, tonne pompes, etc.), et qui s'est soldé pour tous les participants par un repas, précédé d'un apéritif offert par le SDIS.
 - Représentation du SDIS au concours cantonal de la FVSP, l'équipe tonne-pompe est sortie 1^{ère} avec mention bien et l'équipe motopompe est sortie 3^{ème}.
 - Continuation de l'activité physique hebdomadaire gérée et dispensée par un coach sportif professionnel, ainsi qu'un suivi médical en collaboration avec le Dr. Simon, ceci pour augmenter la réussite aux tests de performance instaurés par l'ECA pour les ARI.
 - Suivi de modifications des aide-mémoires et consignes pour le personnel DAP et DPS, pour la bonne marche du service.
 - Formation technique du personnel DPS sur les nouvelles acquisitions de l'année.
 - Plan canicule, mise en place d'une solution intercommunale des visites à domicile.
 - Contrôle des bornes-hydrantes des 3 communes.
 - Exercice d'envergure sur le site Thévenaz Leduc SA à Ecublens.
 - Revue du SDIS sur la commune d'Ecublens, avec différents chantiers
 - Participation au recrutement cantonal, organisé conjointement par la FVSP et l'ECA.
 - Elaboration du programme, des thèmes d'instructions 2015
 - Sélection de personnes pour le groupe antichute et formation de ceux-ci par nos deux formateurs.

- Collaboration avec l'ORPC ROL pour un exercice de formation sur les modules EN de l'ECA dans le cadre de besoins futurs en cas de débordement de rivière, forte crue prévention d'inondation au moyen de barrage.
- Réorganisation des sections DPS et DAP, lors des exercices 2015. Ils ne seront plus engagés la même soirée afin de bénéficier d'une meilleure formation et de disposer du matériel dévolu à la soirée.
- Mise en place d'une école de formation pour nos nouveaux DPS qui comprend 5 soirées de formation de base DPS et 3 soirées de préparation aux cours cantonaux ARI.
- Recrutement élargi sur les 3 communes pour 2015.
- Coordination pour divers gros chantiers sur Ecublens, Chavannes et St-Sulpice.
- Entretien du commandant par la société TC (Team Consult) mandatée par l'ECA dans le cadre du Projet VIDIS 20-25 sur l'aspect organisationnel, opérationnel et décisionnel du SDIS.
- Représentation du SDIS au rapport annuel de l'ORPC ROL.
- Représentation du SDIS au rapport annuel du SPSL DSI Lausanne.
- Représentation du SDIS à la cérémonie d'assermentation de la POL (Police de l'Ouest Lausannois) à Bussigny.
- Représentation au SDIS Sorges lors de leur revue annuelle.
- Représentation du SDIS au Téléthon les vendredi 5 et samedi 6.12.2014.
- Fenêtre de l'Avent à Chavannes et Ecublens.

14. Commission du Feu Intercommunale

- Activités de la CCF :

Durant cette année 2014, la CCF a traité, entre autres, les sujets suivants :

- Acceptation du rapport d'activités du SDIS Chamberonne 2013.
- Acceptation des comptes du SDIS pour l'exercice 2013, après lecture du rapport de la fiduciaire.
- L'emploi de personnels civils utilisés par le SDIS et soldés comme les membres du SDIS avec une défiscalisation de leur solde.
- A décidé que depuis 2015, Mme Dominique Erb, qui est en charge de la saisie des rapports d'interventions dans notre système, puisse être rémunérée sur une base forfaitaire.
- Notre président actuel de la CCF, M. Michel Farine, et délégué au COPIL VIDIS 20-25, a suivi les différentes séances organisées par l'ECA.
- Entrée en matière pour l'étude d'un engagement d'un support administratif à 20% pour l'EM du SDIS.
- Acceptation du concept de serveur de données in situ avec sauvegarde sur site déporté et résiliation du contrat de support avec le SIR de Renens (service Informatique).
- Acceptation d'achat pour le remplacement de PC devenus obsolètes.
- Participation aux séances du projet VIDIS 20-25 qui concerne la couronne lausannoise de Michel Farine Municipal d'Ecublens est délégué au COPIL (ECA – TC – FVSP – représentant d'une autorité), il est à relever que aucun membre d'un SDIS commandant ou officier n'est représenté dans cette commission.
- Courrier de remerciements aux entreprises qui laissent partir leur personnel aux interventions de jour.
- Acceptation du budget 2015 du SDIS et transmission aux Municipalités.
- Acceptation du programme d'instruction 2015 du SDIS, ainsi que des matières instruites sur proposition de l'EM.
- Autorisation de procéder au recrutement élargi pour 2015.
- Représentations diverses lors de manifestations du SDIS.
- Acceptation et procédure d'exclusion de certains membres du SDIS sur proposition de l'EM.

15. Conclusion

- Les buts fixés en début d'année ont été atteints, c'est-à-dire :

- Assurer la permanence 24 heures sur 24 d'un officier de service.
- Assurer les départs lors des interventions sur les trois communes.
- Compléter les contingents des groupes d'alarme, spécialement de jour.
- Compléter les manques en permis poids-lourd du personnel DPS.
- Poursuivre l'instruction permanente aux membres du SDIS.
- Assurer la bonne marche administrative et la gestion du budget.
- Continuer d'entretenir de bonnes relations avec l'ECA et les services communaux, les SDIS de Sorge et de Malley (Prilly – Renens), la POL et l'ORPC ROL
- Rester présent sur les trois communes vis-à-vis de la population et des entreprises.

- Présenter aux autorités, à la population et aux entreprises un service de défense incendie et secours avec des prestations professionnelles et opérationnelles en tout temps.
- Les points suivants sont encore à finaliser ou à réaliser:
 - Augmenter et maintenir l'effectif DAP du SDIS afin de garantir un réservoir de personnel pour assurer la relève au sein du DPS.
 - Maintenir les effectifs de jour du DPS en suffisance.
 - Continuer de garantir un officier de permanence en journée.
 - Trouver un nouveau fourrier dans l'effectif du SDIS.
 - Formation des permis poids-lourd du personnel DPS.
 - Finaliser la gestion administrative des activités, par rapport au traitement fiscal des soldes et indemnités.
 - Finalisation et du suivit de formation des sapeurs formés à l'antichute sur notre matériel acquis.
 - Maintenir une qualité de formation optimale de tous les sapeurs DPS et DAP.

Pour terminer ce rapport, je remercie les Municipalités, la Commission Consultative du Feu (CCF), l'état-major, les officiers, sous-officiers et sapeurs, ainsi que M. Stéphane Oliva et Mme Carine Cottier du Service de la Bourse de Chavannes, les 3 administrations communales pour l'aide qu'ils m'ont apportée, ainsi que la confiance qu'ils m'ont témoignée pour le bon fonctionnement du SDIS Chamberonne durant cette année de commandement 2014 et j'espère avoir répondu aux attentes des communes et de leur population.

*Le Commandant
Maj Christophe Légeret*

Liste des abréviations :

ACVS	Association cantonale vaudoise des samaritains.
ARI	Appareil respiratoire isolant.
BLS-AED	basic life support (mesures de base pour sauver la vie). Automated External Defibrillation (défibrillation semi-automatique externe).
CCF	Commission consultative du feu.
CPR	Cardio-pulmonary resuscitation (réanimation cardio-pulmonaire).
CODIR	Comité directeur.
COFIL	Comité de pilotage.
DAE	Défibrillation semi-automatique externe.
DAP	Détachement d'appui.
DCH	Défense contre les hydrocarbures.
DDIS	Division défense incendie et secours de l'établissement cantonal d'assurance.
DPS	Détachement de premier secours.
DPMA	Détachement du poste médical avancé.
DSI	Division secours et incendie Lausanne.
ECA	Etablissement cantonal d'assurance incendie et éléments naturels.
EM	Etat-major.
EMCC	Etat-major de conduite cantonal.
EN	Elément naturel.
FAR	Force d'appuis rapide.
FIR	Force d'intervention rapide.
FOAD	Formation ouverte à distance.
FSSP	Fédération suisse des sapeurs-pompiers.
FVSP	Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers.
GAS	Groupe d'appui samaritains.
MP	Motopompe.
OIMDE	Schémas de la donnée d'ordre : Orientation, Intention, Mission, disposition particulière, Emplacements.
ORPC ROL	Protection civil région ouest lausannois.
POL	Police de l'Ouest lausannois.
SSCM	Service de la sécurité civil et militaire
SDIS	Service de défense contre l'incendie et de secours.
SPSL	Service de protection et sauvetage de Lausanne.
SSO	Soutien sanitaire opérationnel.
TC	Société de consultation spécialisée dans le domaine des pompiers, et des secours en général Team Consulte.
TP	Tonne pompe.
TPM	Transport de personnes et matériel.
TUS	Telekommunikation und Sicherheit (télécommunication et sécurité, transmetteur d'alarme automatique).
VIDIS	Vision intégrée de défense incendie et secours.
VO	Voiture d'officier.
VTT	Véhicule tous terrains.

PROTECTION CIVILE

OFFICE RÉGIONAL DE PROTECTION CIVILE (ORPC - ROL) - Rapport d'activité 2014

Organisation Régionale de Protection Civile – Lausanne Ouest

L'acceptation du rapport de gestion par l'Assemblée régionale de l'Organisation Régionale de Protection Civile étant postérieure à l'édition du présent rapport, celui-ci pourra être consulté dans son intégralité dès le 17 juin 2015 sur le site internet www.crissier.ch.

Assemblée régionale

L'assemblée régionale est d'un effectif de 38 membres. Elle s'est réunie deux fois durant l'année 2014, soit :

- Le 17 juin, elle a adopté, sur proposition du comité directeur, le rapport de gestion et les compte 2013.
- Le 23 septembre, elle a adopté, sur proposition du comité directeur, le budget de l'année 2015.

Comité directeur

Le comité directeur s'est réuni à 5 reprises, les 29 avril, 17 juin, 19 août, 23 septembre et 25 novembre, pour la gestion courante de l'ORPC dans le cadre de ses attributions.

Dans le cadre des diverses séances, le comité a validé les préavis liés à la gestion 2013, aux comptes 2013 ainsi qu'au budget 2015.

L'organisation

Effectif du personnel professionnel (au 31.12.2014)

L'effectif du personnel professionnel représente 670 % d'ETP (équivalent temps plein) et concerne 9 personnes au 31 décembre 2014. Le potentiel humain des professionnels de l'ORPC sera réexaminé dans les périodes à venir et une adaptation devra être réalisée, au vu des exigences du domaine conduite opérationnelle et instruction.

Bilan de capacité de la FIROL (porteurs de pager)

Premier échelon d'intervention de l'ORPC, la Formation d'Intervention Régionale de l'Ouest Lausannois – FIROL, compte 99 personnes dans ses rangs au 31 décembre 2014. Cet effectif demande un entraînement spécifique et son renouvellement est une tâche continue du commandement de l'ORPC ROL.

La diversité des spécialistes qui la compose permet une activité étendue à l'assistance de personnes en hébergement et ravitaillement, à l'engagement de moyens techniques au profit des partenaires, à la conduite et l'exploitation de moyens d'aide à la conduite (AiC) à l'attention des autorités et la collaboration avec les services communaux.

Personnel incorporé, instruction et intervention

Au 31 décembre 2014, les contrôles de l'effectif dénombrèrent 699 incorporés formés, 368 en réserve et inactifs, soit une stabilité relative par rapport à l'effectif relevé une année auparavant. On doit malheureusement constater que depuis plusieurs années, les nouveaux incorporés ne compensent pas les départs et que le contingent de base est en diminution permanente (exemples 2013, 33 arrivées /96 départs et 2014, 40 arrivées/77 départs).

Engagements au profit de tiers

L'appui à la collectivité et aux partenaires se répartit comme suit :

- AIR14 Payerne du 21 août au 9 septembre 2014 (période complète)
 Du 29 août au 7 septembre 2014, les Forces aériennes suisses ont fêté leurs 100 ans, la Patrouille Suisse ses 50 ans et le PC-7 TEAM ses 25 ans.
 La protection civile a été associée dès le départ dans le projet AIR14 PAYERNE. Elle a collaboré dans l'analyse des risques de la manifestation.
 La manifestation AIR14 PAYERNE était conduite par un comité d'organisation ad hoc composé des Forces aériennes suisses et des partenaires. Le département Safety & Security (S&S) a coordonné, avec les Forces aériennes, les Autorités cantonales vaudoises et fribourgeoises, la conduite des aspects sécuritaires.
 Le personnel professionnel de la ROL a été partiellement mobilisé pour assurer la conduite et l'organisation du service, ainsi que les transports par véhicules de l'ORPC.

- Cap sur l'Ouest 2014
 Une nouvelle édition de la manifestation « Cap sur l'Ouest » s'est déroulée le 28 septembre 2014. Les préparatifs ont été assurés au sein du groupe de travail de Mme la Préfète Anne Marion Freiss, ainsi que dans le groupe spécial pour l'appréhension du domaine sécuritaire, entre le Commandant de la POL et le Commandant de l'ORPC ROL, accompagnés de leurs collaborateurs.
 Ce ne sont pas moins de 250 miliciens qui ont été convoqués pour le service du dimanche 28 septembre 2014, ainsi que pour les jours de préparatifs adaptés. L'ORPC a ainsi assuré le fonctionnement du contrôle des parcours ainsi que des travaux de soutien logistique importants

- Destiny (action au profit de la lutte contre le cancer et pour les enfants malades)
 Soutien en renfort de police, contrôle et sécurité des parcours de courses, mise en place du réseau radio et télématique, appui sanitaire et logistique de l'action « Destiny » au profit de la Ligue vaudoise contre le cancer à Ecublens, les 4 et 6 juillet 2014.

- Marchethon CF Lausanne
 Le 29^{ème} Marchethon de Lausanne du 4 octobre 2014 en faveur des personnes atteintes de mucoviscidose a réuni plus de 1330 participants qui ont, avec leurs familles, généré des promesses de dons d'environ CHF 100'000.-.
 40 incorporés cadres et personnel de milice, ainsi qu'une partie du personnel professionnel, ont soutenu la manifestation en assumant des missions de montage et démontage d'infrastructures, de contrôle de sécurité des parcours, de soutien sur les aires de départ et d'arrivée, ainsi que la tenue du stand d'information et régulation du trafic (parking).

- Engagement situation d'urgence 09.05.2014
 Incendie dans le garage d'immeuble et émanation de fumée à l'avenue du Tir-Fédéral 36 à Ecublens.

- Engagement situation d'urgence 15.08.2014
 Evacuation par la Police de l'Ouest Lausannois du « squat » situé dans les anciens locaux de l'ECAL, rue de l'Industrie à Bussigny.

- Engagement situation d'urgence 03-05.12.2014
 Incendie dans les structures de l'entreprise Thévenaz-Leduc SA, chemin de la Motte 5 à Ecublens.

- TELETHON les 5 et 6 décembre 2014
 Exploitation des sites de collecte et logistique générale.

Structure du bataillon

D'un effectif réglementaire de 687 hommes, le bataillon est structuré selon la vision cantonale et regroupe un effectif réel de 699 astreints au 31 décembre 2014. Il comprend entre autres une formation d'intervention (FIR) de 99 personnes (117 réglementairement).

La structure territoriale a été définie en incluant les installations de protection civile de l'entier du nouveau découpage. Le dossier d'engagement et les principaux concepts d'intervention en cas de situation d'urgence sont en cours d'adaptation ; l'instruction nécessaire se base sur la nouvelle doctrine d'engagement, tirée du concept « Agile » et de l'aspect bataillonnaire des 10 nouvelles régions.

Dispositif logistique et territorial

Constructions de l'ORPC et gestion des abris publics et privés

Entretenues par le personnel professionnel et de milice, les 11 constructions de protection, un atelier/hangar, les 4 locaux annexes et les bureaux de l'administration composent l'essentiel du parc immobilier géré et utilisé par l'ORPC. Régulièrement contrôlés par les instances fédérales et cantonales, ces ouvrages sont pour la plupart en bon état et opérationnels. Les contrôles périodiques de l'entretien des abris privés se sont déroulés à raison d'une semaine de cours en mars et une autre en octobre. Au total ce sont 171 abris qui ont été visités ; 113 sont conformes et en ordre ; les 58 autres seront ou reconduits en 2015, ou considérés comme de pleine valeur sitôt la réception de la facture validant les travaux de remise en état légers signifiés aux propriétaires.

Véhicules d'intervention

Pour notre ORPC ROL, nous avons actuellement un contingent de 6 véhicules (3 bus de transports Vito-Mercedes, propriété de l'ORPC et acquis entre 2004 et 2006, 2 PUCH attribués par le SSCM et aujourd'hui propriété de l'ORPC, ainsi qu'un nouveau bus Mercedes Benz Vito 8 places acquis en décembre 2014, avec toutes les options répondant aux besoins de notre service logistique pour assurer le transport de personnes, de matériel, ainsi que tracter des remorques et engins en toute sécurité.

Dispositif d'alarme POLYALERT et essais de sirènes

POLYALERT est la nouvelle transmission de l'alarme à la population, en remplacement de l'ancien système Infranet Swisscom SFI-457. Pour la Suisse, la phase de développement s'est achevée en 2012/2013 et c'est plus de 5000 sirènes qui devront encore migrer d'ici la fin de l'année 2015. Durant la migration, l'ancien et le nouveau système fonctionneront en parallèle. L'alarme pourra ainsi être transmise à tout moment.

Essais de sirènes le 4 février 2015

- **Situation pour le district Ouest Lausannois**

Sirènes fixes :

Sur les 12 sirènes fixes du district, deux sont désaffectées et une seule était connectée POLYALERT en ce début d'année 2015. Lors du test par télécommande CET/CTA sur les 10 sirènes, 9 ont fonctionné et la 10^{ème} s'est enclenchée lors de l'action au bouton poussoir. 90 % opérationnelles !

Sirènes mobiles :

Les 9 sirènes mobiles de l'ORPC ont été testées (100 % fonctionnelles !). De plus, 4 parcours des groupes d'alarme mobiles (GAM), sirènes mobiles sur véhicules de service, ont également été exercés à l'échelle 1:1 dans le terrain.

Situation AGILE

Le 18 novembre 2014, le Grand Conseil a accepté à l'unanimité la nouvelle loi vaudoise d'exécution de la législation fédérale sur la protection civile (LVLPCi) telle que présentée. Sans recours dans le délai référendaire, la LVLPCi devrait entrer en vigueur le 1^{er} février 2015.

Cette nouvelle loi permet l'application du projet AGILE et les modifications majeures sont les suivantes :

- la nomination du Commandant cantonal de la PCi vaudoise
- la création d'un détachement cantonal (env. 150 à 200 conscrits volontaires)
- la réorganisation des ORPC en 10 régions bataillonnaires. Aujourd'hui, 6 régions, dont celle de l'Ouest Lausannois, sont déjà constituées et quasiment réglementées ; il s'agit de permettre la constitution des 4 autres manquant encore au projet final des 10 régions au niveau district ; celles-ci ayant 3 ans à partir de février 2015 pour concrétiser les réformes

TOURISME

COMMISSION INTERCOMMUNALE DE LA TAXE DE SÉJOUR*Rapport 2014*

Au cours de l'année 2014, l'hôtellerie suisse a enregistré 35,9 millions de nuitées. Ce résultat représente une augmentation de + 0,9 % (+ 310'000) par rapport à 2013. Les nuitées des hôtes suisses affichent une hausse de + 0,9 % (+ 137'000). Le nombre total des nuitées de la clientèle suisse atteint ainsi le seuil de 16 millions d'unités, soit son niveau le plus haut depuis 1991. Les visiteurs étrangers voient également leurs nuitées progresser (+ 0,9 % / + 173'000). Il est à signaler que les hôtes du continent asiatique atteignent en 2014 un nouveau record avec un total de près de 4 millions de nuitées enregistrées.

Pour la même période, le canton de Vaud a connu, quant à lui, une progression des nuitées de 2 % (+ 53'000).

En ce qui concerne l'évolution du tourisme lausannois, nous pouvons relever une augmentation de près de 3 % des nuitées avec un total de 1'111'298. Le marché suisse reste prépondérant une fois encore avec 41 % de parts de marché. Viennent ensuite nos pays voisins de la zone Euro avec 31 % et enfin avec 28 % les pays lointains. Il est à noter que le marché chinois a progressé de l'ordre de 15 %, le marché indien de 26 % et que les visiteurs des pays en provenance du Golfe sont en augmentation de 36 %.

Le relevé des montants versés à Mobilis pour la Lausanne Transport Card étaye ce constat. Sur la base du décompte des nuitées transmis par Lausanne Tourisme, le versement du FERL s'inscrit à :

2012 :	Fr.	964'348.-
2013 :	Fr.	1'021'315.-
2014°:	Fr.	1'055'634.-

Au cours de l'année sous revue, la commission s'est réunie trois fois : le 6 mars, le 9 juillet et le 4 novembre 2014. Lors de ces séances, elle a décidé d'octroyer les subventions suivantes pour un montant total de Fr. 817'000.-.

Fr.	40'000.-	For Noise Festival, Lausanne/Pully édition 2014
Fr.	120'000.-	Barque La Vaudoise
Fr.	30'000.-	Déplacement de la Barque La Vaudoise à Zurich - (projet finalement annulé)
Fr.	25'000.-	Finale de coupe du monde de Tir à l'arc – Lausanne 2014
Fr.	15'000.-	Lausanne Ville du Goût, édition 2014
Fr.	20'000.-	Commune de Saint-Sulpice, modernisation de l'éclairage de son Eglise romane
Fr.	5'000.-	Fréquence Banane, radio des étudiants, UNIL
Fr.	40'000.-	Festival Pully Lavaux à l'heure du Québec, édition 2014
Fr.	30'000.-	Exposition nationale de 64 : commémoration
Fr.	20'000.-	Exposition nationale de 64 : manifestation du Théâtre de Vidy
Fr.	150'000.-	Lausanne Tourisme, 2 ^{ème} tranche de soutien pour le développement du site internet
Fr.	20'000.-	Cap sur l'Ouest
Fr.	20'000.-	3x3 World Tour Basket Lausanne
Fr.	30'000.-	Compagnie Linga
Fr.	10'000.-	Événement Slow Fish / Lacs et rivières, 4 et 5 octobre 2014
Fr.	50'000.-	Extension de l'Espace des inventions
Fr.	33'000.-	3 ^{ème} édition du Festival de Lausanne Lumière 2014
Fr.	50'000.-	1 ^{er} « Smart Cities et Sport Summit », du 5 au 7 novembre 2014
Fr.	5'000.-	Commune de Saint-Sulpice, exposition/rétrospective/vente du sculpteur Weibel Walter
Fr.	15'000.-	Projet Art en ville
Fr.	15'000.-	Transport Card 2015, création d'un flyer de promotion
Fr.	20'000.-	Lausanne : écran géant pour le championnat du monde de foot
<hr/>		
Fr.	20'000.-	Lausanne à Table ! – éditions 2015, 2016 et 2017 (20'000.- par année)
Fr.	12'000.-	Cinéma CityClub Pully
Fr.	17'000.-	Film sur le Lac Léman et ses proches alentours
<hr/>		

Outre, les subventions ci-dessus, le FERL a versé, en 2014, des soutiens liés à des décisions d'années antérieures. La réalisation de ces projets figure dans des rapports précédents. Le produit de la taxe de séjour est attribué au FERL à raison de 50 %.

18 mars 2015/ V. Jaques / Devcom / Ville de Lausanne

SECURITÉ SOCIALE

AJESOL – Association pour l’Accueil de Jour des Enfants du Sud-Ouest Lausannois (Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice)

Les trois communes de Chavannes, Ecublens et Saint-Sulpice forment le réseau d'accueil de jour du Sud-Ouest lausannois, répondant ainsi aux exigences de la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE).

L'AJESOL propose trois types d'accueil :

- L'accueil familial de jour (environ 40 accueillantes agréées s'occupant d'un peu plus de 120 enfants).
- L'accueil préscolaire (5 structures accueillant les enfants dès leur naissance jusqu'à l'entrée à l'école).
- L'accueil parascolaire (5 unités accueillant les enfants dès le début de leur scolarité et jusqu'à 12 ans).

Les organes de l'association sont l'Assemblée générale, composée des délégués de chaque commune et le Comité directeur. La commune de Saint-Sulpice a droit à 4 délégués (dont un siège au Comité directeur).

Composition du comité au 31.12.2014

Manzini	Pascale	Municipale à Ecublens, présidente
Laabar	Loubna	Municipale à Chavannes-près-Renens, vice-présidente
Merminod	Anne	Municipale à Saint-Sulpice, membre
Nicod	Serge	Chef de service à Ecublens, caissier
Bignens	Brigitte	Assistante du Chef de service à Ecublens, secrétaire

Délégués de Saint-Sulpice à l'Association

Commune de Saint-Sulpice

Merminod	Anne	Conseiller municipal
Clerc	Alain	Syndic
Kaeser-Moser	Alice	Conseillère communale
Willi	Corinne	Membre du comité APE Saint-Sulpice

Activités 2014

En plus des différentes séances de comité, en 2014, le comité de l'AJESOL a répondu aux demandes des accueillantes familiales de jour en

1. Modifiant le barème du prix des repas
2. Introduisant une 5^{ème} semaine de vacances
3. Octroyant des indemnités pour la formation
4. Offrant un repas annuel
5. Offrant d'autres avantages divers

Le programme d'inscriptions centralisées a été implémenté par une mise en ligne sur le site internet de l'AJESOL et une formation aux responsables des structures qui doivent maintenant se partager le fichier des demandeurs de places.

Un programme pour la gestion et le planning des groupes "Kikan" a aussi été introduit dans toutes les structures, accompagné d'une formation. Les responsables des structures d'accueil apprécient ce programme qui leur permet de mieux remplir les places avec une vision sur le long terme.

Lors de la clôture des comptes 2013, le comité a pu pointer quelques améliorations indispensables qui ont pu être proposées aux différentes structures d'accueil.

Une journée au vert a été organisée par le comité en juillet afin de pouvoir débattre sur les différentes préoccupations en cours. Il était question de l'harmonisation des fermetures estivales, de la politique du personnel, des caisses de pension, des loyers etc. des structures membres de l'AJESOL.

Un important travail administratif a dû être réalisé afin d'obtenir le renouvellement de la reconnaissance du réseau par la FAJE que nous avons reçue le 18 décembre 2014. Cette reconnaissance est valable jusqu'à fin 2019.

L'aventure du Revenu Déterminant Unifié (RDU) n'est pas encore terminée. Après le constat quasi unanime des réseaux d'accueil de jour du canton (AJESOL y compris) que le SI RDU n'était pas applicable tel que proposé, le Conseil d'Etat a donné son accord pour qu'un groupe de travail fasse une proposition pour un système RDU spécifique à l'accueil de jour. Comme il s'agira de faire changer la Loi sur l'Harmonisation des Prestations Sociales (LHPS) qui instituait le SI RDU pour l'accueil de jour, le Conseil d'Etat a donné un nouveau délai pour l'implémentation du RDU dans l'accueil de jour des enfants au 1^{er} juillet 2016.

Le comité a décidé d'organiser deux rencontres annuelles avec les responsables des structures préscolaires et parascolaires afin de suivre avec régularité les préoccupations du terrain. Le comité a pu relever qu'il était important que les cas de demandes de placement des enfants dont les parents sont à l'aide sociale soient soumis aux services sociaux des communes. Il a aussi pu relever que les structures avaient besoin d'harmoniser leur mode d'utilisation de la liste centralisée. Enfin, il a paru pertinent au comité de permettre aux structures d'accueillir des enfants "hors priorité" afin d'optimiser le taux d'occupation des places. Il a été relevé de plus qu'il était important de ne pas accueillir plusieurs enfants réclamant plus d'attention éducative dans un même groupe au risque de surcharger le personnel éducatif.

Le 12 novembre, le comité a organisé une visite dans toutes les structures d'accueil préscolaires du réseau. Il a pu ainsi se rendre compte de l'état des différents locaux ainsi que des équipements proposés dans les structures.

La Présidente du comité a été approchée par les services sociaux cantonaux afin de connaître les disponibilités du réseau pour accueillir des enfants dont les mamans sont au RI. La rencontre avec les responsables des structures d'accueil a montré au comité que cet accueil spécifique existait déjà dans notre réseau.

La facturation de la prestation d'accueil préscolaire a également fait l'objet de discussions et débouchera sur une modification du règlement et du barème. Il s'agissait de simplifier la méthode en se calquant sur le parascolaire qui prend la semaine en référence pour le calcul et non pas le mois. Ce changement n'aura aucune influence sur la participation des parents et sera proposé à la première assemblée générale de 2015.

Le réseau AJESOL a accueilli une nouvelle garderie d'entreprise selon les modalités de l'article 50 al. 2bis de la LAJE qui stipule que "La FAJE peut accorder des subventions par l'intermédiaire des réseaux à une structure d'accueil créée par une entreprise, pour autant que cette structure d'accueil poursuive un but non lucratif et ait signé une convention avec un réseau reconnu". Ainsi, c'est à la rentrée de septembre que la convention a été signée avec l'entreprise LEMO à Ecublens en faveur de sa garderie "Les Mômes", lui permettant de recevoir des subventions de la FAJE sans toutefois mettre à disposition des places pour le réseau.

A l'issu de ce rapport d'activité 2014, il est important de relever que « L'affaire Vanille Chocolat » n'est pas encore jugée.

Structures du réseau

Accueil familial de jour	Ecublens-Chavannes-St-Sulpice
Garderie Vanille-chocolat	1024 Ecublens
Garderie Les Bout'choux	1024 Ecublens
CVE Domino	1024 Ecublens
APEMS	1024 Ecublens
Garderie Vanille-chocolat	1022 Chavannes-près-Renens
Garderie Capucine	1022 Chavannes-près-Renens
La Concorde	1022 Chavannes-près-Renens
La Plaine	1022 Chavannes-près-Renens
La Plage des Pirates	1025 Saint-Sulpice

Places offertes au 31.12.2014

Nombre de places		
AFJ	préscolaire	parascolaire
179		
	22	
	49	
	61	36
		36
	34	
	10	
		36
		36
		48
179	176	192

Finances

Le tableau ci-dessous montre la répartition des places préscolaires disponibles dans chacune des structures administrées par l'AJESOL et leur utilisation par commune durant les 12 mois d'activité de l'exercice. Ce sont ces chiffres qui sont utilisés pour le calcul de la répartition des excédents de charges à couvrir par les communes pour la partie préscolaire de l'accueil.

Structures	Nb. de places disponibles	Ecublens	Chavannes	Saint-Sulpice	Hors réseau
		Nb. de places occupées			
Les Bout'choux	49	29.37	7.67	10.73	1.23
Capucine	10	0.87	9.13	0.00	0.00
Domino	61	41.42	12.41	7.17	0.00
Les Croc'cerises	34	6.96	24.33	2.71	0.00
Les Petits Loups	22	14.81	7.19	0.00	0.00
TOTAL	176	93.43	60.73	20.61	1.23

Les charges administratives de fonctionnement de l'AJESOL sont réparties selon le nombre d'habitants. Les coûts du préscolaire sont répartis en fonction des places occupées (voir plus haut). Le nombre d'enfants scolarisés hors de leur commune de domicile étant infime, l'accueil parascolaire est entièrement à charge de la commune de "domicile" de la structure, les quelques exceptions sont directement réglées entre les communes concernées.

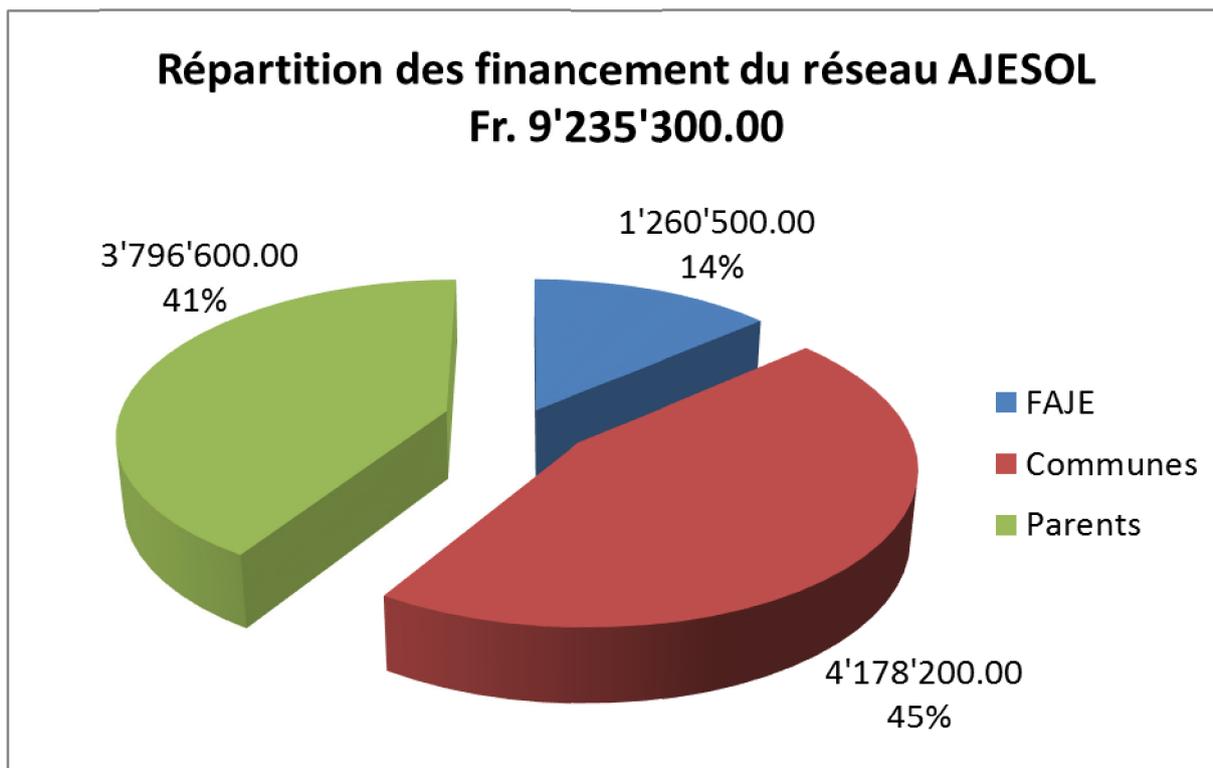
L'accueil familial fait l'objet d'un décompte spécifique qui répartit les charges administratives au nombre d'habitants et les charges de l'accueil en fonction de la consommation. Les participations des parents sont quant à elles comptabilisées en fonction du lieu de domicile pour les trois types d'accueil.

Ainsi, avec ce système de répartition, les coûts de la totalité de l'accueil de jour des enfants correspondent, pour chacune des trois communes membres, à la "consommation" de la prestation par ses habitants, tout en tenant compte également de l'apport financier effectif de "ses" parents.

Le premier des deux tableaux ci-après résume l'investissement global des communes consenti à l'accueil de jour des enfants. Les subventions de la FAJE, directement attribuées aux structures, sont déjà déduites des charges pour les trois types d'accueil.

Le deuxième montre la répartition du financement de l'ensemble du réseau entre les parents, les communes et la FAJE.

	Ecublens	Chavannes	Saint-Sulpice
Charges de l'AJESOL	94'394.91	55'863.45	26'552.25
Charges nettes structures préscolaires	2'543'745.15	1'653'447.95	561'132.25
Charges nettes structures parascolaires	928'813.55	783'235.13	397'588.99
Charges nettes accueil familial de jour	412'978.50	424'070.65	50'812.75
Participation des parents	-1'818'492.32	- 1'237'282.28	- 705'376.18
Défalcations	3819.10	2'846.95	1.08
Excédent de charges à couvrir	2'165'258.89	1'682'181.85	330'711.14



Développement

A la fin 2014, la commune de Chavannes-près-Renens a prévu un préavis pour le déménagement de la garderie Croc'cerises dans de nouveaux locaux et avec un potentiel de développement de 10 places supplémentaires en préscolaire.

La commune d'Ecublens prévoit un préavis de construction pour de nouveaux locaux qui accueilleront 60 places en parascolaire sur le site du collège de la Coquerellaz pour la rentrée scolaire 2016-2017. Dans le cadre d'un nouveau collège en étude dont l'ouverture serait prévue à la rentrée scolaire 2019-2020, un espace dédié à l'accueil parascolaire sera prévu.

A noter que les structures privées sur le territoire de l'AJESOL ne manquent pas de nous contacter, se rendant vite compte que des places non subventionnées sont difficiles à vendre.

Objectifs 2015

La réflexion sur l'opportunité d'un accueil parascolaire pendant les vacances scolaires occupe encore le comité. La mise à jour des conventions avec les structures membres de l'AJESOL est encore en cours en 2015.

Conclusion

La demande en place d'accueil préscolaire et parascolaire est toujours importante sur le territoire du réseau. Fin 2014, le comité de l'AJESOL n'a pas encore une vue précise de la liste d'attente qui nécessite encore quelques réglages quant à la coordination entre les structures d'accueil. Dans le courant 2015, l'AJESOL sera plus en mesure de déterminer la demande selon les tranches d'âges des enfants. Cependant, avec les prévisions futures d'ouvertures de nouvelles places en accueil parascolaire à Ecublens et préscolaire à Chavannes-près-Renens, on peut espérer atteindre un nombre de places d'accueil de jour honorable pour notre réseau.

Il conviendra de réfléchir à une possibilité de faire des conventions entre les trois réseaux d'accueil de jour de l'Ouest lausannois afin d'améliorer les possibilités d'accueil préscolaire sur ce territoire. Même si les réseaux sont tous assez saturés, il reste certainement des places qui pourraient répondre à des demandes des habitants de l'Ouest lausannois.

Avec le Revenu Déterminant Unifié à implémenter d'ici 2016, il y a encore du pain sur la planche pour le personnel de l'AJESOL ! Nous les remercions pour leur travail et leur implication tout au long de l'année afin que notre réseau améliore chaque année un peu plus ses procédures et la collaboration entre les structures.

*Au nom du comité de l'AJESOL
La Présidente : Pascale Manzini*

ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR (Structure d'Ecublens, Chavannes-près-Renens et Saint-Sulpice)**Situation accueillantes 2014**

Accueillantes au 31.12.2014	43
Ecublens	22
Chavannes-près-Renens	18
Saint-Sulpice	3
Cessations d'activité du 01.01.2014 au 31.12.2014	
Ecublens	2
Chavannes-près-Renens	2
Saint-Sulpice	0
Accueillantes agréées en 2014	7
Ecublens	3
Chavannes-près-Renens	3
Saint-Sulpice	1

Parmi les nombreuses candidates ayant manifesté de l'intérêt pour le travail d'accueillante en milieu familial, seulement 11 d'entre elles décident de poursuivre la procédure. 6 candidates renoncent après avoir eu connaissance des conditions financières et avantages sociaux. 4 autres ne remplissent pas les critères d'admission, à savoir : maîtrise insuffisante du français, logement trop petit, instabilité affective et financière.

Au terme des enquêtes socio-éducatives 7 nouvelles accueillantes obtiennent leur autorisation provisoire.

Au long de cette année, 4 accueillantes ont cessé leur activité, 3 pour s'orienter vers un travail extérieur de leur domicile, 1 a déménagé dans une commune hors réseau.

Le nombre d'accueillantes reste relativement stable entre les départs d'anciennes et des nouvelles arrivées dans le réseau.

Offres en place d'accueil 2014

Placements 2014	Ecublens	Chavannes-près-Renens	Saint-Sulpice	Total
Nombre d'enfants placés durant l'année	45	38	14	97
Résiliations conventions	31	34	7	72
Placements effectifs au 31.12.2014	78	80	25	183
Nombre d'enfants en liste d'attente au 31.12.2014	18	11	4	33

Le nombre d'enfants placés dans le courant de l'année 2014 est de 97. Nous constatons une légère augmentation par rapport à l'année précédente. En revanche, il y a eu 72 résiliations de contrats de placements, ce qui représente 10 de moins cette année. Le nombre des places dénombrées au 31 décembre 2014 y compris les écoliers est de 183.

En ce qui concerne la pré-inscription des placements, la liste d'attente centralisée, exigée par la FAJE, est devenue opérationnelle dès le 1^{er} juillet 2014. C'est un outil qui permet de mieux gérer les placements, en particulier une meilleure visibilité du nombre d'enfants en attente. Cela engendre aussi des nouvelles collaborations avec les structures collectives et s'avère fort enrichissant.

Cette année, on dénombre au total 132'599 heures facturées aux parents, ce qui constitue une légère augmentation par rapport à l'an dernier.

Activités

Afin d'assurer le suivi, le soutien et la surveillance, des visites régulières sont organisées au domicile des accueillantes. Cette année, ce ne sont pas moins de 50 visites qui ont été effectuées. Celles-ci permettent d'évaluer les conditions d'accueil en milieu familial et de surveiller la qualité de la prise en charge des enfants.

De plus, l'accès à la permanence téléphonique durant la semaine permet d'entretenir des contacts réguliers. Les accueillantes appellent volontiers pour faire part de leur difficultés et demander conseil afin de trouver de solutions adaptées. Ces échanges permettent de stimuler la réflexion, d'accompagner et de favoriser la disposition d'un environnement favorable au bon développement de l'enfant.

Les entretiens de médiation, c'est-à-dire la mise à jour des conflits entre les parents et les accueillantes occupent une place de plus en plus importante dans le suivi des placements. En outre la gestion des placements et des dépannages ne cesse d'augmenter.

Formation accueillantes

En 2014, 6 accueillantes ont suivi, avec succès la formation de base comprenant 24 heures de cours, préparation utile à leur activité. Ce moment formateur qui se veut également convivial, permet de créer des contacts plus étroits entre pairs et de partager des expériences communes. Lors de la remise d'attestation un apéritif leur est offert, en présence des autorités et de la coordinatrice. C'est l'occasion de les remercier et de les féliciter, une manière de reconnaître leurs efforts et de leur témoigner de la reconnaissance, ce qui est fort apprécié de ces dernières.

Par ailleurs toutes les accueillantes ont participé à une rencontre de formation continue organisée par la communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour sur le thème « accueillante et fier de l'être ».

Elles ont en outre participé à la rencontre annuelle organisée par le service. Lors de cette soirée une conférence débat intitulée « découvrir l'analyse transactionnelle pour m'aider au quotidien dans mon travail d'accueillante en milieu familial » a été mise sur pied avec comme intervenante Madame Maryline Authier, formée à la pédagogie, la formation d'adultes, l'analyse transactionnelle en éducation et à la supervision d'équipes.

Collaboration

La collaboration se poursuit avec les partenaires suivants : le Centre Social Régional (CSR), l'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE), les écoles de formation (EESP), la fondation d'accueil de jour des enfants (FAJE), la communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour (CIAFJ), les garderies du réseau AJESOL et autres associations liées à la petite enfance. Nous les remercions pour les excellents rapports entretenus tout au long de l'année.

Il y a eu 4 rencontres organisées par l'OAJE avec les coordinatrices de Lausanne et environs. Ces moments de partage et de réflexion sont forts appréciés et constituent un appui non négligeable, tant au niveau juridique que par rapport à des questions d'ordre général.

L'OAJE a également organisé cette année une rencontre cantonale réunissant toutes les coordinatrices et les autorités compétentes. Elle a eu lieu le 7 novembre 2014 et ce fût un moment riche en échanges et en partage d'informations.

Les thèmes abordés ont été principalement basés sur les rôles respectifs de chacun, avec la présentation de deux réseaux. L'un d'un point de vue d'une autorité politique : c'est le réseau AJESOL qui a été présenté par notre Municipale Madame Pascale Manzini. L'autre d'un point de vue d'une autorité compétente.

En seconde partie, une conférence a été donnée par le pédiatre et thérapeute de famille Monsieur Naumh Frenk intitulé « des sources aux ressources, les ponts sur la rivière de la communication ».

Le tout s'est terminé par un moment festif et convivial autour d'échanges informels.

Nouveautés – Améliorations - Perspectives

Les frais des repas ont été revus à la hausse selon les tranches d'âge concernées. De nouveaux prix ont donc été mis en vigueur dès le 1^{er} septembre 2014. Les prestations de nuit ont également été augmentées. Le but étant d'apporter un plus dans la confection des repas, label de qualité. A ce propos, nous avons mis en place des cours de formation sur l'alimentation. Ces cours ont été donnés par une diététicienne rattachée aux ligues de la santé.

Par ailleurs, un souper annuel sera désormais organisé.

Enfin, dans le courant de l'année, des relais contacts ont été mis sur pied. Au vu de leur succès grandissant, ils seront reconduits en 2015.

Les accueillantes apprécient ces moments où elles peuvent prendre du recul et partager leurs réflexions avec d'autres accueillantes. L'éclairage d'un professionnel pendant ses moments de partage est précieux.

Conclusion

La structure de l'accueil familial doit répondre aux nombreuses demandes des parents pour des solutions de garde pour leurs enfants. Par ailleurs, les demandes pour l'accueil pendant les vacances scolaires sont souvent réitérées. Nous nous efforçons d'y répondre dans la mesure de nos possibilités.

Les accueillantes réalisent un travail de qualité auprès des enfants accueillis et assument une grande responsabilité. Leur reconnaissance n'est pas toujours à la hauteur de leurs espérances ce qui peut occasionner, parfois démotivation et frustration. Nous les remercions pour leur implication tout au long de l'année.

Maria Gomez
Coordinatrice de la structure

ARASOL - Association Régionale pour l'Action Sociale dans l'Ouest lausannois

CENTRE SOCIAL RÉGIONAL DE L'OUEST LAUSANNOIS

(Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Ste-Croix)

Bureaux : av. du 14-Avril 8, 1020 Renens

Les organes de l'Association, au 31.12.2014, sont :

CONSEIL INTERCOMMUNAL

Président : M. David **METZGER**, Conseiller communal, Crissier
Déléguées pour Saint-Sulpice : Mme Claude **PROBST**, Conseillère communale
Mme Florence **ROMANZINI**, Conseillère communale

COMITÉ DE DIRECTION

Présidente : Mme Susanne **PERRUDET**, Conseillère municipale, Villars-Ste-Croix
Déléguée pour Saint-Sulpice : Mme Anne **MERMINOD**, Conseillère municipale

ARASOL - Rapport d'activité succinct 2014

Centre Social Régional

Revenu d'insertion / RI

Si le volume de prestations a augmenté régulièrement au cours des dernières années, nous avons la satisfaction de pouvoir constater de manière chiffrée, sur l'ensemble de l'année, une légère diminution du nombre de dossiers.

Aucune modification légale n'a engendré un report de charge sur l'assistance, les cantons et les communes, comme nous l'avions, par contre connu, dans les années antérieures (assurance chômage et invalidité).

Certes, la structure socio-économique de nos bénéficiaires est toujours marquée par les effets délicats d'une politique familiale qui n'est pas encore à la hauteur des besoins, particulièrement pour les femmes seules avec enfants et les familles nombreuses avec des parents n'ayant pas une activité dégagant de hauts revenus.

Le nombre de dossiers RI traités, dans notre région au cours de l'année, a évolué de la manière suivante :

	<u>Année 2014</u>	<u>Année 2013</u>
Moyenne mensuelle au cours du premier trimestre	1'171	1'194
Moyenne mensuelle au cours du second trimestre	1'195	1'228
Moyenne mensuelle au cours du troisième trimestre	1'152	1'187
Moyenne mensuelle au cours du quatrième trimestre	1'162	1'266

Comme on peut le constater, la comparaison met en exergue une légère baisse sur chacun des trimestres comparés, entre les années 2014 et 2013.

Au niveau de notre financement, la base est légèrement différente puisque, bien évidemment, ce sont les chiffres du dernier trimestre de l'année précédente qui permettent de déterminer le financement du premier trimestre de l'année suivante. Cela étant et sur cette base-là, le chiffre annuel de dossiers traités s'est élevé à 1894 contre 1976 l'année précédente (ce chiffre comprend la totalité des dossiers actifs au cours d'une période de l'année, la période d'aide pouvant être d'un à douze mois).

Cette baisse correspond, dans une proportion qui varie d'une région à l'autre, au constat général dans notre canton.

Nous saluons avec satisfaction l'augmentation des moyens mis en œuvre par le Service de Prévoyance et d'Aides Sociales pour la mise sur pied de Mesures d'Insertion Sociales et de Mesures d'Insertion Professionnelles. Celles-ci sont essentielles pour toute la tâche d'envergure visant au retour à l'emploi pour les personnes durablement sans activité. Il en est de même s'agissant des jeunes, pour lesquels l'accent est mis sur la recherche d'une formation et l'insertion par le travail. Dans cet esprit, l'idée d'une installation dans une logique d'assistance est clairement combattue avec des propositions concrètes.

Nous pouvons enfin relever que l'introduction, en 2013, d'une nouvelle organisation pour la réception de personnes venant s'informer ou solliciter une aide, sans rendez-vous s'est avérée très positive et a été maintenue de manière pérenne. Les demandeurs sont reçus en majorité après un délai d'attente court, en général dans une fourchette ne dépassant pas une heure, cas échéant et en cas d'affluence ils repartent avec un rendez-vous pour la prochaine demi-journée d'ouverture.

Le volume de nos permanences n'a pas faibli et correspond à un nombre variant journallement entre dix et quinze (personnes venant pour la première fois ou sollicitant la réouverture d'un dossier fermé à la suite d'un événement).

Agences d'Assurances Sociales (AAS)

L'introduction du Système d'Information en 2013, entré en vigueur au moment de la généralisation de l'utilisation pour le Revenu Déterminant Unifié – RDU –, est désormais un outil devenu routinier et fort apprécié.

S'agissant des PC Familles et Rente-Pont AVS, nous pouvons relever qu'un effort important a été réalisé par les partenaires cantonaux chargés du traitement des demandes, notamment par la sous-traitance d'une partie des dossiers adressés à la Caisse de Compensation de Clarens.

En fonction des disponibilités, une partie de ceux-ci ont été traités par la Caisse de compensation de la ville de Lausanne. L'important soutien que ces collaborateurs ont apporté, a permis d'absorber un retard qui était préjudiciable non seulement aux demandeurs, qui devaient attendre plusieurs mois pour obtenir une décision (une partie de ceux-ci ayant dû demander des avances par le RI).

Nous relevons ici que ce contexte a donc artificiellement augmenté le volume de l'assistance au plan des dossiers RI (au plan financier, bien évidemment ces avances ayant été remboursées par des décisions rétroactives, les effets ont été compensés).

L'image de cette prestation est désormais nettement plus positive, à juste titre. Le travail des collaborateurs de nos Agences d'Assurances Sociales n'a jamais été mis en cause dans ces retards, avec raison.

On peut relever que depuis la fin 2014, les délais normaux de traitement sont corrects, des décisions étant rendues dans le délai d'un mois.

Par ailleurs, une réforme de l'organisation et du processus de traitement des demandes PC Familles a été décidée par le Département de la Santé et de l'Action Sociale.

Des propositions visant au maintien de la proximité avec les habitants, au niveau de la région au moins, ont été faites par le Conseil des Régions d'Action Sociale suite à des demandes déposées au Grand Conseil en novembre 2014, actuellement examinées par les responsables politiques et M. Pierre-Yves Maillard, Conseiller d'Etat.

Nous invitons les citoyens et conseillers communaux intéressés à solliciter auprès de l'ARASOL le rapport d'activité complet et détaillé, sur simple appel téléphonique ou demande écrite. Celui-ci comprend un certain nombre d'éléments statistiques fort intéressants, autant sur les volumes d'aides, sur la composition, l'origine et la composition familiale des bénéficiaires. Sa lecture permet de sortir des idées reçues, sur un certain nombre de points.

APREMADOL - Association pour la Prévention et le Maintien à Domicile dans l'Ouest lausannois

L'APREMADOL couvre les territoires des Communes de Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Ste-Croix.

Elle gère les CMS (Centres Médico-sociaux) de Renens Sud, Renens Nord-Crissier, Ecublens-Chavannes-Saint-Sulpice et Bussigny-Villars-Ste-Croix.

L'Assemblée générale s'est tenue le 10 avril 2014 au Centre Socioculturel, à Ecublens.



Direction : Av. du 14 Avril 12 – 1020 Renens

☎ 021 694 34 34 – fax 021 694 34 35 - Courriel : direction.apremadol@avasad.ch

Site Internet : www.avasad.ch

<p>CMS DE BUSSIGNY Rue St-Germain 1 1030 Bussigny-près-Lausanne tél. 021 701 41 02 fax 021 701 34 25 cms.bussigny@avasad.ch Mme C. Repond, responsable</p>	<p>CMS D'ECUBLENS Rte du Bois 29A 1024 Ecublens tél. 021 694 24 24 fax 021 694 24 25 cms.ecublens@avasad.ch Mme M.-C. Thierstein, responsable</p>	<p>CMS DE RENENS SUD Av. de la Poste 14 1020 Renens tél. 021 632 53 53 fax 021 632 53 54 cms.renens.sud@avasad.ch Mme C. Repond, responsable</p>
<p>CMS DE RENENS NORD CRISSIER Av. de la Poste 14 1020 Renens tél. 021 637 39 39 fax 021 637 39 40 cms.renens.nord@avasad.ch Mme M.-C. Despeyroux, respons.</p>	<p>EQUIPE D'APPOINT Av. de la Poste 14 1020 Renens tél. 021 632 53 64 fax 021 632 53 54 renappoint@avasad.ch Mme G. Pisu Selva, responsable</p>	<p>SERVICE SECUTEL-CENTRE Av. de la Poste 14 1020 Renens tél. 021 651 05 20 fax 021 651 05 29 info.secutel-centre@avasad.ch M. O. Rojas, responsable</p>

Les membres du Comité de l'APREMADOL sont pour une part désignés par les communes et d'autre part élus par l'Assemblée générale (ouverte à tous pour une cotisation modique). Le Comité a tenu séance les 6 février, 13 mars, 10 avril, 22 mai, 26 juin, 25 septembre et 4 décembre 2014.

Composition partielle du Comité au 31.12.2014 :

Présidente : Mme Manon **Fawer**, Conseillère municipale, Chavannes-près-Renens

Direction : Mme Tiziana **Brutto Koller**, Directrice

Déléguée de la Commune de Saint-Sulpice : M. Anne **Merminod**, Municipale

Membre de Saint-Sulpice nommé en raison de son intérêt : Mme Diane **Burrus**, Conseillère communale

Rapport de gestion - Communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice

Indications du Centre médico-social (CMS) d'Ecublens, affilié à l'Association pour la prévention et le maintien à domicile de l'Ouest lausannois (APREMADOL)

1/ INTRODUCTION

Les prestations d'aide et de soins à domicile visent à promouvoir, maintenir ou restaurer la santé d'une personne en situation de handicap ou atteinte dans sa santé.

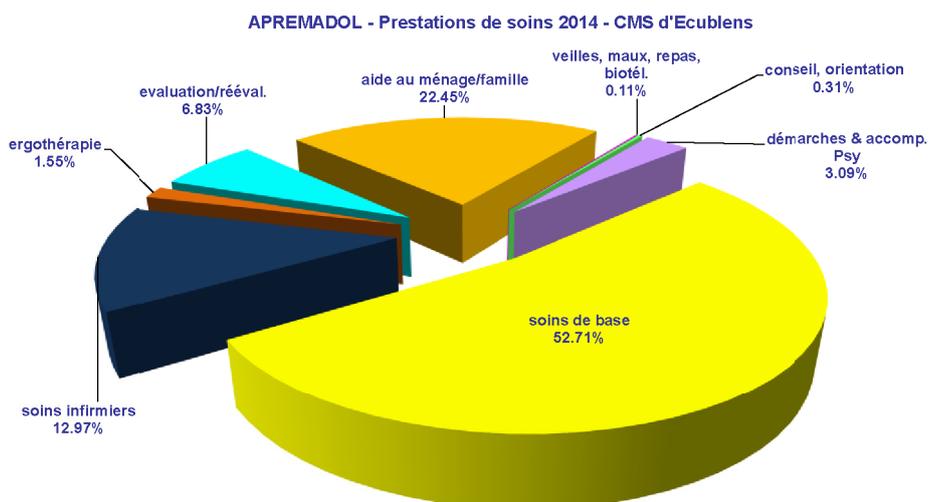
Notre objectif est de préserver et de maintenir leur niveau d'autonomie et leur intégration sociale tout en facilitant l'appui de leur entourage.

2/ FAITS MARQUANTS 2014

Au printemps, nous avons changé de logiciel informatique au profit d'un nouvel environnement de travail. L'utilisation du nouveau dossier client informatisé, du nom de Medlink, fait désormais partie de notre pratique. Une nouvelle méthode d'évaluation globale des besoins médico-sociaux, appelée RAI, facilite l'identification des problématiques rencontrées par notre clientèle et est utilisée dans la plupart des nouvelles demandes reçues. L'utilisation de ce logiciel nous est devenue progressivement familière, pour finalement l'adopter comme faisant partie de notre quotidien.

3/ PRISE EN CHARGE

Avec l'arrivée du RAI, le nombre d'heures d'évaluation a passé de 1'746 heures en 2013, à 2'634 heures en 2014. Le nombre d'heures de soins infirmiers est passé de 3'503 heures en 2013 à 5'005 heures en 2014. Cette augmentation des heures de prestations est liée à la diminution de la durée de séjour à l'hôpital et par la réactivité attendue des CMS, soit 6 heures de délai entre la réception de la demande et la 1^{ère} intervention chez le client. Le nombre total d'heures de prestations a augmenté de 4'344 heures en une année. Les soins de base représentent toujours plus de 50% de notre activité. Malgré l'engagement de personnel, nous devons toujours recourir à du personnel intérimaire, pour faire face d'une part à l'absentéisme et d'autre part, aux pics d'activité, notamment en novembre 2014.



4/ CONCLUSION

2014 restera dans les mémoires de chacun comme une année ponctuée par une volonté croissante d'harmonisation des pratiques dans nos CMS, par la découverte et l'appropriation croissante d'un nouveau logiciel. Ce dernier permet une plus grande réactivité, une accessibilité aux informations en mobilité et une traçabilité afin d'améliorer le travail clinique de la prise en charge des clients.

2014 a également été marqué par les festivités organisées à l'occasion des 20 ans de l'APREMADOL, date anniversaire qui démontre une présence nécessaire et indispensable sur le territoire de l'Ouest lausannois, et une longue expérience dans le maintien à domicile de qualité.

Les soins à domicile s'affichent sur internet à l'adresse www.apremadol.ch ou www.avasad.ch.

Mary-Claude Thierstein, responsable du CMS d'Ecublens

ORPOL – Office Régional de Placement de l'Ouest lausannois

L'ORPOL ne rédige désormais plus son propre rapport de gestion. Tous les renseignements utiles figurent dans le rapport annuel du Service de l'emploi, qui peut être consulté sur le site Internet: www.vd.ch/emploi. Nous rappelons néanmoins ci-dessous les coordonnées et objectifs de cet organisme.

Objectifs de l'ORPOL

Suite à l'adoption par le Grand Conseil, en juin 1993, de la loi sur l'emploi et l'aide aux chômeurs, l'**Office régional de placement de l'Ouest lausannois** (ORPOL) a vu le jour le 1^{er} janvier 1994. L'ORPOL est un centre de prestations compétent pour tout ce qui a trait au marché du travail; il fait également office de bureau de liaison entre employeurs et chômeurs.

Buts principaux poursuivis :

- Réinsertion rapide et durable des demandeurs d'emploi au sein du marché du travail.
- Fourniture de prestations qualitativement élevées aux clients des ORP.
- Application optimale des mesures liées au marché du travail.
- Détection des abus en matière d'assurance chômage et lutte contre ces derniers.

L'ORPOL, un partenaire sur le marché du travail

L'office régional de placement de l'Ouest lausannois couvre les 8 communes du district de l'Ouest Lausannois : Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Sainte-Croix. Comme mentionné précédemment, il offre ses prestations tant aux demandeurs d'emploi qu'aux entreprises du district. La régionalisation choisie par le seco permet à l'ORPOL de toucher environ 3'000 entreprises réparties dans les secteurs primaires, secondaires et tertiaires.

Coordonnées de l'ORPOL

Office régional de placement de l'Ouest lausannois
Rue de l'Industrie 19 - Case postale 203
1020 Renens

Tél. 021 557 04 50 - Fax 021 557 04 55
E-mail : orp_orphol@vd.ch
Site Internet détaillé : www.vd.ch/emploi

PLATEFORME JEUNESSE DE L'OUEST LAUSANNOIS



Communes de Bussigny-près-Lausanne – Chavannes-près-Renens – Crissier – Ecublens –
Lausanne – Prilly – Renens – Saint-Sulpice – Villars-Sainte-Croix

p.a. Myriam Romano-Malagrifa, Présidente, Conseillère municipale,
Rue de Lausanne 21, 1020 Renens / 078 848 45 34 – myriam.romano@renens.ch

Groupe Coordination Jeunesse

Le Groupe Coordination Jeunesse a été créé en 2007 dans le but de former un groupe de réseautage actif et partenarial réunissant les professionnels s'occupant de la jeunesse dans le district de l'Ouest lausannois (centres socioculturels, TSP, structures d'insertion professionnelle, délégués jeunesse, conseillers en insertion/orientation, institutions de prévention et santé). Il permet de créer des liens par des rencontres régulières, d'agir dans l'interdisciplinarité, d'organiser et de promouvoir des actions communes dans l'ensemble du district comme des Dîners quizz, des rallyes de la citoyenneté, des tournois intercommunaux de foot en salle, des spectacles, des actions de prévention, des projets radio, etc. Mais il répond aussi à la mobilité des jeunes qui bougent dans un territoire compact qu'est l'Ouest lausannois et dont les jeunes ne perçoivent plus les limites communales.

Toutes les communes y sont représentées par leurs professionnels et deux centres de la FASL (Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise) en font partie également (Montelly et Prélaz).

Les TSP sont intégrés au Groupe Coordination Jeunesse. Ils ont formé également un groupe de TSP de l'Ouest lausannois qui se rencontre une fois par mois, voire plus si cela s'avère nécessaire. A travers leurs échanges, ils confirment que les réalités de terrain se rencontrent dans toutes les communes de manière cyclique et que le fait de partager entre mêmes professionnels est tout à fait bénéfique. Des collaborations ont même démarré entre TSP dans des quartiers limitrophes à deux ou trois communes. Un site internet – www.j-ouest.ch – a été créé pour informer et donner une plus grande visibilité aux actions et structures du district.

Le Groupe Coordination Jeunesse est présidé par le délégué jeunesse de la ville de Renens et son vice-président est le chef du service enfance et jeunesse de la ville de Prilly. Pour son fonctionnement, il n'a pas besoin de budget, puisque ses membres sont des collaborateurs des communes et l'adhésion y est volontaire.

Par contre pour ce qui concerne les actions ou projets intercommunaux, il est soutenu par la Plateforme jeunesse du district de l'Ouest lausannois, créée en mai 2007 et formée des Municipales et Municipaux en charge de l'enfance et la jeunesse, qui lui alloue un budget correspondant à Frs. 0.20 par habitant du district.

Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois

Constituée des Municipales et Municipaux de l'enfance et la jeunesse de l'Ouest lausannois, la Plateforme jeunesse OL a pour mission d'échanger, de collaborer, de coordonner, de réfléchir et de construire une vision commune des activités de la jeunesse dans l'Ouest lausannois. Elle propose et finance des actions à l'attention des jeunes du district au travers de projets de prévention, de formation, de projets ludiques ou sportifs, donnant aux jeunes des occasions de s'exprimer et d'agir de manière positive et constructive.

Dans ce sens, elle s'appuie sur les compétences des professionnels de la jeunesse des communes et notamment du Groupe Coordination Jeunesse. Elle se réunit cinq fois par année pour rencontrer et écouter les professionnels du terrain (les animateurs des centres socioculturels et les TSP), pour accorder des soutiens à des projets intercommunaux présentés par le président du Groupe Coordination Jeunesse et pour prendre connaissance des informations relatives à la activités de la jeunesse dans les communes, mais aussi au niveau cantonal.

La Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois dispose d'un budget (environ frs. 14'000.-) alimenté par une contribution des communes du district de frs. 0.20 par habitant. La commune de Bussigny assume le rôle de commune boursière (lien historique puisque le premier président de la Plateforme a été le municipal de cette commune).

Par ce budget, la Plateforme finance en priorité les projets présentés et mis en œuvre par le

Groupe Coordination Jeunesse. Il est à relever que les projets financés n'ont jamais, depuis la création de la Plateforme, épuisé le budget alloué. Ce qui montre que les actions proposées ont un effet multiplicateur et visible auprès des jeunes pour un faible coût grâce à l'efficacité des structures et du personnel en place.

La Plateforme s'est réunie à cinq reprises, soit les 28 janvier, 1^{er} avril, 17 juin, 26 août et 2 décembre.

Lors de cette dernière séance plus informelle, la Plateforme jeunesse et le Groupe Coordination Jeunesse ont été accueillis à Prilly dans le cadre de l'apéritif de fin d'année auquel les Municipalités et Président-e-s des Conseils communaux de l'ensemble du district, ainsi que les Prédissent-e-s des Conseils d'Établissement sont conviés. Mme la Préfète, Monsieur le Commandant de la Polouest ainsi que le Délégué cantonal à la Jeunesse étaient également présents. C'est une occasion importante de présenter aux personnes invitées l'ensemble des activités réalisées durant l'année et de mieux faire connaître les missions de chacun.

Actions communes

Les projets financés et soutenus par la Plateforme sont exclusivement des projets proposés par le Groupe Coordination Jeunesse. Ce sont les professionnels du terrain qui proposent des actions susceptibles d'intéresser les jeunes et qui pourraient se mettre en place entre plusieurs communes, ils en discutent entre eux, planifient une action ou un projet, déterminent qui est à même de la mener parmi l'ensemble des professionnels et qui du réseau peut les accompagner dans la démarche.

En 2014, la Plateforme a soutenu les projets intercommunaux suivants :

Tournoi intercommunal de foot en salle

Pendant les relâches de février au collège de la Planta à Chavannes-près-Renens. Il s'agit de la 5^{ème} édition soutenue par la Plateforme. Cet événement sportif rencontre toujours un très grand succès et mobilise des équipes de toutes les communes.

Sortir ensemble et se respecter

Ce programme cantonal, centré sur les relations amoureuses et mené sur des groupes de jeunes filles et garçons entre 13 et 16 ans, est soutenu par le Bureau de l'égalité et l'Unité de médecine des adolescents. Neuf thèmes sont abordés durant neuf séances. Ce programme peut être mené dans plusieurs communes du district par les animateurs des centres de jeunes c'est la raison pour laquelle la Plateforme a décidé de financer la formation de cinq personnes qui ont pu ensuite mettre en œuvre ce programme au CRAB (centre de loisirs de Bussigny).

Site internet J-Ouest

La Plateforme a soutenu la création du site ainsi que sa maintenance.

En effet, le site ne répondant plus aux exigences actuelles tant sur la forme que sur le fond, il a été mis à jour par le TSP de Chavannes qui en assure le suivi. Le but est de mieux mettre en évidence les communes avec des onglets par commune et par secteurs d'activités.

Logo

La Plateforme a soutenu un jeune graphiste du district pour la création de son logo.

Cap sur l'Ouest

Une radio mobile éphémère a été créée pour l'occasion. La radio émettait depuis un rétro-bus posté à Renens et diffusait musique, interviews et reportages entièrement réalisés par des jeunes. Une équipe de jeunes reporters mobiles a sillonné le district à vélo et est passée dans chaque commune pour une interview sur un événement propre à la commune. Les jeunes reporters qui venaient de Bussigny, Ecublens, Prilly et Renens avaient reçu une formation au préalable et étaient coachés pour leur formation et pour l'événement par un spécialiste dans le domaine. Une page Facebook, entièrement gérée par un jeune, couvrait les jours qui précédaient la manifestation dans le but d'en faire la promotion auprès du public jeune. A côté du bus, un stand « Groupe Coordination Jeunesse » donnait des informations sur les activités jeunesse dans l'Ouest lausannois.

Dîner Quizz

Il s'agit d'un repas-concours réunissant des jeunes et des personnes adultes-ressources maîtrisant le thème abordé. Les jeunes doivent tenter de répondre au Quizz et les adultes sont présents pour les aider, mais aussi pour apporter des précisions. Comme tout concours, il y a des prix à gagner au terme de la soirée, même si le but principal est de favoriser la prévention par les pairs. En effet, les messages de prévention reçus sont diffusés ensuite par les jeunes participants auprès de leurs pairs.

En 2014, c'est le thème de l'endettement des jeunes qui a été abordé.

La rencontre a eu lieu à Bussigny. Elle a réuni une cinquantaine de jeunes entre 16 et 20 ans de tout le district. Ce projet a obtenu un vif succès avec une grande satisfaction du côté des professionnels-coach qui y ont participé ainsi que de la part du canton qui a financé ce projet, en tant que projet pilote dans la prévention de l'endettement des jeunes.

Accord de collaboration

Bien que la Plateforme soit née en 2007 de la volonté politique de quelques Municipaux intéressés par les sujets de prévention en direction de la jeunesse et qu'elle se soit développée de façon conséquente à travers des projets spécifiques en faveur des jeunes du district en collaboration avec le Groupe Coordination Jeunesse de l'Ouest lausannois, il s'est avéré nécessaire de formaliser cet engagement ainsi que de valider la compétence de gestion du budget attribué à la Plateforme par un accord commun accepté par l'ensemble des Municipalités. En effet, les changements de législature avec l'arrivée de nouveaux Municipaux pourraient mettre en péril cette structure dont le fonctionnement repose essentiellement sur la volonté et la confiance engagées par les membres actuels de la Plateforme.

C'est pourquoi un document intitulé « accord de collaboration » a été élaboré et soumis aux membres de la Plateforme et leurs Municipalités respectives pour étude et approbation.

L'accord de collaboration a été signé par l'ensemble des Municipalités et a été mis en vigueur le 1^{er} juillet 2014.

L'accord de collaboration a pour objectif de formaliser les activités de la Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois par un engagement formel de chaque Municipalité. Chaque commune garde néanmoins ses prérogatives en matière des activités de la jeunesse.

Myriam Romano-Malagrifa
Présidente de la Plateforme jeunesse de L'ouest lausannois